



RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
JANVIER A DECEMBRE 2007

Organisation des Etats Américains
Washington, DC

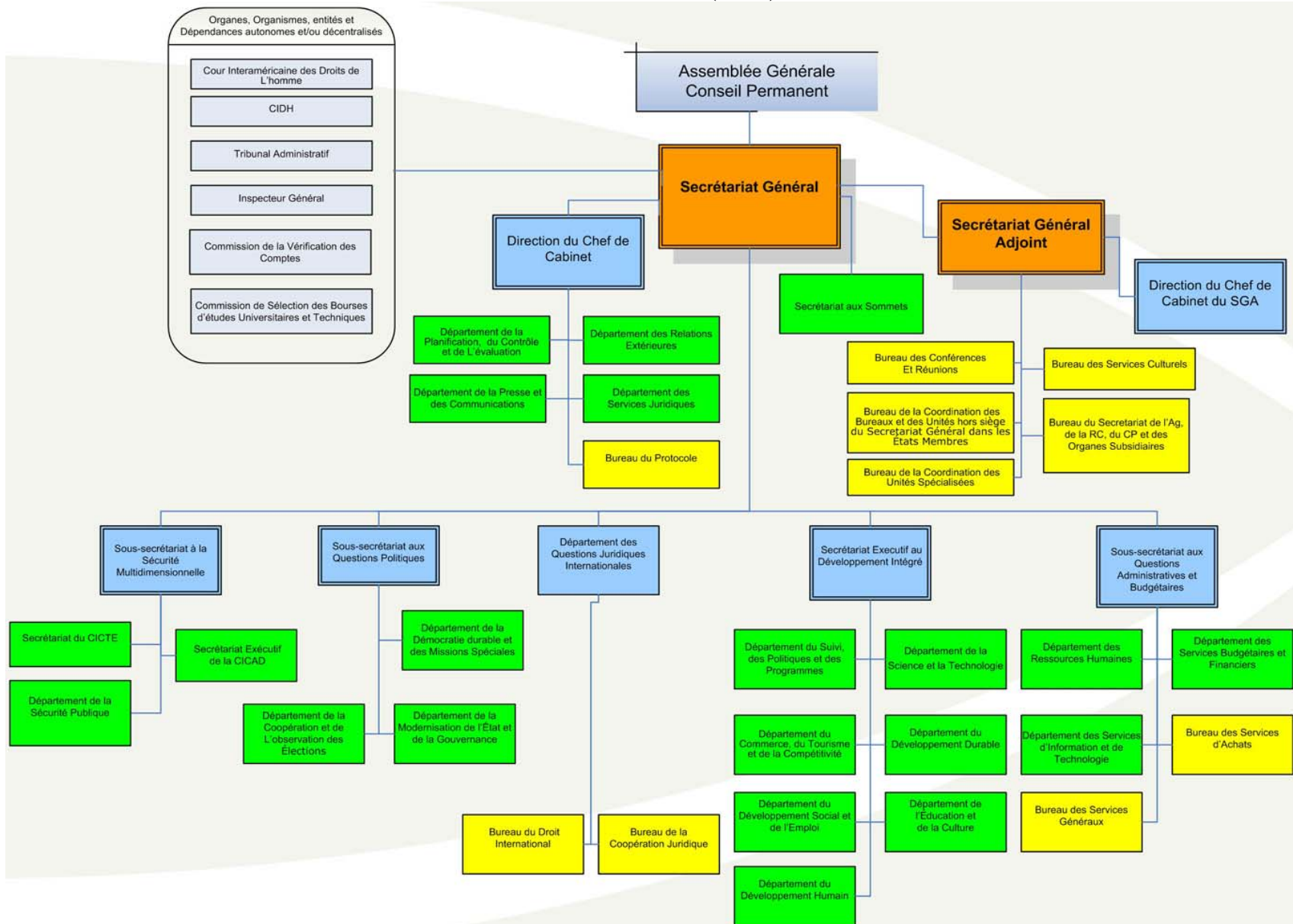
TABLE DES MATIERES

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS.....	1
1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2
1.2 CONSEIL PERMANENT	10
1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI).....	13
II. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	17
2.1 BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL.....	18
2.1.1 Lu Chef de Cabinet du Secrétaire Général	19
2.1.1.1 Département de la Planification, du Contrôle et de l'Evaluation (DPCE).....	19
2.1.1.2 Département des Services Juridiques (DAL)	20
2.1.1.3 Département des Relations Extérieures (DRE)	22
2.1.1.4 Département de la Presse.....	25
2.1.1.5 Bureau du Protocole	27
2.1.2 Secrétariat aux Sommets des Amériques.....	28
2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	30
2.2.1 Le Chef de Cabinet du Secrétaire Général Adjoint	31
2.2.1.1 Bureau des Conférences et des Réunions.....	31
2.2.1.2 Bureau des Services Culturels	32
2.2.1.3 Bureau de Coordination des Bureaux et Unités du Secrétariat Général.....	37
2.3 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES	38
2.3.1 Département de la Démocratie Durable et des Missions Spéciales.....	38
2.3.2 Département de la Coopération et de l'Observation des Elections.....	41
2.3.3 Département de la Modernisation de l'État et de la Gouvernance (DMEG).....	43
2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	48
2.4.1 Département du Suivi, des Politiques et des Programmes.....	53
2.4.2 Département de l'Education et de la Culture.....	56
2.4.3 Département de la Science et de la Technologie	59
2.4.4 Département du Développement Social et de l'Emploi.....	61
2.4.5 Département du Développement Durable (DDS)	63
2.4.6 Département du Commerce, du Tourisme et de la Compétitivité	66
2.4.7 Département du Développement Humain.....	69
2.5 SOUS-SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE	73
2.5.1 Département de la Coordination des Politiques et des Programmes de Sécurité Multidimensionnelle	75

2.5.2 Secrétariat Exécutif de la Commission Interaméricaine de Lutte contre l'Abus des Drogues	76
2.5.3 Secrétariat du Comité Interaméricain contre le Terrorisme.....	79
2.5.4 Département de la Sécurité Publique.....	82
2.6 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES	86
2.6.1 Département des Services Budgétaires et Financiers (DBSF).....	86
2.6.2 Département des Ressources Humaines (DRH)	89
2.6.3 Département des Services d'Information et de Technologie (DOITS)	92
2.6.4 Bureau des Services d'Achats (OPS).....	94
2.6.5 Bureau des Services Généraux (OGS).....	97
2.7 DÉPARTEMENT DES QUESTIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES	100
2.7.1 Bureau du Droit International (ODI)	101
2.7.2 Bureau de la Coopération Juridique (OCJ).....	102
III. ORGANISMES SPÉCIALISÉS	104
3.1 Organisation Panaméricaine de la Santé	106
3.2 Institut Interaméricain de L'Enfance Et de L'Adolescence.....	109
3.3 Commission Interaméricaine des Femmes.....	113
3.4 Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire	116
3.5 Institut Interaméricain des Affaires Indigènes	120
3.6 Institut Interaméricain de Cooperation Pour l'Agriculture	122
IV. AUTRES ORGANES INTERAMÉRICAINS	125
4.1 Le Comité Juridique Interaméricain.....	126
4.2 Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme.....	128
V. AUTRES ENTITÉS, ORGANISMES ET DÉPENDANCES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS.....	132
5.1 Commission Interaméricaine Pour la Reduction des Catastrophes Naturelles	133
5.2 Centre D'études de la Justice des Ameriques	135
5.3 Tribunal Administratif	140
5.4 Fondation Panaméricaine de Developpement.....	142
5.5 Commission des Verificateurs Exterieurs.....	145
5.6 Organisation Interaméricaine de Defense	147
5.7 Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme	149
5.8 Bureau de L'inspecteur General.....	152

5.9 Commission de Selection des Bourses d'Etudes Universitaires et Techniques.....	154
5.10 Commission Interamericaine des Telecommunications.....	155
5.11 Commission Interamericaine des Ports.....	159
VI. OBSERVATEURS PERMANENTS	163
VII. ACTIVITÉS HORS SIÈGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	166
VIII. ANNEXES	173
ANNEXE A: CONSEILS, COMITES ET COMMISSIONS INTERAMERICAINS	174
ANNEXE B: CONFERENCES ET REUNIONS	176
ANNEXE C: TRAITES ET CONVENTIONS INTERAMERICAINS	180
ANNEXE D: RESSOURCES HUMAINES	182
ANNEXE E: ÉTATS CONSOLIDÉS DES ACTIFS, PASSIFS ET SOLDES DES FONDS	192
ANNEXE F: SÉLECTION DES BOURSIERS.....	195
ANNEXE G: OBSERVATEURS PERMANENTS (CONTRIBUTIONS EN ESPÈCES DES PAYS).....	207
ANNEXE H: PROGRAMME-BUDGET: NIVEAUX D'EXECUTION	209

ORGANIGRAM (OEA)



I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers au moins des États membres, le Conseil permanent convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et d'émettre un vote chacun.

Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est déroulée du 3 au 5 juin 2007 à Panama (République du Panama). L'Assemblée a adopté 5 déclarations et 95 résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont consignés dans le document Actes et Documents (OEA/Ser.P.XXXVII-O.2) divisé en deux tomes: Le Tome I sous le couvert duquel sont publiés les textes certifiés des résolutions et déclarations adoptées, et le Volume II qui reproduit les procès-verbaux des séances plénières, des comptes rendus analytiques de la Commission générale et autres documents afférents à cette Session ordinaire.

Déclarations

Durant sa Trente-septième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté les déclarations suivantes:

- **AG/DEC. 52 (XXXVII-O/07) Déclaration de Panama: énergie pour le développement durable:** l'Assemblée générale reconnaît l'importance fondamentale que revêt pour les États membres la disponibilité de ressources énergétiques pour la promotion de leur développement économique et social, selon des modalités écologiquement durables.

Elle souligne que la gouvernance démocratique, les institutions démocratiques solides, l'État de droit et le respect des droits de la personne ainsi que des libertés fondamentales sont des éléments essentiels pour atteindre les objectifs des États membres et de la région en matière d'énergie et de développement durable, pour combattre l'exclusion sociale et promouvoir le bien public.

AG/DEC. 53 (XXXVII-O/07) Déclaration sur la question des Îles Malouines: l'Assemblée générale exprime sa satisfaction quant à la réaffirmation par le Gouvernement argentin de sa volonté de continuer à explorer toutes les voies possibles de règlement pacifique du différend, ainsi que pour son comportement constructif à l'égard des habitants des îles Malouines. Elle réaffirme la nécessité pour les Gouvernements de la République argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de

reprandre, dans les plus brefs délais, des négociations sur le différend relatif à la question de la souveraineté, en vue de trouver un règlement pacifique à cette controverse prolongée. En conséquence, elle décide de continuer à examiner la question des îles Malouines lors des prochaines Sessions ordinaires de l'Assemblée générale jusqu'à son règlement définitif.

- *AG/DEC. 54 (XXXVII-O/07) Déclaration sur les efforts déployés en Colombie en faveur de la paix:* l'Assemblée générale exprime son appui aux efforts que déploie l'État colombien afin de parvenir à une paix et une sécurité définitives dans ce pays. Elle prie instamment les groupes en marge des lois de libérer les personnes qui se trouvent encore entre leurs mains et finalement elle renouvelle son soutien aux travaux de vérification que mène la Mission d'appui au processus de paix en Colombie. (MAPP-OEA).
- *AG/DEC. 55 (XXXVII-O/07) Coordination du volontariat dans le Continent américain au titre de la réponse aux catastrophes naturelles et de la lutte contre la faim et la pauvreté "Initiative Casques blancs":* l'Assemblée générale déclare son appui constant à l'Initiative Casques blancs qui offre un mécanisme continental fournissant des ressources humaines et techniques pour répondre aux situations d'urgence humanitaires, sociales et de développement dans la région, tout en facilitant des réponses efficaces en cas de catastrophe.
- *AG/DEC.56 (XXXVII-O/07) Déclaration contre la restriction imposée sur la pratique du football international dans les villes situées à une altitude supérieure à 2 500 mètres au-dessus du niveau de la mer:* l'Assemblée générale déclare la profonde préoccupation des États membres de l'OEA devant la décision du Comité exécutif de la Fédération internationale de football association (FIFA) selon laquelle, «...pour des raisons médicales et dans un souci de mieux protéger la santé des joueurs, il est interdit de disputer des rencontres internationales à une altitude supérieure à 2 500 mètres», considérant que celle-ci n'est pas propice aux pratiques sportives et affecte les activités touristiques, d'intégration et de confraternité.

Résolutions

À l'occasion de sa Trente-septième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté d'importantes décisions portant sur des questions telles que la démocratie, les droits de la personne, le développement juridique, le développement social, la sécurité continentale, le terrorisme, la corruption, la société civile, l'enlèvement des mines antipersonnel, les catastrophes naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, la femme, l'enfance et les peuples autochtones. Elle a aussi adopté des résolutions relatives à des questions qui relèvent des organes, organismes et entités de l'Organisation, ainsi que des résolutions sur des questions d'administration du Secrétariat général.

Les résolutions énumérées ci-dessous ont été adoptées:

AG/RES. 2259 (XXXVII-O/07) Renforcement des activités de coopération continentale
dans le cadre des activités de la Commission

AG/RES. 2260 (XXXVII-O/07)	interaméricaine des télécommunications pour la promotion et le développement des télécommunications dans la région L'éducation en vue du désarmement et de la non-prolifération
AG/RES. 2261 (XXXVII-O/07)	Appui à l'action contre les mines antipersonnel en Équateur et au Pérou
AG/RES. 2262 (XXXVII-O/07)	Protocole de San Salvador: composition et fonctionnement du Groupe de travail chargé d'analyser les rapports périodiques des États parties
AG/RES. 2263 (XXXVII-O/07)	Appui au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées
AG/RES. 2264 (XXXVII-O/07)	Programme interaméricain de développement du droit international
AG/RES. 2265 (XXXVII-O/07)	Observations et recommandations concernant le rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 2266 (XXXVII-O/07)	Réunion des Ministres de la justice des Amériques: appui au processus de la réunion des Ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 2267 (XXXVII-O/07)	Le droit à la vérité
AG/RES. 2268 (XXXVII-O/07)	Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
AG/RES. 2269 (XXXVII-O/07)	Les Amériques: région libre de mines terrestres antipersonnel
AG/RES. 2270 (XXXVII-O/07)	Encouragement de la confiance et de la sécurité dans les Amériques
AG/RES. 2271 (XXXVII-O/07)	La protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme
AG/RES. 2272 (XXXVII-O/07)	Appui à la tâche du Comité interaméricain contre le terrorisme
AG/RES. 2273 (XXXVII-O/07)	Appui interaméricain au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
AG/RES. 2274 (XXXVII-O/07)	Suivi de la Conférence spéciale sur la sécurité
AG/RES. 2275 (XXXVII-O/07)	Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et du Programme interaméricain de coopération dans la lutte contre la corruption
AG/RES. 2276 (XXXVII-O/07)	Projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance
AG/RES. 2277 (XXXVII-O/07)	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
AG/RES. 2278 (XXXVII-O/07)	Charte sociale des Amériques: renouvellement de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté absolue dans la région
AG/RES. 2279 (XXXVII-O/07)	Promotion de la Cour pénale internationale
AG/RES. 2280 (XXXVII-O/07)	Défenseurs des droits de la personne: appui à la tâche qu'accomplissent les particuliers, les groupes et organisations de la société civile en faveur de la promotion

	et de la protection des droits de la personne dans les Amériques
AG/RES. 2281 (XXXVII-O/07)	Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques
AG/RES. 2282 (XXXVII-O/07)	Modification de l'article 4 du Statut du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 2283 (XXXVII-O/07)	Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement
AG/RES. 2284 (XXXVII-O/07)	Situation de l'Institut interaméricain des affaires indigènes
AG/RES. 2285 (XXXVII-O/07)	Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé
AG/RES. 2286 (XXXVII-O/07)	Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et "Droit à l'identité"
AG/RES. 2287 (XXXVII-O/07)	Droit à la liberté de pensée et d'expression et importance des médias
AG/RES. 2288 (XXXVII-O/07)	Accès à l'information publique: renforcement de la démocratie
AG/RES. 2289 (XXXVII-O/07)	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
AG/RES. 2290 (XXXVII-O/07)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2291 (XXXVII-O/07)	Renforcement des systèmes des droits de la personne à titre du suivi des mandats issus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2292 (XXXVII-O/07)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2293 (XXXVII-O/07)	Promotion et respect du droit international humanitaire
AG/RES. 2294 (XXXVII-O/07)	Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones
AG/RES. 2295 (XXXVII-O/07)	Les personnes portées disparues et l'assistance à leurs familles
AG/RES. 2296 (XXXVII-O/07)	Protection des demandeurs du statut de réfugié et des réfugiés dans les Amériques
AG/RES. 2297 (XXXVII-O/07)	Faire face au trafic illicite des armes individuelles et des armes légères: gestion et sécurité des arsenaux
AG/RES. 2298 (XXXVII-O/07)	Consolidation du régime établi dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
AG/RES. 2299 (XXXVII-O/07)	Promotion de la coopération continentale pour le traitement de la question des bandes armées criminelles
AG/RES. 2300 (XXXVII-O/07)	Appui aux activités de l'Organisation interaméricaine de défense
AG/RES. 2301 (XXXVII-O/07)	Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain
AG/RES. 2302 (XXXVII-O/07)	Proposition de modification des articles 78 et 80 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général

AG/RES. 2303 (XXXVII-O/07)	Renforcement des mécanismes du dialogue politique pour le développement intégré
AG/RES. 2304 (XXXVII-O/07)	Renforcement de la coopération technique pour le développement intégré
AG/RES. 2305 (XXXVII-O/07)	Renforcement du dialogue politique sur des questions de fond dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2306 (XXXVII-O/07)	Appui au renforcement des institutions démocratiques et au développement socio-économique d'Haïti
AG/RES. 2307 (XXXVII-O/07)	Pauvreté, équité et inclusion sociale: Suivi de la Déclaration de Margarita
AG/RES. 2308 (XXXVII-O/07)	Élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégral
AG/RES. 2309 (XXXVII-O/07)	Rapport de la Troisième Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2310 (XXXVII-O/07)	Accroissement et renforcement de la participation de la société civile aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2311 (XXXVII-O/07)	Coopération continentale pour la promotion du développement social: Deuxième Réunion de la Commission interaméricaine de développement social et Première Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2312 (XXXVII-O/07)	Rapport de la Première Réunion interaméricaine des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2313 (XXXVII-O/07)	Participation continue au Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua
AG/RES. 2314 (XXXVII-O/07)	Réduction des catastrophes naturelles, gestion des risques et assistance en cas de catastrophe naturelle ou d'autres catastrophes
AG/RES. 2315 (XXXVII-O/07)	Participation des représentants des travailleurs aux activités de l'Organisation des États Américains
AG/RES. 2316 (XXXVII-O/07)	Quinzième Conférence interaméricaine des Ministres du travail
AG/RES. 2317 (XXXVII-O/07)	Cinquième Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2318 (XXXVII-O/07)	Mise en oeuvre de la Déclaration de Recife
AG/RES. 2319 (XXXVII-O/07)	Célébration du centenaire du siège de l'OEA

AG/RES. 2320 (XXXVII-O/07)	Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques
AG/RES. 2321 (XXXVII-O/07)	Proposition d'incorporation de l'éducation en matière des droits de la personne dans l'enseignement classique dispensé aux âges scolaires de 10 à 14 ans, conformément au Protocole de San Salvador
AG/RES. 2322 (XXXVII-O/07)	Année interaméricaine de la femme
AG/RES. 2323 (XXXVII-O/07)	Renforcement de la Commission interaméricaine des femmes
AG/RES. 2324 (XXXVII-O/07)	Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes
AG/RES. 2325 (XXXVII-O/07)	Préoccupations particulières des petits États insulaires des Caraïbes en matière de sécurité
AG/RES. 2326 (XXXVII-O/07)	Populations migrantes et flux migratoires dans les Amériques
AG/RES. 2327 (XXXVII-O/07)	Promotion et renforcement de la démocratie: suivi de la Charte démocratique interaméricaine
AG/RES. 2328 (XXXVII-O/07)	Célébration des quatre-vingt années d'existence de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire
AG/RES. 2329 (XXXVII-O/07)	Création du Fonds d'investissement de contributions volontaires Oliver Jackman pour le financement du système interaméricain des droits de la personne
AG/RES. 2330 (XXXVII-O/07)	Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme "Convention de Belém do Pará"
AG/RES. 2331 (XXXVII-O/07)	Cinquième Rapport biennal sur la mise en oeuvre de la résolution AG/RES. 1456 (XXVII-O/97) "Promotion de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme "Convention de Belém do Pará" "
AG/RES. 2332 (XXXVII-O/07)	L'importance de la nutrition pour atteindre de plus hauts niveaux de santé et de développement intégral
AG/RES. 2333 (XXXVII-O/07)	Appui à la mise en oeuvre au niveau des Amériques de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies
AG/RES. 2334 (XXXVII-O/07)	Mise en oeuvre du Plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée
AG/RES. 2335 (XXXVII-O/07)	Nomination des femmes aux postes supérieurs de direction dans l'Organisation des États Américains
AG/RES. 2336 (XXXVII-O/07)	Promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le Continent américain
AG/RES. 2337 (XXXVII-O/07)	Modernisation et utilisation des technologies électorales dans les Amériques
AG/RES. 2338 (XXXVII-O/07)	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques

AG/RES. 2339 (XXXVII-O/07)	Programme d'action de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016)
AG/RES. 2340 (XXXVII-O/07)	Élection de deux vérificateurs extérieurs lors de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2341 (XXXVII-O/07)	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
AG/RES. 2342 (XXXVII-O/07)	Prévention du détournement et de la distribution illicite, à travers l'internet, de produits pharmaceutiques contrôlés, ainsi que d'autres substances placées sous contrôle international
AG/RES. 2343 (XXXVII-O/07)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
AG/RES. 2344 (XXXVII-O/07)	Participation citoyenne et renforcement de la démocratie dans le Continent américain
AG/RES. 2345 (XXXVII-O/07)	Renforcement des systèmes nationaux des droits de la personne dans les États membres et appui à la tâche qu'accomplissent les défenseurs du peuple, les protecteurs du citoyen, les procureurs ou les commissaires des droits de l'homme
AG/RES. 2346 (XXXVII-O/07)	Appui aux efforts visant l'élimination de la dénutrition infantile dans les Amériques
AG/RES. 2347 (XXXVII-O/07)	Réunion interaméricaine sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux liés à la disponibilité de l'eau potable et à son accessibilité
AG/RES. 2348 (XXXVII-O/07)	Efforts de coopération continentale pour combattre la traite des personnes, et Deuxième réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes
AG/RES. 2349 (XXXVII-O/07)	L'eau, la santé et les droits de la personne
AG/RES. 2350 (XXXVII-O/07)	Obligation des États membres de respecter les normes, principes et objectifs essentiels consacrés dans la Charte de l'Organisation des États Américains et dans le droit international afin de préserver et de renforcer la paix continentale
AG/RES. 2351 (XXXVII-O/07)	Rôle des organisations de la société civile dans la protection des droits de la personne et la promotion de la démocratie
AG/RES. 2352 (XXXVII-O/07)	Remerciements au peuple et au Gouvernement du Panama
AG/RES. 2353 (XXXVII-O/07)	Programme-budget de l'Organisation pour 2008: quotes-parts et contributions au Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré en 2008

Trente-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 3 octobre 2007 au siège de l'Organisation à Washington, D.C. afin de déterminer le financement du programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2008.

L'Assemblée générale y a adoptée la résolution suivante:

AG/RES. 1 (XXXIII-E/07) Financement du programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2008

Trente-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale

La Trente-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 13 novembre 2007 au siège de l'Organisation à Washington, D.C. afin de déterminer le financement du programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2008.

L'Assemblée générale y a adopté la résolution suivante:

AG/RES. 1 (XXXIV-E/07) rev. 1 Méthodologie de calcul du barème des quotes-parts pour le financement du Fonds ordinaire de l'Organisation.

1.2 CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation réalise ses objectifs (article 53 de la Charte) . Le Conseil permanent relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant de chaque État membre qui est désigné spécialement par le Gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toute question que lui confie l'Assemblée générale ou la réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Le Conseil agit provisoirement à titre d'organe de consultation conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit aussi le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

Présidences et vice-présidences

La présidence du Conseil permanent est exercée successivement par les représentants, selon l'ordre alphabétique du nom espagnol des pays respectifs. La vice-présidence est exercée de façon identique, selon l'ordre alphabétique inverse. Les mandats s'étendent sur une période de trois mois et commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Durant la période couverte par le présent rapport, la présidence du Conseil permanent a été occupée par les ambassadeurs suivants :

- Janvier – mars 2007, Présidente : Ambassadrice María del Luján Flores, Représentante permanente de l'Uruguay. Vice-Président : Ambassadeur Izben C. Williams, Représentant permanent de Saint-Kitts-et-Nevis.
- Avril – juin 2007, Président : Ambassadeur Jorge Valero Briceño, Représentant permanent du Venezuela. Vice-Président : Ambassadeur Roberto Álvarez Gil, Représentant permanent de la République dominicaine.
- Juillet-septembre 2007, Présidente: Deborah-Mae Lovell, Représentante permanente d'Antigua-et-Barbuda. Vice-président: Ambassadeur Antero Flores Araoz, Représentant permanent du Pérou.
- Octobre-décembre 2007, Président: Ambassadeur Rodolfo H. Gil, Représentant permanent de l'Argentine. Vice-président: Ambassadeur Manuel Cáceres Cardozo, Représentant permanent du Paraguay.

Exposés

Durant la période couverte par le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont, à plusieurs reprises, fait des exposés devant le Conseil permanent pour l'informer des démarches qu'ils ont entreprises dans les pays de la région. Ils ont également soumis des rapports sur les missions d'observation des élections effectuées par le Secrétariat général dans les États membres de l'OEA.

Visites au Conseil permanent

Le Conseil a accueilli les personnalités suivantes: Jacqui Quinn-Leandro, Ministre du travail, de l'administration publique et de l'habilitation d'Antigua-et-Barbuda, chargée des questions de genre et Présidente de la CIM; David Choquehuanca Céspedes, Ministre des relations extérieures et des cultes de la Bolivie; Peter Gordon MacKay, Ministre des relations extérieures du Canada; Samuel Lewis Navarro, Vice-président et Ministre des relations extérieures du Panama; Fernando Araújo Perdomo, Ministre des relations extérieures de la Colombie; Matilde Ribeiro, Ministre d'État à la promotion de l'égalité raciale du Brésil; Elías Antonio Saca, Président de El Salvador; Celinda Sosa Luna, Ministre de la justice de la Bolivie; Héctor Enrique Arze, Vice-ministre de la coordination gouvernementale de la Bolivie; et Francisco Santos, Vice-président de la Colombie.

Résolutions et Déclarations

En 2007, le Conseil permanent a approuvé les déclarations et résolutions énumérées ci-dessous et qui sont entièrement reproduites sur le site Internet du Conseil:

<http://www.oas.org/consejo/sp/resoluciones/Resoluciones2007.asp>

Déclarations

- | | |
|----------------------|---|
| CP/DEC. 36 (1567/06) | Déclaration sur le renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et l'impunité de ses perpétrateurs |
| CP/DEC. 37 (1601/07) | Déclaration sur l'assassinat des députés colombiens gardés en otages par les Forces armées révolutionnaires de Colombie |

Résolutions

- | | |
|-----------------------------|---|
| CP/RES. 924 (1623/07) | Règlement régissant le fonctionnement du "Fonds d'investissement de contributions volontaires Oliver Jackman" destiné au financement du système interaméricain des droits de la personne |
| CP/RES. 923 (1611/07) | Commémoration des 65 années d'existence de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) |
| CP/RES. 922 (1610/07) | Lieu et date de la Trente-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale |
| CP/RES. 921 (1605/07) rev.1 | Convocation de la Trente-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale |
| CP/RES. 920 (1602/07) | Convocation de la Cinquième Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts sur la cybercriminalité, conformément à la résolution AG/RES. 2228 (XXXVI-O/06) et aux recommandations de la Sixième Réunion des Ministres de la justice des Amériques (REMJA-VI) |
| CP/RES. 919 (1597/07) | Proposition de modification des articles 78 et 80 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général |

CP/RES. 918 (1595/07)	Levée définitive de la pause imposée à l'attribution de bourses de l'OEA
CP/RES. 917 (1596/07)	Convocation de la Troisième Réunion d'autorités centrales et d'autres experts en entraide mutuelle en matière pénale et d'extradition, en application des dispositions de la résolution AG/RES. 2228 (XXXVI-O/06) et des recommandations de la Sixième Réunion des Ministres de la justice des Amériques (REMJA-VI)
CP/RES. 916 (1590/07)	Invitations à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale
CP/RES. 915 (1587/07)	Célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves
CP/RES. 914 (1577/07)	Date et lieu de la Réunion spéciale du Groupe de travail de l'OEA/REMJA sur l'entraide en matière pénale et extradition
CP/RES. 913 (1577/07)	Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées

1.3 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation qui relève directement de l'Assemblée générale. Il jouit de la capacité de décision en matière de partenariat pour le développement intégré qui a été créé avec l'entrée en vigueur du Protocole de Managua le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Les organes ci-après lui sont rattachés : la Commission exécutive permanente (CEPCIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré

La Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) a eu lieu au siège de l'OEA le 17 mai 2007. Le Représentant permanent de Saint-Vincent-et-Grenadines, l'Ambassadeur Ellsworth I.A. John, et M. Patricio Powell, Représentant suppléant du Chili, ont été élus Président et Vice-président, respectivement. Les délégations de l'Argentine, du Canada, du Brésil et des États-Unis ont été élues membres de la Commission de style de la réunion.

Parmi les participants à la réunion, figuraient les Observateurs permanents de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de l'Union européenne, qui ont fait un exposé sur les priorités de leurs pays en matière de coopération et sur les activités que ceux-ci mènent dans le cadre de l'OEA. Les sujets explorés ont notamment porté sur les possibilités futures de coopération et l'accent a été mis sur l'importance que revêtent les projets de coopération triangulaires pour promouvoir des structures plus grandes et maximiser les ressources et leur impact.

Étant donné que les délégations tenaient encore des consultations, la CEPCIDI a été chargée de l'élection de son Président et Vice-président. Elle a également été chargée de l'élection des quatre membres du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD).

De la même manière, compte tenu des recommandations des CENPES et des évaluateurs indépendants des projets FEMCIDI visant à améliorer la qualité des propositions ainsi que des demandes présentées par les États membres pour recevoir du SEDI une aide à l'élaboration et à l'exécution des projets; et compte tenu de la nécessité pour le SEDI de se ménager du temps supplémentaire dans le calendrier pour satisfaire à ces demandes, le CIDI a approuvé la résolution CIDI/RES.204 (XII-O/07) "Modification des délais établis dans le calendrier de programmation, d'engagement de dépenses et d'exécution du FEMCIDI".

Le CIDI a reçu les offres de contributions volontaires au FEMCIDI de plusieurs États membres et, conformément aux nouveaux délais établis dans le calendrier de programmation, d'engagement de dépenses et d'exécution du FEMCIDI et approuvés au cours de cette même réunion, il a fixé la date limite des offres au 31 juillet 2007.

À sa Douzième réunion ordinaire, le CIDI a examiné et approuvé des résolutions dans le cadre du Conseil et en a présenté d'autres à l'examen de l'Assemblée générale lors de sa Trente-septième Session ordinaire. Ces dernières ont été examinées et adoptées par l'Assemblée générale en juin 2007. Au nombre des thèmes couverts par ces résolutions, figurent les suivants: renforcement des mécanismes du dialogue politique pour le développement intégré; renforcement de la coopération technique dans le domaine du développement intégré; renforcement du dialogue politique sur des questions de fond dans le cadre du CIDI; pauvreté, équité et inclusion sociale; suivi de la Déclaration de Margarita; élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégral; rapport de la Troisième Réunion interaméricaine des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture; coopération continentale pour la promotion du développement social: Deuxième Réunion de la Commission interaméricaine de développement social et Première Réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social; participation continue au Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua; participation des représentants des travailleurs aux activités de l'OEA; Quinzième Conférence interaméricaine des Ministres du travail; et Cinquième Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI.

- Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)

Les Commissions spécialisées non permanentes sont des organes qui prêtent un appui technique au CIDI dans l'examen de questions spécialisées ou pour le développement d'aspects déterminés de la coopération interaméricaine dans les domaines prioritaires du Plan stratégique. Les huit commissions, une pour chaque domaine prioritaire du Plan stratégique, portent sur les secteurs suivants: l'éducation, la diversification économique; la libéralisation du commerce et l'accès aux marchés; le développement social et la création d'emplois productifs; le développement scientifique ainsi que l'échange et le transfert de technologie; le renforcement des institutions démocratiques, le développement durable et l'environnement et le développement durable du tourisme.

Pour le cycle de programmation FEMCIDI 2006, la CEPCIDI a convoqué la réunion annuelle des Commissions spécialisées non permanentes pour l'exercice de programmation FEMCIDI 2006 du 7 au 9 février 2007. Les membres des huit commissions ont effectué une évaluation des projets et soumis au Conseil d'administration de l'AICD leurs recommandations concernant les projets qui devaient être financés, ainsi que le niveau de financement requis pour chaque projet.

Ci-dessous figure le nombre de projets recommandés par les CENPES et répartis par compte sectoriel :

Compte	Nombre de projets recommandés	Montants recommandés (EU\$)
Éducation	25	2 238 403
Développement social	15	942 469
Développement durable	13	743 250
Science et technologie	13	1 237 370
Commerce	10	1 042 758
Culture	2	33 319
Démocratie	6	351 602
Tourisme	9	992 406
Développement intégré	0	0
TOTAL	93	7 581 577

Le 2 mars 2007, le Conseil d'administration de l'AICD a célébré sa Vingtième Réunion et conformément à ce qui avait été convenu à sa réunion précédente, il a élu Président M. Jesús Velásquez, chargé de la Direction centrale de la coopération technique et scientifique du Secrétariat aux relations extérieures du Mexique, et il a été décidé que M. Velásquez exercerait son mandat jusqu'à la Treizième Réunion ordinaire du CIDI prévue pour 2008. Le Conseil d'administration a approuvé les 93 projets recommandés par les CENPES, au moyen du document AICD/JD/doc. 104/07 rev .1 "Programmation des activités de partenariat du FEMCIDI 2006". Le montant total approuvé aux fins de l'exécution de ces projets s'élevait à EU\$ 7 581 577. En cours d'année, le Conseil d'administration a tenu des consultations électroniques pour convenir de plusieurs aspects de la programmation et des projets du FEMCIDI.

- Programmation du Fonds multilatéral spécial du CIDI (FEMCIDI) 2007

Le SEDI a élaboré un document "Proposition préliminaire de programmation des activités de partenariat financées sur des ressources du FEMCIDI 2007", qui comprenait 121 propositions de projets présentées par 33 pays membres. Sur les 121 projets, 47 étaient des projets déjà engagés et 74 des projets nouveaux; et 56 étaient des projets multinationaux et 65 des projets nationaux. Le montant des demandes de financement pour ces projets s'élevait à EU \$12 676 822. Le montant total des contributions au FEMCIDI 2007 s'élevait à EU \$6 528 330,30.

Cette proposition préliminaire de programmation, accompagnée de la documentation pertinente sur les projets qu'elle contenait (proposition complète, rapports d'activités, plans de travail, etc.), sera remise aux membres des Commissions spécialisées non permanentes (CENPES). Conformément au nouveau calendrier, la réunion des CENPES correspondant au cycle de programmation FEMCIDI 2006 aura lieu du 6 au 13 février 2008. Les membres des huit commissions ont évalué les projets et ont présenté au Conseil d'administration de l'AICD leurs recommandations sur les projets qui devront être financés et sur le niveau de financement de chaque projet.

Le nombre des projets figurant dans l'avant-projet et la ventilation par compte sectoriel du montant des ressources demandées sont indiqués ci-dessous:

- Commerce: 9 projets pour un montant de EU \$1 091 016
- Développement social: 17 projets pour un montant de EU \$1 456 661
- Éducation: 33 projets pour un montant de EU \$ 3 253 869
- Culture: 6 projets pour un montant de EU \$517 629
- Science et technologie: 19 projets pour un montant de EU \$2 397 738
- Démocratie: 8 projets pour un montant de EU \$744 109
- Tourisme: 13 projets pour un montant de EU \$1 324 850
- Environnement: 16 projets pour un montant de EU \$ 1 890 950

Le processus de programmation FEMCIDI 2007 a supposé une analyse détaillée de la part du SEDI du profil des projets présentés par les États membres. Le SEDI a retenu un nombre déterminé de profils qui répondaient aux critères de sélection en vigueur et qui témoignait aussi d'un équilibre thématique et régional approprié.

Dans une deuxième phase, le SEDI a prêté une assistance technique et administrative minutieuse aux institutions reflétant les profils sélectionnés de façon à garantir l'élaboration appropriée et en temps voulu des propositions finales des projets. Les propositions finales incomplètes ou insatisfaisantes ont été retirées de l'avant-projet de programmation. Cette assistance a comporté des voyages à destination des pays suivants: Bolivie, Colombie, Honduras, Nicaragua, Haïti et Saint-Kitts-et-Nevis.

II. LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

2.1 BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Le Secrétaire général peut soumettre à la considération de l'Assemblée générale ou du Conseil permanent toute question qui, à son avis, menace la paix et la sécurité du Continent américain ou le développement des États membres. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de régler leurs attributions et obligations, et de fixer leurs traitements. Le Secrétaire général adjoint, élu également par l'Assemblée générale, est le Secrétaire du Conseil permanent. Il exerce des attributions consultatives auprès du Secrétaire général dont il assume les fonctions en cas d'absence temporaire ou d'empêchement définitif. Il fait office de délégué du Secrétaire général toutes les fois que celui-ci le désigne à cet effet.

Bureau du Secrétaire général

Dans le cadre de l'article 111 de la Charte et conformément à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, le Bureau du Secrétaire général exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire général, dans le cadre de ses attributions, a appuyé et complété les activités réalisées par les différents organes, sous-secretariats, départements et unités de l'Organisation. Il a concentré ses efforts sur trois domaines principaux.

Sur le plan extérieur, il s'est efforcé de soutenir les activités de l'Organisation visant à consolider l'OEA en tant que principal organe politique multilatéral interaméricain et à projeter l'Organisation au niveau mondial. En ce qui concerne les activités de fond, il a concentré son attention sur l'expansion et le renforcement de la démocratie et de la gouvernance, l'élargissement et l'approfondissement des activités de défense des droits de la personne, l'impulsion au développement en veillant à ce qu'il repose sur l'inclusion et l'équité et l'élaboration d'une politique de sécurité multidimensionnelle, destinée à apporter une réponse efficace aux principaux problèmes qui touchent la population des Amériques.

Enfin, au niveau interne, les activités du Bureau du Secrétaire général ont eu pour but de consolider et de renforcer les mécanismes administratifs et de communication du Secrétariat général afin qu'il s'acquitte de ses responsabilités avec une efficacité et une transparence accrues et qu'il soit plus à même de rendre des comptes sur sa gestion.

Le Bureau du Secrétaire général a également réalisé des recherches, préparé des versions préliminaires des discours prononcés par le Secrétaire général et assuré la liaison avec les missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les voyages du Secrétaire général, lors de l'entrée en fonctions des Présidents du Nicaragua, de l'Équateur et de l'Argentine ; sa participation au Dix-septième Sommet ibéro-américain des Chefs d'État, ses visites officielles à des Chefs d'État des pays membres et sa participation à des conférences ministérielles ainsi qu'à d'autres conférences et manifestations internationales, y compris l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York.

En matière d'administration financière, le Secrétariat général a pris note avec beaucoup de satisfaction de la continuation, en 2007, du processus d'assainissement des bases de financement du Fonds ordinaire. L'aspect le plus important, dans ce domaine, a été l'adoption d'une nouvelle méthode pour l'attribution proportionnelle des quotes-parts entre les États membres, arrêtée par l'Assemblée générale extraordinaire, en novembre 2007. Il s'agit-là d'une décision dont il convient de souligner l'importance et qui exprime clairement la maturité que commence à atteindre l'Organisation dans l'analyse de sa situation financière.

Enfin, le Bureau du Secrétaire général, en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, a élaboré le projet de budget pour l'année 2009 que le Secrétaire général a présenté à la Commission préparatoire de l'Assemblée générale.

2.1.1 Lu Chef de Cabinet du Secrétaire Général

2.1.1.1 Département de la Planification, du Contrôle et de l'Évaluation (DPCE)

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation (DPCE) est composé de deux sections : celle chargée de la planification et du contrôle des opérations et celle chargée de la gestion des projets. En 2007, le Département a obtenu les résultats suivants :

Il a effectué des ajustements et des améliorations à la procédure de planification annuelle des activités, publié en août le premier Plan opérationnel annuel (POA) pour l'année 2008 et élaboré la première version du Plan opérationnel 2009 pour toutes les dépendances du Secrétariat général. Ce Plan opérationnel a été remis à la fin de l'année 2007 au Département des services budgétaires et financiers en vue de son inclusion dans le projet de Programme-budget.

Le Département a lancé un processus de formation et d'assistance technique, en collaboration avec la Présidence de l'Organisation interaméricaine de défense et avec le Secrétariat exécutif de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, en vue de normaliser leurs processus de planification opérationnelle et d'obtenir leurs informations budgétaires dans le même format que les autres secteurs du Secrétariat général.

Il a mis en marche le processus de contrôle trimestriel du Secrétariat général, avec le registre de contrôle du troisième trimestre 2007, qui a porté sur la presque totalité des secteurs.

Il a accompli des progrès dans la conception intégrale du système de planification et de contrôle des activités, y compris le tableau de bord, qu'il met au point en collaboration avec le

Département de l'information et des services technologiques. De même il a poursuivi le développement et l'actualisation des instruments et des guides pour la formulation et le suivi des projets, lesquels sont utilisés dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets financés par le Fonds Espagne.

Dans le cadre de son rôle en tant que Secrétariat technique de la Commission d'évaluation des projets (CEP), le DPCE a organisé 15 réunions de la CEP et 14 réunions de son Groupe de travail. Il a offert des services consultatifs aux dépendances du SG pour la préparation des profils de projets devant être soumis à la CEP et il a mené l'évaluation préliminaire de 111 profils afin de juger de leur pertinence.

Le DPCE a continué le programme de formation à la gestion des projets, qui a débuté en 2006. Il a réalisé cinq ateliers de formulation de projets, trois à Washington, un à San José, à la demande de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, et un à Lima, à la demande du Gouvernement péruvien. En mai 2007, il a tenu un atelier pilote de suivi et d'évaluation des résultats, en coordination avec le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et ultérieurement, il a organisé deux ateliers supplémentaires pour le personnel du SG.

2.1.1.2 Département des Services Juridiques (DAL)

En 2007, le Département des services juridiques (DAL) a reçu, en provenance des dépendances du Secrétariat général, des organes politiques et des délégations des États membres, quelque 1.812 consultations dont 1.338 étaient des avis juridiques et 474 environ étaient des accords qui devaient être révisés. Ses principaux clients institutionnels ont été le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, le Secrétariat exécutif au développement intégral (SEDI), le Sous-secrétariat aux questions politiques, le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Bureau du Secrétaire général.

Le Département a également collaboré à la rédaction d'instruments normatifs, tels que la modification intégrale du Règlement du personnel et à la rédaction et à la révision des Instructions sur la « Restructuration du Secrétariat général », sur la Politique de récupération des coûts indirects, sur l'Interdiction du harcèlement au travail, sur le Processus de négociation, préparation, révision, signature et enregistrement des accords conclus par le Secrétariat général, sur les Contrats à la tâche et sur le Règlement des achats.

Il a participé à des réunions organisées par le Secrétaire général adjoint pour la préparation de l'Assemblée générale à Panama et il a révisé l'accord à ce sujet. Il a participé à des réunions ayant trait à la Mission spéciale de l'OEA en Haïti et révisé plusieurs contrats de bail pour les bureaux hors siège du Secrétariat général dans différents États membres.

Il a dispensé des services consultatifs, au sein du Secrétariat général, au Chef de cabinet du Secrétaire général, au Secrétariat exécutif au développement intégré, au Département du développement durable, au Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, au Sous-secrétariat aux questions politiques, au Département de la démocratie durable et des missions spéciales, au Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, au Département des ressources humaines, au Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, en

particulier au Département de la sécurité publique (DSP), au Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (SE/CICAD), à l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), à la Mission spéciale de l'OEA en Haïti, au Bureau de l'Inspecteur général, à la Fondation pour les Amériques et à la Fondation des jeunes entrepreneurs des Amériques.

Le DAL a coopéré avec le Département du développement humain à la rédaction d'un nouveau Manuel des bourses, suite à la demande émanée des États membres. Il a dispensé des conseils pendant les réunions de la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement de la CEPAC portant sur ce Manuel et il a élaboré les formulaires nécessaires à la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OEA.

Il a participé à la révision d'accords concernant l'exécution de projets et les missions d'observation des élections, notamment celles relatives aux processus électoraux de l'Argentine, de la Colombie, de l'Équateur et du Guatemala et au référendum au Costa Rica. Il a prêté des services consultatifs à la MAPP/OEA en Colombie pour des questions de contrats et de travail ainsi que pour des questions relatives aux privilèges et aux immunités.

Il a également dispensé des services consultatifs pour la préparation et la révision d'instruments relatifs à l'exécution du projet « Réinstallation de la communauté de Santa Rosa dans la zone adjacente entre le Belize et le Guatemala », y compris ceux relatifs à la création d'un fidéicomis pour le transfert des terrains et à la construction des logements destinés à la réinstallation des habitants de cette communauté.

Le Département a également participé à titre de conseil à l'élaboration de la résolution sur le Programme-budget de l'Organisation pour 2008, de la résolution sur le financement du Programme-budget correspondant au Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2008, de la résolution sur la méthode de calcul du barème des quotes-parts pour le financement de l'Organisation, de la résolution pour l'élection de deux vérificateurs extérieurs à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, de la résolution sur le projet de règlement pour le fonctionnement du Fonds d'investissements de contributions volontaires Oliver Jackman pour le financement du Système interaméricain des droits de la personne ; de la résolution sur les ajustements réguliers apportés aux quotes-parts affectées par les États membres pour le financement du Programme-budget de l'Organisation et de celle sur les modifications aux articles 78 et 80 des Normes générales traitant, respectivement, des dépôts bancaires, des intérêts et des coûts indirects et des coûts directs et de la récupération des coûts indirects, qui ont été approuvées par l'Assemblée générale.

Il a prêté une assistance juridique pour des questions relatives au contrôle des armes à feu et à la criminalité organisée et a représenté l'Organisation dans plusieurs réunions. Par ailleurs, il a présenté des projets de lois types qui pénalisent la fabrication illicite et le trafic des armes à feu, des munitions, des explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA, article IV). Et il a participé à la création d'un secrétariat pour la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence.

Il a participé en qualité de membre et de consultant au Comité mixte des assurances, aux Comités de sélection, d'adjudication des contrats, des publications, des ventes, au Groupe de

travail pour Haïti, au Conseil des fidéicommissaires du Fonds de prévoyance et au Fonds commémoratif de bienfaisance Leo Rowe.

Il a participé aux réunions des organismes spécialisés et des entités de l'OEA qui se sont tenues dans les différents États membres, notamment l'Assemblée générale des déléguées de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), les réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil d'administration de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN) ainsi qu'aux réunions et à l'Assemblée générale de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL).

Le Département a conseillé la Direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) à propos de questions institutionnelles, administratives et du travail ainsi que le Conseil exécutif de l'IICA, le Conseil interaméricain de l'agriculture, le Conseil consultatif spécial pour les questions de gestion et la Direction générale pour les questions administratives, budgétaires et institutionnelles de cet Institut.

Il a prêté des services consultatifs à la Commission des retraites et des pensions et à son Secrétaire-trésorier pour des questions fiscales, les limitations du Plan et les droits des retraités et des personnes qui cotisent au Fonds. Il a participé à la révision et à la négociation des contrats conclus entre la Commission et ses consultants financiers et ses commissaires aux comptes. Il a représenté le Fonds des retraites et des pensions au Forum des administrateurs des fonds de pensions et y a présenté un exposé sur l'impact favorable du Fonds des retraites et des pensions de l'OEA.

Il a représenté le Secrétaire général devant le Tribunal administratif et conseillé les fonctionnaires chargés des audiences et le Comité de réexamen.

2.1.1.3 Département des Relations Extérieures (DRE)

Pendant l'année 2007, le Département des relations extérieures s'est organisé et s'est acquitté de ses fonctions conformément aux Instructions 05-13 rev. 4 sur la Restructuration du Secrétariat général et 05-14 corr. 1 sur la Création du Comité de mobilisation des ressources. À cet effet, le Département a été divisé en deux sections, celle des relations institutionnelles et celle des relations publiques, qui ont mené à bien les diverses tâches relevant du Département.

En 2007, se sont tenues plus de 15 réunions entre le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et de hauts responsables de l'Organisation et les membres du Congrès des États-Unis, réunions qui ont créé de nouvelles voies de communication ; des communications ont été envoyées aux membres du Congrès pour appuyer des initiatives bilatérales et multilatérales dans la région et la participation de l'OEA à des débats, des audiences et d'autres manifestations qui se sont déroulées dans les locaux du Congrès a été encouragée. La participation de membres du Congrès des États-Unis aux activités réalisées dans le cadre de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, à Panama, est le résultat de cette initiative.

Le Département a élaboré un document analytique sur des thèmes législatifs, qui contient des informations pertinentes sur les membres du Congrès et leur intérêt pour la région. De même il a étendu la diffusion des manifestations organisées par l'OEA en envoyant des communications à plus de 150 membres du Congrès.

Il a élaboré et mis en application le programme de séances d'information de l'OEA qui a accueilli 4.017 personnes en 2007, y compris des diplomates, des fonctionnaires gouvernementaux, des militaires, des étudiants, des analystes politiques et le public en général. Ce programme met en lumière le travail réalisé par l'Organisation et est complété par des visites guidées du bâtiment historique. En 2007 a été mis en place un système d'évaluation qui a permis de recueillir les opinions du public et, sur cette base, d'améliorer le programme.

Au cours de cette période, le DER a lancé la série « Tables rondes sur les politiques », une initiative qui s'efforce de nouer des liens entre la communauté des analystes politiques et la communauté diplomatique. Il a réalisé cinq tables rondes : Enquêtes des Amériques : indicateurs et perceptions ; Le droit international et le point de vue des États-Unis, La démocratie et les forces armées au 21^{ème} Siècle ; Le commerce et la construction de consensus à l'ère de la mondialisation ; et Les processus de réforme constitutionnelle dans les Amériques.

Il a organisé la participation d'orateurs de l'OEA et des États membres à diverses manifestations d'institutions publiques et privées de la région. Il a organisé le voyage du Secrétaire général à Los Angeles (Californie), La Jolla (Californie) et San Antonio (Texas) pour diffuser des informations sur les activités de l'OEA.

S'agissant des organismes interaméricains et des institutions financières internationales, il a organisé et promu la participation du Secrétaire générale de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Au cours de cette période, la Commission de mobilisation des ressources a tenu trois réunions pour élaborer et renforcer les normes institutionnelles et de contrôle de la qualité applicables aux projets d'obtention de fonds présentés par le Secrétariat général à des bailleurs de fonds potentiels.

Le Département a encouragé la participation et la collaboration actives des 60 pays Observateurs permanents au moyen de réunions de travail quotidiennes avec des représentants des ambassades et des autorités nationales, d'échanges avec les secteurs techniques et de manifestations spéciales. Il convient de souligner le dialogue établi entre les représentants des pays Observateurs permanents et les ministres des affaires étrangères des États membres dans le cadre de l'Assemblée générale, à Panama.

Il a coordonné des rencontres avec de hauts fonctionnaires gouvernementaux des pays Observateurs, dans leurs capitales respectives et à Washington. Il convient notamment de mentionner les missions du Secrétaire général et de la Directrice du Département en Espagne, en Italie et en Allemagne et les visites réalisées aux Pays-Bas, en France, en Suisse, en Suède et au Danemark. Les résultats positifs de ces échanges durables se sont reflétés dans l'augmentation

importante du montant des contributions des Pays-Bas, du Danemark et de la Suisse par rapport à l'année précédente.

La Deuxième Rencontre des porte-parole des gouvernements des États membres de l'Organisation des États Américains (OEA), organisée par le Département des relations extérieures de l'OEA, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay, s'est déroulée à Montevideo.

Le projet Amériques est une initiative conjointe de l'OEA et de l'Institut Baker pour les politiques publiques de l'Université Rice, à travers laquelle de jeunes leaders tiennent chaque année une réunion pour débattre de questions prioritaires de la région. Sept générations d'anciens élèves du programme se sont réunies à l'Institut Baker, à Houston (Texas) pour commémorer le dixième anniversaire du projet. La réunion avait pour thème central : « Créer des opportunités et affronter les défis dans les Amériques ».

En avril 2007, le Département a coparrainé avec l'*Inter-American Institute of Diplomacy* (IAID), la simulation de l'Assemblée générale de Washington à l'intention d'étudiants universitaires. En décembre 2007, il a organisé la Vingt-cinquième simulation de l'Assemblée générale de l'OEA à l'intention d'étudiants universitaires, à Buenos Aires (Argentine), en collaboration avec les institutions argentines *Asociación Conciencia*, *Universo Agora*, *Fundación universitaria del Río de la Plata* (FURP), *Universidad del Salvador* et *Universidad de La Matanza*. À la fin du mois de novembre, il a organisé la Vingt-sixième simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, au siège de l'Organisation, à Washington DC, à l'intention d'étudiants du secondaire. Grâce à ces simulations, des centaines d'étudiants du secondaire des États-Unis et plus de cinq cents étudiants universitaires du Continent américain, de même que leurs professeurs, ont pris connaissance des activités de l'OEA dans le domaine de la promotion de la démocratie et de l'importance de la diplomatie, de la négociation et du compromis pour rechercher des solutions communes aux problèmes régionaux.

Le paiement des droits d'inscription des institutions participantes permet de couvrir les frais de base du Programme de simulation de l'Assemblée générale. En 2007, celui-ci a bénéficié également de contributions des Gouvernements chinois et coréen.

En 2007, le Département des relations extérieures a coordonné huit chaires de Amériques auxquelles ont participé des orateurs prestigieux : Mme Soledad Alvear, Sénatrice du Chili, M. Oscar Santamaría et M. Fidel Chávez Mena, anciens Ministres des affaires étrangères d'El Salvador; Mme Trinidad Jiménez, Secrétaire d'État de l'Espagne, en charge des affaires ibéro-américaines, M. Ricardo Lagos, ancien Président du Chili, M. Wan Exian, Vice-président du Tribunal populaire suprême de la Chine, M. Kemal Dervis, administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Mme Matilde Ribeiro, Secrétaire spéciale de la Présidence brésilienne pour les politiques de promotion de l'égalité raciale et M. Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie et professeur d'économie à l'Université de Columbia. Ces cours ont été transmis en direct ou en différé, par EDUSAT, Venevisión, la Voz de las Américas et HITN, entre autres. Les conférences de la deuxième étape du programme de cours, qui correspondent à la période juin 2006-décembre 2007, ont été publiées dans la deuxième édition du « *Libro de la Cátedra de las Américas* ».

La Chaire des Amériques a continué de bénéficier de l'appui de l'Université de San Martin de Porres (USMP) qui a renouvelé l'accord signé avec le Secrétariat général pour 12 mois supplémentaires. La République populaire de Chine, la France et l'Espagne sont parmi les autres bailleurs de fonds du programme.

2.1.1.4 Département de la Presse

Le Département de la presse et des communications a pour mission principale de diffuser les contenus du discours politique du Conseil permanent de l'OEA, du Secrétariat général, du Secrétariat général adjoint et d'autres organes de l'Organisation. Sans s'écarter de sa mission initiale, depuis deux ans, le Département consacre ses efforts à positionner l'image d'une organisation dont la présence continentale se fait de plus en plus sentir et dont l'opinion est écoutée et respectée sur la scène internationale.

La diffusion des communiqués officiels qui rendent compte des activités du Secrétariat général, du Secrétariat général adjoint, du Conseil permanent et d'autres organes de l'Organisation, ainsi que les transmissions par webcast et par radio constituent l'axe autour duquel s'articule le travail de diffusion de l'information.

Les buts stratégiques de l'Organisation, qui sont la démocratie, le développement, les droits de la personne, les processus électoraux légitimes, et des gouvernements avisés et transparents, se concrétisent dans les contenus informatifs, à tel point que dans de nombreux pays on applaudit ou on critique l'OEA parce qu'on l'associe à la défense de ces principes. La participation de l'OEA aux processus électoraux qui se sont déroulés pendant la période couverte par ce rapport, est bien présente désormais dans la mémoire des analystes et des citoyens et, actuellement, ceux-ci établissent un lien direct entre les Missions d'observation des élections de l'OEA et la légitimité de ces processus. Le public relie également l'Organisation à la défense des droits de la personne et au règlement des crises politiques, et ce, dans une large mesure, parce que l'opinion publique perçoit comme il se doit le message émané de l'OEA.

Comment mesurer le produit final du travail de diffusion? En quantifiant la parution des informations émanées du Département de la presse de l'OEA dans les médias et en vérifiant jusqu'à quel point l'OEA est considérée par les citoyens comme un organisme en action. Il est impossible de masquer les résultats: l'information paraît ou ne paraît pas dans la presse que nous lisons chaque jour. La conclusion est que les informations publiées par les médias sont plus nombreuses et de meilleure qualité que celles des années précédentes. La synthèse informative quotidienne (*Newsclips*) que prépare l'équipe de journalistes, à partir des principales nouvelles des journaux les plus importants des 34 pays membres, montre bien la quantité et la qualité des informations en provenance du Département de la presse.

Le discours du Secrétariat général sur la démocratie durable, la lutte contre le trafic des drogues ou la défense des droits de la personne, le rôle des missions d'observation des élections, occupe de plus en plus de place dans les médias et dans les agences de presse internationales. L'opinion

politique de l'OEA à propos des événements qui se déroulent dans les pays de la région est attendue et reproduite.

En ce qui concerne le modèle de fonctionnement, celui-ci a fait l'objet d'améliorations successives jusqu'à ce qu'un mode opératoire quotidien (y compris pendant les week-ends) ait été trouvé, qui est la routine de travail d'un média traditionnel. La production journalistique, qui inclut la rédaction de l'information et la prise de photo, constitue la base même du travail de presse proposé chaque jour à un nombre croissant de médias du Continent, qui exigent des informations journalistiques de qualité dans les délais voulus.

Dans le cadre de cette espèce d'interaction avec les médias, la liste des destinataires utilisée par le Département de la presse s'est allongée de 200% entre mai 2006 et mai 2008, uniquement en ce qui concerne la presse écrite. Ce phénomène n'est pas seulement dû à la qualité de l'information diffusée mais aussi au positionnement de l'image de l'Organisation. Les journaux et les agences de presse du Continent demandent de plus en plus de communiqués et d'informations, ce qui nous oblige à réviser en permanence la liste des médias et des renseignements de connexion afin que notre distribution soit généreuse et satisfasse nos utilisateurs.

De même, compte tenu des informations produites par les acteurs politiques de l'OEA, le nombre de communiqués de presse a progressé considérablement. Un cercle vertueux s'est mis en place: plus les informations paraissent dans les médias, plus nous sommes intéressés à produire des informations; et plus nous produisons d'informations, plus l'Organisation est présente dans les médias.

Toutes les activités qui se déroulent à l'OEA reçoivent la même couverture de la part du Département de la presse, et toutes se transforment en communiqués de presse, qui sont distribués aux médias. Pourtant, elles ne sont pas toutes publiées par les médias. À cet égard, il faut comprendre que pour projeter l'image d'une organisation comme l'OEA, le Département s'insère sur un marché compétitif et que toutes nos informations n'intéressent pas ce marché. Les besoins de l'Organisation en matière de communication et les intérêts des médias en matière d'information ne coïncident pas toujours.

Le travail systématique qu'a réalisé le Département pour établir le message politique de l'OEA a cependant eu un impact favorable qui a fini par repositionner l'Organisation auprès des médias. L'information est systématique et transparente et plus elle est transparente, en termes de diffusion et de visibilité des actions de l'Organisation, plus les citoyens des États membres s'identifient avec celle-ci car ils sentent qu'ils font partie intégrante des processus décisionnels. C'est ainsi que le Département établit des liens entre l'information sur l'OEA et la légitimité des actions de l'OEA, car les sociétés plus et mieux informées développent un sentiment d'appartenance plus fort avec les institutions qui les représentent, dans le cas présent, avec l'Organisation des États Américains.

Le travail photographique, réalisé par deux photographes professionnels, a triplé voire quadruplé. L'image, accompagnée d'un texte explicatif ou faisant partie d'un communiqué de presse, continue à être une bonne formule, réclamée et bien accueillie par les médias, qu'ils soient

grands ou petits. Les galeries photographiques qui se déploient chaque jour sur le site web de l'OEA, après chaque activité officielle, sont de plus en plus utilisées par les journaux d'Amérique du Nord, du Sud et centrale. Ce service qui est de plus en plus demandé au sein de l'Organisation, a également suscité l'intérêt des ministères des affaires étrangères et d'autres institutions des États membres qui incorporent souvent ce matériel dans leurs propres communiqués informatifs.

Le magazine *Américas*, pour sa part, s'est ouvert progressivement aux thèmes politiques. L'opinion des premiers ministres et des présidents occupe les pages d'une publication qu'affectionne toute la communauté de l'OEA et qui, désormais, intéresse un plus grand nombre d'abonnés et même certains journaux qui reproduisent ses articles.

Le service webcast mérite une mention particulière. Ce service assure la diffusion en direct d'un grand nombre de manifestations réalisées au siège de l'OEA, essentiellement les réunions du Conseil permanent et des manifestations spéciales (forums, séminaires, ateliers, cours, etc.). La transmission de ces événements est utilisée surtout par les médias, car elle permet à la presse télévisuelle et radiophonique de disposer de transmissions en direct des activités de l'Organisation.

2.1.1.5 Bureau du Protocole

Le Bureau du protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation des États Américains (OEA), du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il assure la liaison entre les Missions permanentes et le Département d'État des États-Unis pour les questions concernant l'enregistrement et les visas de leur personnel ainsi que les privilèges et immunités du personnel diplomatique des Missions. Il organise et coordonne aussi l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA pour des réunions protocolaires ou sociales. Il imprime et tient à jour sur l'Intranet l'annuaire des Missions permanentes.

Pendant la période couverte par le présent rapport, il a organisé une séance protocolaire à l'occasion de la visite du Président d'El Salvador et a prêté son soutien pour l'organisation des séances extraordinaires convoquées par le Conseil permanent pour accueillir des vice-présidents et des ministres des États membres. Il a organisé des cérémonies et des séances protocolaires à l'occasion de la Journée des Amériques et pour commémorer l'anniversaire de la naissance de Simón Bolívar et la Découverte de l'Amérique – Rencontre de deux mondes. Il a coordonné la présentation des lettres de créances des Représentants permanents de la Bolivie, du Pérou, du Suriname, du Nicaragua, de l'Équateur, du Mexique et des Bahamas ainsi que les visites de courtoisie de plusieurs Observateurs permanents. Il a organisé des réceptions d'adieux pour les Ambassadeurs de Sainte-Lucie, de la Jamaïque, de Saint-Vincent-et-Grenadines, du Mexique et du Costa Rica.

Le Bureau du protocole a également coordonné deux « Semaines des pays », un programme grâce auquel les pays membres et les pays observateurs réalisent des manifestations culturelles ou académique pendant une semaine.

En 2007, il a organisé cinquante-deux cérémonies de signature, de dépôt ou de ratifications de protocoles et d'autres accords entre l'Organisation et les pays membres ou d'autres entités. Il a révisé et traité quelques 4.000 requêtes adressées par les Missions permanentes et leur personnel. Ces requêtes concernaient des accréditations, des changements et des renouvellements de visas et des prolongations de séjour, l'émission et le renouvellement de permis de travail, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, l'obtention d'autorisations de travail pour leurs dépendants, l'obtention et le renouvellement de cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire, ainsi que des demandes liées à l'obtention et au renouvellement de la vignette, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation de véhicules.

Pendant l'Assemblée générale, tenue à Panama, le Bureau du protocole a collaboré étroitement avec le pays hôte à l'organisation de la cérémonie d'ouverture et d'autres manifestations.

2.1.2 Secrétariat aux Sommets des Amériques

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques (SCA) apporte un soutien technique et logistique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), gère le Réseau d'information des Sommets des Amériques, conserve la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, assure le suivi des mandats impartis par les Chefs d'État et de gouvernement, préside le Groupe de travail mixte sur les Sommets et coordonne la participation de la société civile et des peuples autochtones à l'OEA et au processus des Sommets.

Le Secrétariat aux Sommets a compilé les informations nécessaires concernant l'application, dans le cadre de l'OEA, des mandats impartis à Mar del Plata. Pendant la Session ordinaire du GRIC, qui s'est tenue au siège de l'OEA, le 29 mars 2007, les coordinateurs nationaux des 34 États membres ont analysé les progrès accomplis dans la réalisation des mandats émanés du Quatrième Sommet des Amériques et ont examiné les défis qu'affronte la région pour préparer le Cinquième Sommet.

La Réunion ministérielle du GRIC a eu lieu le 5 juin 2007, à Panama, dans le cadre de la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général, au nom du Groupe de travail mixte sur les Sommets, a présenté à la réunion ministérielle du GRIC la publication intitulée « *Hacia la Quinta Cumbre de las Américas : Desafíos Regionales* » (Vers le Cinquième Sommet des Amériques : les défis régionaux), qui est une collection institutionnelle, élaborée par le SCA, des différents points de vue sur les défis qui se pose au Continent.

Le Secrétariat a mis au point une méthode pour la présentation, par les États membres, des rapports sur l'exécution des mandats des Sommets afin de faciliter la supervision effective des progrès accomplis aussi bien en termes de résultats concrets qu'en ce qui concerne les prochaines activités.

Dans le cadre de la Trente-huitième Assemblée générale, le SCA a organisé un dialogue entre les ministres des affaires étrangères et des représentants de la société civile et coordonné pour cela la participation de 38 organisations de la société civile et 16 interventions de la société civile. En outre, la veille de ce dialogue, le Secrétariat aux Sommets des Amériques a coordonné un

dialogue informel entre le Secrétaire général de l'OEA et plus de 120 représentants de la société civile.

Avant l'Assemblée générale, les 10 et 11 mai, le SCA a organisé, au siège de l'OEA, à Washington DC, une table ronde avec la société civile et la Réunion extraordinaire du CISC sur l'ordre du jour. Quarante-quatre représentants de la société civile ont pris part à la réunion et ont élaboré un document intitulé *Recommandations de la société civile*, dans lequel ils examinent cinq thèmes : l'énergie pour le développement durable ; la promotion de la démocratie et la gouvernance ; la promotion et la protection des droits de la personne ; la sécurité continentale ; le développement social et la lutte contre la pauvreté. Leurs recommandations ont été présentées aux États membres de l'OEA à la Réunion extraordinaire de la CISC, tenue le 11 mai 2007, puis transmises aux ministres des affaires étrangères de tous les pays membres.

Le Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques a élaboré et présenté, à sa réunion ministérielle tenue dans le cadre de l'Assemblée générale, à Panama, un rapport sur ses activités destinées à mettre en application les mandats des Sommets intitulé Réalisations des Sommets des Amériques : progrès accomplis depuis Mar del Plata.

Neuf organisations de la société civile ont été sélectionnées pour recevoir, au total, 100.000 dollars pour la mise en œuvre de projets dans le cadre de l'Initiative interaméricaine de coopération avec la société civile 2006-2007, qui bénéficie du soutien de l'*Open Society Institute*. Les organisations sélectionnées pour exécuter des projets dans le cadre de cette Initiative ont travaillé dans les domaines suivants : la promotion et la diffusion de la Charte démocratique interaméricaine ; le renforcement de la capacité de la société civile et des gouvernements à prévenir la torture, la promotion des droits humains de la femme en vue d'aborder le problème de la violence au sein de la famille, les droits humains des migrants dans les zones frontalières, la lutte contre la discrimination raciale, la promotion des droits humains des peuples autochtones des Amériques, la promotion de la participation de la femme en politique dans les Amériques, la réalisation de progrès dans l'application de la Convention interaméricaine contre la corruption, l'assistance pour l'établissement de réseaux de la société civile et la supervision de la mise en application des mandats des Sommets des Amériques.

En 2007, le Secrétariat a obtenu des fonds extérieurs d'un montant de ÉU\$ 875 [sic, probablement 875.000]. En outre, il a engagé des négociations avec les Gouvernements canadien et allemand pour le financement de projets portant sur le renforcement du SCA (pour un montant de ÉU\$1.200.000) et pour la promotion de la participation des autochtones aux activités de l'OEA et du Système interaméricain (€500.000).

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA et conformément aux activités et à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, exerce la fonction de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et met en œuvre les activités que celui-ci lui confie.

Bureau du Secrétaire général adjoint

En 2007, le Bureau du Secrétaire général adjoint a dispensé des services consultatifs au Secrétaire général, appuyé les activités de différentes dépendances du Secrétariat général et déployé des efforts en vue d'épauler les États membres dans leur recherche de solutions aux questions présentant une importance cruciale pour ceux-ci.

En sa qualité de Secrétaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint a coordonné les services techniques et opérationnels en vue de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juin 2007 à Panama (République de Panama). Il a également supervisé les services techniques préparatoires à la Trente-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui se tiendra à Medellin (Colombie) en juin 2008.

Le Bureau du secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des organes subsidiaires a accordé son soutien aux représentants permanents des États membres et aux Observateurs permanents pour la préparation et la tenue des séances ordinaires et extraordinaires du Conseil et des séances protocolaires à l'occasion de la visite de Chefs d'État et de gouvernement. Il a également apporté son appui aux réunions conjointes du Conseil et de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et aux réunions du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur le projet de Charte sociale des Amériques. En outre, le Bureau du Secrétaire général adjoint poursuit sa collaboration avec la Présidence de la CEPCIDI dans le cadre de l'éventuelle création d'une Commission permanente du développement intégré.

Depuis l'entrée en vigueur de l'Instruction 05-13 rev. 1, en 2007, le Bureau du Secrétaire général adjoint est en charge du Bureau des conférences et des réunions, du Bureau des services culturels – qui comprend la Bibliothèque Colomb et le Musée d'art des Amériques –, du Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège du Secrétariat général et du Bureau de coordination des unités spécialisées, au nombre desquelles se trouvent le Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), la Direction générale de l'Institut de l'enfance et de l'adolescence (IIN), le Secrétariat de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) et le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP).

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire général adjoint a également coordonné des réunions spéciales et privées du Conseil permanent, des réunions

conjointes du Conseil permanent et de la CEPCIDI et des réunions périodiques de coordination entre les présidents du Conseil et les coordonnateurs régionaux.

Il a également fait profiter d'autres instances de cet appui et de cette coordination, notamment le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), la Conférence des États parties à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA) et les réunions du Comité consultatif de la CIFTA, la Commission spéciale contre la criminalité transnationale organisée, le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones, le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance et l'Organe consultatif mixte de la Commission sur la sécurité continentale et de la CEPCIDI sur la réduction des catastrophes naturelles et la gestion des risques.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, à la demande du Secrétaire général, a coordonné les activités du Secrétariat général dans le domaine des catastrophes naturelles. À cet effet, il a collaboré avec le Département du développement durable et avec les organes, organismes et entités pertinentes du Système interaméricain. Il a accordé une attention particulière à des catastrophes spécifiques dans plusieurs États membres qui ont motivé la tenue de réunions du Comité exécutif de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles. Il a également entrepris des démarches pour obtenir des contributions du Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crises en faveur des pays touchés par des catastrophes naturelles.

Le Secrétaire général adjoint a représenté le Secrétaire général dans diverses réunions internationales dans lesquelles a été abordée la question haïtienne. Il a reconstitué le Groupe d'amis d'Haïti à Washington DC et s'est rendu à plusieurs reprises en Haïti pour des entretiens avec les autorités gouvernementales et les parties concernées.

2.2.1 Le Chef de Cabinet du Secrétaire Général Adjoint

2.2.1.1 Bureau des Conférences et des Réunions

La mission du Bureau des conférences et des réunions (OCR) consiste à identifier, moderniser, combiner et gérer les ressources affectées aux services de conférence que le Secrétariat général fournit aux organes politiques de l'Organisation. Le Bureau est divisé en trois sections, chargées de la coordination des différents services de conférence, des langues officielles, de l'information, de la reproduction et de la distribution des documents.

L'OCR a continué de développer et d'organiser son infrastructure de soutien et de services aux réunions des organes politiques et a appuyé la planification, l'organisation, la logistique et les services nécessaires pour la tenue de 725 réunions de l'OEA. Il a mis à jour le système de calendrier semestriel et annuel des réunions et rationalisé l'utilisation des ressources pour les services de conférence. En appui permanent à la CAAP, il a assuré la supervision et la gestion du Sous-programme 21-C du Fonds ordinaire pour le financement des réunions non programmées de l'OEA et a accordé le soutien indispensable pour la réalisation de deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, en octobre et novembre 2007.

Il a mis en application un système d'inscription à l'Assemblée générale par voie électronique et continué le processus de modernisation des installations des services de conférence, qui sont désormais dotées d'un matériel technologique de pointe. C'est dans le cadre de cet effort que les travaux de rénovation de la salle de conférence *Libertador Simón Bolívar* ont été menés à bonne fin.

En ce qui concerne les conférences, il a appuyé sur le plan logistique l'organisation et la réalisation de 725 réunions, ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. Au siège de l'OEA, se sont tenues 685 réunions des organes politiques et techniques et 40 réunions de haut niveau se sont déroulées dans les États membres.

L'OCR fournit des services de traduction et d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles pendant toutes les réunions des organes, organismes et entités de l'Organisation, au siège de l'OEA et dans les États membres. Au cours de l'année couverte par le présent rapport, plus de 55.000 pages ont été traduites dans les quatre langues officielles, ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à l'année précédente. Le Bureau a continué sa politique de renouvellement des matériels et d'expansion des programmes destinés à appuyer et à améliorer les services de langues. Dans le cadre de cette politique, il convient de souligner le programme-cadre spécialisé TRADOS et le glossaire en quatre langues dénommé MultiTerm. Il a donné suite aux contacts interinstitutionnels pour les échanges de glossaires et de terminologie avec d'autres organismes internationaux et la bibliothèque électronique des documents et autres sources de références de l'OEA a été enrichie.

Il a reproduit et distribué les documents officiels de l'Organisation, assurant notamment l'impression des documents-maîtres, leur reproduction à de multiples exemplaires, leur distribution et leur archivage électronique. Il faut ajouter à cela le programme de renforcement permanent des archives de la Bibliothèque Colomb. Parmi les principales activités menées dans ce domaine, il convient de souligner l'impression et la distribution de plus de 5.400 documents individuels qui représentent, à eux tous, le tirage de plus de 4.500.000 pages, l'impression et la distribution de 12.860 invitations pour le Musée d'art des Amériques et le Bureau du protocole, ce qui représente une augmentation de 38% par rapport à l'année précédente, la distribution de plus de 2.400 copies d'actes et de procès-verbaux, la modernisation de l'équipement, l'archivage de l'information et la gestion des documents par l'intermédiaire du logiciel de base de données IDMS, le renforcement, en collaboration avec le DPC, de la possibilité d'élargir l'accès aux réunions des organes politiques et à d'autres événements marquants à un plus grand nombre de personnes dans les États membres, en utilisant pour cela la méthode de transmission, via Internet, connue sous le nom de Webcast.

2.2.1.2 Bureau des Services Culturels

- Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb a été créée par la Première Conférence internationale américaine le 18 avril 1890. Elle sert de centre d'information et de documentation qui offre des informations

essentielles au Secrétariat général de l'OEA, aux Missions permanentes et à la communauté diplomatique. Elle est également ouverte aux usagers extérieurs qui s'intéressent aux travaux de l'Organisation et du Système interaméricain.

Actuellement, la Bibliothèque est la dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain. À ce titre, elle a continué de mettre en œuvre le projet de préservation et de numérisation qui créera les images numériques d'un groupe sélectionné de résolutions et de déclarations du Conseil permanent ainsi que d'actes et de documents de l'Assemblée générale. 50.000 images ont ainsi été sélectionnées pour être numérisées, et au cours de l'année 2007, 2.548 images de documents de l'OEA ont été scannées et soumises au contrôle de qualité. Ce projet permet l'accès en ligne, par l'Internet, au texte intégral des documents de l'OEA, ce qui implique de les convertir en un format numérique et en un texte lisible par machine.

Récemment, la Bibliothèque s'est dotée du logiciel « *Library Solution* » pour faciliter la mise en place d'un Système intégré de bibliothèque automatisée. Ce logiciel lui permet de fournir des services automatisés de toutes les fonctions de la bibliothèque.

Son personnel a apposé 9.100 codes-barres – fourni par *The Library Corporation* – sur des matériels qui se trouvaient déjà dans la base de données du Catalogue d'accès public en ligne de la Bibliothèque (OPAC). Ces codes-barres identifient chaque article individuel et sont utilisés pour unir des matériels, des usagers et des dossiers administratifs. L'Unité des acquisitions, quant à elle, a reçu et enregistré 2.463 livres et publications périodiques.

La Bibliothèque continue d'attribuer le Numéro international normalisé du livre (ISBN), ce qui permet que les nouvelles publications et documents de l'OEA soient immédiatement disponibles dans le catalogue en ligne.

L'Unité des références a distribué 15.013 livres et 1.002 publications périodiques et répondu à 5.973 demandes d'information. 1.073 de ces demandes ont été reçues à travers le système « *Ask a Librarian* » (Demandez à un bibliothécaire), un service dispensé par la Bibliothèque sur son site web. 171 mètres cubes de photographies historiques ont été utilisés pour répondre à ces demandes et 505 documents de l'OEA ont été envoyés en format électronique. Elle a traité 721 demandes de prêts interbibliothèques. L'Unité de contrôle des documents a répondu à quelque 1.235 demandes d'information et l'Unité de gestion des archives à 300.

La capacité du service de référence s'est accrue avec l'utilisation de plusieurs banques de données. La Bibliothèque est abonnée à « *First Search* », qui permet d'accéder aux informations de 70 bases de données couvrant une gamme étendue de thèmes. Elle a ainsi accès à des milliers de bibliothèques à travers le monde et à 5,9 millions d'articles en format électronique, provenant de 9.000 publications périodiques, y compris 3.500 revues électroniques.

Le moteur de recherche du réseau *Hispanic American Periodicals Index* (HAPI) offre des informations sur l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, le Mexique et les Caraïbes, la zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique et la communauté latino-américaine aux États-Unis. La Bibliothèque continue d'avoir accès au *WorldCat*, qui contient plus de 88 millions de

registres bibliographiques et un milliard de registres uniques, et à *Lexis-Nexis*. Elle est également abonnée à *The Economic Intelligence Unit - Selected Country Profiles and the Official Document System of the United Nations On Line*.

La Bibliothèque a reçu 14.740 documents qu'elle a enregistrés et distribués et elle a préparé des aides de recherche pour retrouver ces documents. Sa collection de documents compte actuellement 324.055 archives historiques des années 1960 à 2007 en format papier.

Vingt-trois nouveaux classements ont été créés pour les documents de l'OEA et 75 publications de l'OEA ont été envoyées aux bibliothèques depositaires et aux institutions qui ont demandé des dons ou ont conclu un programme d'échange avec la Bibliothèque Colomb.

L'Unité a reçu 7.350 publications émanant de différents bureaux du Secrétariat général dont plusieurs ont été incorporées à la collection.

La Bibliothèque a procédé à l'enregistrement, au micro-filmage et à la distribution à des bibliothèques universitaires et spécialisées de la Série des archives officielles de l'OEA. Les ventes permettent à la Bibliothèque de s'acquitter du mandat de rechercher des sources extérieures de financement et elles se sont traduites par des dépôts sur le compte d'Hipólito Unanue s'élevant à \$19.752.

La Bibliothèque Colomb a réalisé six expositions où ont été présentés, notamment, des livres du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Guatemala, du Panama, du Pérou, de l'Espagne et de l'Uruguay, offerts par le Groupe des amis de la Bibliothèque, par l'Université San Martín de Porres, de Lima (Pérou), l'exposition Jeunesse des Amériques, à l'occasion du Symposium des jeunes de l'OEA, Les relations entre les Caraïbes et les États-Unis à l'occasion de la Conférence sur les Caraïbes, Les lieux de culte dans les Amériques et Les joyaux de la collection des livres rares.

Le Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb, créé en 1994 et qui est composé principalement des ambassadeurs des Missions permanentes et des Missions des Observateurs permanents, mérite une mention spéciale. La fonction de ce groupe consiste à aider la Bibliothèque à réaliser quelques-unes de ses activités et à promouvoir ses programmes. Il est actuellement présidé par l'Ambassadeur Arístides Royo, Représentant permanent du Panama.

Musée d'art des Amériques

Le Musée d'art des Amériques a été créé en 1976 par une résolution du Conseil permanent avec pour mission de promouvoir la production artistique, l'entente et la coopération culturelle dans le Continent américain. Il collectionne et conserve des œuvres présentant une valeur artistique et historique pour la collection permanente, et des matériels de documentation pour les archives d'art; il organise des expositions au siège et hors-siège; il met en œuvre des activités éducatives, des programmes publics et des manifestations culturelles, dont certains sont organisés en partenariat avec d'autres institutions similaires ; et il fournit des services de référence.

En 2007, au siège, le Musée a réalisé les expositions suivantes : « *Merengue ! Ritmos visuales* », en collaboration avec le Centre culturel León Jiménes de la République dominicaine ; « *Landings 5* », projet culturel de l'Institut national de la culture et de l'histoire du Belize ; « *Imaginando Guatemala, Fotografías de la Colección CIRMA, 1850-2006* » en collaboration avec le Centre de recherches régionales de l'Amérique centrale et « *México – Festival de juguetes* », exposition interactive en collaboration avec le *Papalote - Museo del Niño* (Cerf-volant – Musée de l'enfant) et l'Institut culturel mexicain.

Le Musée a également présenté des expositions sur le « *Terrace Level* » du Bâtiment du Secrétariat général, notamment « *Landmines and Children in Nicaragua* », avec la collaboration du Bureau de déminage humanitaire ; « *Forty-Eight States* », des photographies des États-Unis de Candace Gaudani ; et une exposition de photographies montrant le travail humanitaire du Comité international de la Croix Rouge (CICR), en collaboration avec le CICR.

En 2007, grâce à un don du Gouvernement brésilien pour monter une salle de projections, le Musée a lancé le nouveau programme « *Ciné-Américas* ». De juillet à décembre 2007, il a projeté 14 films dans le cadre du programme *Ciné-Américas* : « *O Caminho das Nuvens* », « *Eu, Tu, Eles* », « *Central do Brasil* » et « *Peões* » (série du Brésil) ; « *Donde acaban los caminos* », « *Lo que soñó Sebastián* » et « *Las Cruces : Poblado próximo* » (série du Guatemala) ; « *Bolívar, soy yo* », « *Confesión a Laura* », « *Maria Cano* », « *Los colombianos tal como son* » et « *En busca de Gabo* » (série de la Colombie) ; et « *Sé que me vienen a matar* » et « *Mientras llega el día* » (série de l'Équateur).

Par ailleurs, le Musée a organisé hors-siège les expositions suivantes où ont été présentées des pièces de sa collection permanente : « *L'art de la gravure* », au Centre culturel de Dallas (Texas) et « *Œuvres notoires de la collection permanente d'artistes des Caraïbes* », au Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement (BID). Il a également exposé des œuvres de sa collection à l'Institut italo-latino-américain de Rome, dans le cadre de l'exposition « *Structures chromatiques de Fanny Sanin* » et au Centre culturel de la BID pour l'exposition « *Diplomatie artistique* ». Pour la Conférence sur la jeunesse, organisée par la YABT, le Musée a prêté des œuvres sélectionnées de sa collection Images d'enfants et de familles.

Dans le cadre de l'activité « *L'art au bureau* », 235 œuvres de sa collection sont exposées, à titre de prêt, dans des bureaux déterminés et dans des endroits ouverts au public dans les bâtiments du siège.

Au cours de cette période, le Musée a ajouté 14 donations à sa collection permanente, y compris des tableaux de Fernando Montes, de la Bolivie et d'Ernesto « San » Avilés d'El Salvador, des gravures d'Ignacio Iturria de l'Uruguay, José Luis Cuevas du Mexique, Antonio Poteiro du Brésil, Raúl Soldi de l'Argentine, Fernando de Szyszlo du Pérou et Galo Galecio de l'Équateur, des photographies de Candace Gaudani des États-Unis et un dessin de Carlos Duque de la Colombie. En 2007, des œuvres de sa collection permanente ont été reproduites dans plusieurs publications artistiques, notamment *Art History* de Marilyn Stokstad (Prentice Hall); *Memorias de Pedro Friedebeg* de James Oles; *Avancemos 2007 (Nivel 3)* de McDougal Little; et *Imágenes Projectadas* du *Centro Cultural Muros* du Mexique.

En 2007, il a proposé six conférences sur des thèmes ayant trait aux expositions du Musée : Les rythmes visuels du merengue dans l'art dominicain, par Sara Hermann, Conservatrice du Centre culturel León Jiménes ; Le nationalisme dans la musique dominicaine, par la musicologue Floralba Del Monte ; Jouer la vie, par le percussionniste Fellé Vega ; Images et réalités dans la société et la culture du Guatemala, par Tani Marilena Adams, ancienne Directrice du CIRMA ; Réflexions sur la photographie contemporaine au Guatemala, par le photographe José Manuel Mayorga ; Le paradoxe du Guatemala : les poursuites politiques, la diversité ethnique et les images de combats, par Mme Deborah J. Yashar, Directrice du programme d'études latino-américaines de l'Université de Princeton. Le Musée a également organisé 16 ateliers d'art sur les thèmes suivants : l'immigration et la communauté, le merengue dominicain, les cerfs-volants guatémaltèques et les jouets mexicains. Par ailleurs, 1.820 personnes appartenant à des universités, des lycées, des collèges et à des associations éducatives ou culturelles ont participé aux visites guidées et aux séances d'information. En outre, 654 personnes ont assisté à des conférences, à des projections de films et à des ateliers qui ont bénéficié du soutien partiel de la Fondation Charles Delmar.

En 2007, les catalogues suivants ont été imprimés, grâce à des financements extérieurs à l'OEA, pour accompagner les expositions du même nom : « *Merengue ! Ritmos visuales !* », catalogue en couleurs de 92 pages, « *Landings 5* », catalogue en couleurs de 128 pages et « *Imaginando Guatemala* », catalogue en noir et blanc de 134 pages.

Au cours de l'année écoulée, le Musée a participé à « *artDC* », la première foire de l'art à Washington DC, qui s'est tenue au Washington Convention Center. Pendant les trois jours qu'a duré *artDC*, il a été présent avec un stand où le personnel du Musée a donné des informations sur leurs expositions et leurs programmes au moyen de dépliants et de vidéos. On estime que 10.000 personnes ont visité *artDC*.

En collaboration avec l'Association des amis du Musée et l'Association des attachés culturels ibéro-américains, il a organisé « *remArte 2007* », une vente aux enchères d'œuvres d'art ayant pour but d'obtenir des fonds et d'attirer de nouveaux membres vers l'Association des amis du Musée. En collaboration avec le *National Museum of Women in the Arts*, le *Center for Latin American Studies* de l'Université de Georgetown et *Editorial Televisa*, le Musée a présenté le programme spécial « Une soirée avec Isabel Allende » dans la salle des Amériques. Il a également collaboré avec la galerie d'art La Sala du Chili à l'organisation d'un concours national d'art ayant pour but la donation d'une peinture murale à la collection du Musée. Sélectionnée par un jury de très haut niveau, l'œuvre lauréate, de l'artiste chilien Rodrigo Cabezas, sera accrochée dans le bâtiment du Secrétariat général en 2008. L'expérience obtenue avec le concours au Chili jettera les bases pour l'organisation de concours similaires dans d'autres États membres.

19.000 personnes environ ont assisté aux programmes du Musée, au siège, ce qui représente une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le site web du Musée a reçu 359.259 visites.

2.2.1.3 Bureau de Coordination des Bureaux et Unités du Secrétariat Général

Le Bureau de coordination a déployé des efforts pour réduire l'augmentation des coûts, assurer le bon fonctionnement des bureaux et évaluer la manière dont ils appliquent les nouvelles stratégies et directives en matière de gestion en vue d'améliorer leur efficacité et leur productivité.

De même, aux fins d'optimiser la représentation sur le terrain, le Bureau de coordination, en consultation avec le Département des ressources humaines, a actualisé les fonctions et les responsabilités des représentants de l'OEA dans les pays membres, pour que ceux-ci forment une équipe proactive, apte à mieux répondre aux priorités et mandats de l'OEA. Le Bureau de coordination et le Département des ressources humaines ont mis au point des cours de formation en espagnol pour quelques bureaux hors siège des pays anglophones.

Pendant la période couverte par le présent rapport, il a été procédé au remplacement de véhicules obsolètes dans les bureaux hors siège et ceux-ci ont été dotés de 17 ordinateurs et de 13 nouveaux scanners.

2.3 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions politiques a été créé par l'Instruction 05-13 Rév. 1. Il est composé du Département de la démocratie durable et des missions spéciales, Département de la coopération et Département de la Modernisation de l'État et de la Gouvernance.

2.3.1 Département de la Démocratie Durable et des Missions Spéciales

Le Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME) du Sous-secrétariat aux questions politiques témoigne de la capacité institutionnelle d'analyse politique et de prévention, de gestion et de règlement des crises et des différends. Il a pour attribution principale d'aider le Secrétaire général et le Sous-secrétaire aux questions politiques dans leurs efforts visant à faire face aux défis, situations et crises politiques et institutionnels qui se produisent ou pourraient se produire dans la région et à les prévenir. Dans cette perspective, le DSDME met au point une méthode d'analyse de scénarios multiples qui lui permette d'analyser différentes situations sur le plan politique à partir d'indicateurs politiques, économiques et sociaux, en ayant pour objectif final de recommander des lignes d'action aux hauts fonctionnaires du Secrétariat général. De plus, il fournit des services consultatifs et une assistance technique aux Missions spéciales organisées par le Conseil permanent et/ou le Secrétaire général, face à une crise politique et institutionnelle ou à la demande d'un État membre.

Dans le domaine de l'analyse politique et du renforcement de la capacité institutionnelle, le DSDME a organisé deux forums internationaux en 2007 afin de poursuivre les débats sur des thèmes d'une importance capitale pour la pérennité de la démocratie et les perspectives de renforcement de la capacité d'intervention de l'OEA à l'appui de ses États membres. Des orateurs reconnus dans le monde politique, les milieux universitaires et/ou le secteur pertinent ont participé à chacun de ces forums, y compris des membres du Réseau des praticiens de la démocratie. Le Forum réalisé en janvier 2007 à Santiago du Chili a favorisé les discussions sur les structures politiques et institutionnelles qui influent sur la gouvernance démocratique. Le Forum qui a eu lieu à Lima (Pérou), en décembre de la même année, a encouragé l'analyse, du point de vue des acteurs de l'État et hors État, du rôle institutionnel de l'OEA et des pays face à la demande croissante d'une citoyenneté pleine qui s'attaque aux défis posés par la coexistence de la démocratie et des hauts niveaux de pauvreté et d'inégalité. Ces deux forums ont reçu l'appui du Gouvernement canadien et ont réuni des autorités du gouvernement, des délégations des États membres de l'OEA, des dirigeants politiques, des représentants d'organisations de la société civile et des milieux universitaires, des journalistes et des membres du corps diplomatique.

En 2007, el DSDME a tenu un cycle de tables rondes à l'intention des membres de ses services, destiné à accroître leur compréhension et approfondir leur connaissance d'une série de thèmes clés dans la région, qui influent sur la durabilité de la démocratie. Ont participé à ces tables rondes des spécialistes provenant de divers secteurs (universitaire, politique, médiatique, etc.) et pays de la région. Les exposés et discussions auxquels elles ont donné lieu permettent de saisir plus clairement les conséquences que les thèmes choisis entraînent pour la gouvernance. La

première table ronde a été tenue le 20 août sur le thème “L’impact de la (l’in)sécurité sur la gouvernance démocratique au Mexique, en Amérique centrale et en République Dominicaine”. Elle a été divisée en trois groupes de discussion, à savoir: l’Amérique centrale et le Mexique, le Triangle Nord et le Triangle Sud (y compris le Panama et la République Dominicaine). Par ailleurs, le DSDME a créé une base de données des experts de toute la région dans des questions visées par la Charte démocratique interaméricaine, telles que notamment la réforme électorale, l’accès à la justice, la participation citoyenne, la réforme de la constitution, la gouvernance et la transparence. Cette base de données a pour objet de faciliter l’identification par le Sous-secrétariat aux questions politiques d’experts en thèmes ponctuels et qui puissent participer aux Missions d’observation des élections, forums et ateliers organisés par le SG/OEA. Elle contient actuellement les noms d’environ 80 experts provenant des secteurs public, privé et universitaire et originaires de tous les États membres.

Missions spéciales

Le Secrétaire général a continué d’apporter son aide aux efforts entrepris par le Gouvernement équatorien pour assurer la stabilité du système démocratique et le déroulement du processus de l’Assemblée constituante. En réponse à la demande d’aide des autorités équatoriennes, le Secrétaire général de l’OEA a approuvé la nomination de José Antonio Viera-Gallo en qualité de Représentant personnel pour l’Équateur et, du fait de la nomination ultérieure de M. Viera-Gallo à un poste de Ministre d’État, il l’a remplacé par Enrique Correa. M. Correa – dans le courant de 2007 – a eu des contacts avec les autorités et un large éventail d’acteurs du pays, a assuré le suivi *in situ* des aspects politiques, juridiques et techniques du processus de l’Assemblée constituante (convocation, élection et installation de l’Assemblée constituante) et a dirigé la mission d’observation des élections déployée pour une consultation populaire sur la convocation de l’Assemblée et l’élection de ses membres. Ces activités ont été réalisées en étroite collaboration avec les autorités du Gouvernement, conformément aux dispositions de la Charte démocratique interaméricaine et de la Charte de l’OEA. Le SG/OEA a aussi facilité l’échange de données d’expériences internationales sur les processus de l’Assemblée constituante et a mis à la disposition des nouveaux membres de l’Assemblée son éventuelle aide au déroulement du processus.

En 2007, la Mission de l’OEA d’appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA), pendant l’étape qui a suivi la démobilisation des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC) (Milices unies d’autodéfense de Colombie), s’est principalement employée à vérifier le démantèlement concret de la structure militaire de ce groupe illégal et le processus de réinsertion de plus de 30 000 anciens combattants, à assurer le suivi de la situation en matière d’ordre public dans les régions dans lesquelles les AUC étaient présentes, ainsi que le suivi de la mise en oeuvre de la loi Justice et Paix. Dans ce cadre, la MAPP/OEA, en 2007, a accompagné les communautés victimes de la violence en tant qu’éléments fondamentaux de ce processus et a appuyé des initiatives de paix locales. Cette Mission a aussi contribué à la coordination des démarches des différentes collectivités de l’État, en jouant un rôle accompagnateur et générateur de confiance dans les communautés touchées par la violence.

De même, le DSDME a poursuivi ses activités de facilitation politique internationale par l'intermédiaire du Fonds pour la paix, en particulier en ce qui concerne le différend entre le Belize et le Guatemala. À ce sujet, le SG/OEA, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Belize et le Guatemala, a facilité les négociations qui se sont déroulées dans le cadre de l'«Accord sur un cadre de négociation et de mesures d'encouragement de la confiance» qui a été signé entre les Gouvernements du Belize et du Guatemala le 7 septembre 2005. C'est au cours de ces négociations qu'est intervenue la recommandation du Secrétaire général de saisir la Cour internationale de justice ou un tribunal d'arbitrage pour régler les divers aspects du différend territorial. À la demande des deux parties, l'OEA continuera de contribuer à l'élaboration de l'accord contraignant dont les conditions seront soumises à la décision de l'instance pertinente.

Par ailleurs, le Bureau du Secrétariat général de l'OEA dans la Zone frontalière procède à une série de vérifications et d'activités à l'appui de plusieurs institutions du Belize et du Guatemala, notamment des forces armées. En 2007, un projet de réinstallation de la Communauté de Santa Rosa a été exécuté, lequel consiste du déplacement volontaire d'une communauté composée de 17 familles guatémaltèques de la Zone d'adjacence au territoire guatémaltèque, qui est administrée par le Belize. Les terrains ont été acquis et le déplacement de 11 des 17 familles composant cette communauté a eu lieu. Ce projet devrait en principe être terminé au milieu de mars 2008.

La Commission médico-légale internationale a été créée à la demande du Gouvernement colombien pour collaborer et participer à l'identification et à l'enquête concernant le décès, en juin 2007, de onze députés dans le département du Valle del Cauca. Aux termes de l'accord conclu entre le Gouvernement colombien et le Secrétariat général de l'OEA, cette Commission: i) a fourni une assistance technique et des services consultatifs; ii) a examiné et étudié les éléments de preuve pour dégager des conclusions indépendantes sur l'identité des restes humains et, par la suite, a fait part de ses conclusions au Gouvernement colombien, ce qui l'a encouragé à remettre plus rapidement les cadavres à leurs proches; iii) a utilisé les observations des autopsies et d'autres renseignements importants mis à la disposition de la Commission pour parvenir à d'éventuelles conclusions sur des questions propres à l'enquête, telles que la détermination de la cause du décès et la manière dont il s'est produit. De plus, la présence de la Commission a servi de garant supplémentaire du processus d'identification des cadavres et de la cause de la mort. Les conclusions officielles de la Commission ont été présentées dans un rapport adressé par le Secrétaire général au Conseil permanent.

En ce qui concerne l'assistance technique, le Département participe aux exercices des Opérations de maintien de la paix (OMP) du Nord et du Sud, lesquels ont été appuyés par les Nations Unies et parrainés par le Commandant Sud des États-Unis. Ces exercices ont eu pour objectif d'accroître les capacités et les connaissances des participants aux OMP et d'encourager la coopération entre les militaires latino-américains, les organisations non gouvernementales, internationales et les organisations gouvernementales. De plus, ce Département participe en qualité de co-facilitateur et co-instructeur avec l'Institut des États-Unis pour la paix, au module du Collège interaméricain de défense concernant les mécanismes de gestion de crise.

2.3.2 Département de la Coopération et de l'Observation des Elections

Le Département de la coopération et de l'observation des élections a été créé par le Secrétariat général en 2007 et il a pour mission de coordonner toutes les activités spécialisées dans la promotion et le soutien du renforcement des systèmes et institutions électorales et de la tenue d'élections honnêtes, justes et équitables dans les pays membres.

L'une des activités fondamentales de ce Département est l'organisation, la coordination et l'exécution des Missions d'observation des élections (MOE) sollicitées par les États membres. En 2007, l'OEA a déployé 8 Missions d'observation des élections dans 6 de ses États membres, auxquelles ont participé plus de 650 observateurs et experts en questions électorales. Il s'agit des MOE suivantes:

- Équateur: consultation populaire sur l'installation d'une Assemblée constituante (15 avril 2007)
- Jamaïque: élections parlementaires (3 septembre 2007)
- Guatemala: élections générales (9 septembre 2007)
- Équateur: Assemblée constituante (30 septembre 2007)
- Costa Rica: référendum sur le Traité de libre commerce (TLC) avec la République Dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (7 octobre 2007)
- Colombie: élections de gouverneurs, maires, députés, conseillers et membres des collectivités locales (28 octobre 2007)
- Guatemala: deuxième tour de l'élection présidentielle (4 novembre 2007)
- Paraguay: élections intérieures de l'Association nationale républicaine (ANR) – Parti Colorado (16 décembre 2007)

Coopération technique dans le domaine électoral

En matière de coopération technique dans le domaine électoral, le Département de la coopération et de l'observation des élections a continué de mettre au point des initiatives axées sur la modernisation et l'amélioration de la qualité des services prêtés par les organismes électoraux à la citoyenneté, en renforçant sa capacité institutionnelle pour tenir des élections libres, justes et transparentes. En 2007, il a travaillé avec les autorités électorales de plusieurs pays membres à des questions telles que notamment la restructuration administrative institutionnelle, la modernisation des systèmes électoraux, des vérifications des listes électorales et la promotion de la coopération horizontale. Le Département a mené à bien les activités suivantes:

El Salvador

Il a effectué une vérification intégrale du Registre électoral dans le cadre de laquelle ont été analysés les processus, acteurs, sources d'information et données qui sont utilisés ou font partie du Registre électoral. Cette vérification a permis de définir les outils techniques auxquels le Tribunal Suprême électoral d'El Salvador doit recourir en vue de garantir une liste épurée et fiable pour les processus électoraux de 2009.

Guatemala

En 2007, dernière année d'exécution du projet, il a aidé le Tribunal Suprême électoral (TSE) du Guatemala dans les domaines de l'actualisation et de l'épuration du Registre des citoyens, de la décentralisation des bureaux de vote et de la logistique électorale pour les élections 2007. La décentralisation des bureaux de vote a été l'une des tâches principales du projet qui a eu pour effet une hausse des taux de participation aux premier et deuxième tours des élections présidentielles de 2007.

De plus, il a organisé des rencontres interinstitutionnelles et des ateliers pour tenir informés les fonctionnaires permanents et temporaires du TSE des réformes de la loi électorale et des partis politiques.

Haïti

Il a offert une formation au personnel du Conseil électoral à la création de systèmes d'information et à la gestion de portails et de systèmes opérationnels. Dans le même temps, il a mis au point et appliqué un logiciel à l'intention des organisations politiques qui permettra de réduire le temps nécessaire au Conseil électoral pour traiter et valider les données; d'améliorer les processus de vérification de l'information des partis et candidats; d'imprimer les listes de candidats, les bulletins de vote et les procès-verbaux; d'adopter des mesures de sécurité, de contrôle et de suivi pour éliminer complètement le risque de manipulation de l'information et décentraliser les activités vers les bureaux régionaux du Conseil électoral.

Avec la coopération technique de l'OEA, des manuels et procédures ont été élaborés, qui peuvent être mis en oeuvre dans le département des communications du Conseil électoral et la liste électorale qui sera utilisée aux prochaines élections sénatoriales, a été dressée.

De plus, un plan pilote a été exécuté, assorti de contenus éducatifs et électoraux, en vue d'offrir des services à 10% des électeurs par le réseau de téléphonie mobile.

Honduras

En 2007, le Programme d'appui au régime électoral au Honduras a coopéré avec le Tribunal Suprême électoral à l'analyse des réformes de la loi électorale et au recensement d'éventuelles réformes administratives au niveau institutionnel. Il a coopéré à la préparation des règlements visant à améliorer la gestion des élections et a élaboré un manuel de procédures qui établit quatre processus de base du Système d'inscription des électeurs. En vue des processus électoraux qui auront lieu au Honduras en 2008, le TSE a reçu une aide à la formulation du Plan général d'élections primaires qui comporte 11 projets dans lesquels figurent les processus et activités qui devront être réalisés.

Études et mise au point d'une méthode

En 2007, le Projet d'analyse stratégique et électorale dans les Amériques a été mené à bien, lequel contient une analyse des processus électoraux de la période la plus chargée en élections de

toute l'histoire des pays des Amériques (2005-2006), ainsi que de l'observation des élections par l'OEA. Les résultats de cette analyse ont été présentés dans la publication *El Ciclo Electoral 2005-2006 en las Américas: Un Balance de la Secretaría General de la OEA* (Le cycle électoral 2005-2006 dans les Amériques: Un bilan du Secrétariat général de l'OEA) et dans un Forum international qui a eu lieu dans la ville de Panama (Panama) le 2 juin 2007, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'OEA.

De même, en 2007 la normalisation des critères et de la méthode utilisés pour l'observation des élections de l'Organisation, qui avait été officiellement commencée en 2006, s'est poursuivie. De fait, en octobre 2007, le Département a publié la Méthode d'observation des élections: Un Manuel pour les Missions d'observation des élections détachées par l'OEA. Ce Manuel a été distribué pour la première fois à la Deuxième Réunion internationale sur la mise en oeuvre de la Déclaration de principe concernant l'observation internationale des élections, qui a été organisée par le Département de la coopération et de l'observation des élections au siège de l'OEA à Washington, D.C., avec la participation des représentants de 33 organisations qui ont observé des processus électoraux à travers le monde.

2.3.3 Département de la Modernisation de l'État et de la Gouvernance (DMEG)

Le Département de la modernisation de l'État et de la gouvernance a été créé en vertu de l'Instruction N°05-13 rev. 3, en date du 30 mars 2007, par laquelle lui ont été attribuées la mission et les fonctions qu'il exerce actuellement. Bien que certaines de ses fonctions aient trait à des programmes et activités auxquelles le Sous-secrétariat aux questions politiques travaille depuis longtemps, d'autres correspondent à des activités et des thèmes qui, sans être étrangers au travail du SG/OEA, lui donne une forme différente d'approche du point de vue de la modernisation de l'État et de la gouvernance.

Section de la décentralisation

Le milieu local est un espace économique et politique indispensable pour promouvoir le développement économique et social, renforcer la démocratie et affermir la gouvernance. La Section Décentralisation englobe dans ses activités les domaines de la décentralisation, des administrations locales et de la participation citoyenne, compte tenu de l'étroite interdépendance qui existe entre eux.

La Section Décentralisation fait fonction de secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, les administrations locales et la participation citoyenne (RIAD) créé par l'OEA aux fins du suivi des engagements contractés dans le cadre des Sommets interaméricains. Pendant la période couverte par le présent rapport, cette Section a prêté son appui aux autorités du RIAD en vue de réunions de planification et de coordination, telles que la réunion de son comité directeur tenue au siège de l'OEA en janvier 2007. À cette occasion, le comité a approuvé la mise en oeuvre du projet sur "Les conséquences de la décentralisation dans les Amériques et les défis de la gouvernance démocratique". À partir de là et en application de la résolution AG/RES 2119 (XXXV-O/05), grâce à la contribution financière de la Fondation *Open Society Institute* et avec la collaboration et les apports d'autres institutions et services du Secrétariat général, la Section Décentralisation a achevé six études sur des aspects sociaux,

économiques, financiers et politiques de la gouvernance et de la décentralisation. Dans ce même contexte, elle a organisé le 28 février 2008 un séminaire sur la thématique qui contribuera au dialogue entre acteurs dans ces domaines et servira d'éléments de discussion pour approfondir ses futures activités.

Par ailleurs, la Section Décentralisation a collaboré à la recherche de financement au titre de thèmes spécifiques du RIAD, tels que la participation citoyenne. En collaboration avec la Section Transparence et Gouvernance, elle a cherché à obtenir du financement pour un projet sur l'accès aux informations publiques dénommé "Promotion d'une culture de transparence institutionnelle au niveau local". Elle a aussi coopéré avec cette même section et avec le Bureau des questions juridiques à la mise en oeuvre de la résolution AG/RES. 2288 (XXXVII-0/07) "Accès à l'information publique: Renforcement de la démocratie".

Section de l'appui aux institutions législatives.

En septembre 2007, avec l'appui de la Section Renforcement de l'administration publique et en coopération avec le Secrétariat permanent du FOPREL (Forum des présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale et de la République Dominicaine) et la Chambre des députés de la République Dominicaine, cette Section a mené à bien le séminaire organisé à l'intention des législateurs centraméricains: "Le rôle des législatures dans la lutte contre la corruption". Ce séminaire a eu pour objet en particulier de formuler et de diffuser des recommandations pratiques visant à promouvoir une meilleure connaissance et compréhension de la Charte démocratique interaméricaine et de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Par ailleurs, le Projet d'appui au renforcement du Congrès de la République du Guatemala, en 2007, qui a bénéficié du financement du Gouvernement suédois, a continué de soutenir les efforts déployés par les autorités et fonctionnaires du Congrès de la République pour moderniser et renforcer le fonctionnement et la coordination de différents services de l'institution.

À ce sujet, la Section de l'appui aux institutions législatives a apporté son concours au Bureau d'aide aux citoyens pour le recyclage de ses directeurs et fonctionnaires dans le domaine des nouvelles modalités qui permettent d'améliorer les relations avec la société en général et la prestation de services au public. Elle a aussi prêté des services consultatifs pour impulser une plus grande coordination entre le Bureau en question et la Direction du protocole, la Direction législative, le Département de la sécurité, l'Unité permanente d'appui technique et la Direction de la modernisation, d'une part, et le Bureau d'aide aux citoyens, d'autre part. Elle a organisé des séminaires de formation et de recyclage à l'intention du personnel de la Direction de la communication sociale et du Bureau de la rédaction et de l'analyse des médias; et a offert des services-conseils à la Direction de la communication sociale pour la mise au point et le suivi d'une stratégie de communication institutionnelle.

La Direction de la modernisation législative a reçu une aide pour établir un diagnostic des conditions sécuritaires de l'information législative, lequel a déterminé les besoins de modernisation du matériel informatique, des programmes et des procédures. Cette aide se poursuivra pour l'acquisition de nouveaux matériels et programmes de dernière génération. De

même, l'Unité de la transparence et du contrôle des recettes et dépenses publiques a bénéficié de services consultatifs et d'un soutien pour se doter de l'équipement nécessaire.

Par ailleurs, la Section de l'appui aux institutions législatives a continué d'accompagner les Commissions de la femme et les communautés autochtones, en facilitant le dialogue entre les parties sur des projets de loi relatifs à ces deux thèmes, et elle a encouragé et facilité l'ouverture d'espaces pour le dialogue et une plus grande interaction avec diverses institutions de la société civile.

Section du renforcement de l'administration publique

Dans les démocraties de la région, les états doivent être en mesure de répondre aux demandes complexes présentées par les peuples, d'encourager une citoyenneté pleinement démocratique et de réduire la pauvreté et les inégalités. À cet effet, la promotion des capacités humaines et institutionnelles du secteur public est indispensable.

Forte de l'expérience acquise par l'OEA pendant dix ans dans le domaine de la formation de dirigeants politiques et sociaux à la gouvernance démocratique, au moyen des Programmes de promotion du leadership et de la citoyenneté démocratique – PROLIDEM et Formation à l'intention de dirigeants démocratiques – CALIDEM, la section du renforcement de l'administration publique a collaboré avec des institutions sociales, universitaires et politiques pour encourager les capacités dans le secteur public.

En vue de créer un centre interaméricain de formation pour l'Administration publique, qui permette de communiquer et de promouvoir entre fonctionnaires publics, les valeurs et pratiques de la gouvernance démocratique, cette section a mis au point une série d'ateliers participatifs et de nouvelles méthodes, et a exécuté des accords avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies (CEPALC) et l'Organisation ibéroaméricaine de la jeunesse (OIJ).

Elle a renforcé la capacité technique des autres sections du Département d'élaborer et d'offrir des cours, des ateliers et des séminaires. À titre de service à la Section d'appui aux institutions législatives, elle a mis au point et réalisé le "Séminaire/Atelier à l'intention de législateurs d'Amérique centrale et de la République Dominicaine: le pouvoir législatif dans la lutte contre la corruption". À l'appui de la Section Décentralisation, elle a collaboré à deux activités du Projet sur les conséquences du processus de décentralisation dans le cadre des défis de la gouvernance démocratique, à savoir l'atelier technique du Projet, mené à bien le 4 octobre 2007 et le Forum continental, tenu le 28 février 2008, tous les deux au siège de l'OEA. De même, elle a prêté une assistance technique aux activités de la Section Transparence et gouvernance.

La Section du renforcement de l'administration publique a aussi apporté son concours technique au Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques, dans le cadre d'une action concertée avec le Département de l'éducation et de la culture de l'OEA.

Section de la transparence et de la gouvernance

La persistance et l'ampleur de la corruption dans les pays du Continent américain, et ses répercussions dans des domaines très importants de la société obligent à accroître les interventions et la volonté de promouvoir la transparence et l'intégrité dans les institutions de l'État. En conséquence, pour compléter les efforts des pays membres de l'Organisation quant à l'adoption d'instruments juridiques aux plans national et international, le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire du Département de la modernisation de l'État et de la gouvernance (DMEG), s'est efforcé de promouvoir des initiatives conjointes avec des gouvernements et des institutions du secteur public des pays. Ce faisant, il avait pour objectif de définir des stratégies qui permettent d'appliquer, d'une manière efficace, des mécanismes de nature à corriger et à prévenir la corruption et à encourager l'intégrité, la transparence et la responsabilisation de la part des agents de l'État, contribuant ainsi à renforcer les instruments dont dispose le Système interaméricain dans la lutte contre la corruption.

À partir de là, pendant la période couverte par le présent rapport, la Section Transparence et gouvernance du DMEG a progressé dans l'application des initiatives suivantes:

Elle a terminé l'élaboration du Guide de mécanismes de lutte contre la corruption, ainsi que sa première étape qui consiste en la collecte, l'analyse et la systématisation de l'information dans cinq pays du Continent américain: Bolivie, Colombie, Chili, Équateur et Venezuela. Ce guide a pour objet d'être une source d'information sur divers aspects liés à la lutte contre la corruption dans les Amériques, y compris les informations générales de contexte; les instruments d'analyse, tels que les divers indicateurs, enquêtes et indices; le recueil d'instruments internationaux; les institutions publiques, les initiatives et mécanismes nationaux anticorruption; les initiatives de la société civile; les solutions de référence, dont l'utilisation des nouvelles technologies à l'appui des activités gouvernementales– cyberadministration. L'élaboration du Guide et de sa première étape a bénéficié d'une aide financière du Gouvernement des États-Unis, dans le cadre du Programme: "*Democracy Practitioners*" (Praticiens de la démocratie).

Des progrès ont été accomplis dans la préparation et l'approbation, au moyen des circuits institutionnels établis par le SG, des projets indiqués ci-dessous et qui devraient être amorcés au premier trimestre de 2008:

Le projet: "Appui à la prévention ou à la gestion de conflits d'intérêt dans la fonction publique", au moyen de la mise au point de stratégies de prévention, de motivation et d'éducation, avec la collaboration de la Section du renforcement de l'administration publique, vise à renforcer la capacité des institutions de l'État de prévenir et de gérer les conflits d'intérêt en offrant des éléments pour les décourager, de définir la manière de les gérer lorsqu'ils apparaissent et d'établir clairement ce qui constitue une conduite correcte et une conduite incorrecte.

Le projet: "Promotion de la coopération interparlementaire dans le domaine de l'accès à l'information publique", réalisé en collaboration avec la Section Appui aux institutions législatives, a pour objet d'encourager la coopération entre les législatures nationales pour adopter et appliquer des règles normatives qui garantissent l'accès à l'information publique et renforcer une culture de transparence dans les institutions législatives des pays.

Le programme “Accès à l’information publique: Promotion d’une culture de transparence au niveau infranational”, qui est exécuté conjointement avec la Section Décentralisation, vise à encourager la coopération horizontale, l’échange d’informations et la mise en commun des pratiques efficaces en matière d’accès à l’information publique au niveau des collectivités locales. Ses autres objectifs sont le renforcement des mécanismes institutionnels, la promotion de stratégies et d’instruments novateurs et la dynamisation de la mise en oeuvre des stratégies et instruments qui existent déjà.

En application de la résolution AG/RES. 2288 (XXXVII 0-07) “Accès à l’information publique: Renforcement de la démocratie”, des progrès ont été accomplis au sein du Groupe de travail composé du Département du droit international, du Bureau du Rapporteur pour la liberté d’expression, de la Fondation pour les Amériques et du DMEG, dans la préparation de la contribution du DMEG au document de recommandations sur l’accès à l’information, en particulier du point de vue de la gouvernance démocratique.

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) a pour mission de soutenir les États membres dans leurs efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer leur degré de développement économique et social, en exécutant des programmes, des projets et des activités de coopération et en appuyant le dialogue, au plus haut niveau, destiné à définir des politiques et fixer des priorités dans les domaines d'action établis dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2010 (ci-après « le Plan stratégique ») : Développement social et création d'emplois productifs ; Éducation ; Diversification et intégration économiques, libéralisation du commerce et accès aux marchés ; Développement scientifique et échanges et transferts de technologies ; Renforcement des institutions démocratiques ; Développement durable du tourisme ; Développement durable et environnement ; et Culture.

Comme l'établit le Plan stratégique, la coopération peut être mise en œuvre à deux niveaux stratégiques. Le niveau politique a pour but de renforcer le dialogue ainsi que les accords et les mécanismes institutionnels qui sont indispensables pour que les gouvernements et le Secrétariat puissent mettre en œuvre la coopération. Le niveau de la programmation, quant à lui, comprend une série de domaines prioritaires qui assurent la focalisation et l'efficacité de la mise en application du partenariat pour le développement. Ces domaines présentent un intérêt spécial pour les États membres et l'OEA y possède des avantages comparatifs.

Le Secrétariat exécutif au développement intégré fait office de catalyseur pour que les accords politiques deviennent des actions concrètes grâce à de nouvelles activités et à la consolidation des activités existant déjà. Ces activités ont pour but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté et de l'inégalité et de mettre en application les mandats de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques, des réunions sectorielles dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et des commissions interaméricaines et d'en assurer le suivi.

Bureau du Secrétaire Exécutif (OSE)

En 2007, le SEDI, par l'intermédiaire du Bureau du Secrétaire exécutif (OSE) a continué d'apporter un soutien aux organes politiques dans le cadre du CIDI, par une coordination active avec les différentes dépendances du Secrétariat. Il a également continué à promouvoir la mise en œuvre de programmes et la mobilisation de ressources extérieures en appui aux efforts déployés par les États membres en faveur de leur développement, contribuant ainsi au renforcement de la gouvernance démocratique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les résultats obtenus au cours de l'année avec l'exécution des deux principaux programmes de l'OSE, qui tous deux bénéficient du soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), portent sur des domaines thématiques spécifiques qui s'efforcent de tracer des directives claires et innovatrices pour les projets de partenariat pour le développement.

- Programme NPA (selon ses sigles en anglais « New Programming Approaches » ou Nouvelles approches de programmation

En 2007, le Programme NPA, qui a pour fondements les principes de coopération horizontale, les partenariats stratégiques et l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) a mené à bon terme quatre projets : (i) Municipalités efficaces et transparentes (MuNet) ; (ii) des ordinateurs pour les écoles et les communautés (CFS/CFC) ; (iii) le Forum des pratiques exemplaires des Amériques ; et (iv) la responsabilité sociale des entreprises (RSC). Ces projets ont contribué à accélérer la modernisation du secteur public de la région, considéré comme critique, à améliorer son efficacité et sa transparence et à promouvoir la participation des citoyens.

En outre, au cours de l'année, trois nouveaux projets ont démarré : (i) Amélioration de la gouvernance démocratique en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) : apprentissage en ligne pour le renforcement de la capacité institutionnelle, qui prévoit de former plus de 1.000 fonctionnaires gouvernementaux en ALC grâce à 10 cours en ligne; (ii) Éducation à la citoyenneté démocratique dans les Caraïbes, qui a pour but de renforcer la capacité des enseignants du primaire à promouvoir les valeurs et les pratiques démocratiques dans les salles de classe ; et (iii) les centres de services de cyberadministration pour encourager les échanges d'infrastructures TIC afin de favoriser l'utilisation des TIC dans la gestion municipale, ce qui mettra à la disposition des citoyens des services et des solutions de cyberadministration.

Le secteur Développement et modernisation des municipalités a centré ses activités sur le projet Municipalités efficaces et transparentes (MuNet) qui comporte un volet de cyberadministration et un autre de cadastre et registre des propriétés. En 2007, 17 municipalités d'Amérique latine ont commencé à mettre en œuvre des solutions de cyberadministration, qui ont été développées et intégrées par l'OSE dans le programme d'applications e-Muni. Ce programme qui comporte trois outils technologiques de soutien : MuniPortal (portails municipaux), MuniCompra (marchés municipaux) et MuniServi (services municipaux aux citoyens) a permis aux municipalités participantes de concrétiser leur intégration à la société de la connaissance.

Qui plus est, la solidité à laquelle est parvenu le projet MuNet a permis d'accroître la coopération horizontale entre les municipalités participantes et de renforcer les partenariats entre l'OEA et d'autres organismes. La Société financière internationale de la Banque mondiale a invité MuNet à participer au Conseil d'administration de l'initiative *Municipal Scoreboard* (www.municipalscoreboard.org), programme ciblé sur les Caraïbes qui fournit des informations comparées sur la qualité et l'efficacité des réglementations du secteur privé au niveau municipal. En outre, MuNet a permis de mobiliser des ressources de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA/CRDI) qui a décidé d'appuyer la deuxième étape du volet de cyberadministration dont bénéficieront 300 municipalités supplémentaires en 2008 et 2009.

Cette année, MuNet a achevé avec succès les projets de cadastre, de registre des propriétés et d'impôts fonciers. Les municipalités participantes ont commencé à appliquer leurs processus cadastraux et d'impôts fonciers dans le cadre des Systèmes d'information géographique (SIG). Le projet a également soutenu l'élaboration et la distribution de 500 exemplaires du cours d'auto-apprentissage « Gestion du cadastre », sur CD. Le financement, en 2008, de la deuxième

étape de MuNet Cadastre a été approuvée par l'ACDI. Pendant cette deuxième étape, l'OSE travaillera directement avec les autorités nationales afin de faire bénéficier d'autres pays du SIG. À cet égard, l'OSE a commencé l'exécution d'un projet, en collaboration avec l'*Environmental Systems Research Institute (ESRI)*, dans le cadre duquel des municipalités de quatre pays ont reçu des licences de logiciels et la formation spécialisée nécessaire.

Le projet Ordinateurs pour les écoles et les communautés (CFS/CFC), exécuté avec le soutien de l'ACDI, de l'ICA/CRDI et d'Industrie-Canada, a fourni le capital d'amorçage à des projets présentés par El Salvador, le Guatemala, le Guyana, la Jamaïque et le Paraguay. Ces pays ont planifié avec succès l'établissement de programmes de recyclage des ordinateurs et ont obtenu les fonds nécessaires pour cela. En 2007, ils ont commencé à exécuter leurs programmes qui ont eu des répercussions considérables sur la réduction de la fracture numérique.

D'autre part, en 2007, a pris fin la dernière édition du « Forum des pratiques exemplaires des Amériques ». Ce Forum, ouvert à tous les pays des Amériques et coordonné par l'OSE et le Département du développement durable de l'OEA, a concentré son attention sur l'importance d'atténuer l'impact social, environnemental et économique des catastrophes naturelles. On y a présenté des expériences, des pratiques exemplaires et des enseignements obtenus en matière de réduction des vulnérabilités aux catastrophes naturelles par l'introduction de changements et la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans les activités gouvernementales. Les institutions invitées étaient : l'Office de gestion des catastrophes, de la prévention et des situations de crise (OPDEM) de la Jamaïque, le Secrétariat du Centre pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPRENAC) et le Responsable de la Division de la gestion des risques et de l'éducation à l'environnement du Ministère de l'éducation du Pérou. Comme pour les forums précédents, cette expérience a été compilée dans une publication bilingue, en anglais et en espagnol, qui sera distribuée dans toute la région.

Dans le domaine de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSC), l'OSE, avec le soutien de l'ACDI et du FOMIN/BID, a continué d'appuyer les activités de formation et de sensibilisation que le FORO EMPRESA a mises en œuvre avec succès dans 4 pays. En 2007, 50 consultants ont été formés et vont promouvoir les pratiques de RSC dans les petites et moyennes entreprises (PME), 10 partenariats ont été conclus avec de grandes entreprises afin d'introduire les pratiques de RSC dans les PME qui constituent leurs chaînes d'approvisionnement et 41 PME ont participé au processus de mise en application des pratiques de RSC. En outre, le Département a commencé une nouvelle étape du projet dans les Caraïbes, financée par le Programme continental de développement intégral.

- Programme continental de développement intégral

Le Programme continental de développement intégral, quant à lui, a reçu, en 2007, une deuxième contribution de deux millions de dollars canadiens pour renforcer l'assistance technique fournie aux États membres par l'intermédiaire du SEDI. Ce programme a pour but de renforcer la gouvernance démocratique, de consolider la capacité institutionnelle et de susciter des possibilités de coopération dans la région, ce qui stimulera le développement humain, social et économique du Continent américain.

En 2007, les projets suivants ont été financés dans leur totalité ou partiellement :

- Réseaux interaméricains de coopération : cyberadministration (Réseau GEALC), marchés publics, atténuation des effets des catastrophes (coordonné par le Département du développement durable du SEDI) et le Réseau régional des journalistes (coordonné par la Fondation pour les Amériques)
- Promotion de la responsabilité sociale des entreprises (RSC) dans les petites et moyennes entreprises (PME) des Caraïbes
- Programme de création d'emplois dans les Amériques grâce à la technologie (POETA) – Initiative des Caraïbes orientales (coordonné par la Fondation pour les Amériques)
- Formation reposant sur des réseaux qui s'occupent des stratégies de protection sociale dans les Caraïbes (coordonné par le Département du développement social et de l'emploi du SEDI)

Parmi ces projets, ceux-ci-après ont été coordonnés directement par l'OSE :

- Réseau des chefs de file de la cyberadministration en Amérique latine et dans les Caraïbes (Réseau GEALC). Des ateliers de cyberadministration ont été réalisés au Costa Rica, en Colombie, au Chili, en Jamaïque et en République dominicaine. En outre, l'OSE a joué un rôle important dans le travail préparatoire qui a débouché sur le transfert à Antigua-et-Barbuda du Service automatisé des douanes qui se trouvait à la Jamaïque.
- Réseau interaméricain des marchés publics. Les activités de sensibilisation et de formation des secteurs public et privé sur l'importance de l'efficacité et de la transparence dans les marchés publics se sont poursuivies.
- Promotion de la responsabilité sociale des entreprises (RSC) dans les petites et moyennes entreprises (PME) des Caraïbes. En 2007, la formation et la sensibilisation qui étaient dispensées auparavant dans le cadre du Programme NPA ont été étendues, grâce à un nouveau partenariat du SEDI avec la CEPALC/ONU, le Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT), la *Caribbean Association for Industry and Commerce (CAIC)* et le FOMIN de la BID.
 - Programme d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques

En 2007, le programme Enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques (PUICA) a été confié à l'OSE dont la mission consiste à promouvoir l'élimination du sous-enregistrement des personnes dans la région afin de garantir à celles-ci la pleine reconnaissance de leur droit à l'identité civile, laquelle est indispensable pour exercer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ; à encourager l'identification des bonnes pratiques, critères et normes en matière de systèmes de registres de l'état civil et à fournir aux États membres de l'OEA une assistance technique de nature à soutenir les efforts qu'ils déploient dans ce domaine.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le PUICA a mené diverses activités visant à renforcer les systèmes de registre de l'état civil et d'identification des États membres, dans le cadre du projet Identité, registre de l'état civil et participation des citoyens, financé par le Fonds espagnol. À cette fin, l'OSE a mis au point une série d'éléments conceptuels sur le champ d'application du droit à l'identité ainsi que les critères permettant d'élaborer un guide qui servira

de base au renforcement et à la modernisation des systèmes de registres de l'état civil et il a réalisé un diagnostic de la situation des registres de l'état civil dans la région.

Par ailleurs, le Département a planifié un atelier d'experts sur la multiculturalité et ses rapports avec l'identité civile, qui se tiendra en 2008. Il a également prévu de réaliser trois campagnes d'enregistrement des personnes dans des contextes de multiculturalité qui serviront de modèles aux situations similaires dans la région. Il a élaboré un projet qui a pour objectifs le renforcement des systèmes de registres de l'état civil, la promotion de l'identité civile et la mise au point d'outils pratiques pour la formulation des politiques publiques en la matière. Le Fonds espagnol a d'ores et déjà accordé un financement à ce projet.

En 2007, le Programme a eu l'occasion de représenter le Secrétariat général à deux manifestations importantes : la Quatrième Rencontre des directeurs de l'état civil, de l'identité et des statistiques vitales de l'Amérique latine et des Caraïbes et la Première Conférence régionale latino-américaine sur le droit à l'identité et l'enregistrement universel des naissances. À ces réunions, le PUICA a fait connaître ses expériences réussies en matière d'assistance technique aux États membres et a présenté un ensemble de critères pour les systèmes de registres de l'état civil et de délivrance des documents d'identité qui vont faciliter l'adoption de politiques publiques et de mesures destinées à universaliser l'établissement de l'identité civile dans la région. Enfin, en août 2007, le Secrétariat général a signé un Mémoire d'accord avec l'UNICEF et la BID en vue de promouvoir la coopération en matière d'enregistrement des citoyens.

Vu le mandat contenu dans la résolution AG/RES. 2286 (XXXVII-O/07), adoptée par la Trenteseptième Session ordinaire de l'Assemblée générale, le PUICA, depuis septembre 2007, exerce les fonctions d'entité d'appui technique et de conseil auprès du Groupe de travail du Conseil permanent chargé d'élaborer le projet de Programme interaméricain pour l'enregistrement universel de l'état civil et le « droit à l'identité ». Dans le cadre de ce Groupe de travail, le PUICA a appuyé la réalisation d'une séance extraordinaire pour recevoir des contributions au projet de Programme, à laquelle ont participé des experts gouvernementaux, des représentants d'organisations multilatérales, intergouvernementales et de la société civile.

En ce qui concerne les projets de modernisation des registres de l'état civil dans les États membres, qui bénéficient du soutien de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la première étape du Projet de modernisation du système national d'enregistrement de l'état civil et d'identification en Haïti est terminée. En 2007, les campagnes d'enregistrement des personnes qui avaient commencé en 2005 ont repris. C'est ainsi que s'est achevé complètement le processus d'inscription sur les registres de l'état civil, avec l'inscription de 445.000 nouveaux citoyens. L'inventaire des livres historiques des Archives nationales est terminé, lui aussi, et la totalité de cet inventaire a été saisi dans une base de données électronique. Le PUICA a également réalisé des séances de formation technologique pour le personnel de l'état civil.

En 2007, l'OEA a mené à bonne fin l'exécution d'une série d'initiatives dans le cadre du Projet de modernisation du registre de l'état civil du Paraguay, financé par la Banque interaméricaine de développement (BID). Ce Projet avait comme objectif de doter l'institution d'une gestion moderne et intégrale des registres qui lui permette de réaliser l'inscription véridique et en temps

opportun des actes et des faits civils et de délivrer une certification sûre et fiable de ceux-ci. La base de données électronique contient actuellement 8.594.533 actes, ce qui représente 98% des naissances, 79% des décès et 32% des mariages pour lesquels il existe des actes dans les Archives centrales. D'autre part, 377 officiers de l'état civil ont reçu une formation et le Programme a travaillé sur le transfert de technologie, l'optimisation des processus et des actions de formation afin que le personnel en charge de l'état civil puisse, à l'avenir, donner suite au travail réalisé.

En 2007, le Programme d'appui à la gestion des registres de l'état civil du Honduras, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale (SIDA), a mis en place des procédures et des systèmes propres à améliorer la sécurité des inscriptions sur les registres de l'état civil. Grâce à l'incorporation de technologies qui permettent de gérer les images des documents d'enregistrement, le Programme a pu créer la base de données d'images qui contient plus de cinq millions d'images d'actes de naissance. Il a également actualisé et amélioré les formats d'inscription conformément aux nouvelles exigences légales et développé un nouveau site officiel du Registre national des personnes sur l'Internet. Il a aussi organisé des actions de formation et des ateliers destinés à améliorer les compétences du personnel de l'état civil et à lui permettre d'offrir de meilleurs services.

Dans le cadre du Mémoire d'accord signé par le Secrétariat général de l'OEA et le Gouvernement chilien concernant la coopération technique destinée aux pays des Caraïbes, l'OSE a terminé la planification d'un projet ayant pour objectif la modernisation et le renforcement institutionnel des registres de l'état civil des États membres de l'Organisation des Caraïbes orientales. Ce projet, qui sera mis en œuvre par le SEDI, reprend toutes les initiatives précédentes des États de l'OECO dans ce domaine. Il commencera par un projet pilote à Saint-Kitts-et-Nevis en 2008.

2.4.1 Département du Suivi, des Politiques et des Programmes

Le Département du suivi, des politiques et des programmes (DSPP) est chargé de coordonner et de faciliter l'appui au processus de définition et de mise en œuvre, selon les cas, des décisions prises dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires. Ses activités principales visent à faciliter la prise de décision par les organes politiques et à assurer le suivi de leurs mandats. Le Département est aussi chargé de promouvoir, d'appuyer, de coordonner et de faciliter l'élaboration et l'exécution de programmes, de projets et d'activités de partenariat pour le développement, en particulier en administrant le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI). Pour s'acquitter de ses fonctions, il a regroupé ses activités en deux sections: a) Suivi des réunions ministérielles, qui fait office de secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI); et b) Évaluation des programmes et des projets, chargée de gérer et d'évaluer les projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) ainsi que d'autres projets et activités de partenariat pour le développement.

La section Suivi des réunions ministérielles apporte une assistance technique, spécialisée et logistique, en coordonnant la préparation, la réalisation et le suivi des réunions dans le cadre du CIDI, aussi bien ministérielles que techniques, ainsi que des réunions de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI), de ses organes subsidiaires et du Conseil

d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). De plus, elle appuie le Secrétaire exécutif/Directeur de l'Agence dans ses relations avec les missions permanentes, les organismes internationaux et les bureaux hors siège du Secrétariat général. Elle est aussi chargée de la préparation (ou, le cas échéant, de la coordination de la préparation) des projets de résolution, de déclarations, de statuts, de règlements et de rapports qui sont présentés aux organes politiques pertinents, ainsi que de la prestation de services consultatifs aux membres du bureau de ces organes et aux représentants des États membres en général.

Dans le cadre des activités de partenariat pour le développement gérées par la section Évaluation des programmes et des projets, il existe des fonds de coopération provenant de contributions versées par les pays pour mettre en œuvre des projets concrets, mais l'activité principale de la section consiste à gérer le FEMCIDI. Ce Fonds assure l'exécution d'une centaine de projets par an dans l'ensemble des États membres, lesquels se rapportent à l'éducation, à la science et à la technologie, à la culture, au développement social, à la démocratie, au tourisme, au développement durable et à l'environnement et au commerce. Ces projets, qui sont présentés par les pays eux-mêmes, peuvent revêtir un caractère national ou multinational (régional ou continental) et leur durée peut aller jusqu'à 4 ans.

Ce Fonds est alimenté par les contributions volontaires des États membres qui s'élèvent généralement à \$7 millions environ par an. Pour pouvoir bénéficier de la coopération de ce Fonds, les pays doivent y avoir contribué.

- Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré et ses organes subsidiaires

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré a coordonné les activités réalisées au titre du suivi des mandats issus de l'Assemblée générale et de la Douzième Réunion ordinaire du CIDI ainsi que des mandats adoptés par les diverses réunions sectorielles au niveau ministériel et les commissions interaméricaines.

En collaboration avec les autres dépendances du Secrétariat général, il a planifié, coordonné et appuyé les travaux préparatoires et la réalisation des réunions sectorielles suivantes: la Quinzième Conférence interaméricaine des ministres du travail, la Cinquième Réunion des ministres de l'éducation, la Troisième Réunion de la Commission interaméricaine de la culture et la Cinquième Réunion de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie.

En sa qualité de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), il a planifié et coordonné la Douzième Réunion ordinaire du CIDI, à laquelle ont participé plusieurs États Observateurs permanents, qui ont fait des exposés sur les possibilités de coopération de leurs pays en faveur des activités mises en œuvre dans le cadre de l'OEA et en particulier celles qui sont exécutées dans le cadre du CIDI.

Il convient de mentionner aussi que l'Assemblée générale, par sa résolution AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06), a décidé d'interrompre de façon immédiate et temporaire, l'octroi de nouvelles

bourses en 2006 pour les études supérieures des deuxième et troisième cycles universitaires (PRA) et du premier cycle universitaire (SPECRAF) et que cette interruption resterait en vigueur jusqu'à ce que le CIDI et le Conseil permanent approuvent, lors d'une réunion mixte, le nouveau mécanisme d'octroi des bourses. En avril 2007, la CEPCIDI a approuvé, par la résolution CEPCIDI/RES. 137 (CXXXII-O/07) le nouveau Manuel des procédures régissant les programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA et le Conseil permanent et la CEPCIDI, par la résolution CP/RES. 918(1595/07) ont levé définitivement la suspension. Le DSPP a apporté son appui à la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement pendant les concertations au sujet de ce nouveau Manuel.

Au deuxième semestre 2007, la CEPCIDI a approuvé un Plan de travail pour 2007-2008 qui reprend tous les mandats émanés de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, les attributions de coordination et de suivi des processus ministérielles qui lui sont propres ainsi que le suivi de la mise en application du nouveau Manuel des bourses par le Département du développement humain. Au cours de cette période, elle a focalisé son attention sur les résolutions de l'Assemblée générale AG/RES. 2303 (XXXVI-O/07), AG/RES. 2304 (XXXVI-O/07) et AG/RES. 2305 (XXXVI-O/07) relatives au renforcement du dialogue politique et à la coopération technique dans le cadre du CIDI ainsi qu'au dialogue sur les questions de fond dans le cadre des réunions ordinaires du CIDI.

Enfin, le Département a contribué aux travaux du Conseil d'administration de l'AICD en traitant les consultations effectuées par la voie électronique et en organisant des réunions sur la gestion des projets de coopération technique financés au moyen des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

- Évaluation de programmes et de projets : Programmation du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI 2007)

Le SEDI a établi le document «Proposition préliminaire de programmation des activités de partenariat pour le développement financées par le FEMCIDI 2007» qui comprenait 121 propositions de projets présentées par 33 pays membres. Sur les 121 projets, 47 étaient des projets déjà commencés et 74 de nouveaux projets, 56 étaient des projets multilatéraux et 65 des projets nationaux. Le montant des demandes de financement pour ces projets s'élevait à US\$12.676.822. Le montant total des contributions au FEMCIDI 2007 est de US\$6.528.330,30.

Le document de la proposition préliminaire de programmation, assortie de la documentation pertinente sur les projets qu'elle contenait (proposition complète, rapports d'activités, plans de travail, etc.) a été soumis aux membres des Commissions spécialisées non permanentes (CENPES). Conformément au calendrier modifié, la réunion des CENPES correspondant au cycle de programmation du FEMCIDI pour 2007 se tiendra du 6 au 13 février 2008. Les membres des huit commissions évalueront les projets et présenteront leurs recommandations sur les projets à financer et le niveau de financement de chaque projet au Conseil d'administration de l'AICD.

Le processus de programmation du FEMCIDI 2007 a impliqué la réalisation, par le SEDI, d'une analyse détaillée des profils de projets présentés par les États membres. Le SEDI a retenu un

nombre déterminé de profils qui répondaient aux critères de sélection en vigueur et s'est également basé pour cela sur des facteurs comme la nécessité de refléter un équilibre thématique et régional approprié. Dans une deuxième étape, le SEDI a prêté une assistance technique et administrative minutieuse aux institutions dont les profils ont été sélectionnés de façon à garantir l'élaboration appropriée et en temps voulu des propositions finales de projets. Ce soutien a impliqué notamment des visites en Bolivie, en Colombie, au Honduras, au Nicaragua, en Haïti et à Saint-Kitts-et-Nevis.

2.4.2 Département de l'Éducation et de la Culture

Le Département de l'éducation et de la culture (DEC) a pour mission d'aider les États membres dans leurs efforts visant à garantir une éducation de qualité pour tous et à protéger et à utiliser la richesse de leur patrimoine culturel en tant que facteur indispensable pour parvenir au développement économique, social et humain. Il s'acquitte de sa mission en encourageant le dialogue politique, l'échange de données d'expériences et la coopération technique et en renforçant les partenariats avec des organismes internationaux et des organisations de la société civile.

- Éducation

En 2007, le DEC a avancé dans la mise en œuvre du *Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques* et lancé la *Revista Interamericana de Educación para la Democracia*. Il a remis aux ministres de l'éducation un rapport analytique sur les politiques des États membres en matière d'éducation citoyenne, élargi le portail sur l'Internet (www.educadem.oas.org), publié quatre bulletins électroniques et appuyé l'organisation d'un atelier international sur l'éducation et le règlement des conflits. Il a édité une courte vidéo sur l'expérience de 750 enseignants péruviens qui ont participé à la phase pilote du Cours continental sur la Charte démocratique interaméricaine et l'enseignement des valeurs et des pratiques démocratiques à l'intention des enseignants et lancé le projet Education pour la citoyenneté démocratique dans les Caraïbes : cours en ligne pour les éducateurs, pour lequel il a convoqué une réunion des parties prenantes, chargée de formuler des recommandations pour la conception et la mise en œuvre de ce cours dans les pays des Caraïbes. Il a également lancé le programme Jeunes chercheurs qui a pour but de faire participer des jeunes talentueux de la région au travail mené dans le domaine de l'éducation à la démocratie, leur donnant la possibilité de faire des contributions sous forme de recherches ou d'élaboration de rapports et d'autres produits, de leurs pays ou à Washington.

En 2007, le DEC a appuyé une initiative continentale visant à étendre et améliorer les politiques en faveur de la petite enfance. Il a mis en œuvre le projet continental « *Politiques et stratégies pour une transition réussie de l'enfant vers la socialisation et l'école* » qui a pour but de compléter les efforts déployés par les États membres pour concevoir, perfectionner et évaluer les politiques visant à améliorer la couverture, la qualité et l'égalité en matière de prise en charge intégrale des enfants de zéro à huit ans. En avril, à Albacete (Espagne), le DEC a donné des conseils techniques pour l'organisation du « *Congrès mondial 'Éducation des enfants à la paix'* », auquel ont participé 58 pays qui ont adopté la *Déclaration d'Albacete* ; en mai, en collaboration avec le Venezuela, la Barbade et des organisations et institutions internationales, il

a réalisé le Symposium interaméricain intitulé *Connaître et divulguer la situation actuelle de la prise en charge éducative de la petite enfance* (de zéro à trois ans), auquel ont participé 25 États membres (voir : <http://www.sedi.oas.org/dec/documentos/simposio/default.htm>)

En juin et décembre, le DEC a réalisé des journées techniques pour continuer la mise en œuvre du projet OEA/Van Leer qui s'occupe de la prise en charge des enfants dans les communautés rurales, autochtones et frontalières. En octobre, dans le cadre du *Forum mondial des cultures, Monterrey 2007*, en coordination avec le Gouvernement du Nuevo León et des institutions gouvernementales et de la société civile, le DEC a prêté des services consultatifs pour l'exécution du *Premier Congrès mondial : Science, connaissances et éducation précoce*, qui a réuni 31 pays et 4.000 participants et touché 3.000 personnes supplémentaires grâce aux transmissions en direct. Enfin, il a collaboré avec le Gouvernement colombien à la réalisation, en novembre, de la Cinquième Réunion des ministres de l'éducation, qui a centré ses débats sur l'éducation des petits enfants et a adopté « l'Engagement continental pour l'éducation préscolaire » et les Directives de programmation pour l'éducation préscolaire, qui serviront de lignes de force, avec d'autres priorités, pour la définition du Plan de travail de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE). Au cours de l'année, le dialogue politique consacré à l'éducation s'est intensifié avec les préparatifs de la Septième Réunion du bureau de la CIE et du Comité exécutif et par la Réunion préparatoire de la Cinquième Réunion des ministres de l'éducation.

Le DEC a continué à faire partie du Groupe de coordination du *Projet régional d'indicateurs sur l'éducation* (PRIE), qui a pour objectifs d'assurer le suivi des progrès accomplis dans les 34 pays membres vers la réalisation des objectifs fixés par les Sommets des Amériques dans le domaine de l'éducation, de renforcer la capacité technique des bureaux de statistiques des ministères de l'éducation et d'encourager une utilisation accrue des statistiques dans l'élaboration des politiques. Le PRIE a publié le *Panorama Educativo 2007* qui analyse les progrès accomplis vers les objectifs fixés par les Sommets des Amériques.

- Culture

En sa qualité de secrétariat technique de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), le DEC a apporté son soutien à la réalisation de la Troisième Réunion ordinaire de la CIC et aux deux réunions du bureau de cette Commission qui ont assuré le suivi de la mise en œuvre du Plan de travail adopté par les ministres de la culture. Ce Plan comporte cinq axes thématiques, conformes aux priorités fixées pour la culture par le Quatrième Sommet des Amériques et par le Plan stratégique de partenariat pour le développement du CIDI : (i) préservation du patrimoine ; (ii) culture, création d'emplois et élimination de la pauvreté ; (iii) culture, diversité et identité ; (iv) culture et rôle des peuples autochtones ; et (v) systèmes d'information culturelle.

Dans le domaine de la préservation et de la protection du patrimoine culturel, le DEC a réalisé l'atelier « Étude de cas sur la protection du patrimoine culturel » (Mexico, 21-23 mars). Cet atelier a été le premier d'une série d'ateliers sous-régionaux ayant pour but de renforcer la coopération et d'échanger des données d'expériences sur la protection des sites et des biens archéologiques et historiques contre le pillage et le trafic illicite dans les pays d'Amérique centrale.

Parmi les activités de coopération horizontale énoncées dans le Plan de travail et ayant pour but les échanges de données d'expériences et le renforcement des institutions, il convient de mettre en lumière la réalisation, en Colombie, en avril 2007, d'une Réunion interinstitutionnelle de synthèse des trois ateliers sous-régionaux sur les systèmes d'information culturelle, qui se sont déroulés en 2006, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. La réunion a procédé à l'analyse des résultats de ces ateliers et a permis aux participants de coordonner les activités de suivi et les activités complémentaires destinées à renforcer et à développer leurs systèmes d'information culturelle.

Les 27 et 28 février 2007, la Coordination éducative et culturelle centraméricaine (CECC), CONCULTURA d'El Salvador et le DEC ont organisé à San Salvador un Forum-atelier qui avait pour objectif d'examiner la manière dont l'art et la culture peuvent être incorporés aux stratégies de changements sociaux visant à prévenir la violence, en particulier celles des bandes de jeunes organisées. Des ministres, des vice-ministres et de hauts fonctionnaires chargés de la culture, de la jeunesse et des sports de l'Amérique centrale, y compris du Belize et du Panama, ainsi que de hauts responsables de la sécurité publique, des représentants d'ONG, d'organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux y ont participé.

D'autre part, le DEC a apporté un soutien à la réalisation du Séminaire international sur la diversité culturelle qui s'est tenu au Brésil en juin 2007. Ce Séminaire s'est intéressé principalement aux échanges d'information sur les programmes des pouvoirs publics, couronnés de succès et susceptibles d'être reproduits, visant à promouvoir et à protéger la diversité culturelle ainsi qu'à la présentation des derniers développements théoriques en la matière par des experts invités d'Afrique, des Amériques et d'Europe. Dans le cadre du séminaire, une visite a été organisée à l'un des « Points de culture », concept clé de la politique culturelle brésilienne, qui servira très probablement de thème à la coopération horizontale régionale en 2008.

En octobre, s'est déroulé à Washington, avec l'appui de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la *Global Foundation for Democracy and Development* (GFDD), le séminaire La culture en tant que moteur de la croissance économique et de l'inclusion sociale dans les Amériques, qui a constitué un espace de réflexion sur l'impact de la culture sur le développement économique et social de la région et sur les moyens éventuels d'appuyer des initiatives de développement culturel grâce à la coopération internationale. Des responsables de la formulation des politiques culturelles et des représentants d'organismes internationaux y ont assisté.

En ce qui concerne la culture et le rôle des peuples autochtones, le DEC a participé à la table ronde Expériences dans les Amériques dans le cadre du séminaire organisé par l'Institut canadien de conservation (ICC), les 24 et 27 septembre à Ottawa. Cette table ronde a permis aux participants d'échanger des connaissances sur la conservation des biens matériels et immatériels dans les communautés autochtones.

Le DEC a apporté son soutien à la Présidence de la CIC pour l'élaboration du Plan d'action pour l'intensification de la coopération culturelle dans les Amériques (2007-2009), stratégie destinée à améliorer la compréhension des apports de la culture à la croissance économique et à la cohésion sociale dans les Amériques, grâce à des initiatives et à des activités concrètes qui seront mises en

œuvre dans les deux prochaines années. Ce Plan a pour but d'établir une approche plus stratégique pour les activités de la CIC destinées à soutenir la mise en œuvre des politiques des États membres qui s'efforcent de donner une place plus importante à la culture dans le développement économique, social et humain de la région.

2.4.3 Département de la Science et de la Technologie

Le Département de la science et de la technologie (DCT), tenant compte des recommandations et des mandats émanés des États membres ainsi que des priorités et des modalités de coopération des principaux bailleurs de fonds, a regroupé les projets existants et les nouveaux projets du DCT en trois grands programmes interdépendants : les sciences physiques appliquées et l'ingénierie ; les sciences de la vie ; les politiques publiques et la gouvernance.

Le DCT, en sa qualité de secrétariat technique de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT), a accordé son soutien à la réalisation de la Cinquième Réunion ordinaire de la COMCYT, à Washington DC, les 20 et 21 septembre 2007 et aux préparatifs de la Première Réunion du Groupe de travail de cette Commission, qui s'est tenue en février 2008.

Afin de promouvoir l'initiative « Ingénierie pour les Amériques », le DCT a mené un exercice de planification stratégique. Le Département a conseillé la Jamaïque, le Panama et la République dominicaine pour l'élaboration d'un projet destiné à améliorer l'enseignement de l'ingénierie qui a été présenté à la Banque interaméricaine de développement (BID) en vue de son financement par le Fonds des biens publics régionaux. Il a également conseillé des facultés d'ingénierie du MERCOSUR pour l'établissement d'un programme d'entrepreneuriat. Il a également commencé à préparer un nouveau programme de génie industriel et logistique avec la participation du Panama et la collaboration de l'Institut technologique de la Géorgie (*Georgia Tech*). La participation du Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT) est également prévue.

La métrologie est essentielle pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises et de la qualité de la vie des citoyens grâce à la création d'emplois de qualité, principalement dans l'import-export. Avec l'assistance technique et le soutien financier de l'Institut allemand de métrologie (PTB), un projet dans le domaine de la métrologie, d'une durée de sept ans, conçu et adapté aux conditions locales, s'est achevé, en 2007, au Chili. Le Département a présenté au Gouvernement allemand un projet visant à doter les instituts nationaux de métrologie de la Bolivie et du Pérou des capacités nécessaires pour mesurer le gaz. Ce projet a été approuvé et sera financé par le PTB à hauteur d'un million d'euros. Il garantira une offre énergétique à longue échéance, laquelle s'avère fondamentale pour le développement économique de l'Argentine, du Brésil et du Chili. En outre, le DCT a conseillé les pays centraméricains pour l'élaboration d'un projet sous-régional visant à établir un système intégré de services métrologiques pour cette sous-région. Le projet a été soumis à la BID, qui appuiera son financement, par l'intermédiaire du Fonds coréen de partenariat pour les connaissances technologiques et l'innovation. En outre, en sa qualité de secrétariat technique du Système interaméricain de métrologie (SIM), le Département a continué d'apporter une assistance et un appui techniques au SIM et participé à sa dernière Assemblée générale, qui s'est tenue à Ottawa (Canada) en septembre. Avec le soutien du PTB, il a aussi publié le livre « *Enfrentando el*

Desafío Global de la Calidad: Una Infraestructura Nacional de la Calidad » qui sert d'orientation pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises de la région.

Dans le cadre du programme Sciences de la vie, le DCT a réorganisé le programme de biotechnologie et de biosécurité, grâce à des contributions du Gouvernement mexicain, du FEMCIDI et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Dans ce contexte, il a créé un nouveau réseau d'experts en biotechnologie, auquel participent des pays des Caraïbes, de l'Amérique centrale, le Mexique, la Colombie, le Canada et les États-Unis. Il espère, grâce à ce programme, renforcer la capacité des institutions et la coopération entre les gouvernements, les universités, les centres de recherche et le secteur privé. En collaboration avec des projets d'ingénierie et d'énergie, le Département a organisé conjointement avec le CIATEJ, A.C. du Mexique, le Premier Forum international sur l'innovation coopérative en énergies renouvelables et en biotechnologies, qui s'est tenu à Guadalajara en décembre. Il est évident que la biotechnologie représente l'une des ressources potentielles les plus importantes pour les biocarburants de l'avenir. Dans le but de créer un environnement favorable à l'innovation, le Département a préparé avec les Universités de Guadalajara et de Washington (GWU) une série de trois symposiums à l'intention des chercheurs et des entrepreneurs mexicains et centraméricains.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie afin de promouvoir le développement de réseaux de pointe, le DCT est membre du Comité exécutif de la Fédération latino-américaine de recherche coopérative, initiative structurée comme un institut virtuel qui permet aux scientifiques de l'Amérique latine de coopérer entre eux. Cette Fédération, qui a été lancée en mai dernier, au Chili, par *Microsoft Research*, devrait révolutionner l'application des technologies de l'information dans la région, faciliter le développement de solutions locales grâce à l'utilisation des ressources disponibles et à une collaboration plus large.

La présence et la participation des femmes sont essentielles en science et en technologie ainsi que dans nos institutions démocratiques. Le point de vue des femmes est fondamental pour accéder à une meilleure gouvernance et à une meilleure démocratie représentative. Dans le cadre de ses efforts en faveur de l'incorporation d'une perspective de la parité dans les sciences et la technologie dans les États membres, le DCT a participé aux réunions du Comité directeur de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), prôné l'augmentation du nombre de femmes dans les carrières d'ingénierie auprès des doyens des facultés d'ingénierie dans le cadre de l'initiative *EftA*, conseillé la Banque mondiale pour la préparation de la séance consacrée à la parité au Forum mondial sur la science, la technologie et l'ingénierie, qui s'est tenu à Washington. Il a également préparé, en collaboration avec la BID, l'Atelier sur la promotion des femmes dans les secteurs de la science, de la technologie, de l'ingénierie et de l'innovation dans le Cône Sud, organisé sous les auspices conjoints du CONICYT du Chili, et qui s'est déroulé dans ce pays, en décembre. En outre, il a participé au symposium sur le leadership et la formation à la parité hommes-femmes au Centre international Fogarty des *National Institutes of Health* (NIH) et à la Conférence de Bellagio (Italie) parrainée par la Fondation Rockefeller. Le Département a également organisé, dans le cadre de la Cinquième Réunion de la COMCYT, une réunion spéciale sur la parité à laquelle ont participé d'éminentes personnalités de la région.

Le DCT a élaboré un programme, en collaboration avec la Fédération mondiale des journalistes scientifiques, ayant pour but de développer et d'appuyer le journalisme scientifique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a participé à un symposium sur l'appropriation de la science par la société, organisé par l'Accord Andrés Bello, à Caracas (Venezuela). Afin de contribuer au développement d'une culture scientifique, le DCT a également collaboré au projet de Réseau interaméricain des académies des sciences (IANAS), qui cherche à améliorer la qualité de l'enseignement scientifique dès les premières années d'école. Des milliers de jeunes étudiants des Amériques participent déjà à ce Réseau.

2.4.4 Département du Développement Social et de l'Emploi

Le Département du développement social et de l'emploi (DDSE) a pour mission principale d'appuyer les efforts déployés par les États membres pour faire progresser le développement équitable en encourageant des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, le travail décent et la création d'emplois. À ces fins, il mène des activités intégrées dans les domaines suivants: i) promotion du dialogue interaméricain en matière de développement social, de travail et d'emploi; ii) encouragement du partenariat pour le développement; iii) coordination d'activités avec d'autres organismes internationaux, universitaires, du secteur privé et de la société civile.

- Développement social

À titre de suivi des travaux réalisés dans le cadre des négociations de la Charte sociale des Amériques et de son plan d'action, le DDSE a exercé la fonction de secrétariat technique du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI chargé de cette tâche. Le Secrétariat a continué d'apporter son soutien aux réunions de négociation et à l'élaboration des documents techniques qui ont été demandés par l'organe politique. Au cours de l'année, les travaux ont porté essentiellement sur la négociation du dispositif du projet de Charte sociale.

Le Département, en sa qualité de secrétariat technique, a coordonné la Deuxième Réunion de la Commission interaméricaine du développement social (CIDES), qui s'est tenue en octobre au siège de l'OEA, suite à la convocation lancée par le Ministère de la planification du Chili, Président de la Commission. La réunion avait pour objectif principal d'avancer dans les préparatifs de la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, qui se tiendra à Santiago du Chili, en juillet 2008. Des délégations de 31 États membres, y compris 12 ministres et vice-ministres du développement social ou hauts fonctionnaires nationaux ont assisté à la réunion. En outre, celle-ci a bénéficié de la participation de représentants d'organismes internationaux, comme la BID, le PNUD, la CEPALC, la CAF, l'OIT, le PAM et l'OPS.

En exécution du mandat émané du Quatrième Sommet des Amériques concernant l'échange d'expériences réussies en matière de lutte contre la pauvreté, le Département a lancé et mis en œuvre, avec l'appui financier de l'ACDI, le programme Formation reposant sur des réseaux qui s'occupent des stratégies de protection sociale dans les Caraïbes. Ce projet a pour objectif de renforcer les stratégies de protection sociale dans les Caraïbes, à travers l'analyse et l'apprentissage des principes, des enseignements et du fonctionnement du programme *Puente* du Chili. Au cours de l'année, le DDSE, en collaboration avec le Fonds de solidarité et

d'investissement social du CHILI (FOSIS), a coordonné un atelier d'entraînement à la Jamaïque, un stage au Chili et un encadrement permanent, grâce à des mécanismes de communication virtuelle, avec ses homologues en Jamaïque, à Sainte-Lucie et à Trinité-et-Tobago. L'année prochaine, il est prévu d'obtenir de nouvelles sources de financement et d'étendre le projet à d'autres pays des Caraïbes.

À l'initiative de la Banque mondiale, le DDSE, de concert avec la BID et la CEPALC, a commencé à travailler à la deuxième étape de la rédaction d'un document interinstitutionnel sur l'impact de l'application de l'approche du droit à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales. Outre les quatre pays retenus l'année précédente (à savoir le Chili, le Guatemala, le Pérou et l'Uruguay), la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Paraguay ont été inclus dans l'étude. Le bureau de la Commission interaméricaine du développement social a demandé que l'étude soit étendue aux pays de la Caraïbe.

En sa qualité de secrétariat technique du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, le DDSE a continué de gérer le fonds de contributions volontaires du Réseau et a coordonné sa Quatorzième Conférence annuelle, qui s'est tenue à Belo Horizonte (Brésil) en octobre.

- Travail

Le DDSE a coordonné la Quinzième Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) qui s'est tenue du 11 au 13 septembre à Port of Spain (Trinité-et-Tobago). 27 délégations nationales y ont participé ainsi que 25 représentants des principales organisations syndicales et patronales du Continent américain. Étaient également présents M. José Miguel Insulza, Secrétaire général de l'OEA, et M. Juan Somavia, Directeur général de l'OIT, qui ont signé un Mémoire d'accord pour la promotion de l'incorporation de la perspective de la parité dans les politiques du travail et de l'emploi. La Conférence a également bénéficié de la présence de hauts fonctionnaires de la Banque interaméricaine de développement, de l'Organisation panaméricaine de la santé et de la CARICOM ainsi que d'autres organisations internationales.

Le DDSE, en sa qualité de secrétariat technique de la CIMT, a coordonné le processus de négociation de la Déclaration et du Plan d'action de Port of Spain, ce qui a inclus deux réunions préparatoires (au Costa Rica, en mai 2007 et à Port of Spain, en juillet 2007), il a lancé le Forum virtuel de consultation pour lequel il a fait office de modérateur, il a convoqué la réunion et facilité une excellente participation à celle-ci ; et il a élaboré des documents techniques en appui à la CIMT.

Parallèlement au processus ministériel, le Département coordonne le Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), mécanisme de coopération pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des ministères du travail du Continent américain. Le RIAL a été créé en 2006 et s'est consolidé en 2007. Parmi les activités réalisées au cours de l'année il convient de souligner plus particulièrement les suivantes :

1. La réalisation de l'Atelier continental sur l'assistance technique, à San José (Costa Rica) auquel ont participé 55 personnes, et notamment des bailleurs de fonds et des pays qui fournissent une assistance technique

2. La réalisation de l'Atelier continental sur la dimension du travail dans les traités de libre-échange et les processus d'intégration régionale
3. L'élaboration de la première étude technique du RIAL sur la parité et le travail décent, dont les lignes stratégiques d'action au niveau du Continent ont été approuvées par la Quinzième CIMT
4. La création du Fonds de coopération du RIAL qui encourage la coopération bilatérale entre les ministères du travail et la réalisation de 8 activités d'échanges et de formation
5. La mise à jour du portefeuille de programmes du RIAL, qui compte plus de 80 programmes exécutés par les ministères du travail et qui sont proposés pour la coopération horizontale

Le DDSE a pu négocier avec succès deux accords successifs avec le Programme du travail de Ressources humaines et développement social-Canada, pour un montant de US\$530.000 qui ont servi à financer le RIAL en 2006 et 2007.

À ce jour, le RIAL a donné une formation à 227 fonctionnaires des ministères du travail et à 20 représentants des syndicats et des associations patronales et bénéficie de la participation de 10 organismes internationaux et de 11 centres de recherche et ONG.

2.4.5 Département du Développement Durable (DDS)

Le Département du développement durable (DDS) du SEDI est chargé de conseiller et de soutenir les États membres pour la conception et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets de coopération destinés à intégrer les priorités en matière d'environnement, la réduction de la pauvreté et les objectifs du développement socioéconomique.

En 2007, le DDS a appuyé la réalisation d'une Réunion extraordinaire du Conseil permanent sur les possibilités de coopération pour la mise au point de cadres juridiques et institutionnels face aux défis environnementaux qui se posent à la région. Le dialogue entre les États membres et les experts s'est centré sur l'identification de mesures prioritaires propres à encourager la coopération, la mise au point d'instruments juridiques régionaux en matière d'environnement et le renforcement des institutions. En outre, il a fourni une assistance technique au Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur le suivi de la Déclaration de Panama pour la préparation de la déclaration « Énergie pour le développement durable » [AG/DEC. 52 (XXXVII-O/07)], qui a été adoptée par la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale. Il a également continué la publication de la série sur les éléments de politiques, avec trois éditions, dont une consacrée à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Les programmes et les projets exécutés par le Département le sont dans le cadre et à titre de suivi des mandats énoncés dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2010, le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) 2006-2010 (AG/RES.2312 XXXVII-O/07), la Déclaration de Santa Cruz (AG/RES. 2312 XXXVII-O/07) [sic] et la

déclaration Énergie pour le développement durable, entre autres. Ces activités s'efforcent aussi de promouvoir les principes contenus dans la Charte démocratique interaméricaine, notamment la participation du public et la gouvernance démocratique. En 2007, le portefeuille des projets du DDS comportait 40 projets en cours d'exécution, pour un montant total d'environ US\$60 millions, dans les secteurs suivants :

- Gestion intégrée des ressources en eau (GIRH)

Le Département a continué de soutenir les efforts déployés par les États membres pour gérer de manière intégrée et durable les ressources en eau, en particulier dans les bassins versants transfrontaliers, en facilitant la coordination des travaux mis en œuvre par les pays afin de résoudre et/ou prévenir ensemble les problèmes communs et définir les actions prioritaires destinées à promouvoir l'exploitation durable des ressources et le développement. Par l'intermédiaire de projets spécifiques exécutés avec l'appui financier du Fonds mondial pour l'environnement et dans le cadre d'accords souscrits avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale, il a appuyé des actions destinées à renforcer les capacités institutionnelles de gestion des ressources en eau, la mise en place et la consolidation de cadres juridiques et institutionnels pour la gestion efficace de ces ressources, la conception et la mise en œuvre de mesures de protection et de régénération des écosystèmes, le développement de réseaux d'information et l'exécution de programmes de participation et d'éducation à l'environnement des populations. Les principaux projets en cours d'exécution sont, entre autres, le Bassin du Rio de la Plata, l'Amazone, le Chaco, le Système aquifère guarani, le Bermejo et l'Artibonite.

Le Département a collaboré aux préparatifs et à la tenue du Sixième Dialogue interaméricain sur la gestion de l'eau, qui s'est déroulé à Guatemala. Il a également organisé la Réunion des points de contact nationaux pour la GIRH, en facilitant l'identification des secteurs qui peuvent faire l'objet d'une coopération et d'échanges d'information. En collaboration avec l'UNESCO, il a publié le premier tome de la série « *Acuíferos Transfronterizos de las Américas – Evaluación Preliminar* ».

- Énergies renouvelables et efficacité énergétique

Le DDS encourage l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que des technologies et des systèmes efficaces sur le plan énergétique. Par l'intermédiaire de l'initiative Énergies renouvelables dans les Amériques (EREA), il dispense une assistance technique aux États membres pour la formulation de leurs politiques et la réforme de leurs normes, la création et/ou le renforcement des capacités et la mobilisation et l'évaluation des ressources. En 2007, il a mené une étude sur la viabilité de la bioénergie à Saint-Kitts-et-Nevis, entrepris des démarches pour des activités de coopération portant sur des réformes politiques et normatives en matière d'énergies renouvelables au Mexique, au Guatemala et en République dominicaine et réalisé une étude sur la viabilité de l'énergie géothermique dans les Caraïbes orientales. Il a également commencé à exécuter un projet d'assistance technique en République dominicaine, en Haïti, à Saint-Kitts-et-Nevis et à El Salvador pour la promotion de la bioénergie. Le DDS a continué ses activités en sa qualité de secrétariat régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Partenariat

pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (REEEP) et de l'Association *Global Village Energy Partnership* (GVEP) (Partenariat pour l'énergie du village planétaire).

- Gestion des risques de catastrophes naturelles

Dans ce domaine, le DDS a appuyé les États membres pour la conception et l'exécution d'activités destinées à incorporer la gestion des risques dans la formulation des politiques et la planification du développement durable. En 2007, il a mis en œuvre des projets dans les domaines suivants : Formation pour l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les Caraïbes, Réduction de la vulnérabilité des infrastructures physiques scolaires en Amérique centrale et Systèmes d'alerte rapide en cas d'inondations, en Amérique centrale également. Parmi les autres projets, on peut citer : l'Initiative des casques blancs, le programme Évaluation des capacités et de la vulnérabilité en Amérique centrale, l'analyse des aspects juridiques de la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'élaboration d'un Manuel sur les impacts non dommageables dans les zones côtières. En outre, le Département a continué d'œuvrer au renforcement du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (RIMD).

Le DDS a aidé le Bureau du Secrétaire général à préparer la Première Réunion de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN) et fourni une assistance technique concernant les politiques relatives aux catastrophes naturelles à la Commission sur la sécurité continentale (CSH), au Bureau du Secrétaire général adjoint et à d'autres organes du SG/OEA.

- Droit de l'environnement, politiques et gouvernance

Dans ce domaine, l'objectif du DDS est le renforcement et l'amélioration des institutions et de la législation des États membres en matière d'environnement et de développement durable. En 2007, il a encouragé les échanges d'information et de données d'expériences entre les États membres sur les défis environnementaux et les éventuelles réponses juridiques et institutionnelles. À cette fin, il a utilisé comme plateforme de dialogue le Forum interaméricain sur le droit de l'environnement (FIDA) ainsi que le Groupe consultatif sur la législation environnementale, composé de dix experts de haut niveau du Continent américain. Il a collaboré avec des États membres pour la réalisation des évaluations environnementales des effets des réglementations découlant de l'intégration économique et de la libéralisation du commerce dans la région, et coopéré avec trois pays du MERCOSUR à l'évaluation des répercussions de la culture du soja sur le développement durable de cette région. Il a également fait des progrès dans l'exécution de l'initiative sur le commerce et l'environnement dans les Amériques, dont l'objectif est le renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans le cadre du commerce.

- Conservation et exploitation durable de la biodiversité

Ce programme a pour objectif d'encourager et d'appuyer les échanges d'information pour les processus décisionnels et la conscientisation du public qui favorisent la préservation de la diversité biologique dans les Amériques. Ses deux principaux projets, à savoir le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) et le Réseau des aires naturelles

protégées de l'Amazonie (RANPA) encouragent la création et la normalisation des bases de données nationales et sous-nationales sur les espèces, les espèces envahissantes, les écosystèmes, les aires protégées et les insectes pollinisateurs, facilitent leur interopérabilité et créent des produits informatisés à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire du réseau IABIN, des dons d'un montant total de 320.000 dollars ont été effectués pour la production de données qui seront utilisées dans les séances de formation destinées aux États membres sur l'utilisation des technologies de l'information. Dans le cadre du réseau RANPA, a été créé un système d'information destiné à actualiser une base de données, sur l'Internet, sur la situation des aires protégées des huit pays qui font partie du Bassin amazonien. Parmi les autres initiatives exécutées dans ce domaine, on peut citer l'Initiative sur les espèces migratrices du Continent américain et celle sur le développement durable et la conservation bioculturelle dans la région frontalière entre le Brésil et le Suriname.

- Initiatives dans d'autres domaines

En 2007, le Département a lancé une série de séminaires sur les Caraïbes et réalisé un atelier sur le changement et la variabilité climatiques à l'intention des États membres, avec la participation du Centre sur le changement climatique de la CARICOM. En outre, il a appuyé la Banque mondiale et le Secrétariat du Commonwealth pour le traitement du thème Gestion des risques climatiques dans les petits États insulaires en développement au Forum annuel des petits États.

Dans le domaine de la santé, le DDS a appuyé les États membres par des actions visant à assurer la gestion en toute sécurité des substances chimiques. En 2007, il a établi l'inventaire des produits chimiques se trouvant dans les États membres et créé une base de données sur ces produits qui comprend notamment des informations sur leur degré de toxicité, les risques qu'ils représentent pour la santé des êtres humains et pour l'environnement et l'utilisation de ces substances. En outre, il a réalisé des ateliers régionaux en Amérique centrale et dans les Caraïbes, qui ont permis de renforcer les compétences en la matière de plus de 100 fonctionnaires. En matière de santé, il a également organisé une séance d'information à l'intention des États membres sur la grippe aviaire. En outre, il a travaillé, dans le domaine des mécanismes novateurs de financement, à la mise au point et à la maintenance d'une base de données sur les paiements des services environnementaux (PSA) dans le Continent américain.

2.4.6 Département du Commerce, du Tourisme et de la Compétitivité

Le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité (DCTC) est formé des sections suivantes : Commerce et compétitivité, Tourisme et Système d'information sur le commerce extérieur (SICE).

- Commerce et compétitivité

La Section du commerce et de la compétitivité a continué de soutenir les États membres, en particulier les petites économies, dans leurs efforts pour relever les défis liés à l'administration des accords commerciaux et à la participation des secteurs productifs – principalement les PME – et des groupes marginalisés aux bénéfices du commerce et des investissements en tant que composantes intégrales des stratégies de développement.

Elle a donné suite aux programmes de renforcement institutionnel des organismes publics chargés de la conception et de la gestion des politiques commerciales. Dans les Caraïbes, elle a consolidé le programme de maîtrise en politiques commerciales à l'intention des fonctionnaires du gouvernement et du secteur privé, organisé en collaboration avec l'Université des Antilles (UWI). Aux pays latino-américains, elle a proposé, pour la dixième année de suite, le cours avancé sur le commerce, organisé en collaboration avec l'OMC et l'Université Georges Washington. Dans le cadre de l'accord de libre-échange CAFTA-RD, la Section a répondu aux demandes de formation des pays centraméricains et de la République dominicaine. De concert avec le Secrétariat à l'économie du Mexique, elle a donné suite au programme sur les pratiques exemplaires en matière de gestion des accords commerciaux, qui a permis aux pays de tirer profit des enseignements obtenus dans le domaine des services, de la propriété intellectuelle et du règlement des différends entre les investisseurs et l'État.

Dans le but de veiller à ce que les bénéficiaires du commerce profitent aux secteurs marginalisés, elle a dispensé une assistance technique au Panama et aux pays signataires de l'accord CAFTA-RD pour l'élaboration du projet Renforcement institutionnel pour promouvoir la participation des groupes pauvres et marginalisés aux bénéficiaires du commerce.

Dans le cadre des stratégies visant à promouvoir la compétitivité, le programme de simplification des démarches à réaliser en cas d'investissement a été étendu aux pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et à Haïti. En coopération avec la *Caribbean Association of Small and Medium Sized Enterprises*, elle a continué l'exécution du projet visant à renforcer la compétitivité des PME sur les marchés internationaux. Le programme de recherche sur la réforme des réglementations dans le secteur des services des pays andins, mis en œuvre avec la Banque mondiale, s'est achevé. Ses résultats pourront être utilisés pour la formulation de politiques dans un secteur crucial pour la compétitivité.

Elle a continué d'appuyer les efforts destinés à promouvoir une plus grande participation de la société civile au dialogue sur le commerce en organisant des rencontres avec des journalistes, des professeurs universitaires et des représentants d'ONG. Elle a également soutenu des initiatives d'information et de dialogue, y compris un séminaire pour les parlementaires des Caraïbes. Enfin, elle a fourni une assistance technique aux démarches entreprises par le Secrétaire général auprès du Congrès américain pour que les programmes préférentiels en faveur des pays andins et des pays de la CARICOM soient prorogés et pour que les traités de libre-échange souscrits avec la Colombie, le Panama et le Pérou soient approuvés.

Reconnaissant le rôle que joue le secteur privé en tant que moteur de la croissance et de la création d'emplois de même que l'importance des partenariats entre les secteurs public et privé pour la promotion du développement et de la compétitivité, le DCTC a encouragé les liens avec le secteur privé en organisant le Forum du secteur privé de l'OEA avant les assemblées générales et les Sommets des Amériques. En 2007, il a organisé, conjointement avec des chefs d'entreprises du Continent américain et le Gouvernement du Panama, le Troisième Forum du secteur privé intitulé « Énergie pour le développement des Amériques : le rôle des partenariats entre les secteurs public et privé », à l'occasion de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, à Panama. Suite aux recommandations formulées par le Forum, le Département a mis en œuvre le projet Pratiques performantes de partenariats entre les secteurs

public et privé pour l'éducation et la formation au travail, dont les objectifs sont de systématiser les expériences réussies d'Amérique latine et des Caraïbes visant à doter les pays d'une main-d'œuvre compétente, apte à affronter les défis de l'environnement mondial, d'encourager la création d'emplois et de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la productivité de la région.

- Tourisme

En 2007, la Section du tourisme a continué de travailler au renforcement des capacités individuelles et institutionnelles des petites entreprises touristiques, conformément aux mandats contenus dans le Plan stratégique du CIDI. Une autre mission fondamentale de la Section du tourisme consiste à faciliter la réalisation du Congrès interaméricain du tourisme. À cet effet, le DCTC a procédé à des échanges de vues et à des concertations avec les États membres, en particulier avec le Pérou, les Bahamas et Sainte-Lucie, pour fixer la date du prochain Congrès interaméricain du tourisme et les thèmes qui y seront traités.

La Section a terminé la rédaction et le peaufinage du Manuel de planification contre les dangers multiples, en collaboration avec la *Caribbean Disaster Emergency Response Agency* –CDRA (Agence d'intervention des Caraïbes en cas de catastrophes), la *Caribbean Hotel Association* (CHA) et la *Caribbean Tourism Association* (CTO).

Les petites entreprises touristiques continuent à occuper une place importante dans les activités de la Section du tourisme. C'est pourquoi celle-ci a mis en œuvre dans les pays des Caraïbes un nombre important de programmes de formation en gestion des recettes et en services de qualité à la clientèle, alors qu'en Amérique latine elle a continué de fournir une assistance technique aux petits hôtels. Elle a également étendu et consolidé le Réseau latino-américain pour le développement du secteur touristique dans les États membres. En outre, l'expansion et la mise à jour du centre virtuel de ressources pour les petites entreprises touristiques ont constitué un aspect important des activités de la section en 2007. L'un des résultats de ces activités a été l'aide accordée aux pays d'Amérique centrale pour l'élaboration d'un projet de renforcement des capacités et d'entraînement des ressources humaines, ciblé plus particulièrement sur les micro, petites et moyennes entreprises touristiques centraméricaines. Elle a également fourni une assistance aux pays de la région andine pour l'élaboration d'un projet de programme d'assistance aux petits hôtels de cette région. Ces deux projets ont été soumis au FEMCIDI pour examen et financement.

L'augmentation du nombre de partenariats entre les secteurs public et privé constitue un volet important du travail de cette Section. C'est dans ce contexte qu'a été signé un Accord de coopération avec l'*Association of International Business Through Arts & Culture* (IBAC) pour la promotion du tourisme culturel.

Dans le cadre des efforts destinés à s'assurer que les États membres tirent profit des progrès et des avantages que représentent les nouvelles technologies, elle a participé au Cinquième Forum des petits hôtels centraméricains, qui s'est déroulé à Tegucigalpa (Honduras) et qui a permis de poursuivre les discussions sur l'utilisation et les applications de la technologie dans le secteur touristique.

La Section a réalisé des consultations et une étude sur les besoins du secteur touristique haïtien et à partir de cette analyse, elle a commencé à exécuter un programme sur les attitudes du public et les savoir-faire, spécialement conçu pour sensibiliser la population haïtienne aux avantages sociaux et économiques du tourisme.

- Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a pour objectif de rassembler et de diffuser l'information relative au commerce et à l'intégration économique sur sa page Web (www.sice.oas.org). Le SICE fournit des informations actualisées et complètes sur le commerce dans le Continent américain dans les quatre langues officielles de l'OEA. Il dispose de documents sur les thèmes suivants: les accords commerciaux et les traités bilatéraux d'investissement entre les pays membres de l'OEA, les développements intervenus dans les négociations commerciales, les droits antidumping, la politique de la concurrence, le règlement des différends, le commerce électronique, les droits de propriété intellectuelle, les investissements, les services, les obstacles techniques au commerce, et le commerce et la parité hommes-femmes.

Au cours de l'année 2007, il a modifié l'interface du SICE et y a ajouté de nouvelles sections et de nouveaux outils. Le contexte dans lequel est présentée l'information dans la section des nouveautés en matière de politiques commerciales a été élargi. La section des accords commerciaux a été réorganisée et actualisée et de nouveaux outils de navigation ont été ajoutés à l'index des accords commerciaux. Le SICE a également poursuivi la mise à jour de l'information sur le projet des Centres de référence commerciale des Caraïbes, qui a été mis au point pour faciliter l'accès et diffuser les informations relatives aux thèmes abordés dans les négociations commerciales auxquelles participent les pays membres de la CARICOM.

2.4.7 Département du Développement Humain

Le Département du développement humain (DDH) a pour mission de promouvoir et d'appuyer le développement du capital humain dans les États membres. Il s'en acquitte en coordonnant, gérant et exécutant les programmes suivants : le Programme des bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, le Fonds panaméricain de prêts Leo S. Rowe et le Portail éducatif des Amériques.

- Programme des bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA

Au cours de la période couverte par le présent rapport, un nouveau Manuel des procédures régissant les programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA a été approuvé, ce qui a permis de lever la suspension temporaire auquel a été soumis le Département en 2006. Ce Manuel, à ce qu'il semble, va rendre le programme plus transparent, plus responsable et plus objectif.

Le Secrétaire général a désigné une Commission de sélection des bourses d'études universitaires et techniques de l'OEA chargée de faire des recommandations au Secrétariat général sur les candidats à une bourse d'études du premier, deuxième ou troisième cycle universitaire. La

Commission a réalisé deux sélections des candidats à une bourse d'études universitaires. Elle a bénéficié du soutien technique et logistique du Département du développement humain tout au long du processus complexe qui comprend la préparation, la révision, l'analyse du dossier des nouveaux boursiers et leur sélection. Elle a tenu sa première réunion du 11 au 15 juin, à l'issue de laquelle plus de 170 bourses ont été accordées pour l'année universitaire 2007-2008. Les nouveaux boursiers pourront commencer leurs études jusqu'en mars 2008 (voir Annexe F, tableau n° 1). Conformément aux mandats émanés des organes politiques, la Commission a accordé une seule bourse d'auto-placement par pays, deux bourses au minimum par pays et aucun État n'a accueilli dans ses universités plus de 40% du nombre total des boursiers qui réaliseront des études universitaires de troisième cycle.

Le coût total des prestations directes octroyées à nos boursiers pendant ce cycle de sélection s'élève à cinq millions vingt-sept mille six cent douze dollars (US\$5.027.612), répartis en \$776.970 pour des études universitaires de premier cycle et \$4.250.642 pour des études universitaires de deuxième et troisième cycles. Le coût total des prestations directes accordées aux boursiers pour lesquels l'OEA choisit l'université où ils vont réaliser leurs études universitaires de deuxième et troisième cycles est de \$3.253.131 (76,53%) et le coût total pour les boursiers qui choisissent l'université où ils vont réaliser ces études (auto-placement) est de \$997.511 (23,47%).

Le coût moyen par étudiant, programme et modalité pour la période totale des études est le suivant :

Bourses d'études universitaires de premier cycle	\$36.999
Bourses pour lesquelles l'OEA choisit l'université où l'étudiant va réaliser ses études universitaires de deuxième et troisième cycle	\$28.044
Bourses pour lesquelles l'étudiant choisit l'université où il va réaliser ses études universitaires de deuxième et troisième cycles	\$33.250

Pour cette période, il reste neuf (9) étudiants dont le placement est encore en suspens mais celui-ci modifiera légèrement les chiffres ci-dessus (voir Annexe F, tableau n° 2).

La Commission s'est également réunie du 10 au 14 décembre 2007 pour le deuxième cycle de sélection des boursiers pour l'année universitaire 2008-2009. Cette sélection s'est effectuée conformément au nouveau Manuel des procédures et le critère selon lequel les deux tiers au moins des montants disponibles au Fonds ordinaire doivent être destinés aux bourses où l'OEA choisit l'université où l'étudiant va réaliser ses études a été appliqué. C'est donc en fonction de ce critère qu'elle a décidé que la limite fixée pour ce type de bourses serait uniquement celle établie par le budget. 301 candidats ont été sélectionnés (voir Annexe F, tableau n° 3). Les résultats du placement des boursiers sélectionnés pour l'année universitaire 2008-2009 ne sont pas encore disponibles car le DDH y travaille encore.

Pour ce deuxième cycle de sélection, la Commission a utilisé le deuxième module du système automatisé de gestion du programme de bourses (*Fellowship Management System – FMS*). Ce module permet de gérer le processus d'octroi des bourses, l'annonce du concours, les processus d'inscription en ligne et le transfert électronique de ces inscriptions au module de gestion financière. Le module de gestion financière, lui, a permis d'assurer le suivi des coûts, de les gérer

et de suivre, actualiser et ajuster les coûts estimés, de les comparer avec les estimations de tierces personnes et de réconcilier les estimations et les coûts réels.

En 2007, le DDH a consacré beaucoup d'efforts à l'expansion du Consortium d'universités de l'OEA. Il a rendu visite à des universités dans huit pays du Continent non seulement pour promouvoir le programme de bourses d'études mais également le programme de prêts au titre du Fonds Leo S. Rowe et le Portail éducatif. À la fin de l'année 2007, 53 établissements éducatifs dans 15 États membres qui ont pris part au financement des bourses de l'OEA faisaient partie du Consortium (voir Annexe F, tableau n° 4).

Grâce à l'expansion du Consortium, à l'établissement de nouveaux contacts et à une communication fluide avec les établissements, le DDH s'est chargé lui-même du placement dans des universités reconnues de plus de la moitié des boursiers (voir Annexe F, tableau n° 5), ce qui a représenté des économies de plus de \$500.000, du fait de la réduction des frais d'inscription et de placement.

- Programme des bourses de perfectionnement professionnel

Le Programme de bourses de perfectionnement professionnel offre aux citoyens des États membres de l'OEA la possibilité d'obtenir une bourse pour approfondir ou mettre à jour leurs connaissances dans des domaines de spécialisation en rapport avec les domaines prioritaires de l'OEA. En 2007, 724 bourses ont été accordées pour des cours de perfectionnement professionnel (voir Annexe F, tableau n° 6). Ces bourses ont été accordées pour suivre des cours proposés par des gouvernements, des universités, des institutions ou des organisations dans les États membres et pays Observateurs permanents suivants : Argentine, Barbade, Brésil, Mexique, États-Unis, Venezuela, Espagne et Corée. D'autre part, la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), le Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité, le Centre international d'études supérieures en communications pour l'Amérique latine (CIESPAL), la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), le Comité juridique interaméricain et le Département des questions juridiques ont offert des cours de perfectionnement professionnel en 2007, en télécommunications, commerce, droits de la personne et droit international, respectivement.

- Fonds panaméricain Leo S. Rowe

Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe accorde des prêts à des personnes d'Amérique latine et des Caraïbes pour les aider à financer leurs études aux États-Unis, ainsi qu'aux membres du personnel du SG/OEA qui souhaitent étudier et en cas de situations d'urgence.

En 2007, le montant total des actifs du Fonds s'élevait à \$14,7 millions, dont 91,3% étaient des investissements financiers, 7,3% des prêts à des étudiants et 1,4% des prêts à des membres du personnel de l'OEA. Le Fonds a continué de gérer les prêts actifs, qui atteignent \$1.314.257, ce qui représente une augmentation de 10,5% par rapport à l'année précédente, surveillant les résultats académiques des étudiants, leur retour dans leur pays d'origine et le recouvrement des prêts.

Afin d'améliorer la répartition géographique des bénéficiaires des prêts, augmenter le nombre et le montant de ces prêts, le Fonds a lancé une campagne de promotion massive, terminé son site Web dans les quatre langues officielles de l'OEA (www.oas.org/rowe) et mené une enquête auprès de ses anciens bénéficiaires. 91 personnes ont répondu à cette enquête et les résultats montrent que 49,5% des étudiants sont rentrés dans leur pays d'origine. Beaucoup ont confirmé que leur expérience aux États-Unis les a aidés dans leur carrière professionnelle et leur a permis de contribuer au développement de leur pays. D'autre part, 92,3% d'entre eux sont actuellement employés et 53,9% de ceux-ci ont affirmé que leur position actuelle est en rapport direct avec les études qu'ils ont faites aux États-Unis.

La participation croissante de la femme à tous les niveaux éducatifs se reflète dans les statistiques recueillies par le Fonds. Le pourcentage de prêts accordés à des étudiantes était de 70% en 2007 contre un tiers seulement en 1995.

- Portail éducatif des Amériques

L'objectif principal du Portail éducatif (www.educoas.org) est de promouvoir la formation et le perfectionnement des ressources humaines des Amériques en donnant des informations sur les possibilités d'enseignement à distance et en proposant des cours de formation en ligne de courte durée par l'intermédiaire de sa Salle de classe virtuelle ou en association avec d'autres établissements éducatifs.

En 2007, le Portail a centré ses travaux sur l'utilisation de la plateforme web de sa Salle de classe virtuelle afin d'offrir des cours de haute qualité. 22 cours de formation en ligne à l'intention d'enseignants du primaire et du secondaire ainsi que de fonctionnaires gouvernementaux ont été donnés, en anglais et en espagnol, sur des sujets tels que la qualité de l'enseignement de base, la cyberadministration, l'entraînement des tuteurs virtuels, l'éthique et le développement dans les universités, la stratégie d'enseignement des mathématiques, etc. Des partenariats ont également été conclus avec des institutions gouvernementales, des universités et des unités spécialisées de l'OEA pour offrir des cours en ligne.

L'infrastructure qui permet les réunions virtuelles et les forums a reçu la maintenance nécessaire et des éditoriaux et des bulletins trimestriels ont été préparés puis diffusés sur le Portail. Celui-ci donne également accès à une base de données contenant des informations sur les programmes éducatifs et les cours en ligne et a distribué gratuitement, par l'intermédiaire de sa bibliothèque numérique, des revues et des monographies.

Conformément aux mandats des organes politiques, les services sont offerts contre un paiement minime. Pendant l'année 2007, le Portail a formé 3.046 professionnels de la région (voir Annexe F, tableau n° 7). La moyenne des recettes mensuelles s'est élevée 6,78 millions et 1.143 nouveaux usagers se sont inscrits (voir Annexe F, tableau n° 8).

2.5 SOUS-SECRETARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé de la Direction exécutive du Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, du Département de la coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle, du Département de la sécurité publique, du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), qui a rang de département, et du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), qui a également rang de département.

Direction exécutive du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle

Après la nomination du Sous-secrétaire, le 29 janvier, et du Sous-secrétaire adjoint, en octobre, la Direction exécutive du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) a commencé ses activités consultatives auprès du Secrétariat général et des organes politiques de l'OEA pour toutes les questions relatives à la sécurité multidimensionnelle. Elle a mené des activités de coordination liées aux missions de coopération entre les États membres destinées à faire face aux menaces contre la sécurité nationale et les citoyens, en exécution des directives émanées de l'Assemblée générale. Elle a exercé une coordination active avec les différents États membres en appui aux activités de mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques et s'est acquittée de ses fonctions d'appui aux organes politiques, dans le cadre de la Commission sur la sécurité continentale. Elle a coordonné la mobilisation des ressources extérieures destinées à soutenir les efforts déployés par les pays dans le cadre de programmes et de projets de renforcement institutionnel et de formation de leurs ressources humaines, y compris quatorze nouveaux projets approuvés en 2007.

- Organisation interaméricaine de défense

Par l'intermédiaire de la Direction exécutive du Sous-secrétaire, des relations de coopération ont été nouées et entretenues avec l'Organisation interaméricaine de défense et le Collège interaméricain de défense en vue de mettre à exécution le mandat contenu dans la résolution CP/RES. 900 (1532/06) de faire de l'Organisation interaméricaine de défense (JID) une « entité » de l'OEA, aux termes de l'article 53 de la Charte.

- Secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent et des autres commissions ayant trait à la sécurité multidimensionnelle

Par l'intermédiaire de la Direction exécutive, le SSM a planifié et coordonné les activités destinés à donner une suite efficace aux directives émanées de la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent (CSH). Elle a commencé à coordonner les préparatifs des États membres en vue de la commémoration du « Cinquième anniversaire de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques ».

- Coopération avec d'autres organisations publiques et privées, nationales, régionales et internationales

Elle a planifié et coordonné les activités liées aux missions de maintien de la sécurité et de la paix dans le Continent américain. En particulier, elle a engagé des actions de coopération avec les Nations Unies, en collaborant à l'élaboration du Système national de contrôle des drogues (NDS) de l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues [sic] (UNDC) et de l'abus des drogues, coordonné par la CICAD. Elle a coopéré aux activités de contrôles financiers liés au terrorisme et avec les scientifiques et les universitaires à la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU, conjointement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLiREC). Elle a également coopéré avec d'autres institutions à l'organisation d'activités de gestion des crises dans les États membres, coordonnées par le CICTE.

Par l'intermédiaire de la Direction exécutive, le SSM a tenu des réunions avec l'UNLiREC pour traiter la question des armes légères et de petit calibre en vue de promouvoir des conventions et des accords dans ce domaine. Il a représenté le Secrétaire général pour la coordination des activités relatives à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA), pour l'élaboration d'un traité international de commerce qui couvre toutes les armes classiques, les armes de petit calibre, les armes légères et l'armement lourd. Il a également participé à la réunion annuelle de la Commission des stupéfiants de l'ONU, à Vienne (Autriche), à la Première Réunion du Groupe technique sur la criminalité transnationale organisée, à Mexico, à la Deuxième Rencontre sur le financement du terrorisme, à Lima (Pérou), au Séminaire sur la traite des personnes à Bogotá (Colombie) et à la Réunion informelle sur les principes du contrôle des transferts d'armes légères et de petit calibre en Suisse.

D'autre part, la Direction exécutive a organisé les manifestations suivantes, elle y a participé et y a fait des exposés et dans certains cas elle les a financées :

- Exposé du Directeur de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la criminalité et le développement en Amérique centrale, à l'OEA, le 23 mai
- Exposé à la Banque interaméricaine de développement (BID) sur la sécurité multidimensionnelle, le 2 avril
- Réunion du Comité directeur de la Commission interaméricaine des femmes, le 20 avril
- Réunion avec le Secrétaire général adjoint et le Président de l'ACDI pour traiter la situation actuelle en matière de sécurité en Haïti, le 18 mai
- Séminaire « Criminalité et violence dans l'Isthme centraméricain », organisé conjointement avec la BID, le 23 mai
- Réunion entre le Secrétaire général et le Doyen de l'*Harris School of Public Policies Studies* de l'Université de Chicago, le 24 mai
- Conférence « *Conference on the Caribbean – A 20/20 Vision* », organisée par le *Center for Strategic and International Studies* (CSIS), le 15 juin
- Réunion avec des représentants du « Programme canadien d'aide au renforcement des capacité antiterroristes », le 12 juillet
- Conférence sur « *The Latin American Security Sector Reforms and the Impact of Irregular Threats* », organisée par le *Center for Hemispheric Defense Studies*, le 10 septembre

- Entretien avec des fonctionnaires de l'Ambassade du Canada pour traiter le thème de la Huitième Conférence des ministres de la défense des Amériques, le 24 octobre
- Séminaire sur la Criminalité, la violence et la sécurité dans les Caraïbes, organisée par le *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, le 30 octobre
- Exposé de Iñaki Urdangarin sur la Fondation culture, sport et intégration sociale, le 2 novembre
- Entretien avec le Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour lui exposer le thème de la sécurité multidimensionnelle et explorer les possibilités de coopération
- Plusieurs exposés à des étudiants de diverses universités brésiliennes et à l'Université du développement du Chili.

En coordination avec le Département des relations extérieures, la Direction exécutive du Sous-secrétariat a fait des exposés devant des délégations des institutions suivantes en visite à l'OEA : le Collège de la défense nationale du Mexique, l'École de guerre de la marine du Mexique, le CAE d'El Salvador, l'Université du développement du Chili, l'École des Amériques, l'École supérieure de guerre de l'aviation du Pérou, les Forces armées de la République dominicaine, l'École de guerre de la Colombie, les Forces armées du Guatemala et le Centre conjoint pour les opérations de maintien de la paix (CECOPAC) du Chili.

- Coopération avec des pays Observateurs permanents

Par l'intermédiaire de la Direction exécutive, le Sous-secrétaire a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires des Gouvernements espagnol et russe en vue de renforcer les liens de coopération dans le domaine de la sécurité multidimensionnelle des pays du Continent.

2.5.1 Département de la Coordination des Politiques et des Programmes de Sécurité Multidimensionnelle

Le Département de la coordination des politiques et des programmes de sécurité multidimensionnelle (DCPPSM) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 4 de 2007. Il est chargé de la mise en œuvre des activités techniques et administratives du Sous-secrétariat et de l'affectation des ressources à tous les programmes. À partir de sa désignation au mois d'octobre, le Directeur du Département a prêté des services consultatifs au Secrétaire général et au Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle pour toutes les questions relatives à la sécurité et à la défense dans les Amériques et pour tout ce qui concerne la coordination des activités des dépendances du SSM ayant trait à des thèmes multidisciplinaires liés à la sécurité et à la défense ainsi qu'aux programmes relatifs à des politiques continentales destinées à renforcer la sécurité de la région. En consultation avec les dépendances du SSM, il a préparé le projet de Programme-budget du Fonds ordinaire et fait des projections des ressources extérieures pour 2009. De même, en coordination avec le Sous-secrétaire, il a établi et entretenu des relations de coopération avec l'Organisation interaméricaine de défense et le Collège interaméricain de défense

- Commission sur la sécurité continentale

En sa qualité de secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale, le Département a planifié et coordonné les réunions de la Commission et, en appui au bureau de la Commission, il a élaboré des rapports et des documents techniques sur les questions traitées pendant ses réunions.

- Coordination de programmes et de projets

En coordination avec le Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, le Département a coordonné la programmation d'avant-projets présentés par les différents départements du Sous-secrétariat et la mise en œuvre des activités de suivi des mandats émanés de l'Assemblée générale et de ceux adoptés par les différentes réunions du CICTE, de la CICAD et du DPS. Il a notamment coordonné l'évaluation des projets du Sous-secrétariat financés par l'Espagne et le Canada.

2.5.2 Secrétariat Exécutif de la Commission Interaméricaine de Lutte contre l'Abus des Drogues

La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) a été créée par l'Assemblée générale, en 1986. Ses fondements sont les principes et les objectifs énoncés dans le Programme d'action interaméricain de Rio de Janeiro contre la consommation, la production et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1986, ainsi que la Stratégie antidrogues dans le Continent américain de 1996. Conformément au statut de la Commission et à l'Instruction 05-13 Rev. 4, elle dispose d'un Secrétariat exécutif, qui a rang de département.

Le programme de lutte contre les drogues de la CICAD est réparti entre les domaines suivants : le Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) ; la réduction de la demande ; la réduction de l'offre et les formes optionnelles de développement ; la lutte contre le blanchiment des avoir ; le renforcement des institutions ; le développement éducatif et la recherche ; et l'Observatoire interaméricain des drogues.

- Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM)

La CICAD a publié les *Réalisations du Mécanisme d'évaluation multilatéral pendant la période 1997-2007* qui évalue les succès remportés par le MEM durant les trois premiers cycles d'évaluation, aussi bien au niveau régional que dans chaque pays. Le quatrième cycle d'évaluation a commencé par deux réunions du Groupe d'experts gouvernementaux (GEG). Au cours de ces réunions, le GEG a élaboré les rapports de pays et formulé 453 recommandations qui ont été approuvées par la Commission, en novembre 2007. Ces publications seront présentées à l'Assemblée générale de l'OEA en juin 2008.

La CICAD coopère directement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à l'évaluation des dix années de progrès mondiaux vers la réalisation des objectifs concernant la problématique internationale des drogues, fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa Vingtième Session extraordinaire (UNGASS 1998), ainsi qu'à l'utilisation

des informations en provenance des organisations régionales pour la réalisation de cette évaluation. L'ONU DC utilisera les rapports d'évaluation du MEM comme source complémentaire de son propre système d'information, ce qui lui donnera une évaluation plus complète des progrès réalisés dans chaque domaine figurant dans l'UNGASS et renforcera la validité des tendances que montrent ses données. Il convient de souligner que c'est la première fois que les données provenant des rapports d'évaluation du MEM sont utilisées pour appuyer les analyses et les données des Nations Unies et que cela constitue, de la part de la communauté internationale, une reconnaissance révélatrice du chemin parcouru par le Mécanisme et de son efficacité.

- Réduction de la demande

Compte tenu de la nécessité de disposer de professionnels compétents dans les Caraïbes, la CICAD a conclu un partenariat avec l'Université des Antilles (UWI) en vue de lancer un programme de formation et de perfectionnement en ligne sur le traitement et la prévention de la toxicomanie. L'UWI a accrédité le programme dont l'élaboration a été appuyée par la CICAD, inscrit les premiers étudiants et commencé les cours en septembre. Ce programme, au terme duquel est délivré un certificat, a une durée d'un an. La CICAD a également conclu un partenariat avec la Commission européenne en vue d'exécuter une initiative ambitieuse, sur trois ans, entre les administrations locales de l'Europe, de l'Amérique et des Caraïbes afin de mettre en commun des données d'expériences et des programmes municipaux dans le domaine du traitement et de la rééducation des toxicomanes. Grâce à un accord de coopération horizontale, signé en 2005 entre la CICAD et le Gouvernement chilien, le Conseil national pour le contrôle des stupéfiants (CONACE) de ce pays a dispensé une formation et une assistance technique dans des thèmes spécialisés de la prévention et du traitement de la toxicomanie à des professionnels de 14 États membres. La CICAD a lancé un projet de deux ans, par l'intermédiaire du Groupe d'experts sur la réduction de la demande, qui mettra au point des directives continentales pour la prévention de l'usage abusif des drogues sur les lieux de travail.

- Réduction de l'offre

Le programme de formation de la Section de la réduction de l'offre a organisé 37 séminaires de formation, nationaux et régionaux, pour près d'un millier d'agents de la police et des douanes sur des thèmes tels que le contrôle des substances chimiques, la sécurité des agents, la coopération maritime, le profil des conteneurs et des passagers suspects, la sécurité portuaire, l'inspection des embarcations, les drogues de synthèse et la participation du secteur privé à la sécurité des ports et des aéroports. Pour aborder l'augmentation croissante des ventes par l'Internet de substances illicites ou contrôlées au niveau international, la CICAD a obtenu que *Microsoft Corporation* dispense une formation aux magistrats du parquet et aux forces de police afin que ceux-ci disposent des outils et des connaissances nécessaires pour enquêter sur ce nouveau type de délit. Plus de 150 enquêteurs ont ainsi été formés pendant six mois.

- Formes optionnelles de développement

Dans le cadre du Programme sur les formes optionnelles de développement, le premier cycle de formation sur le terrain du Programme d'appui aux exportateurs de cacao de la Région andine

(ACCESO, selon ses sigles en anglais) s'est achevé et un manuel de bonnes pratiques a été élaboré. Ce manuel sera utilisé au fur et à mesure que le Programme, mis en œuvre au Pérou, s'étendra aux autres pays andins. La Commission a également créé un Groupe d'experts sur les formes optionnelles de développement et l'a chargé d'évaluer la meilleure manière de traiter les questions relatives au développement dans le cadre du mandat de la CICAD, en incluant les initiatives destinées à promouvoir la demande de produits de remplacement de la région andine.

- Lutte contre le blanchiment des avoirs

La Section de la lutte contre le blanchiment des avoirs a élaboré une base de données spécialisées, en ligne, sur les typologies des pratiques de blanchiment des avoirs. Cette base de données permettra de mettre en commun des informations provenant de tout le Continent et de créer un système de classement unifié qui aidera les fonctionnaires chargés de faire respecter la loi à détecter, instruire, juger et condamner ce type de délit. Elle a également lancé un programme de perfectionnement professionnel en ligne, en association avec l'Université de Salamanque (Espagne) qui facilitera l'accès à la formation à un plus grand public, à savoir les juges, les magistrats du parquet et les agents des forces de police qui sont chargés des enquêtes et des procès pour blanchiment d'avoirs. En collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'ONUDC, la CICAD parraine des simulations de procès qui ont pour but d'améliorer les compétences des juges et des magistrats du parquet qui instruisent et jugent les délits de blanchiment d'avoirs. Un nouvel axe d'action de la Section sera l'assistance technique qu'elle offrira aux États membres pour développer et améliorer la gestion des actifs confisqués et qui sont autant de ressources sous-utilisées dans la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment des avoirs (Programme BIDADL).

- Développement éducatif et recherche

Le programme de partenariat avec des universités de la Section du développement éducatif et de la recherche, qui remonte à plus de dix ans, a étendu sa démarche à des universités latino-américaines pour que celles-ci introduisent dans leurs programmes d'études, de recherche et de vulgarisation au niveau communautaire des contenus relatifs aux drogues. Le travail réalisé au niveau individuel dans les établissements de formation du personnel infirmier et les facultés de santé publique, de pédagogie et de médecine sera remplacé par la promotion de réseaux de collaboration interdisciplinaire qui utiliseront des approches et des perspectives multiples. Parallèlement, la Section intensifiera sa collaboration avec les commissions nationales de lutte contre les drogues.

- Renforcement des institutions

Dans le domaine du renforcement des institutions, la CICAD a continué d'appuyer les commissions nationales de lutte contre les drogues pour l'actualisation de leur législation, de leurs plans et de leurs programmes et pour le perfectionnement de leur personnel professionnel. Grâce au soutien du Gouvernement espagnol, la Région andine a bénéficié d'une initiative qui a pour but de décentraliser les programmes et les politiques relatives aux drogues au niveau régional et municipal en vue d'adopter une approche permettant de mieux réagir aux nouveaux risques et aux nouvelles tendances.

- Observatoire interaméricain des drogues

L'Observatoire interaméricain des drogues (OID) est sur le point d'établir des points de référence en matière de consommation de drogues dans les Amériques, en coordonnant des enquêtes auprès d'étudiants du secondaire, dans les foyers et dans d'autres segments de la population. Cet instrument facilitera la réalisation d'études régionales comparées. Cette initiative conjointe a bénéficié d'un fort soutien financier et institutionnel du bureau régional de l'ONUDC. Les études comparées élaborées pour les pays de l'Amérique centrale (à partir des enquêtes auprès des foyers et d'étudiants du secondaire) et des Caraïbes (auprès d'étudiants du secondaire) ont été les premières réalisées. L'étude comparée portant sur des étudiants du secondaire dans neuf pays de l'Amérique du Sud pendant l'année 2006 a pour objectif de renforcer le système régional de recherche et d'information, ce qui permettra de faire une évaluation générale de la consommation de drogues dans les pays participants. Elle sera publiée au début de l'année 2008. Par ailleurs, l'Observatoire est en train de mettre au point une base de données, pouvant être consultée par l'Internet, qui contiendra des profils de pays et des informations pertinentes et précises sur la consommation et l'offre de drogues dans ces pays.

2.5.3 Secrétariat du Comité Interaméricain contre le Terrorisme

En 2007, le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a réalisé 77 cours de formation et d'assistance technique dont ont bénéficié plus de 2.500 participants dans le cadre de dix programmes portant sur six domaines différents : Contrôles aux frontières, Contrôles financiers, Protection des infrastructures critiques, Assistance législative contre le terrorisme, Gestion des crises et Formulation et coordination des politiques.

- Contrôles aux frontières

Dans le cadre des cinq projets du programme Sécurité aéroportuaire, 393 fonctionnaires ont reçu une formation sur les normes internationales de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) grâce à 7 bourses pour assister aux cours organisés par l'OACI et à 22 cours de formation du CICTE, dispensés par l'Administration pour la sécurité des transports (TSA) des États-Unis dans 12 pays du Continent. Après avoir concentré son attention pendant deux ans sur les neufs pays où s'est déroulée la Coupe mondiale de cricket, le Secrétariat focalise désormais ses activités sur l'Amérique latine où il a déjà réalisé un premier cours de gestion des crises pour les pays hispanophones, en Colombie, au mois d'août. En 2007, il a ajouté un nouveau volet à ces cours de formation portant sur l'évaluation des programmes.

Le programme Sécurité portuaire continue à être le plus important et le plus complexe du Secrétariat. C'est dans le cadre de ce programme qu'ont été organisées des sessions de formation sur le Code de protection des bateaux et des installations portuaires (PBIP) de l'Organisation maritime internationale (OMI) à l'intention de 1.400 fonctionnaires. 682 d'entre eux – des agents de sécurité dans les installations portuaires - ont participé aux sessions de formation en douanes et en simulation de gestion des crises, et les 768 autres ont reçu une formation sur divers aspects de la sécurité portuaire. Après qu'un partenariat pour l'assistance en matière de sécurité portuaire

(PSAP) ait été conclu en février 2007 avec deux autres départements de l'OEA (la CICAD et avec le Service des gardes-côtes des États-Unis et Transports Canada, le programme comporte désormais trois projets : 1) l'évaluation des besoins de formation liés au Code pour la protection des bateaux et des installations portuaires (PBIP) de l'OMI et la formation de suivi ; 2) les exercices de gestion des crises et 3) les ateliers sur les pratiques les plus performantes.

Après les évaluations, des sessions de formation ont été réalisées dans cinq ports de la République dominicaine, en avril et mai, et à la Grenade en octobre. Le contrat d'évaluation et de formation en Jamaïque et au Guyana a été octroyé pour la première fois à une société britannique. Par ailleurs, 14 entreprises ont soumis des offres pour le projet d'évaluation et de formation aux Bahamas. Le premier *Exercice de gestion des crises* s'est déroulé en septembre, à Buenos Aires (Argentine). Des observateurs des États-Unis, du Mexique et de l'Uruguay y ont participé.

Le Secrétariat met en œuvre deux projets dans le cadre du programme Immigration et douanes. Le Service des douanes et de la protection des frontières (CBS) des États-Unis a mené des évaluations et des sessions de formation, à la fin de l'année 2006 et au début de 2007, dans trois des neuf pays qui ont accueilli la Coupe mondiale de cricket et a terminé cinq autres évaluations entre septembre et décembre. Dans le cadre du Mémorandum d'accord, signé en 2004 avec le Secrétariat, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a réalisé des évaluations dans trois pays caribéens en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes de protection des frontières et la gestion des flux migratoires.

Dans le contexte du programme Sécurité des documents et prévention des fraudes, le Secrétariat a organisé un atelier à Asunción (Paraguay), du 30 juillet au 3 août, dispensé par des experts du Laboratoire de police scientifique pour les documents du Service de l'immigration et des contrôles douaniers du Département de la sécurité interne des États-Unis, auquel ont participé 25 agents des douanes, de l'immigration et des forces de l'ordre de l'Argentine et du Paraguay. Cet atelier avait pour objectif de renforcer la capacité à détecter les documents de voyage frauduleux, d'améliorer les contrôles aux frontières et d'intensifier les liens institutionnels entre les responsables des services des douanes et de la protection des frontières. En outre, le Secrétariat a commencé à préparer une série d'ateliers sous-régionaux sur la sécurité des documents de voyage qui se tiendront en 2008, en collaboration avec l'OACI et l'Interpol.

- Assistance législative et Financement du terrorisme

En mars, dans le cadre du programme Assistance législative contre le terrorisme, la République dominicaine a accueilli une conférence ministérielle pour les pays caribéens sur la législation antiterroriste et la criminalité transnationale organisée, préparée et exécutée en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Le Secrétariat, conjointement avec l'ONUDD, a réalisé des missions d'assistance technique en matière de législation dans sept pays, dispensé quatre cours de formation spécialisée sur la législation à l'intention des magistrats du parquet, des juges et des forces de l'ordre (dont un en collaboration avec le Gouvernement espagnol) et deux ateliers sous-régionaux : un atelier ibéro-américain à Cartagena (Colombie), en collaboration avec le Gouvernement espagnol et un atelier sur l'extradition des terroristes, au Pérou, en octobre, pour neuf pays sud-américains.

Le CICTE et la CICAD ont organisé conjointement deux ateliers de formation dans le cadre de programme Financement du terrorisme : le premier à Bogotá, en février, pour l'Amérique centrale, la Colombie, le Mexique et la République dominicaine et le deuxième au Pérou, en août, pour les pays sud-américains. Les 80 participants de ces ateliers étaient des magistrats du parquet, des juges, des parlementaires et des agents des forces de l'ordre. En octobre, le module de formation du CICTE : Guide pratique pour la prévention, la détection et la répression du financement du terrorisme, qui est utilisé dans toutes les manifestations sur l'assistance législative et le financement du terrorisme du CICTE, a été mis à jour et distribué sur CD interactif, en espagnol et en anglais, à nos partenaires internationaux et aux unités de renseignement financier des États membres.

- Protection des infrastructures critiques

Dans le cadre du programme sur la sécurité cybernétique, le Secrétariat a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre des mandats contenus dans la Stratégie intégrale en matière de cybersécurité de l'OEA, à savoir: il a aidé les États membres de l'OEA à créer des équipes d'intervention en cas d'incidents liés à la cybersécurité dans les ordinateurs (CSIRT); formé les personnels désignés de ces équipes; facilité la création du réseau interaméricain des CSIRT. En avril, 11 États membres de l'OEA avaient officiellement désignés leur CSIRT national. Le premier cours de l'OEA sur la création et la gestion des CSIRT a eu lieu à Brasilia, en juin 2007, grâce à la collaboration et aux contributions en nature du Gouvernement brésilien. Avec la collaboration des Services secrets des États-Unis, le Secrétariat a organisé, en novembre 2007, le deuxième atelier sur la cybersécurité et la cybercriminalité, à Miami, auquel ont assisté 102 participants, originaires de 31 États membres. Un important pas en avant dans ce domaine est constitué par le projet pilote que le Département des services d'information et de technologie de l'OEA a proposé d'exécuter sur son serveur sécurisé pour commencer à mettre en place le Réseau interaméricain des CSIRT. Les résultats de ce projet pilote seront présentés à la Huitième Session ordinaire du CICTE, en mars 2008.

Dans le cadre du Programme interaméricain sur la sécurité des installations touristiques et récréatives (ITRS), le Secrétariat a formé 253 agents de sécurité, aussi bien du secteur public que privé, dans le cadre des cinq cours de formation qui se sont déroulés d'août 2006 à février 2007 dans les neuf pays hôtes de la Coupe du monde de cricket. Ces cours de formation du CICTE sur la sécurité des installations touristiques ont suscité l'intérêt de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et du Groupe de travail des Nations Unies sur la protection des objectifs vulnérables. Compte tenu de la décision adoptée par le CICTE en 2006 concernant la convocation d'une réunion d'experts chargés d'évaluer le projet pilote et d'étudier la possibilité de l'étendre à tout le Continent américain, en 2007, les activités dans ce domaine se sont limitées à l'établissement de contacts avec d'autres entités de l'OEA, des experts des secteurs public et privé et des organisations touristiques des Caraïbes. La réunion d'experts se tiendra le 4 mars 2008.

- Coopération et partenariats internationaux

Après que le CICTE ait adopté la « Déclaration de Panama sur la protection des infrastructures critiques dans le Continent » en février, le Secrétariat a contribué à faciliter deux actions de

coopération horizontale entre les États membres. Il a également répondu à plusieurs demandes d'assistance et les a transmises à d'autres prestataires de services. Au fur et à mesure que l'ONU et d'autres organisations internationales insistent sur l'appui que les organisations régionales peuvent apporter pour la mise en application des normes internationales, l'OEA a demandé au Secrétariat de la représenter aux manifestations consacrées à la promotion de la coopération internationale, dans le cadre de la Stratégie mondiale des Nations Unies contre le terrorisme, notamment à une conférence de l'ONUDC et de l'Équipe spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme (CTITF), qui se tiendra à Vienne en mars, et à une réunion du Comité des Nations Unies contre le terrorisme, à Nairobi, avec des organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux. Le Secrétariat s'est également efforcé de renforcer ses relations avec d'autres organisations régionales, comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe et de mieux coordonner ses activités techniques avec des organisations internationales comme l'Interpol et l'OACI.

Le Canada, Trinité-et-Tobago, l'Espagne et les États-Unis continuent à être les principaux donateurs. En 2007, le Canada a multiplié par trois son soutien financier aux programmes du CICTE. Une collaboration technique croissante avec l'Espagne a abouti à la réalisation de trois séminaires ibéro-américain au Centre de formation de l'Agence espagnole de coopération internationale à Cartagena (Colombie) à l'intention des États membres du CICTE. Le Secrétariat coopère avec un nombre croissant d'entités, y compris la Commission européenne, le Secrétariat du Commonwealth et la CARICOM.

2.5.4 Département de la Sécurité Publique

Le Département de la sécurité publique (DSP) a mené des activités, dans ses trois principales sections, à savoir : Action intégrale contre les mines antipersonnel, Criminalité transnationale organisée (traite des personnes, trafic illicite des armes de poing, de munitions et d'explosifs et enquêtes médico-légales) et Politiques publiques de sécurité (gangs, formation de la police et régimes pénitentiaires et carcéraux).

Compte tenu du caractère multidimensionnel des problèmes et des nouvelles menaces contre la sécurité dans la région, le DSP a coopéré à la promotion des politiques publiques, à l'adaptation des législations, à la formation des forces de l'ordre, des juges et des magistrats du parquet, à l'amélioration de la qualité des informations de base et à la mise au point de données agrégées.

- Bureau du déminage humanitaire (*Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel – AICMA*)

Dans le cadre du programme AICMA, le DSP a aidé au financement des différents volets du déminage et à la mise en œuvre d'initiatives novatrices telles que la destruction des munitions obsolètes et d'armes légères.

Il a mis à jour le portefeuille de projets afin de présenter les succès obtenus aux bailleurs de fonds, à la Huitième Réunion des États parties à la Convention d'Ottawa, en novembre 2007, et de s'assurer des ressources destinées à atténuer l'impact causé par les mines.

Avec l'assistance technique de l'Organisation interaméricaine de défense, le DSP a collaboré à l'élimination de plus de 13.000 mines antipersonnel et de munitions non explosées, ce qui a dégagé 398.000 mètres carrés de terrains pour des activités productives. Il convient de souligner la coopération réciproque de l'Équateur et du Pérou pour le déminage dans la Cordillère du Condor et les résultats obtenus au Nicaragua où plus de 94% des objectifs que ce pays s'était fixés dans son plan national ont été atteints.

Le Département a mis en œuvre et appuyé des campagnes de sensibilisation pour faire prendre conscience des dangers et des conséquences de ce fléau. De même il a continué d'étendre, en association avec des entités nationales, le volet de la prévention à la rééducation physique et psychologique de plus de 600 survivants et à leur réinsertion sociale.

Il a élaboré des projets en appui aux plans de destruction d'armes et de munitions des Gouvernements nicaraguayen et colombien. Il a appuyé les opérations de destruction de plus de 400 tonnes de munitions au Nicaragua et, en coordination avec la Mission d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP/OEA), il a épaulé la destruction de plus de 18.000 armes remises au Gouvernement colombien par des groupes paramilitaires armés illégalement.

- Criminalité transnationale organisée

La section Criminalité transnationale organisée a présenté, à l'Atelier sur la protection des témoins au Panama, organisé par l'ONUSC à Panama, le Plan d'action continental contre la criminalité transnationale organisée. De même, en collaboration avec l'ONUSC, elle a évalué sur le terrain la situation en matière de protection des témoins au Guatemala, aussi bien du point de vue juridique que factuel, et organisé à Tegucigalpa (Honduras) le Premier Atelier pour le ministère public et la police sur les enquêtes relatives à la criminalité transnationale organisée : les défis qui se posent dans le cadre de la réforme de la procédure pénale.

Elle a participé à Tegucigalpa (Honduras) à un groupe de travail créé pour élaborer la version définitive de la Loi sur la protection des témoins, qui a finalement été votée par le Congrès de la République du Honduras.

Elle a collaboré à l'organisation de la Première Réunion du Groupe technique sur la criminalité organisée, à Mexico, et a fait office de secrétariat technique de cette réunion.

Elle a participé au séminaire sur la protection des témoins, qui s'est tenu au Guatemala, et a organisé conjointement avec l'ONUSC un atelier chargé d'élaborer un protocole pour la réinstallation des témoins de la criminalité transnationale organisée. Invitée par le Gouvernement brésilien, la section a participé au Sixième séminaire national sur l'assistance aux victimes et aux témoins et leur protection, à Salvador (Brésil).

- Lutte contre la traite des personnes

La section Lutte contre la traite des personnes a organisé six séminaires-ateliers de formation auxquels ont participé des fonctionnaires gouvernementaux, des représentants de la société civile et d'organismes internationaux. Ces séminaires-ateliers avaient pour but de les sensibiliser

et de les former dans différents aspects de la prévention, de la criminalisation de la traite des personnes et de la protection des victimes. Des activités sur la criminalité transnationale organisée dans la Région des Caraïbes, la Traite de ressortissants asiatiques dans le Continent américain et la Lutte contre la traite des personnes en Bolivie et dans les pays limitrophes ont ainsi été organisées. Les thèmes abordés portaient sur le délit de traite des personnes, les vides juridiques dans les lois nationales, l'importance de mettre en place des mécanismes de coopération, la nécessité d'appliquer des politiques publiques contre ce délit, les nouveaux itinéraires entre l'Asie et le Continent américain, les politiques publiques mises en œuvre dans les deux continents et la présentation du rapport préliminaire contenant les statistiques sur les victimes de la traite des personnes à La Paz et El Alto (Bolivie).

Elle a réalisé des ateliers avec les objectifs suivants : (i) mettre l'emphase sur les principes et les cadres juridiques internationaux ; (ii) sur l'importance de légiférer et de coopérer au niveau régional ; (iii) sur l'élaboration d'un guide de directives pour la création d'une loi régionale type contre la traite des personnes en Amérique centrale, en République dominicaine et au Belize ; et (iv) sur la traite des personnes dans le Cône Sud : coopération régionale, défis et liens avec d'autres régions.

Elle a participé à des réunions qui se sont tenues en Floride, en mars, à Mexico, en juin et à l'Ambassade de Suède à Washington DC, en novembre et y a fait des exposés sur Le délit de traite des personnes dans les Amériques, mécanismes de prévention et protection des victimes.

- Armes à feu

Le DSP, en sa qualité de secrétariat technique de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA), a épaulé le Comité consultatif et le Groupe d'experts de l'OEA pour l'élaboration d'une loi type sur les mesures législatives destinées à criminaliser des délits liés à la fabrication ou au trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes. Il a continué d'exhorter les 7 États membres qui ne sont pas parties à la CIFTA à envisager de ratifier cette Convention et à adopter les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Il a organisé le séminaire « La criminalité organisée : une menace pour les Caraïbes » en Jamaïque, dans le but d'établir les recommandations devant être mises en application dans la région. Il a également participé à des manifestations organisées par le Gouvernement du Canada à Genève (Suisse), à une réunion informelle sur les principes du transfert du contrôle des armes légères et de petit calibre et au Partenariat CARICOM-États-Unis pour lutter contre le trafic illicite d'armes, à Nassau (Bahamas), les 11 et 12 décembre 2007.

Par l'intermédiaire du Bureau du déminage humanitaire, près de 900 tonnes de munitions excédentaires, obsolètes ou périmées des arsenaux de l'Armée du Nicaragua ont été détruites. En collaboration avec la Mission MAPP/OEA en Colombie, il a prêté des services consultatifs au Gouvernement colombien qui ont abouti à la destruction d'environ 18.000 armes restituées par les groupes paramilitaires.

- Politiques de sécurité publique

Le DSP a élaboré le document : « Sécurité publique : situation et politiques dans les Amériques » pour se positionner sur ce thème et définir un projet de programme de travail pour les trois années à venir, contenant des projets prévoyant l'élaboration d'un diagnostic régional, la mise en place d'observatoires de la sécurité, la création de programmes de formation pour les forces de l'ordre, les juges et le parquet, la mise au point une politique publique type en matière de sécurité et la réalisation d'une étude de pré faisabilité relative à la construction d'un indice synthétique de la sécurité publique.

Dans le cadre du projet Diagnostic régional de la sécurité publique dans les Amériques, deux recherches ont été entreprises sur l'institutionnalité de la sécurité publique et le diagnostic de la sécurité publique a commencé dans huit pays (MERCOSUR, Région andine, Caraïbes et Amérique centrale).

Pour donner suite à la proposition du Secrétaire général d'organiser la Première Conférence ministérielle sur la criminalité et la violence dans les Amériques, le Département a programmé plusieurs réunions préparatoires auxquelles ont participé des universitaires, des représentants de la société civile et d'organismes internationaux, afin d'établir une stratégie régionale visant à diminuer les niveaux actuels de criminalité et de violence. La première de ces réunions, qui s'est tenue au Chili, a jeté les bases du processus proposé.

Un Mémoire d'accord a été signé avec le Centre d'études latino-américaines (CLAS) de l'Université de Georgetown en vue de promouvoir la coopération entre les deux institutions pour la réalisation de recherches et d'activités dans le domaine de la sécurité publique.

- Formation de la police

Le premier cours international de formation des membres de la police intitulé « Évolution de la police au Vingt et unième siècle », convoqué par le Sous-secrétariat des carabiniers du Chili, les Carabiniers du Chili et le Secrétariat général de l'OEA et qui s'inscrit dans le cadre du Programme interaméricain de formation de la police (PICAP), vient de commencer.

Un Mémoire d'accord a été signé entre le SG et la Police judiciaire du Chili (PICH) en vue de promouvoir, dans le cadre du Programme interaméricain de formation de la police (PICAP) du DSP, la formation, le transfert horizontal de compétences et le perfectionnement des membres de la police.

- Gangs

Le Secrétariat technique de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (CIPV) est passé au Secrétariat général de l'OEA.

Une étude intitulée « Définition et catégorisation des gangs » a été menée en Colombie, en Équateur, au Mexique, au Honduras, à El Salvador, à la Jamaïque et aux États-Unis, en vue de montrer la nécessité de réaliser des interventions de type préventif et des interventions de contrôle dans les différentes catégories de gangs qui ont été établies.

2.6 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières (SAF) a été créé par l’Instruction 08-01. Il est composé du Bureau du Sous-secrétaire; du Département des services budgétaires et financiers, du Département des ressources humaines, du Département des services d’information et de technologie ainsi que de deux bureaux: les Services d’achats et les Services généraux.

Bureau du Secrétaire

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire a continué d’appuyer les organes politiques de l’Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), en assurant la liaison entre celle-ci et le Secrétariat général.

Le Bureau du Secrétaire a coordonné les différents secteurs du Secrétariat général et a contribué à ses programmes dans une optique financière et administrative, dirigeant une série de réformes destinées à moderniser et à rendre plus transparente la gestion administrative et financière du Secrétariat général.

Les progrès réalisés sur plusieurs de ces aspects ont été communiqués périodiquement aux États membres et à la Direction exécutive au moyen du nouveau “*Rapport trimestriel sur la gestion des ressources de l’OEA*”. Ce rapport traite des activités du SAF, y compris la façon dont elles se déroulent, et il fait suite aux recommandations de la Commission des vérificateurs extérieurs chargés d’examiner la comptabilité de l’OEA.

2.6.1 Département des Services Budgétaires et Financiers (DBSF)

En 2007, le DBSF s’est efforcé principalement d’établir des bases pour atteindre ses buts immédiats et à long terme, à savoir: 1) améliorer la qualité, l’utilité et la transparence de l’information financière, 2) fournir des services financiers adaptés à ses clients, 3) motiver le personnel du Département en créant des synergies et en y encourageant l’innovation.

Certaines mesures importantes prises par le DBSF en 2007 sont énumérées ci-dessous.

- Mise en oeuvre d’une nouvelle politique de recouvrement des coûts indirects (ICR, selon le sigle anglais)

Parmi les avantages obtenus, il convient d’indiquer notamment:

- Transparence accrue, niveaux durables du ICR, contribution au Programme-budget du Fonds ordinaire et réduction du risque lié au taux d’intérêt.
- Amélioration de la communication avec les Secrétariats en ce qui concerne la gestion financière des projets.
- Portail financier en OASCONNECT

Le Portail financier du DBSF, qui a commencé à fonctionner en 2007, a été créé en vue de fournir aux utilisateurs, sous une forme dynamique et facile à utiliser, des informations sur les services offerts par ce Département, ainsi que sur les rapports et documents qu'il publie.

- Manuel de procédures financières aux fins d'accords relatifs aux fonds spécifiques.

Le manuel de procédures financières fait partie du programme de modernisation et de transformation du Secrétariat général de l'OEA (SG/OEA). Il se rapporte aussi au niveau de service ("SLA" selon le sigle anglais) escompté dans le cadre des accords conclus entre le SG/OEA, les secteurs fonctionnels et les donateurs. Un SLA est un contrat aux termes duquel est défini le niveau de service, de responsabilité et d'exécution financière escompté par les parties intéressées dans la réalisation du projet. Un rapprochement systématique et rationnel permettra au SG/OEA de faire essentiellement porter ses efforts sur l'évaluation des résultats, de l'exécution et du risque, en réduisant les activités de gestion des opérations courantes au quotidien.

Résultats budgétaires et financiers du SG/OEA

- Aspects budgétaires

Dans le courant de 2007, d'importants événements se sont produits dans le domaine budgétaire. Le DBSF, de concert avec les autres services du Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, a harmonisé la structure des comptes, des états et des rapports financiers, des registres du personnel et d'autres documents, en veillant à ce que toute l'information soit conforme à l'Instruction 05-13 émise en décembre 2005 et révisée à deux reprises en 2007, soit en mars et en octobre. Cette action permettrait au Département de s'acquitter de son obligation d'élaborer des rapports périodiques sur l'état d'exécution du budget 2007 du Fonds ordinaire et des Fonds spécifiques.

En 2007, a été présenté le Projet de Programme-budget de 2008 assorti d'un plafond budgétaire de EU\$87,5 millions, qui prenait en compte, dans les frais de fonctionnement du Secrétariat général, l'augmentation des rémunérations au titre des ajustements statutaires et les augmentations visant à compenser la perte du pouvoir d'achat. En termes réels, ce plafond budgétaire était équivalent au plafond de EU\$8,5 millions adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06).

Conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 2353 (XXXVII-O/07), l'Assemblée générale a été convoquée à deux occasions en 2007 pour traiter de thèmes de nature budgétaire.

Lors de sa Trente-troisième Session extraordinaire, tenue le 3 octobre 2007, l'Assemblée générale a approuvé un modèle de financement du Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2008, pour un montant total de EU\$87,5 millions. Par sa résolution AG/RES. 1 (XXXIII – E/07), elle a autorisé le Secrétariat général à utiliser un montant de EU\$5,4 millions au titre de crédits non utilisés du Programme-budget de 2007 pour compléter le financement du Programme-budget de 2008.

Lors de sa Trente-quatrième Session extraordinaire, tenue le 13 novembre 2007, l'Assemblée générale a adopté, au moyen de sa résolution AG/RES. 1 (XXXIV – E/07), une méthode de calcul du barème des quotes-parts des États membres. Cette méthode sera utilisée pour déterminer le montant des quotes-parts (exprimé en pourcentage) que les États membres verseront au Fonds ordinaire de l'Organisation à partir de 2009 et les années suivantes.

Aspects financiers

En ce qui concerne la situation financière de l'OEA, les états financiers consolidés sont présentés (états préliminaires qui n'ont pas été vérifiés) à l'Annexe 1 du présent rapport. Ils comprennent:

- a. les Sous-fonds de fonctionnement et de réserve du Fonds ordinaire, dont le budget est approuvé par l'Assemblée générale;
- b. le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI) alimenté par des contributions volontaires des États membres visant à financer des activités approuvées par les organes de direction;
- c. les Fonds spécifiques approvisionnés par des contributions unilatérales ou multinationales destinées à financer des activités de caractère spécifique; y
- d. les Fonds au titre des services qui permettent la gestion des activités internes administratives indispensables au bon fonctionnement de l'Organisation, comme les Fonds de remboursement des impôts et des services de stationnement et les Fonds des conférences à l'extérieur.

Au cours de 2007, le montant du recouvrement des quotes-parts du Fonds ordinaire, qui prend en compte les arriérés au titre du paiement des quotes-parts des années précédentes, s'est élevé à EU\$78,9 millions, soit une réduction de EU\$1,0 million ou 1,3% par rapport au montant recouvré en 2006 (EU\$79,9 millions). Bien que la situation financière du Fonds ordinaire fasse apparaître une faible augmentation (EU\$1.9 million) par rapport à 2006 (EU\$3,7 millions), cette situation quasiment inchangée est due en partie à la réduction du recouvrement des quotes-parts. L'attribution des quotes-parts de 2007 a dépassé de EU\$3,6 millions celle de 2006, mais le montant total au titre du recouvrement des quotes-parts a diminué comme il est susmentionné.

La variation de l'augmentation nette du fonds en 2007 a été considérablement plus faible que celle de 2006, soit d'environ EU\$1.8 millions. Elle s'explique principalement par la réduction de EU\$1.0 million du recouvrement des quotes-parts et l'apport de fonds extraordinaires en 2006 (ICR et remboursement de LASPAU) qui ne s'est pas répété en 2007.

Le solde du Fonds ordinaire au 31 décembre 2007 s'élevait à EU\$15,8 millions, soit une augmentation de EU\$1.9 million par rapport au solde de l'année précédente qui se chiffrait à EU\$13.8 millions. Le solde sans restriction du Fonds de réserve du Fonds ordinaire est de EU\$6.3 millions.

2.6.2 Département des Ressources Humaines (DRH)

En 2007, le DRH a entrepris une série de mesures afin de fournir un service efficace et de donner un supplément de valeur aux opérations des fonctionnaires du SG/OEA. Parmi les thèmes importants, il convient de noter les suivants:

- Nouveau système d'évaluation du travail

Le Secrétariat général a commencé à appliquer un nouveau système d'évaluation du travail visant à établir des objectifs individuels qui soient alignés sur les buts de l'Organisation et conformes à ses domaines respectifs d'activité. Pour assurer que le système répondra aux besoins de l'Organisation, le DRH a coopéré avec le Comité de l'Association du personnel.

À cette fin, dans le cadre du programme d'Évaluation du travail deux séances d'apprentissage ont été menées à bien sur les sujets suivants: "Comment fixer des objectifs individuels" et "Comment avoir de véritables entretiens sur l'efficacité dans le travail". Au total, 937 personnes ont assisté à ces séances, ce qui a eu pour conséquence que 77% du personnel ont enregistré leurs objectifs dans le système.

En plus de ces séances de formation du personnel, la Section de la formation a offert 12 cours de perfectionnement comportant 77 séances. Au total, 1 392 fonctionnaires ont participé à ces divers cours de perfectionnement en 2007. En collaboration avec le Bureau des Services d'achats, 33 fonctionnaires ont été certifiés comme utilisateurs du système OASES, que ce soit pour préparer, approuver ou recevoir des demandes de fournitures.

- Révision des descriptions des fonctions du personnel

Dans la droite ligne des recommandations de la Commission des vérificateurs extérieurs, le DRH a engagé une experte externe en système de classement des postes des Nations Unies pour mener à bien la révision des descriptions des fonctions du personnel du SG/OEA. Cette révision a eu pour objectif d'aligner les descriptions des fonctions sur les classes correspondantes du personnel.

Il en a résulté que 25 postes ont été reclassés et 16 sont demeurés au même niveau.

- Simplification des méthodes de recrutement

Afin d'analyser et de simplifier les méthodes de recrutement et de répondre aux besoins de l'Organisation, le DRH a identifié le personnel engagé sous contrat selon les mécanismes appliqués aux cadres locaux et au Personnel d'appui temporaire. À cette fin, il a défini les types de contrat, leur durée, les années de service du fonctionnaire, son niveau de salaire, sa nationalité et les avantages correspondant à chaque contrat. Il a aussi

fait une analyse des pratiques de recrutement suivies par d'autres organisations internationales.

- Améliorations de la communication interne

Après l'établissement du système OASCONNECT (intranet) en 2007, le DRH a poursuivi l'actualisation des documents du secteur des Ressources humaines, afin de préserver l'utilité et l'actualité de l'information mise à la disposition des fonctionnaires.

Le DRH a diffusé l'information au moyen de circulaires sur des sujets utiles aux fonctionnaires, tels que notamment l'assurance maladie, le reclassement de postes, les campagnes de vaccination, la sélection des fonctionnaires auxquels seront attribués des contrats permanents, les postes vacants au siège et hors siège.

Une nouvelle initiative du DRH a consisté à publier un bulletin "HR NEWS" pour tenir les fonctionnaires informés des différentes activités menées dans ce secteur.

- Mise à jour du Règlement du personnel

De concert avec le Département des services juridiques et du Comité de l'Association du personnel, le DRH a entièrement révisé le règlement du personnel pour en assurer la cohérence et tenir compte des dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général.

- Participation active au projet de transformation STAMP

Le DRH a participé au STAMP, projet de transformation et de modernisation du Sous-secrétariat aux questions administratives et financières qui a débuté en 2007 et qui bénéficie depuis le début de la participation active de ce Département. Le DRH a collaboré à l'étude des processus de ce projet et à la recherche d'éventuelles solutions aux problèmes qui se présentent chaque jour, de manière à améliorer la prestation de ses services aux secteurs techniques de l'Organisation.

- Protection constante du personnel

L'unité des services de santé a mené ses activités en ayant pour objectif la promotion de la santé et la prévention des maladies des employés au moyen de programmes tels que: la campagne de vaccination contre la grippe, les injections contre les allergies, les dons de sang, la Foire de la santé – à laquelle 300 personnes ont participé – et de deux nouveaux programmes de santé qui ont visé à éduquer le personnel sur la prévention du cancer. Cette Unité a reçu plus de 3 000 visites et le médecin de garde, engagé sous contrat par l'intermédiaire de l'Université Johns Hopkins, a effectué environ 170 examens médicaux.

Le Bureau de l'assurance-maladie a offert ses services à plus de mille cents participants (actifs et retraités), répondant aux demandes de remboursement au titre des frais médicaux, procédant à des inscriptions, faisant des avances aux fonctionnaires des

bureaux hors siège et examinant des demandes de prestation au titre de la police d'assurance-vie.

De plus, le DRH a participé avec le Secrétariat aux activités du Comité mixte d'assurance et de la Commission de gestion du Fonds de prestations médicales en leur apportant un appui technique, en préparant le matériel pour les réunions et en donnant suite aux décisions adoptées.

- Améliorations du programme de stages

Plus de deux cents stagiaires ont eu la possibilité de travailler au SG/OEA, ce qui a donné une impulsion à leur développement professionnel. En 2007, le nombre des participants aux stages a augmenté de 19% par rapport à l'année précédente. Le programme a été renforcé au moyen de réunions hebdomadaires, de séances d'orientation et de nouveaux instruments de promotion du programme.

Il importe d'ajouter qu'à partir de 2007, les auxiliaires stagiaires se fixent des objectifs, ce qui permet d'évaluer leur travail.

- Incorporation de rapports réguliers du DRH au "Rapport trimestriel sur la gestion des ressources à l'OEA"

Afin d'intégrer les rapports du DRH au reste de l'administration, d'optimiser la gestion de l'information et de la rendre disponible de façon périodique, le DRH a incorporé une série de rapports au rapport trimestriel du SG/OEA qui est présenté aux États membres. Ces rapports visent à contribuer au processus décisionnel des États membres et de la Direction exécutive. De plus, le DHR soumet des rapports sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle, qui couvrent des thèmes tels que:

- la description et l'état du cas de divers membres du personnel du DRH (Compte rendu hebdomadaire de cas individuels);
- le comptage des membres du personnel et l'analyse de leur répartition, ainsi que le suivi des notifications administratives du Secrétariat général (*Headcount*);
- la situation actuelle du Secrétariat général quant à la répartition géographique et à la représentation hommes-femmes (Rapport concernant la répartition géographique et la représentation hommes-femmes);
- l'information relative aux membres du personnel, régie par le Règlement du personnel et destinées aux Missions permanentes, aux Sous-secrétaires et Directeurs (Registre du personnel);
- les rapports démographiques des stages et l'évaluation de l'efficacité des séances de perfectionnement, entre autres choses.

- Opérations ordinaires en 2007

Le DRH peut commencer à évaluer son efficacité par l'accroissement du volume des opérations ordinaires:

- Il a traité plus de mille sept cents formes de notification administrative et environ mille six cents contrats à la tâche. De plus, quelque 50 postes vacants ont été présentés à l'évaluation et à l'approbation du Comité consultatif de sélection et de promotion et près de 30 transferts internes de personnel ont été effectués.
- Il a passé 120 nouveaux contrats pour différents Secrétariats.
- Il a offert 54 contrats permanents en conformité avec l'article 19 des Normes générales, seon lequel le Secrétariat général doit veiller à ce qu'entre 40 et 50% des postes financés sur les ressources du Fonds ordinaire soient occupés par des employés dotés du statut de fonctionnaires de carrière ou de fonctionnaires permanents. Le pourcentage des fonctionnaires permanents est ainsi passé à 41,21%.
- Le processus d'automatisation des visas et des attestations de travail s'est poursuivi en collaboration avec le Département d'État des États-Unis. En 2007, plus de mille deux cents demandes de visas ont été présentées. À ce sujet, à partir de l'été 2007 des visas ont commencé à être délivrés aux stagiaires, soit près de soixante-dix demandes de visas G-4 satisfaites pour l'année.
- En vue de contribuer à la formation continue des fonctionnaires, le DRH a examiné 60 demandes de remboursement au titre des frais d'études.

2.6.3 Département des Services d'Information et de Technologie (DOITS)

Dans le cadre du projet "Modernisation technologique" mené à bien par le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, tous les travaux nécessaires pour doter le Bâtiment principal d'une infrastructure de l'information et de la communication ont été réalisés conformément à la technologie actuelle. Cette étape étant achevée, l'ensemble des bâtiments de l'Organisation disposent d'une structure moderne sur le plan technologique qui permet de penser à de nouvelles réalisations, telles que l'utilisation du réseau des données existantes pour la prestation de services de téléphonie VoIP (*Voice over Internet Protocol*), l'accès à l'Internet sans fil (WIFI) dans tous les bâtiments, l'utilisation de la vidéoconférence, aux niveaux local et international. Dans ce contexte a eu lieu l'installation de la première "*Multimedia Room*" qui regroupe en une seule salle la totalité des technologies disponibles en matière de conférence multimédias (audioconférence, vidéoconférence, WIFI, *Smart Boards*). En 2008, il est prévu que d'autres salles seront équipées de ces technologies.

Ce processus de modernisation a non seulement été axé sur l'infrastructure physique, mais il est aussi allé de pair avec un plan de consolidation des serveurs qui a permis de réduire le nombre des serveurs que possède l'Organisation, d'améliorer le rendement général des systèmes en place et de réduire les coûts d'entretien. Dans le cadre de ce processus, le stockage des données a également été centralisé à l'aide de la technologie de dernière génération tant en ce qui concerne la mise en mémoire que la sauvegarde (*backup*) de toute l'information existante. En 2008, il est prévu de consolider logiquement les structures de données en place aux fins d'optimiser le stockage, de réduire les coûts de fonctionnement et d'élargir et de sécuriser l'accès aux données.

De nouvelles mesures sécuritaires ont été élaborées et mises en oeuvre au niveau du réseau comme des postes de travail, des ordinateurs et des téléphones portables pour assurer une plus grande intégrité et sécurité des données de l'Organisation.

Dans le domaine des services, le *Help Desk* a répondu à plus de 7 000 demandes présentées par des usagers. Le DOITS a adopté de nouveaux logiciels pour accéder à distance aux postes de travail et a satisfait à plus de 200 demandes de déplacement ou d'installation de matériel informatique. En 2008, le concept de service après-vente devrait être redéfini grâce à l'incorporation de nouveaux outils et modalités de travail qui permettront de résoudre plus rapidement les problèmes de chaque jour.

Dans le domaine de la téléphonie, un nouveau système de messagerie vocale a été mis en service, auquel viendront progressivement s'ajouter des fonctionnalités. Ce système "*Modular Messaging System*", ne remplace pas seulement l'ancienne messagerie vocale, mais, permettra notamment, en plus d'une réduction des coûts d'entretien, d'avoir des fonctions automatiques pour les appels entrants, la recherche de contacts par lieu, nom, fonction, les horaires et le renvoi des appels vers les téléphones portables.

Dans le souci de répondre à l'utilisation croissante des téléphones intelligents de type "*Blackberry*" et de continuer à accroître la sécurité de notre information, le DOITS a installé un système de gestion de ces téléphones portables qui, parmi d'autres fonctions, dispense de les synchroniser avec les postes de travail, garantit la confidentialité des messages et permet de visualiser, en toute sécurité, tous les types d'archives qu'ils contiennent. En 2008, il est prévu d'incorporer la totalité de cet ensemble d'équipements pour acquérir ce service.

En 2007, la collaboration entre le DOITS et la Cour interaméricaine des droits de l'homme s'est concrétisée dans le domaine du soutien des systèmes, sous forme de formation du personnel de cette institution. En 2008, une intégration totale devrait intervenir entre ces deux entités en matière de technologie informatique.

L'année 2007 a marqué le début de la redéfinition des systèmes administratif et financier de l'Organisation. Le projet de modernisation du système OASES (*Electronic Business Suite de Oracle*) a été achevé, l'ensemble de ses composantes correspondant à la dernière version disponible adaptée aux besoins de l'Organisation. En 2008, la seconde étape du projet sera entreprise, laquelle consistera notamment à remédier aux lacunes décelées, à former la totalité du personnel qui utilisera ce nouveau système et à mettre en marche de nouveaux processus et modules d'opérations de manière à ce que le système soit entièrement mis en oeuvre à la fin de 2008. L'état d'avancement du projet peut être consulté en permanence à l'adresse suivante: <http://oasconnect/>

Le secteur Développement a contribué à la mise en marche de plusieurs systèmes d'appui à la gestion de divers services de l'Organisation, s'efforçant d'aligner la technologie informatique sur le plan stratégique de l'OEA. Plusieurs systèmes sont déjà opérationnels, notamment: *Fellowship Management System* (domaine des bourses), *Performance Evaluation System* (domaine des ressources humaines – dans sa phase initiale), *Protocol Management System* (domaine du protocole), *OASES MailManager*, qui vise à optimiser l'envoi massif de courriels à l'aide de listes de distribution. À noter que depuis qu'il a commencé à fonctionner, *OAS Mail Manager* a optimisé l'envoi de courriels qui ont été diffusés à 170 000 adresses électroniques,

avec une moyenne s'établissant à plus de 15 000 courriels par jour et cela, sans interférence avec le système central de messagerie de l'Organisation.

En coopération avec le Département des questions juridiques internationales et avec l'aide du Fonds España, le DOITS tient, exploite et appuie un réseau sécurisé d'échange de documents sur les thèmes d'extradition qui interconnecte 28 pays membres. En coopération avec la Direction du développement humain/Portail des Amériques, un cours a été mis au point à partir de techniques d'apprentissage en ligne pour accroître l'appui et l'aide au réseau. Ce projet est étendu en phase pilote au réseau de "Cybersécurité" que tient le CICTE et il est prévu d'appliquer ce concept à d'autres secteurs de l'Organisation.

En coopération avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme et avec l'appui du Fonds España, le DOITS a commencé l'analyse de diverses propositions de fournisseurs de logiciel pour trouver la solution qui permettra de systématiser et de numériser les processus de la Commission.

En 2007, la structure fonctionnelle du Département a fait l'objet des ajustements nécessaires pour être adaptée aux demandes permanentes et nouvelles d'outils informatiques que présente l'Organisation.

2.6.4 Bureau des Services d'Achats (OPS)

L'année 2007 a été caractérisée, en règle générale, par des changements, notamment la révision des processus actuels afin de les moderniser et de porter les opérations à un autre niveau. Le Bureau des services d'achats (OPS) a relevé les défis qui se sont posés en raison de l'accroissement du volume des transactions en 2007, tout en maintenant au même niveau les contrôles internes en place.

Comme conséquence du nouveau niveau des transactions, l'OPS a offert une "formation croisée" au personnel de la section des achats et à celui de la section des immobilisations. Les membres du personnel des deux sections ont coordonné la répartition de leur temps pour couvrir les diverses activités. Par ailleurs, le Bureau des services d'achats a continué de dispenser une formation à son personnel en général pour qu'il exerce les activités d'autres sections du Bureau et fasse ainsi la meilleure utilisation possible des ressources disponibles.

- Activités liées au secteur des immobilisations

Les activités liées au secteur des immobilisations consistent notamment à: réceptionner et codifier les biens, les enregistrer dans la base de données, les distribuer aux utilisateurs, réaliser l'inventaire physique et éliminer des biens.

Conformément à la recommandation de la Commission des vérificateurs extérieurs, l'OPS a installé le nouveau module de contrôle des immobilisations dans le cadre du système OASES. Ce nouveau système sera mis en oeuvre au premier semestre de 2008 et contribuera à automatiser la gestion des actifs de l'OEA et à simplifier des opérations comptables telles que les

rapprochements. Cela permettra de préserver l'actualité et l'exactitude de la comptabilité des immobilisations.

- Activités liées au secteur des achats

Système de gestion Oracle (OASES)

En 2007, le nombre des transactions enregistrées a continué d'augmenter et a dépassé de 23% en moyenne celui de 2005 (voir le tableau ci-dessous). Il convient d'indiquer que les bons de commande sont exécutés par 5 acheteurs à temps plein et deux à temps partiel. Ces transactions comprennent des opérations d'achat et des passations de contrats de biens et de services d'une valeur supérieure à EU\$100 millions.

	Lignes de demandes d'achat	Rubriques de demandes d'achat	Lignes de bons de commande	Rubriques de bons de commande
2005	31 008	18 361	31 988	22 449
2006	38 764	21 522	39 463	29 020
2007	37 566	20 999	39 250	29 884

En ce qui concerne la tenue et la gestion du système, le secteur des achats s'est chargé d'examiner plus de 1 750 demandes adressées au système de service après-vente. De la même manière, il a continué la révision périodique des transactions d'achat et a vérifié plus de 10 000 transactions (demandes d'achat et bons de commande). De plus et du fait que cette année la décision a été prise de ne pas interrompre les opérations pendant le processus de clôture de l'exercice budgétaire, l'OPS a engagé en concertation avec le reste du SAF et les secteurs techniques, un processus intégral de révision des obligations. Cette révision en cours, conjuguée au contrôle permanent exercé pendant l'année, a permis de nouveau de clôturer la période de manière anticipée.

Dans le secteur du perfectionnement, l'OPS, en collaboration avec le Département des ressources humaines, a certifié 33 personnes comme utilisateurs du système OASES aux fins de la préparation, de la révision, de la réception et de l'approbation d'opérations d'achat. Par ailleurs, il a continué d'assurer le suivi du processus de certification dans les Bureaux hors siège. Cela permet au personnel d'acquérir une formation adéquate et de réduire la charge supplémentaire qu'entraînent des transactions inadaptées.

La gestion dynamique du système d'acquisition de matériels de bureau continue de s'améliorer. L'OPS a fourni un appui technique constant, par téléphone et en personne, à plus de 120 utilisateurs et autorisé plus de 800 demandes après avoir révisé les soldes de leurs bons de commande. Il a en outre coordonné les réceptions, livraisons et restitutions pertinentes, tout en établissant les autorisations de paiement, à travers le système OASES, de chacune des commandes reçues conformément à ce qui a été demandé.

- Contrats, assurances et appels d'offres

L'OPS a coordonné et réalisé des appels d'offres et assuré la sélection des fournisseurs et l'exécution des marchés. Il a ainsi lancé 24 appels d'offres, parmi lesquels il convient de mentionner ceux qui se rapportent à l'acquisition des produits ou services suivants: installation de services d'accès spécialisé sans vidéoconférence à l'intention de la Mission d'appui au processus de paix en Colombie; analyse des besoins de formation à la sécurité des installations portuaires en Jamaïque et au Guyana; services de nettoyage des bâtiments du SG/OEA; location de voitures pour les Missions d'observation des élections; services de webcast, d'enregistrement de télévision, d'édition et services de transmission par satellite des conférences de la Série des Amériques du SG/OEA; et services consultatifs au titre de l'audit financier du SG/OEA pour les années se terminant le 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

Deux appels d'offres ont aussi été lancés en ce qui concerne la gestion de l'assurance maladie du SG/OEA, le premier pour l'achat de services consultatifs destinés à aider et à conseiller le SG/OEA dans la sélection d'un administrateur du Plan d'assurance-maladie du SG/OEA, et le second, pour la sélection d'un administrateur du Plan en question (ce dernier appel d'offres n'est pas encore terminé).

De plus, l'OPS a collaboré à 11 processus d'appels d'offres réalisés au titre de différents projets dans les États membres.

Le Bureau continue de gérer les polices d'assurances commerciales du SG/OEA, tant celles du siège que des Bureaux hors siège, qui couvrent notamment: la propriété, le risque, les voyages officiels, les morts accidentelles et les mutilations, les oeuvres d'art, le terrorisme et les enlèvements. S'agissant de la police d'assurance-mort accidentelle ou mutilation, l'OPS a tenu plusieurs réunions avec différents secteurs du SG/OEA afin d'en améliorer la couverture.

- Activités liées aux voyages

Conformément au programme de transformation du secteur des voyages entrepris en 2006, l'OPS a coordonné l'obtention de plus de 700 visas auprès des consulats de plus de 20 pays et a mené à bien l'exécution des éléments suivants:

- En janvier 2007, il a signé un contrat avec la nouvelle agence de voyage Omega World Travel (Omega).
- En février 2007, le bureau d'Omega, *ex situ*, a commencé à prêter ses services d'une manière centralisée, ce qui veut dire que les réservations et l'émission de billets se font par téléphone ou par courriel.
- Ce changement a permis de réduire le coût de fonctionnement direct d'environ EU\$75 000, du fait que la location de bureaux dégage des recettes qui n'existaient pas précédemment et que le personnel est plus limité.
- Plus de trois mille cinq cents billets ont été expédiés pour un montant de EU\$3,0 millions de dollars.
- En application de la politique et des règles de l'Organisation concernant les voyages, les services d'Omega ont permis d'obtenir une série de rapports statistiques mensuels d'une plus grande transparence et qui se prêtent à un contrôle rigoureux et à une évaluation des coûts des voyages.

- Les voyageurs peuvent bénéficier de services d'assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour les VIP.
 - En novembre 2007, un accord a été signé avec *American Express*, selon lequel cette société fera fonction d'entité centrale financière pour les achats de billets, à partir de janvier 2008.
- Autres activités

Rapport sur les contrats à la tâche

Le Bureau a satisfait une nouvelle fois à la demande du Conseil permanent concernant le rapport semestriel sur les contrats à la tâche (CPR).

Réponses aux audits

La section des achats a mis en oeuvre les recommandations et observations émanées des vérifications internes comme externes.

Assistance préliminaire à l'intention des Missions d'observation des élections

Dans le cadre d'un effort concerté du SAF et du Sous-secrétariat aux questions politiques, l'OPS a activement prêté son assistance en ce qui concerne les opérations d'achat aux missions d'observation des élections qui ont eu lieu au Guatemala, en Colombie, en Équateur et au Costa Rica. À cet effet, le personnel chargé des achats a effectué préalablement une visite dans le pays hôte afin de déterminer les besoins spécifiques de chaque mission et d'établir des relations personnelles avec les éventuels fournisseurs de biens et de services. Ces visites ont permis de passer en revue des aspects donnés de chaque bien ou service avec les fournisseurs, de réduire au strict minimum les erreurs de cotations et d'accélérer les processus.

STAMP (Projet de transformation et de modernisation du SAF)

La section des achats a activement participé à la révision de processus tels que l'utilisation des CPR, l'enregistrement des demandes d'achat, des bons de commande, des quittances et des appels d'offres, entre autres choses.

2.6.5 Bureau des Services Généraux (OGS)

Le Bureau des services généraux (OGS) a axé ses efforts sur l'entretien des bâtiments du Secrétariat général et l'aboutissement et la continuation de projets d'investissement en capital et de rénovation. Il a aussi exécuté des projets concernant la location de bureaux dans le bâtiment de la rue F, la sécurité physique des fonctionnaires, la reproduction de documents, le transport du courrier et des documents officiels, le parc automobile et les aires de stationnement.

- Bâtiments: entretien, opérations et investissements

Le Bureau des services généraux a investi un montant de EU\$6,0 millions dans l'entretien des bâtiments du Secrétariat général. Les dépenses d'entretien couvrent principalement les services de base, les contrats de maintenance, les réparations et les achats de fournitures et le paiement de

l'hypothèque sur le bâtiment de la rue F. À hauteur de 88,3% (EU\$5,3 millions), ces dépenses ont financé trois rubriques: contrats de maintenance, 34,2% (EU\$2,1 millions); hypothèque, 32,1% (EU\$1,9 million); et services de base, 22% (EU\$1,3 million). Le reste, soit 11,7% (EU\$0,7 million), a été consacré à l'achat de produits, de services et de matériels en général, ainsi qu'à des réparations.

Les montants susmentionnés prennent en compte les investissements en capital qui se chiffrent au total à EU\$232 000 et comprennent des projets de modernisation des bâtiments, d'achat de nouveaux équipements mécaniques et sécuritaires, ainsi que de meubles et d'une grande capacité d'archivage.

- Études de l'état des bâtiments du Secrétariat général

En vue de déterminer l'état des bâtiments, de préserver leur valeur et d'établir un programme d'entretien et d'investissement à long terme, le Secrétariat général a passé un contrat avec deux sociétés de consultants. Il a attribué à la compagnie *John Milner Associates, Inc.* l'étude de l'état de la structure, de l'architecture, de la mécanique, de la sécurité et des jardins des quatre bâtiments sur l'avenue Constitution: bâtiment principal, bâtiment administratif, Musée et Casita. L'étude en question a révélé que les quatre bâtiments de l'avenue Constituion sont en bon état. Les services de l'entreprise *Cagley and Associates* ont été retenus pour étudier l'état structurel et les infiltrations d'eau du bâtiment de la Casa del Soldado et de l'aire de stationnement du bâtiment de la rue F. Ces consultants ont déterminé que le bâtiment de la Casa del Soldado doit sans tarder faire l'objet d'importantes réparations. De sérieux indices de détérioration sont visibles sur la façade et à l'extérieur, ainsi qu'à divers endroits à l'intérieur où l'on observe des infiltrations d'eau.

- Location de bureaux et d'entrepôts

Le Bureau des services généraux a recouvré EU\$1,8 million au titre de la location de bureaux, de locaux et d'entrepôts d'une superficie d'environ 50 mille pieds carrés dans le bâtiment de la rue F. Cela représente une augmentation de 900 pieds carrés et de EU\$87 000 par rapport à l'année précédente. Les locataires actuels sont, au troisième étage, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS); au deuxième étage, la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), l'Institut Albert Sabin et la Fondation de développement Gateway, et dans le hall d'entrée, la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l'OEA et le magasin du café Juan Valdez.

- Sécurité

Poursuivant la modernisation des équipement de sécurité pour améliorer les contrôles d'accès et la surveillance, le Bureau des services généraux a fait l'acquisition d'un deuxième enregistreur vidéo numérique (DVR) composé de 16 canaux et de quatre caméras. L'une de ces caméras (couleur et télécommandée) surveille le devant du bâtiment principal et les trois autres couvrent l'intérieur.

- Actualisation et entretien des machines à photocopier

L'OGS a modernisé le stock de photocopieuses du Secrétariat général et a continué d'appliquer sa politique de remplacement des machines les plus anciennes. Il a ainsi acquis 4 nouvelles photocopieuses pour un montant de EU\$37 000.

- Courrier, messagerie et transports

La Section du courrier, de la messagerie et des transports a expédié environ 96 000 paquets pour un coût total estimé à EU\$200 000. Plus de 300 000 pièces de courrier ont été distribuées intérieurement, dont 8 000 courriers recommandés, selon les estimations. Cette Section a investi plus de EU\$56 000 dans l'entretien du parc automobile, y compris les réparations, la consommation d'essence, le lavage et les locations (crédit-bail). Le parc automobile a été utilisé pour 5 500 voyages, dont 50% correspondent aux trajets effectués chaque jour d'un bâtiment à l'autre et le reste, aux voyages de service, aux déplacements pour l'obtention de visas et au transport du personnel.

2.7 DÉPARTEMENT DES QUESTIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES

Le Département des questions juridiques internationales prêle son appui aux organes de l'OEA en matière d'élaboration et de développement du droit international public et privé, de création de mécanismes de suivi de la mise en œuvre de diverses conventions interaméricaines, de réalisation d'activités de coopération juridique et judiciaire et pour les questions relatives à la formation, l'information et la diffusion du droit interaméricain. Il collabore avec les États membres à la préparation de traités, de déclarations et d'autres instruments internationaux au moyen de l'établissement d'études, d'avis juridiques et de documents. Il est en charge des procédures de ratification et de dépôt, et il fournit des services techniques et de secrétariat au Comité juridique interaméricain. Le Département des questions juridiques internationales a été créé par l'Instruction 05-13 rev. 1. Il est composé du Bureau du droit international et du Bureau de la coopération juridique (Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique).

Le Bureau du Directeur du Département

Le Bureau du Directeur du Département a assuré la direction, la planification et la coordination des programmes, activités et initiatives afférents au secteur. En particulier, dans le cadre de ses fonctions d'appui aux instances chargées du développement du droit interaméricain, il a fourni des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent, au Comité juridique interaméricain durant ses sessions, et au Cours de droit international dont il est l'un des organisateurs ainsi qu'à la Réunion des autorités centrales chargées de l'entraide en matière pénale et d'extradition et aux réunions organisées dans le cadre des ministres de la justice des Amériques.

En 2007, le Directeur du Département a représenté le Secrétaire général au Forum des organismes gouvernementaux de protection des consommateurs (à Lima), à la Première Rencontre des cours et tribunaux internationaux (à Managua), à l'Assemblée ibéro-américaine des ministères publics (à Madrid) et à la Rencontre des Cours suprêmes des pays du MERCOSUR et il y a fait des exposés sur les activités juridiques de l'OEA.

En matière de diffusion du droit interaméricain, il a fait des exposés, en qualité de professeur invité, au Conseil argentin pour les relations internationales et à l'Institut du service extérieur de la Nation (à Buenos Aires), à la Rencontre sur la protection des consommateurs dans les Amériques (à Montréal) et aux Journées du droit international qu'organise chaque année le Secrétariat général et qui, cette année, se sont déroulées à Managua. Il a également été invité à participer au Colloque à l'occasion du centième anniversaire de la Conférence de la paix de 1907, à l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas) et il a été élu à l'*Institut de droit international* en qualité de membre. Parmi les articles et ouvrages publiés sur le Système interaméricain il est important de signaler les articles « *Organization of American States* » et « *Inter-American Treaty of Reciprocal Assistance of Rio de Janeiro* » pour la nouvelle édition de

l'Encyclopedia of International Law, éditée par le *Max Plank Institute* et *l'Oxford University Press*.

Enfin, il convient de mentionner que le Bureau du Directeur du Département a incorporé dans son site web un lien sur l'établissement du Service national des facilitateurs judiciaires.

2.7.1 Bureau du Droit International (ODI)

Pendant l'année 2007, l'ODI a prêté ses services consultatifs dans le domaine du droit international à l'Assemblée générale, à la Commission des questions juridiques et politique (CAJP) et à ses groupes de travail, en élaborant des projets de résolution, en organisant des réunions spéciales et des réunions d'experts sur des questions telles que la Cour pénale internationale, les travailleurs migrants, les personnes handicapées (Comité et programme d'action), les peuples autochtones, le droit international humanitaire, le Protocole de San Salvador, le projet de Convention contre la discrimination et l'intolérance, les réfugiés, l'accès à l'information publique et les principes consacrés dans la Charte de l'OEA. Le Bureau a aussi élaboré des rapports définitifs et fourni des services consultatifs aux délégations.

En matière de droit international privé, le Bureau a collaboré avec les États membres à la rédaction de trois instruments : un projet de Convention interaméricaine sur le droit applicable aux transactions des consommateurs, un projet de loi-type sur la restitution monétaire au consommateur et un projet de Convention interaméricaine sur la juridiction en matière de consommation.

En sa qualité de Secrétariat du Comité juridique interaméricain (CJI), le Bureau a fourni un appui technique et administratif durant les deux sessions ordinaires de celui-ci. Il a préparé les ordres du jour annotés, a appuyé la rédaction de projets de résolution, a édité les rapports présentés par les membres du CJI, élaboré des comptes rendus analytiques et s'est chargé de la préparation de son Rapport annuel. Durant les intersessions, il a soutenu les travaux de ses rapporteurs et donné suite aux mandats impartis dans ses résolutions.

En tant que secrétariat technique du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées, l'ODI a coordonné la tenue de la première réunion de ce Comité et supervisé le suivi des rapports présentés par les États parties.

En exécution du Programme interaméricain de développement du droit international, AG/RES. 1471 (XXVII-O/97), le Bureau a participé à l'organisation de trois manifestations :

- le Premier Cours sur le droit international humanitaire, qui s'est déroulé le 31 janvier 2007
- le Trente-quatrième Cours de droit international, qui a eu lieu du 30 juillet au 24 août 2007, et dont le thème central était «Aspects juridiques du développement régional» et
- les Journées du droit international à Managua (Nicaragua), qui se sont déroulées du 19 au 23 novembre 2007.

En ce qui concerne les publications, l'ODI a édité, publié et distribué les volumes suivants:

- Trente-troisième Cours de droit international, donné en 2006
- les Journées du droit international, qui se sont déroulées à Buenos Aires (Argentine), en 2006
- le Comité juridique interaméricain (Un siècle de contributions au droit international).

L'année dernière, le Bureau a continué de travailler à la mise à jour, à la configuration, à la gestion et au contrôle de son site web et de celui du Comité juridique interaméricain. Sa librairie virtuelle possède un catalogue contenant 23 publications.

L'ODI, entre autres attributions, est le dépositaire des traités multilatéraux interaméricains et des accords bilatéraux signés par les organes de l'OEA. En 2007, il a participé à 8 processus de dépôt d'instruments de ratification et d'adhésion et à 9 processus de désignation d'autorités centrales. À ce sujet, il est bon de signaler que le site web de l'ODI a une section qui contient les noms des autorités centrales désignées (présentés par État membre et par titre de la Convention). Il a aussi reçu les instruments de retrait de la déclaration faite par le Canada au moment où il a ratifié la Convention interaméricaine sur l'exécution des décisions pénales à l'étranger. En ce qui concerne le Traité de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis, en août 2007, il a reçu deux amendements à ce Traité. En outre, le Bureau a préparé des certifications et fourni des renseignements actualisés et complets sur ces traités. En relation avec des accords bilatéraux, il a enregistré 56 accords de coopération portant sur différents domaines et dont les textes complets ont été publiés en ligne en format PDF. Le site web du Bureau permet de consulter l'information actualisée relative aux traités interaméricains et aux accords bilatéraux de coopération.

Tout comme les années précédentes, le Bureau a fourni un appui aux travaux de deux simulations de l'Assemblée générale, qui se sont tenues à Washington DC. Ses avocats ont participé à différents forums pour faire connaître les activités menées dans le cadre de l'OEA ainsi que d'autres questions juridiques importantes inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation.

2.7.2 Bureau de la Coopération Juridique (OCJ)

- Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA)

Des services de consultation et de secrétariat technique ont été fournis aux réunions suivantes:

- Réunion du Groupe de travail sur l'entraide en matière pénale et d'extradition, du 24 au 27 mai 2007
- (Section privée <https://www.oas.org/juridico/mla/private/activities/index.html>)
- Troisième Réunion des autorités centrales et autres experts sur l'entraide en matière pénale et d'extradition, qui s'est tenue à Bogotá (Colombie), du 12 au 14 septembre 2007 (http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/sp_colombia_2007.html)

- Cinquième Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux sur la cybercriminalité, tenue au siège de l'OEA les 19 et 20 novembre 2007
(http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp_expertos.htm)

Ces réunions ont adopté diverses recommandations et décidé différentes actions concernant les thèmes traités. Ces recommandations seront soumises à la considération de la REMJA-VII. Elles peuvent être consultées sur les sites suivants :

(<http://www.oas.org/juridico/spanish/reunione.html>;
<http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/index.html>;
<http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp.htm>;))

- Lutte contre la corruption

Les travaux de secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) se sont poursuivis. Le Comité d'experts, mis sur pied comme l'un des organes de ce Mécanisme, a tenu avec succès sa Onzième Réunion ordinaire au siège de l'OEA du 14 au 30 juin 2007. À cette occasion, ont été adoptés les 6 rapports qui correspondent au deuxième groupe de pays soumis à l'analyse dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation (Bolivie, Pérou, Costa Rica, Venezuela, Mexique et Trinité-et-Tobago).

Il convient de signaler également que le Comité d'experts a tenu sa Douzième Réunion ordinaire, dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation, au siège de l'OEA, du 3 au 8 décembre 2007. À cette occasion, ont été adoptés les rapports qui correspondent au troisième groupe de pays soumis à l'analyse (Colombie, Panama, Chili, El Salvador, République dominicaine et Bahamas). Ces rapports sont publiés à la section correspondante sur le site web du Bureau de la coopération juridique du Département des questions juridiques internationales, à l'adresse : http://www.oas.org/juridico/spanish/mesicic_II_inf.htm

Une fois que le projet pilote destiné à appuyer la mise en œuvre des recommandations du Comité du MESICIC a pris fin, l'OCJ a décidé d'exécuter ce projet dans d'autres États parties au MESICIC, grâce au soutien financier du Fonds anticorruption créé à l'initiative du Gouvernement des États-Unis et grâce également à l'appui financier de l'Agence de coopération internationale du Gouvernement canadien. La réalisation d'ateliers au Honduras et au Pérou (en janvier et février respectivement) est déjà programmée et les travaux en Équateur et en Uruguay en sont à différents stades d'avancement. Par ailleurs, le Panama, le Suriname, le Belize, Trinité-et-Tobago et El Salvador ont signé des accords avec le Secrétariat général en vue de participer au projet. Au moment où ce rapport est rédigé, la République dominicaine, la Grenade et Saint-Vincent-et-Grenadines ont fait parvenir à l'OCJ la documentation nécessaire. Le Secrétariat général est déjà entré en contact avec les Bahamas, le Guyana et la Jamaïque qui ont déjà fait part de leur intérêt à participer au projet.

L'OCJ continue de mener ses travaux en étroite coopération avec d'autres institutions internationales, comme les Nations Unies, la BID, le Conseil de l'Europe et l'OCDE, ainsi que d'autres institutions sous-régionales.

III. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

ORGANISMES SPÉCIALISÉS

Selon le chapitre XVIII de la Charte, les Organismes spécialisés sont des organismes gouvernementaux qui ont été créés en vertu d'accords multilatéraux et sont dotés d'attributions déterminées dans des domaines techniques présentant un intérêt commun pour les États Américains. Ils jouissent d'une large autonomie technique, dans le cadre des recommandations de l'Assemblée générale et des Conseils. Le présent chapitre contient un résumé des rapports qui ont été soumis, conformément aux dispositions des articles 127 et 91 f de la Charte, par les Organismes spécialisés suivants:

- l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS);
- l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN);
- la Commission interaméricaine des femmes (CIM);
- l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH);
- l'Institut interaméricain des affaires indigènes (III);
- l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

3.1 ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale américaine en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional pour les Amériques, de l'Organisation mondiale de la santé (AMOR/OMS). Elle a pour mission de diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre la maladie et améliorer la qualité et la durée de vie des peuples des Amériques.

Les cinq dernières années, les activités du Bureau sanitaire panaméricain se sont inscrites dans le vaste contexte des grands idéaux humanitaires et de développement social énoncés aux sommets mondiaux et américains des quinze dernières années, qui ont placé la santé au centre de l'agenda politique mondial et régional. Avec la Déclaration du millénaire, ratifiée par 189 États en septembre 2000, ces idéaux sont incarnés dans les huit Objectifs de développement du millénaire (ODM).

La gestion de l'OPS était fondée sur une série de plates-formes qui ont été approuvées par ses organes de direction, la première d'entre elles étant le *Plan stratégique 2003-2007* articulé autour de thèmes, pays et groupes prioritaires. Pour atteindre les objectifs visés dans le plan et répondre aux besoins des pays, elle a adopté depuis 2003 une gestion basée sur la promotion de la coopération technique et un programme de transformation et de renforcement institutionnel.

Renforcement institutionnel de l'OPS

La promotion des changements et adaptations destinés à transformer l'OPS visait à améliorer la gouvernance, la planification, la gestion axée sur les résultats, la responsabilisation et la transparence. À titre d'exemples, notons la *Politique du budget programme régional*, les plans de travail au niveau sous-régional, la gestion du savoir, les *Plans régionaux de santé publique* et les systèmes de responsabilisation.

Aux fins de ces changements, l'OPS a défini les nouvelles compétences dont devaient être dotées les ressources humaines et a élaboré un programme de formation de l'ensemble du personnel aux thèmes d'éthique, de genre, de sécurité, de VIH/SIDA et de leadership pour les postes de gestion.

La santé dans l'agenda des Amériques

Une avancée stratégique de la coopération technique pendant la période à l'étude a été le positionnement de la santé en tête de l'agenda politique de la région. Une attention particulière a été portée aux principaux thèmes discutés par les organes de direction de l'OPS dans les entretiens de ministres chargés d'autres secteurs et de Chefs d'État, ce qui s'est manifesté dans les Déclarations du Sommet des Amériques, du Sommet ibéroaméricain et des Sommets sous-régionaux de Chefs d'État d'Amérique centrale, des Caraïbes, du MERCOSUR et de la Communauté andine.

Un mandat important issu du dernier Sommet des Amériques tenu à Mar del Plata en 2005 est celui qui se rapporte aux activités préparatoires en cas de pandémie de grippe. Actuellement,

nous pouvons affirmer que tous les États membres participent activement à cette préparation face à une telle situation d'urgence.

Il importe d'indiquer que le 15 septembre 2007 a eu lieu le Sommet des Chefs d'État des Caraïbes sur les maladies non transmissibles, pendant lequel ils ont convenu d'interventions et de mesures visant à prévenir et à maîtriser l'épidémie de maladies chroniques dans cette sous-région.

Vaccinations dans les Amériques

En application de la stratégie conjointe d'immunisation dans la région, l'OPS a organisé la Semaine de la vaccination dans les Amériques. En 2007, 45 pays et territoires ont participé à la cinquième semaine annuelle de vaccination simultanée, au cours de laquelle plus de 47 millions de personnes ont été vaccinées. D'autres bureaux régionaux de l'OMS, parmi lesquels celui d'Europe, ont décidé de profiter de cette occasion pour tenir leurs semaines de vaccination.

Aux fins de l'élimination de la rubéole et du syndrome de rubéole congénitale dans les Amériques, pour juin 2007, 41 pays et territoires appliquaient des stratégies de vaccination pour adolescents et adultes assorties d'une couverture vaccinale de 95% ou plus. Au milieu de 2007, plus de 125 millions de personnes avaient été vaccinées et lorsque les campagnes de vaccination programmées pour 2008 seront terminées, 108 millions de personnes supplémentaires auront été vaccinées contre ces maladies.

Un facteur clé de ces résultats a été le fonds de roulement pour l'achat de vaccins. Jusqu'en 2006, 37 pays avaient régulièrement utilisé les ressources du Fonds de roulement de l'OPS pour l'acquisition de pas moins de 45 produits de vaccination et le montant des bons de commande a dépassé les EU\$160 millions.

Interventions en cas de catastrophes

Dans les préparatifs, la gestion et les interventions en cas de catastrophes, la région a adopté des mesures importantes pour atténuer leur impact sur la population. À la demande des pays, l'OPS a formé une équipe régionale d'intervention en cas de situations d'urgence et de catastrophes. Ces dernières années, 111 experts nationaux originaires de 15 pays ont été formés, des guides et matériels techniques ont été élaborés pour la gestion intégrale des situations de crise et de catastrophes dans le domaine de la santé avec l'appui du centre régional d'information sur les catastrophes (CRID) et plusieurs pays ont mis en place des systèmes d'information centrés sur la santé.

Lutte antitabagique

Dans la lutte contre le tabac, nous observons que 32 pays ont signé l'Accord Marco appliqué à cet effet, mais que seulement 21 pays l'ont ratifié; pour cette raison, il faut accélérer la mise en oeuvre de ses instruments.

Villes salubres

En 2007, 19 des 35 pays et 3 territoires ont participé activement à l'initiative des municipalités, villes et communautés salubres et 10 pays ont établi des réseaux nationaux ou régionaux qui ont

contribué à la réalisation de projets en faveur d'espaces salubres dans leurs plans de travail nationaux.

Rostros, Voces y Lugares (Visages, voix et lieux)

"Rostros, Voces y Lugares" est une initiative de l'OPS qui vise à favoriser les communautés les plus déshéritées de la région. Elle a pour but de promouvoir des améliorations durables de la santé publique, de réduire les inégalités et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire. Elle est ciblée sur les communautés les plus vulnérables de la région et a pour objet de les aider au moyen d'interventions interinstitutionnelles et d'un système de suivi des progrès accomplis. Cette initiative est menée à bien dans plus de 30 communautés/municipalités de 16 pays de la région (Brésil, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Panama, Pérou et Uruguay).

Agenda sanitaire dans les Amériques

Pendant la période de cinq ans 2003-2007, la coopération technique de l'OPS a tendu à accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire les plus étroitement liés à la santé. Soucieux de veiller à l'équité et de remédier aux disparités persistantes, les États membres de l'OPS ont défini et exprimé collectivement leurs priorités en matière de santé publique dans ledit Agenda sanitaire pour les Amériques, qui a été présenté dans la ville de Panama le 3 juin 2007 lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté le Président du Panama, Martín Torrijos, le Ministre de la santé du Panama, le Dr Camilo Alleyne, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza et la Directrice de l'OPS. Y étaient également présents plusieurs ministres des affaires étrangères et de la santé. L'Agenda représente la manifestation de volonté politique au plus haut niveau dans le domaine de la santé dans la région.

À partir de cet agenda et d'autres documents de référence, l'OPS a élaboré le Plan stratégique OPS 2008 – 2012 qui a été approuvé par la 27^{ième} Conférence sanitaire panaméricaine et énonce les buts et objectifs de l'organisation pour les 5 prochaines années.

Soins de santé primaires dans les Amériques

Un autre repère qui servira de guide important pour la gestion de l'OPS au cours des prochaines années est la déclaration "Vers une stratégie sanitaire de l'équité, fondée sur les soins de santé primaires", émanée de la Conférence internationale sur la santé pour le développement consacrée aux "Droits, faits et réalités", qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) en août 2007, à l'occasion des 30 ans de la déclaration de Alma Ata. Des représentants et délégués de plus de 60 pays y ont ratifié leur engagement de progresser vers l'objectif Santé pour tous, réaffirmant la valeur des soins de santé primaires.

Ce ne sont là que quelques-uns des faits les plus significatifs qui figurent dans le Rapport quinquennal 2003 – 2007 de la Directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé.

3.2 INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

L'Institut est un organisme spécialisé qui contribue à la coordination des politiques publiques en faveur de l'enfance dans les Amériques, à la promotion des relations de l'État avec la société civile et au développement d'une conscience critique face aux problèmes qui touchent les enfants et les adolescents dans la région.

Le Secrétariat de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), organisme spécialisé de l'OEA, est dirigé par Mme María de los Dolores Aguilar Marmolejo, de nationalité mexicaine, depuis le 16 avril 2007 et cela, pour une période de quatre ans.

L'année de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de sa fondation (9 juin 1927), l'Institut a subi de profonds changements d'ordre administratif, organisationnel, technique et opérationnel, visant à le repositionner en tant qu'instance d'excellence technique et de coordination au sein du Système interaméricain, qui s'efforce d'obtenir des consensus et des engagements de la part des gouvernements et qui sert de point de référence au niveau régional en matière d'enfance et d'adolescence.

À noter à cet égard l'approbation par le Conseil directeur du Plan d'action 2007 – 2011. À noter également l'élaboration de contenus thématiques de grande importance dans les politiques publiques des États membres, tels que des stratégies de réajustement institutionnel, de participation infantile, de prévention et d'élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, de prévention de rapt d'enfants et d'adolescents, de promotion du droit à l'identité et à l'enregistrement universel des naissances, de protection des droits des enfants migrants, de promotion et de construction de la citoyenneté juvénile, y compris la prévention de la violence, l'encouragement d'une culture de paix ainsi que l'adoption et la mise en commun de bonnes pratiques en matière de justice pénale juvénile ou l'approche familiale et communautaire des soins aux enfants privés des soins de leurs parents.

En 2007, diverses activités ont été menées en vue de contribuer à l'élaboration de politiques gouvernementales qui garantissent la promotion et l'exercice des droits de l'enfance et de l'adolescence, dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique dans les États membres de l'OEA, en encourageant la collaboration avec la société civile et l'édification d'une culture de droits et de bien-être des enfants et des adolescents selon une approche familiale ou communautaire. Il convient de mentionner plus particulièrement les activités suivantes:

- Formulation du Plan d'action 2007-2011 (les mandats reçus des organes de l'OEA et les siens propres, ainsi que les mandats énoncés dans le cadre du Plan stratégique 2005-2008). La version préliminaire a bénéficié des précieux apports du Secrétaire général de l'OEA, lors de sa visite au siège de l'IIN le 13 juin. Ce Plan a été approuvé par le Conseil de direction à sa 82^{ième} Réunion ordinaire (26-27 juillet, Cartagena de Indias, Colombie), il est entré en vigueur dans les délais impartis et a pris en compte les contributions des États membres selon les méthodes indiquées dans la résolution CD/RES. 11 (82-R/07). Les priorités qui seront établies pendant la période 2008-2009 ont déjà été définies.

- Nouvelle structure organique et fonctionnelle du Bureau de l'Institut (approuvée par le Secrétariat général adjoint de l'OEA au moyen de la note ASG /337 /2007, en date du 25 septembre 2007) qui fait suite aux recommandations de l'Assemblée générale et des Conseils de l'OEA et a pour objet d'appuyer de façon efficace et efficiente les buts et la portée du Plan d'action 2007-2011.
- Sous la direction de la Direction générale et la supervision de la Direction des secteurs, les instances techniques ont été articulées autour de trois secteurs: Promotion et protection des droits, Secteur juridique et Communication et information, complétés par différents niveaux d'aide.
- Parmi les autres activités commémoratives, la chanson "Infancia América" a été lancée à la 82^{ème} Réunion ordinaire du Conseil directeur. À l'occasion de la Réunion extraordinaire du Conseil directeur, l'Institut a présenté le livre *Políticas Públicas y Derechos Humanos del Niño* (Politiques gouvernementales et droits humains de l'enfant), publié avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
- La Réunion extraordinaire "Analyse de la mise en oeuvre des nouvelles lois relatives à l'enfance et à l'adolescence, Politiques gouvernementales et Réajustement institutionnel dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant" (29-30 novembre, Quito, Équateur) a été caractérisée par la place importante accordée au dialogue et à l'échange de connaissances très spécialisées dans différentes sphères d'activité, notamment le domaine juridique, les politiques des pouvoirs publics et l'investissement dans l'enfance et l'adolescence.
- Les négociations avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) relatives au Projet "Renforcement de la gouvernance dans le Système interaméricain de promotion et de protection des droits humains des enfants et des adolescents" sont bien avancées. Ce projet a été formulé par l'IIN et approuvé par la Commission d'évaluation des projets du Secrétariat général de l'OEA à sa réunion du 3 avril 2007.
- Participation au document intitulé "Cohésion sociale: Systèmes de protection sociale en faveur de l'égalité des chances de l'enfance et de l'adolescence" et présentation de ce document à la IXe Conférence ibéroaméricaine des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'enfance et de l'adolescence (28-29 mai, Pucón, Chili, et réunion préparatoire interinstitutions en mars).
- Coopération avec le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, dans le domaine de l'analyse des mécanismes de coopération et de coordination entre les deux institutions. L'IIN a offert de fournir son assistance technique aux États membres de l'OEA pour la présentation de rapports préliminaires et périodiques sur la Convention relative aux droits de l'enfant et ses deux Protocoles facultatifs et a apporté de précieuses contributions à la Journée de débat général, tenue le 21 septembre à Genève.

- Deuxième Réunion d'experts gouvernementaux sur le rapt international de mineurs par l'un de leurs parents (Accord avec la Conférence de La Haye de droit international privé), tenue du 19 au 21 septembre à Buenos Aires (Argentine) pour promouvoir l'application du "Programme interaméricain de coopération visant à empêcher les cas de rapt international de mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier" et examiner le projet de Plan de travail élaboré par l'IIN. Des autorités centrales, des juges et des fonctionnaires chargés des politiques gouvernementales des États membres de l'OEA ont participé à cette réunion.
- Le secteur juridique de l'IIN a dispensé (de septembre à décembre) le Cours des autorités centrales et spécialistes de rapt international de mineurs à l'intention d'avocats dans le cadre d'un enseignement à distance (virtuel), auquel ont participé 42 personnes originaires de 17 États membres.
- La Direction générale de l'IIN a contribué à l'organisation des Réunions du Conseil directeur tenues en 2007 (82^{ième} réunion ordinaire en Colombie et Réunion extraordinaire en Équateur) ainsi qu'à l'organisation des prochaines réunions (83^{ième} Réunion ordinaire en 2008 au Canada et 84^{ième} Réunion ordinaire en 2009 au Pérou); du Congrès panaméricain de l'enfance (2009, Pérou) et de la Rencontre interaméricaine sur le thème "Échange de données d'expériences et de programmes de soins à l'enfance et à l'adolescence" (2008, Mexico) en étroite collaboration avec la Présidence de l'organe politique et des Représentants gouvernementaux pertinents.
- Le Conseil directeur a approuvé l'entrée de l'IIN, en qualité de membre actif, dans le Mouvement mondial en faveur des enfants, Chapitre régional pour l'Amérique latine (GMfC) et l'Institut a récemment été invité à faire partie du Groupe de travail chargé du suivi de l'étude mondiale des Nations Unies sur la violence contre les enfants.
- Élaboration de l'"Étude intégrale de la législation et des politiques gouvernementales contre l'exploitation sexuelle, à des fins commerciales, des enfants et des adolescents en Amérique latine", qui a couvert dix-huit États membres et début de la formulation du "Plan stratégique de communication" (Accord Save the Children-Suède).
- Première étape de la mise en place d'un Observatoire régional destiné à renforcer les capacités des gouvernements et de la société civile organisée dans leurs activités de protection de l'enfance contre l'exploitation sexuelle et d'autres formes de violence. (Accord avec ECPAT Internacional et Save the Children-Suède, novembre)
- Participation de l'INN aux réunions organisées par le Réseau de recherche Childwatch en Jamaïque, avec la participation d'États membres des Caraïbes anglophones (octobre).
- Participation de l'INN à la Conférence sous-régionale "Culture de paix et prévention de la violence juvénile: Amérique centrale, Mexique et République Dominicaine" organisée par le Ministère de la justice de la République du Costa Rica; l'OEA; le

PNUD; l'UNICEF; le SEGIB et le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (novembre).

- Participation active aux réunions du Groupe de travail permanent du MERCOSUR-Iniciativa Niñ@Sur.
- Présentation au Secrétaire général de l'OEA du *Huitième Rapport au Secrétaire général de l'OEA sur l'exploitation sexuelle, à des fins commerciales, des enfants et des adolescents dans les Amériques*, qui rend compte des mesures prises dans ce domaine par les États membres.
- Tout en continuant à diffuser les documents élaborés pour la promotion des droits de l'enfance, l'IIN a répondu aux demandes qu'il a reçues sur des cas de violation des droits fondamentaux des enfants en élaborant l'étude intitulée "Orientations techniques institutionnelles", qui se présente comme un mécanisme de dialogue et de réflexion face aux autorités des États membres.
- L'IIN a pris part aux activités du Secrétariat général et des organes, organismes spécialisés de l'OEA en y apportant des contributions techniques et en participant à des initiatives notamment sur les thèmes suivants:
 - Droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
 - Enseignement des valeurs et pratiques démocratiques
 - Groupe de travail de l'OEA sur Haïti
 - Mise en oeuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques
 - Dynamisation des futurs dirigeants des Amériques
 - Registre civil universel et "Droit à l'identité"
 - Travail interinstitutions sur le VIH/SIDA

3.3 COMMISSION INTERAMERICAINE DES FEMMES

Créée par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) est un organisme consultatif de l'OEA et la principale instance génératrice de politiques continentales pour la promotion des droits de la femme, la parité hommes-femmes et l'équité. Elle a pour objectif de favoriser l'intégration de la perspective de la parité aux projets, programmes et politiques de l'Organisation et d'encourager les gouvernements à formuler des politiques publiques et des programmes qui prennent en compte la perspective de la parité afin que les hommes et les femmes aient les mêmes possibilités dans tous les secteurs de la société. La CIM a son siège à Washington, D.C. Le Comité de direction pour la période 2006-2008 est composé de sa Présidente, Jacqui Quinn-Leandro, Ministre du travail, de l'administration publique et de l'autonomisation d'Antigua-et-Barbuda; sa Vice-présidente, Martha Lucía Vásquez, Conseillère de la Présidente pour l'équité de la femme de Colomb; et des Déléguées titulaires du Brésil, du Guatemala, d'Haïti, du Pérou et de l'Uruguay. La Secrétaire exécutive de la CIM est Mme Carmen Lomellin.

Au cours de la période couverte par ce rapport (janvier- décembre 2007), la CIM s'est efforcée de mettre en exécution les mandats émanés de la Trente-troisième Assemblée des déléguées, notamment le Programme biennal de travail pour 2006-2008, de la trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques. En sa qualité d'organisme spécialisé pour les droits humains de la femme, ses activités, programmes et orientations sont spécialement ciblés sur la mise en place de la parité hommes-femmes et de l'équité ainsi que sur le respect total des droits humains de la femme.

Droits humains de la femme - Élimination de la violence contre les femmes

a) Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI).

En sa qualité de Secrétariat technique du MESECVI, le Secrétariat permanent de la CIM a continué d'appuyer la mise en marche du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI). Il a tenu à Buenos Aires, en Argentine, du 18 au 20 juillet 2007, la Troisième Réunion du Comité d'expertes (CEVI) avec la participation du Secrétaire général de l'OEA. Y ont été approuvés le projet continental et les rapports-pays qui ont été remis aux autorités nationales compétentes (ANC) pour qu'elles formulent leurs observations avant de les présenter à la Conférence des États parties qui se tiendra au Venezuela au début de 2008.

Par ailleurs, les préparatifs de la Conférence des États parties ont commencé et, à cet effet, les gouvernements ont été convoqués à une réunion pendant laquelle le Projet de Règlement de la Conférence et son ordre du jour préliminaire ont été présentés.

Un prospectus en version anglaise et espagnole a été publié, qui diffuse les activités et les objectifs du MESECVI. Les versions française et portugaise paraîtront prochainement.

Avec l'aide du Comité directeur de la CIM, les gouvernements ont été instamment invités à contribuer au financement de cet important Mécanisme de suivi de l'un des instruments juridiques les plus utiles de l'OEA en matière de droits humains de la femme.

b) Les différences entre les sexes en matière de VIH-SIDA.

L'une des priorités établies pour la période de deux ans 2006-2008 par la Trente-troisième Assemblée générale des Déléguées tenue à San Salvador, en novembre 2006, est le thème des différences entre les sexes en matière de VIH. La Déclaration de San Salvador, "Genre, violence et VIH" adoptée par la Septième Assemblée extraordinaire des Déléguées de la CIM, en novembre 2007, aborde cette pandémie dans une perspective de genre et de droits de la personne, examine la relation perverse entre la violence contre la femme et le VIH et mentionne ses conséquences sociales. De même, elle présente des recommandations aux États membres de l'OEA visant à lutter contre l'impact du VIH sur les femmes. En 2007, deux projets ont été élaborés sur le VIH et la violence fondée sur le sexe, pour l'Amérique centrale et la sous-région des Caraïbes afin d'impulser la formulation et la mise en oeuvre de politiques et de programmes intégrés de prévention, de soins et de traitement du VIH et de la violence contre la femme. Le premier, intitulé *Prise en compte de politiques et de programmes relatifs au VIH et à la violence contre la femme selon une approche de droits de la personne en Amérique centrale*, sera exécuté sur une période de deux ans à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua avec du financement de l'Agence espagnole de coopération internationale. Le second, *Renforcement des capacités d'intégration des services concernant le VIH et la violence contre la femme dans les Caraïbes – Un projet pilote*, sera réalisé dans plusieurs pays des Caraïbes et financé en partie par la République populaire de Chine. Ces deux propositions seront mises en oeuvre en collaboration avec l'OPS, l'UNIFEM et des organisations non gouvernementales.

c) Lutte contre le délit de la traite des personnes, spécialement la traite des femmes, des adolescents et des enfants. Les activités sur ce thème ont commencé il y a cinq ans à l'initiative de la CIM et d'importants résultats ont été obtenus. Dans la restructuration de l'OEA, le thème a été confié à l'Unité contre la traite des personnes, de la Section de la sécurité publique du Département de la sécurité multidimensionnelle. La CIM s'est engagée à continuer de collaborer avec cette Unité aux fins d'assurer la continuité de l'intégration de la perspective de parité dans les activités et elle tient des réunions périodiques avec le coordinateur de ce secteur. En 2007, un atelier d'experts juridiques des pays hispanophones a été organisé les 21 et 22 août, en Colombie et, au titre du suivi de la réunion tenue à Vienne du 2 au 4 octobre sous l'égide du Bureau des Nations Unies contre le délit, un atelier régional a eu lieu en vue d'élaborer des lois types. Le résultat de cette réunion a été pris en compte dans les documents de base destinés à la réunion de parlementaires centraméricains tenue les 3 et 4 octobre 2007 au Guatemala en vue de réviser les lois contre le trafic de personnes en Amérique centrale. Le thème de genre a été traité en 3 groupes de discussion avec l'aide de la déléguée suppléante de la CIM d'El Salvador

Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA)

a) Genre et travail: La collaboration entre la CIM et le Département du développement social et de l'emploi de l'OEA a débouché sur la proposition "Lignes stratégiques pour le progrès vers l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe dans le cadre du travail décent", qui a été présentée à la XV^e Conférence interaméricaine des Ministres du travail par la Présidente de la CIM, en sa qualité de Ministre du travail et de l'autonomisation d'Antigua-et-Barbuda. La proposition a été adoptée dans le cadre du Plan de travail par les Ministres.

b) Genre, conflit et édification de la paix: Le programme d'étude sur le thème Genre, conflit et édification de la paix utilisé dans les ateliers de formation organisés en 2005 (Pérou) et en 2006 (Guatemala) a été révisé et édité de manière à en faciliter la reproduction dans les pays de langue espagnole. Il sera publié sur la page Web de la CIM et largement diffusé en Amérique latine sous forme de disque DVD.

c) Budgets publics dans une approche de genre: Depuis deux ans, la CIM coordonne avec le Bureau du Secrétariat général de l'OEA au Nicaragua le projet Finances municipales dans une perspective d'équité entre les sexes. Ce projet a été présenté devant le Conseil des Ministres de la femme d'Amérique centrale (COMCA), ce qui a eu pour résultat l'organisation d'une réunion technique sous-régionale qui a déterminé une ligne de travail et a élaboré la première ébauche d'un éventuel programme sous-régional sur la perspective de parité dans les finances publiques. Des démarches sont en cours dans plusieurs pays d'Amérique centrale pour étendre le projet.

Septième Assemblée extraordinaire de la CIM

Pendant la période à l'étude, les préparatifs et la tenue, du 5 au 7 novembre 2007, de la Septième Assemblée extraordinaire des délégués la CIM se sont déroulés à Washington, D.C. La "Déclaration de San Salvador: Genre, violence et VIH" y a été adoptée, laquelle lance notamment un appel aux pays pour qu'ils intensifient leurs efforts visant à éliminer la violence et la discrimination contre les femmes, les adolescents et les enfants en matière de VIH, à lutter contre les stéréotypes de sexe, la stigmatisation et les attitudes discriminatoires contre les femmes qui sont affectées par ce virus. Elle encourage, de la même façon, la participation active des hommes et des jeunes à cet égard.

De plus, trois résolutions ont été approuvées: "Financement des dépenses de voyage et de séjour des membres du Comité directeur de la CIM", "Renforcement de la participation et de la représentation politique de la femme dans les Amériques" et "Réforme des instruments juridiques de la Commission interaméricaine des femmes".

3.4 INSTITUT PANAMERICAIN DE GEOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (La Havane, 1928), l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) offre une coopération technique et une formation dans des centres de recherche, diffuse des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique.

Avec l'aide du système de sections nationales et avec le concours de la communauté scientifique voisine de la région panaméricaine, l'IPGH répond à la demande croissante de la communauté scientifique internationale d'interprétation du territoire, à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision véritablement continentale. De même, il met au point des mécanismes de communication efficaces et opportuns entre spécialistes, selon des critères déterminés.

Agenda panaméricain pour la promotion de l'IPGH 2009-2019: la construction de l'idéal panaméricain au XXI^e siècle

En 2007, une fois achevée la première étape de son remaniement (Guatemala, 2003) concernant l'organisation de ses finances essentielles, sa gestion et la mise à jour de son cadre réglementaire, l'IPGH consacre principalement ses efforts à l'amélioration de son utilité scientifique. C'est dans ce sens que l'ordre du jour a été examiné par les États membres et les membres du bureau à la I^{ère} Réunion mixte des Commissions de l'IPGH (Brésil, 2007) et au XLe Conseil directeur (Colombie, 2007) de l'IPGH et que les questions y ont été soulevées.

L'idéal panaméricain au XXI^e siècle répond à différents enjeux qui se posaient au moment de la création de l'IPGH. Ces enjeux, de nos jours, se rapportent à la lutte contre la pauvreté, le changement climatique, l'ampleur des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets, la gestion de la Terre et des ressources naturelles, la création de marchés mondiaux et leur impact local, ainsi que l'importance sociale et économique du savoir.

À la veille de la commémoration de son 80^{ème} anniversaire en 2008, l'Institut dispose de conditions propices à l'accomplissement d'une démarche collective qui se traduira par un "Agenda panaméricain pour la promotion de l'IPGH 2009-2019", c'est-à-dire un plan décennal qui comprend des buts concrets, produit d'une nouvelle approche de l'étude de l'histoire et du développement de la géographie de l'Amérique.

Dans ce contexte, 4 résolutions approuvées en 2007 et qui forment un tout aux fins de la réalisation de cet objectif, revêtent une importance particulière, à savoir:

- Résolution 2328 "Commémoration des 80 ans de l'IPGH", approuvée par la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG) de l'OEA (Panama, 2007).
- Résolution II "Procédures relatives aux réunions de consultation des commissions de l'IPGH" (Bogota, 2007).
- Résolution III "Développement des infrastructures de données spatiales dans les Amériques" (Bogota, 2007).
- Résolution V "Agenda panaméricain de l'IPGH 2009-2019" (Bogota, 2007).

Programme d'assistance et de coopération technique en 2007

À sa XXXIXe Réunion (Chili, 2006), le Conseil directeur a approuvé, dans le cadre du budget de son Fonds ordinaire pour 2007, un Programme d'assistance technique en faveur de 31 projets s'élevant à un montant de EU\$186 860,00, ce qui équivaut à 33% des ressources du Fonds ordinaire. Ce programme a été mis en oeuvre avec succès puisqu'il a été exécuté à 96%. Parmi les résultats les plus notoires, on retiendra les suivants:

- En ce qui concerne la Commission de *cartographie*, il convient de souligner les progrès accomplis dans l'aide au développement des infrastructures de données spatiales dans la région et les projets "Création de réseaux de banques de noms géographiques"; "Cartographie pour la compréhension des risques délictuels urbains"; "Système de référence géocentrique pour les Amériques (SIRGAS)"; la "Carte mondiale" (section Amériques) et la production continue de cartes tactiles, spécialement destinées aux personnes mal voyantes et mal entendant de l'Amérique latine.

Dans le contexte de la cartographie et de la production de données spatiales, il convient de signaler le Programme GeoSur, initiative qui s'inscrit dans le prolongement de la proposition de l'IPGH formulée en 2005 et vise à promouvoir la mise au point de produits géographiques supranationaux en ligne et en dernier ressort la production d'une nouvelle Carte virtuelle des Amériques. Ce programme est appliqué de façon satisfaisante grâce à la Corporation andine de développement (CAF), qui travaille en coopération avec l'IABIN, le centre de données USGS/EROS et l'IPGH. L'installation de GeoSur a eu lieu au Brésil, dans le cadre de l'initiative IIRSA (Initiative pour l'intégration de l'infrastructure sudaméricaine), en mars 2007. L'étape suivante a consisté en un atelier organisé au siège de l'EDC Center (Centre de surveillance géologique) à Sioux Falls (États-Unis), qui a été financé en partie par l'OEA.

- Pour ce qui est de la Commission de *géographie*, à noter les travaux en matière de géographie et d'histoire naturelle comparée (en principe, les résultats observés en Argentine, au Mexique, au Costa Rica et au Paraguay); les technologies de l'information géographique et leur intégration à l'enseignement de la géographie; ainsi que la perspective géographique dans le cas de la détection et du suivi des incendies de forêt au Mexique et en Amérique centrale. Par ailleurs, cette Commission a continué de contribuer aux activités du Bureau du Secrétariat général de l'OEA dans la zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala. De plus, et ce point est très important, les négociations se sont achevées entre l'IPGH et le gouvernement équatorien, aboutissant à la signature d'un nouvel accord concernant le CEPEIGE, avec lequel ont été établies les bases d'une nouvelle étape dans la formation de spécialistes géographiques de la région.
- Dans le domaine de compétence de la Commission de *Géophysique* et en particulier sur le thème des catastrophes naturelles, on retiendra particulièrement en 2007 les études suivantes: Chutes de neige dans la zone sous-tropicale de la cordillère des Andes (Chili-Argentine); Études comparées des inondations (Chili et Argentine); Suivi de la composition chimique de fluides et de gaz thermiques dans les volcans du sud du Pérou et éruptions hydromagmatiques du volcan Llamatepec (Santa Ana) à El Salvador.

L'IPGH a participé et assisté aux travaux de la 5^{ème} Réunion de la Commission interaméricaine de science et de technologie (COMCYT), chargée de la mise en oeuvre de la Déclaration de Lima de 2005, qui comprend 14 initiatives, dont l'une "Information géographique pour le développement intégré dans les Amériques" a été confiée à l'IPGH pour exécution. Par ailleurs, la Commission de géophysique a participé aux activités de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN), dont l'IPGH est membre.

- La Commission d'*histoire* a, quant à elle, poursuivi l'étude de l'histoire ancienne américaine ainsi que ses travaux dans le domaine historique sur la culture indigène andine. Il convient aussi de mettre l'accent, en particulier, sur ses activités en historiographie ciblées sur la construction de visions du temps et de l'espace continentaux ainsi que sur les études comparées de l'histoire économique et sociale, concentrées sur une vision continentale et des tendances spécifiques de thèmes tels que les catastrophes naturelles, la science et la technologie et l'intégration économique, en particulier dans le Cône Sud de l'Amérique. De même, à l'initiative du Comité d'histoire culturelle de l'IPGH, le "Premier séminaire d'histoire comparée des Amériques", auquel ont participé d'éminents spécialistes, a été organisé dans quatre lieux de la ville de Mexico.

En 2007, dans le domaine des catastrophes naturelles, il convient de signaler les activités multidisciplinaires suivantes: "Détection et suivi des incendies de forêt au Mexique et en Amérique centrale", initiative prise avec le Service météorologique du Mexique et qui est à l'origine de la proposition d'un "Laboratoire panaméricain pour l'observation de catastrophes naturelles" au siège de l'IPGH; "Géographie et Histoire naturelle: vers une histoire comparée" et "Catastrophes naturelles et culture de prévention: vers une histoire comparée de la science et de la technologie au Mexique et au Pérou".

En 2007 également, a eu lieu la Convocation 2008 par laquelle a été approuvée une assistance en faveur de 31 projets au total, présentés par 9 Sections nationales et qui bénéficieront à la plupart des États membres de l'IPGH. L'Institut dispose à cet effet d'un budget de EU\$170 050, destiné à appuyer les initiatives panaméricaines dans les domaines suivants: (1) infrastructures de données spatiales; (2) aménagement du territoire; (3) nouvelle histoire mondiale appliquée à l'Amérique et (4) interventions d'urgence en cas de catastrophes naturelles.

Programme de publications ponctuelles et périodiques en 2007

En 2007, l'IPGH a publié quatorze titres, y compris les versions espagnole et anglaise du "Statut organique, Règlements et Accords 2005-2009" ainsi que la publication ponctuelle intitulée "Enjeux de la migration latinoaméricaine", qui tire son origine du projet d'Assistance technique de l'IPGH exécuté par le Centre de recherche sur l'Amérique latine et les Caraïbes (CREALC) de l'UNAM.

Grâce aux échanges réalisés avec l'École nationale d'anthropologie et d'histoire (ENAH) du Mexique, le Fonds bibliographique «José Toribio Medina» de l'IPGH comporte désormais plus de 227 599 ouvrages.

Réunions et questions statutaires

En 2007, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, à savoir:

- la Soixante-septième Réunion du bureau (Itú, Sao Paulo, Brésil, 25 et 26 juin)
- la Première Réunion mixte des Commissions techniques de l'Institut (Itú, Sao Paulo, 27-29 juin)
- la Soixante-huitième Réunion du bureau (Bogota, Colombie, 7 novembre)
- la XLe Réunion du Conseil directeur (Bogota, Colombie, 8-10 novembre)

Avant ces réunions, le Secrétariat général avait exécuté strictement les dispositions des 24 résolutions adoptées par la Dix-neuvième Réunion du Conseil directeur de l'IPGH (Chili, 2006).

3.5 INSTITUT INTERAMERICAIN DES AFFAIRES INDIGENES

Créé par la Convention internationale de Pátzcuaro en 1940, l'Institut interaméricain des affaires indigènes a pour mission fondamentale de collaborer à la coordination des politiques autochtones des États membres, et de promouvoir les travaux de recherche et la formation de personnes qui se consacrent au développement des communautés autochtones.

Activités mises en œuvre

Bibliothèque. - Elle a catalogué 51 949 publications périodiques, 60 076 articles de revues du fonds bibliographique, 7 520 articles de livres et 14 450 livres.

Archives historiques. - Les documents se rapportant à 7 des 13 Congrès indigénistes interaméricains et tous les procès-verbaux de l'Assemblée du Conseil directeur du Comité exécutif et les Rapports depuis 1940, ont été mis sous forme numérique.

Études.- L'étude intitulée «Chants du peuple Wirríríka dans ses pérégrinations à Wiríkuta» a été publiée et le disque compact, élaboré. La collaboration se poursuit avec Mme Laura Giraudó, du Centre d'études politiques et constitutionnelles du Ministère espagnol de la Présidence, sur l'histoire de l'III.

Page Internet.- En 2007, la tendance haussière du nombre des visites des années précédentes s'est poursuivie et trois numéros de la revue *América Indígena* ont été enregistrés sur le site.

Service social.- Pour mener à bien les travaux relatifs à la bibliothèque et aux archives historiques, l'Institut a bénéficié, pendant une partie de la période couverte par le présent rapport, de l'aide d'un étudiant de l'Université del Mar, campus Huatulco, Oaxaca, Mexique.

Publications.- Au 31 décembre 2007, l'Institut avait publié trois numéros de la revue *América Indígena*, correspondants à 2006. Ils ont été enregistrés sur la page Web et peuvent être consultés gratuitement.

L'III a publié les ouvrages suivants sur disque compact:

Cantos de una peregrinación a wiríkuta (San Andrés Cohamiata, Mezquitic, Jalisco; Eusebio López Carrillo; Julio Ramírez de la Cruz; Nabor Carrillo, Ramón Carrillo Guzmán; Lilia Cruz González Espinosa; Guillermo Espinosa Velasco; José Luis González; Ari Rajsbaum Gorodezky);

Assemblées du comité exécutif, conseil directeur et rapports (Oscar Juárez Arellano – Samuel Cano Enríquez, México 2007);

América Indígena Vol. LXII 2006 (Sergio Orrala Barajas. 2007);

Anuario Indigenista vol. 22 (1962) (Sergio Orrala Barajas. 2007)

Anuario indigenista vol. 23 (1963) (Sergio Orrala Barajas. 2007);

Anuario indigenista vol. 24 (1964) (Sergio Orrala Barajas. 2007);

Anuario indigenista vol. 25 (1965) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 26 (1966) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol.. 27 (1967) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 28(1968) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 29 (1969) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol.. 30 (1970) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 31 (1971) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 32 (1972) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 33 (1973) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 34 (1974) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 35 (1975) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 36 (1976) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 37 (1977) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 38 (1978) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 39 (1979) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 40 (1980) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 41 (1981) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 42 (1982) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 43 (1983) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 44 (1984) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 45 (1985) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 46 (1986) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 47 (1987) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 48 (1988) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 49 (1989) (Sergio Orrala Barajas. 2007);
Anuario indigenista vol. 50 (1990) (Sergio Orrala Barajas. 2007).

3.6 INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

Fondé en 1942, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'organisme spécialisé du Système interaméricain pour le secteur agricole et les territoires ruraux. Il a pour mission de stimuler, de promouvoir et d'appuyer les efforts accomplis par les États membres pour parvenir au développement durable de l'agriculture et à la prospérité des collectivités rurales.

En 2007, la IV^e Réunion des Ministres de l'agriculture s'est tenue à Antigua (Guatemala) sur le thème "Travailler ensemble au service de l'agriculture des Amériques". Ont également eu lieu la Vingt-septième Réunion ordinaire du Comité exécutif et la Quatorzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA), au cours desquelles d'importantes décisions ont été prises sur la politique de l'institution, des questions budgétaires et financières, les relations interinstitutionnelles et les services de coopération.

Dans le cadre de la coopération technique novatrice qu'offre l'IICA, on retient certaines activités visant à repositionner l'agriculture, notamment la publication du rapport "L'agriculture face aux nouveaux enjeux du développement: Situation et perspectives de l'agriculture et vie rurale dans les Amériques en 2007" et divers forums techniques qui ont traité des thèmes d'actualité, tels que le commerce agroalimentaire avec la Chine et l'Inde, les maladies transfrontalières et la biotechnologie.

Sur la question de la dynamisation de l'intégration régionale, il convient de rappeler que l'IICA fait fonction de Secrétariat technique exécutif du Conseil agricole du Sud (CAS) et du Conseil trinational Canada-Mexique-États-Unis. Dans l'exercice de cette fonction, l'Institut a suivi les activités des groupes de travail du Réseau des politiques agricoles de la zone Sud et a encouragé le dialogue en faveur de la compétitivité et du commerce dans la Région Nord. De même, dans la Région centrale, il a collaboré avec le Conseil agricole du Sud (CAC) à l'élaboration de la politique agricole centraméricaine (PACA); et dans les régions andine et caraïbe, il a mené des activités spécifiques avec les conseils ministériels agricoles pertinentes.

En matière de promotion du commerce et de la compétitivité des agro-entreprises, l'IICA a coopéré avec les États membres à l'analyse et à la recherche de débouchés commerciaux pour des produits déterminés dans le cadre de ce traité. Il a aussi apporté aux États membres une aide à la conduite d'études comparatives et d'impact des échanges commerciaux aux niveaux continental et régional.

Par ailleurs, il a donné une impulsion au renforcement des capacités des entreprises, grâce à la participation de cent acteurs du secteur privé agroalimentaire aux programmes "Plates-formes d'exportation" et "Renforcement de la capacité des entreprises des petits et moyens producteurs". À cette fin, il a contribué à la tenue de diverses rencontres continentales sur l'information relative aux marchés, ainsi qu'à un grand nombre de cours sur les chaînes agroalimentaires et l'amélioration de la compétitivité qui ont été offerts dans les régions centrale, caraïbe (avec la CDB et la FAO) et andine (avec le Programme ACCESO).

Les activités institutionnelles dans le cadre de la promotion de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments (PSAIA) ont été axées sur la modernisation des services nationaux de santé animale et végétale, un accent particulier étant mis à cet effet sur l'application dans plusieurs pays de l'instrument "Performance, vision et stratégie", mis au point par l'IICA. Par ailleurs, l'Institut a conclu de nouveaux accords de coopération avec l'USDA, l'OPS, l'OIE, l'OIRSA et plusieurs universités des États-Unis, parmi d'autres, ce qui leur a permis de réaliser des activités conjointes se rapportant à l'analyse des risques et des points critiques de contrôle ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière de PSAIA dans les régions caraïbe et centrale, notamment des exercices de simulation des risques sanitaires de la grippe aviaire dans plusieurs pays des Caraïbes.

L'"Initiative pour les Amériques" a facilité la participation de représentants de 26 pays aux réunions du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (CMSP) de l'OMC. De même, la consolidation des comités nationaux pour le suivi des programmes internationaux de MSP a permis de promouvoir dans plusieurs pays le renforcement de l'institutionnalité relative à ce thème. Diverses activités de coopération se sont aussi révélées utiles dans le domaine de la fièvre aphteuse et de la grippe aviaire, telles que notamment la production d'émissions radiophoniques et de vidéos sur la grippe aviaire hautement pathogénique, qui ont été diffusées auprès de petits et moyens aviculteurs.

Dans le cadre de la promotion du renforcement des communautés rurales, l'Institut a apporté à ses pays membres une aide aux processus de renforcement des institutions et de formulation de politiques de développement rural dans une approche territoriale. Ainsi, il a coopéré, par exemple, à l'évaluation du PRODERT (un programme trinational du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala), au renforcement du programme de travail sur ce thème dans la région andine, à l'impulsion donnée au dialogue avec différents ministères équatoriens et à la formulation de projets relatifs à l'agriculture artisanale dans la Région Sud. L'Institut a également encouragé les droits de la femme, l'équité et l'égalité des sexes, et, à cet effet, il a centré ses efforts sur le renforcement des petites entreprises rurales de femmes et sur la promotion de partenariats avec des réseaux de femmes, en utilisant comme cadre directeur l'approche territoriale.

L'IICA a aussi offert une aide à l'élaboration du programme de maîtrise en développement rural de l'Université Mayor de San Andrés (Bolivie); à la mise au point d'un cours sur des politiques agro-environnementales, de concert avec le Ministère canadien de l'agriculture et des aliments; à la mise à jour du livre "Méthodes de planification pour le développement micro régional"; il a contribué à la définition du terme "rural" en apportant des éléments théoriques et opérationnels et a participé à la mise en place du Réseau centraméricain d'études et d'alternatives rurales.

Afin de promouvoir l'intégration de la technologie et de l'innovation pour la modernisation de l'agriculture et le développement rural, l'IICA, avec des partenaires comme l'IFPRI et le CYTED, a travaillé à l'établissement d'indicateurs liés à la recherche et à la technologie, tout en effectuant une analyse de la situation et du rôle de l'agriculture régionale d'un point de vue technologique. Par ailleurs, il a facilité l'élaboration des chapitres se rapportant à l'Amérique latine et aux Caraïbes de l'Évaluation internationale du rôle de la science et de la technologie dans le développement (IAAST) et, en partenariat avec le GFAR, il a obtenu que le Continent

américain soit pris en compte dans le projet mondial visant à resserrer les liens des petits producteurs avec les marchés.

L'IICA a aussi donné une impulsion au renforcement du système continental de coopération dans le domaine de l'innovation technologique. À ces fins, il a encouragé le dialogue sur la conception de politiques technologiques dans le cadre du FORAGRO, a prolongé l'Accord IICA-BID aux fins du financement de la recherche régionale par l'intermédiaire du FONTAGRO et il a encouragé, au moyen des sept programmes de coopération à la recherche et à l'innovation technologique agricole (PROCI) la coopération horizontale réciproque.

En ce qui concerne la biotechnologie et la biosécurité, il a consolidé le Système d'information scientifique sur ces questions, lequel permet de diffuser des informations à jour sur le développement et l'adoption de l'agrobiotechnologie. Au Mexique et dans les régions andine, caraïbe et centrale, des progrès ont été accomplis dans la définition des besoins en matière d'agrobiotechnologie et de biosécurité, dans la création des groupes dits "groupes multisectoriels régionaux ou nationaux" et dans la mise en commun d'expériences dans ce domaine.

Pour ce qui est des biocombustibles et de l'agro-énergie, l'IICA, en sa qualité de Secrétariat du Comité technique de la Commission interaméricaine de l'éthanol, a publié le premier volume de l'Atlas de l'agro-énergie. Il a également contribué avec l'Organisation latino-américaine d'énergie à la diffusion d'informations sur d'autres sources possibles d'énergie, et leurs efforts communs ont abouti à la présentation du Séminaire latino-américain et caraïbe sur les biocombustibles. La participation de l'IICA à divers forums et séminaires, ainsi que les services consultatifs qu'il a offerts à des instances telles que la Fédération internationale des producteurs agricoles et le Ministère haïtien de l'agriculture, ont permis d'arrêter des positions et d'encourager des réflexions sur l'agro-énergie et les biocombustibles. Enfin, de concert avec l'OEA, la BID et le gouvernement guyanais, l'Institut a signé un mémorandum d'accord à l'appui du *Programme d'action caraïbe d'exploitation d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de bio-énergie*.

En ce qui concerne l'agriculture organique, les régions Sud, andine et caraïbe appliquent déjà des programmes de coopération technique dans ce domaine et l'Amérique centrale dispose d'une proposition visant à renforcer l'institutionnalité relative à ce secteur.

Aux services de coopération technique qu'offre l'IICA aux niveaux continental, régional et national, viennent s'ajouter d'autres projets exécutés avec des organisations telles que notamment la FAO, l'AECI, CropLife, la CTA, BIO et ENES. De plus, en étroite collaboration avec la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, l'Institut a préparé et réalisé plusieurs activités de coopération, en particulier sur le plan régional.

IV. AUTRES ORGANES INTERAMÉRICAINS

4.1 LE COMITE JURIDIQUE INTERAMERICAIN

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes au moyen duquel l'Organisation des États Américains atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante : il sert d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent.

Au cours de l'année 2007, le Comité juridique interaméricain a tenu deux sessions ordinaires.

La première a eu lieu du 26 février au 9 mars 2007 à San Salvador (El Salvador) et la deuxième du 30 juillet au 10 août, à son siège, à Rio de Janeiro. À ces deux réunions, le Comité juridique avait inscrit à son ordre du jour les thèmes suivants : le champ d'application du droit à l'identité, la Cour pénale internationale, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, le suivi de la mise en application de la Charte démocratique interaméricaine, la lutte contre la discrimination et l'intolérance dans les Amériques, la Septième Conférence interaméricaine spécialisée sur le droit international privé (CIDIP-VII), la mise en œuvre du droit international humanitaire dans les États membres de l'OEA, le statut juridique des travailleurs migrants et de leurs familles dans le droit international, l'administration de la justice dans les Amériques : éthique judiciaire et accès à la justice, le Tribunal interaméricain de justice, la coopération juridique et institutionnelle avec la République d'Haïti et la proposition d'appui à la création d'un Journal officiel régional de l'Amérique latine.

Le Comité juridique interaméricain a approuvé des rapports et adopté des résolutions ayant trait aux thèmes susmentionnés.

En 2007, le Comité juridique interaméricain était composé des membres suivants : Jean-Paul Hubert (Canada, Président), Jaime Aparicio (Bolivie, Vice-président), Ricardo Seitenfus (Brésil), Eduardo Vio (Chili), Galo Leoro (Équateur), Ana Elizabeth Villalta (El Salvador), Antonio Pérez (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Jorge Palacios (Mexique) et Freddy Castillo (Venezuela). Pendant la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA (Panama, juin 2007), M. Guillermo Fernández de Soto (Colombie) a été élu membre du Comité juridique et M. Mauricio Herdocia (Nicaragua) a été réélu. Les mandats de ces deux membres, d'une durée de quatre ans, ont pris effet le 1^{er} janvier 2008. Le membre qui a quitté le Comité juridique interaméricain le 31 décembre 2007 est M. Eduardo Vio.

M. Jaime Aparicio, en sa qualité de Vice-président du Comité juridique interaméricain a présenté à l'Assemblée générale le rapport annuel sur les travaux menés par cet organe au cours de l'année 2006.

Au nom du Secrétariat général, les personnes suivantes ont apporté un appui technique et administratif au Comité juridique interaméricain: MM. Jean-Michel Arrighi, Directeur du Département des questions juridiques internationales, Dante M. Negro, Directeur du Bureau

du droit international et Manoel Tolomei Moletta, Responsable juridique principal de ce bureau.

Enfin, le Comité juridique interaméricain, sous la coordination du Bureau du droit international, a organisé le Trente-quatrième Cours de droit international qui s'est déroulé du 30 juillet au 24 août 2007 et auquel ont participé 28 professeurs venus de divers pays d'Amérique et d'Europe, 28 boursiers de l'OEA désignés parmi plus de 100 candidats, et 10 étudiants qui ont couvert leurs frais de participation. Le thème central de ce cours était « Aspects juridiques du développement régional ».

4.2 COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée par une résolution de la Cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures à Santiago du Chili en 1959. Elle fut constituée officiellement en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation des États Américains approuva son Statut. Son Règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière fois en 2006.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme est l'un des deux organes du Système interaméricain responsables de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle est composée de sept membres, élus par l'Assemblée générale, qui exercent leurs attributions à titre individuel pour une période de quatre ans, renouvelable une seule fois.

Son bureau pour l'année 2007 a été élu le 26 février 2007. Il est composé de MM. Florentin Meléndez, Président, Paolo Carroza, Premier Vice-président et Víctor Abramovich, Deuxième Vice-président. Les autres membres de la CIDH étaient MM. Clare K. Roberts, Evelio Fernández Arévalos, Paulo Sérgio Pinheiro et Freddy Gutiérrez.

Le 31 décembre 2007, le mandat de MM. Evelio Fernández et Freddy Gutiérrez a pris fin. En revanche, Mme Luz Patricia Mejía et M. Felipe González ont été élus membres de la CIDH à compter du 1^{er} janvier 2008.

M. Santiago A. Cantón est le Secrétaire exécutif de la CIDH et Mme Elizabeth Abi-Mershed, la Secrétaire exécutive adjointe.

Sessions tenues par la Commission

- 127^{ème} Session ordinaire : 26 février – 9 mars 2007

Au cours de cette Session ordinaire, la CIDH a approuvé 19 rapports concernant des affaires et des requêtes individuelles et a tenu 30 réunions de travail et 48 audiences, certaines dans le cadre de requêtes et d'affaires individuelles ou de mesures conservatoires, d'autres pour examiner des situations générales ou spécifiques relatives aux droits de la personne. Elle a approuvé son rapport annuel pour l'année 2006 et reçu une délégation de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

- 128^{ème} Session ordinaire : 16 – 27 juillet 2007

Au cours de cette Session ordinaire, la CIDH a tenu 25 audiences publiques au cours desquelles elle a reçu des informations des États, d'organisations de la société civile et de requérants. Elle a également tenu 15 réunions de travail consacrées à des requêtes et à des affaires en cours, elle s'est réunie avec les ambassadeurs de la Région andine et approuvé 44 rapports concernant des affaires et des requêtes individuelles.

- 129^{ème} Session extraordinaire - Paraguay : 5 – 7 septembre 2007

La Commission a tenu sa 129^{ème} Session extraordinaire à Asunción (Paraguay) du 5 au 7 septembre 2007, à l'invitation du Gouvernement de ce pays. Elle y a tenu quatre audiences

publiques et des réunions de travail sur des affaires en cours concernant l'Argentine et l'Uruguay. Elle a également réalisé des activités de promotion du Système interaméricain des droits de l'homme dans des contextes universitaires et judiciaires.

- 130^{ème} Session ordinaire : 8 – 19 octobre 2007

Au cours de cette Session ordinaire, la CIDH a tenu 27 audiences et 28 réunions de travail, approuvé 17 rapports concernant des affaires et des requêtes individuelles et participé à une séance de la CAJP. Elle a eu un déjeuner de travail avec le Conseil centraméricain des procureurs chargés des droits de la personne (CCPDH), tenu une réunion de travail avec les différents protecteurs du citoyen (*ombudsmen*) d'Amérique centrale, participé à une rencontre avec des magistrats du parquet et des juges organisée par le Collège des Amériques (COLAM), signé un accord avec l'Université du Québec à Montréal pour la création de la bourse « Brian Tittmore » ainsi que d'autres activités.

Examen des plaintes ou requêtes

En 2007, la Commission a été saisie de 1.451 requêtes individuelles et a examiné au total 1.331 plaintes. À propos des requêtes et des affaires individuelles qu'elle a examinées, elle a publié 51 rapports de recevabilité, 14 de non recevabilité, 5 de règlements à l'amiable et 4 rapports sur le fond. Elle a également publié un rapport sur une affaire entre États.

Mesures conservatoires

En 2007, la Commission a reçu et examiné 250 demandes de mesures conservatoires.

Visites réalisées

- Le Rapporteur de la CIDH sur les droits de l'enfant a tenu des réunions de travail à São Paulo (Brésil) les 21 et 22 août 2007 dans le cadre du processus d'élaboration d'un rapport thématique sur la justice des mineurs.
- La Rapporteuse de la CIDH sur les droits de la femme s'est rendue au Chili pour une visite de travail, du 11 au 13 septembre 2007, afin de recueillir des informations sur les différentes formes de discrimination exercées contre les femmes au Chili.
- Le Rapporteur pour la Colombie s'est rendu en Colombie, en compagnie du Secrétaire exécutif ou de ses représentants, du 16 au 20 janvier, du 10 au 13 avril et du 26 au 30 novembre, pour assurer le suivi du processus de démobilisation des groupes armés opérant en marge de la loi et conseiller la Mission d'appui au processus de paix de l'OEA (MAPP/OEA). En outre, depuis avril 2007, la CIDH bénéficie du soutien d'un conseiller technique pour certains aspects juridiques liés au processus d'application aux démobilisés de la loi Justice et Paix.
- Le Rapporteur spécial de la CIDH sur les droits des personnes d'ascendance africaine et contre la discrimination raciale s'est rendu en Colombie du 14 au 18 mai afin de réaliser un diagnostic de la situation socioéconomique des Colombiens d'ascendance africaine et

évaluer l'impact du processus de démobilisation et de mise en application de la loi Justice et paix sur les communautés d'ascendance africaine.

- Le Rapporteur pour Haïti a réalisé une visite dans ce pays du 18 au 22 [sic]. Cette visite a été centrée sur l'administration de la justice et les droits de la femme. Le Rapporteur sur les droits des personnes privées de liberté s'est également rendu en Haïti du 17 au 20 juin afin de recueillir des informations sur la situation des personnes privées de liberté dans des centres de détention spécifiques de Port-au-Prince et observer par lui-même la situation des détenus.
- Le Président de la CIDH (et Rapporteur pour le Mexique et sur les droits des personnes privées de liberté) s'est rendu au Mexique du 9 au 13 avril afin d'observer la situation des droits de la personne dans ce pays et recueillir des informations à ce sujet, et une nouvelle fois du 6 au 11 août pour assurer le suivi de la situation en matière de droits de la personne dans l'État de Oaxaca et vérifier la situation des personnes privées de liberté dans plusieurs prisons du Mexique.
- Le Rapporteur de la CIDH sur les droits des peuples autochtones a eu des entretiens, au Paraguay, avec des communautés autochtones et des responsables gouvernementaux, les 3 et 4 septembre. Il a également tenu des réunions de travail sur des affaires et des requêtes.
- Tout au long de l'année 2007, les membres de la Commission et le Secrétariat ont participé à de nombreuses conférences internationales et à des sessions de formation sur la protection internationale des droits de la personne et des thèmes connexes.

Activités de la CIDH se rapportant à la Cour interaméricaine des droits de l'homme

En 2007, la Commission a continué à soumettre les litiges ayant trait à différentes questions à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, ce qui l'a conduite à déférer 14 affaires à la Cour, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, et à participer aux audiences que celle-ci a tenues pendant toutes ses sessions.

Rapports présentés et publiés

- Le 7 mars 2007, la Rapporteuse de la CIDH sur les droits de la femme a présenté à Washington DC son rapport intitulé : Accès à la justice pour les femmes victimes d'actes de violence dans les Amériques.
- Le 12 avril 2007, la Rapporteuse de la CIDH sur les droits de la femme a présenté à Bogotá (Colombie) son rapport « Les femmes face à la violence et la discrimination résultant du conflit armé en Colombie ».
- Le 7 août 2007, la CIDH a rendu public son rapport : Accès à la justice et inclusion sociale : la voie vers le renforcement de la démocratie en Bolivie.

- Le 11 octobre 2007, la CIDH a rendu public son « *Informe sobre la implementación de la Ley de Justicia y Paz : Etapas iniciales del proceso de desmovilización de las AUC y primeras diligencias judiciales* » (Rapport sur la mise en application de la loi Justice et paix : étapes initiales du processus de démobilisation des AUC et premières procédures judiciaires).
- Le 26 décembre 2007, la CIDH a rendu public son rapport intitulé L'accès à la justice en tant que garantie des droits économiques, sociaux et culturels. Étude des règles fixées par le Système interaméricain des droits de l'homme.

Activités devant les organes politiques de l'OEA

En ce qui concerne l'Assemblée générale, le Conseil permanent, la Commission des questions juridiques et politiques et leurs différents groupes de travail, en 2007, la CIDH a continué d'accompagner leurs discussions, de répondre à leurs préoccupations, de les conseiller pour leurs négociations et a participé à leurs principales réunions.

**V. AUTRES ENTITÉS, ORGANISMES ET DÉPENDANCES AUTONOMES ET
DÉCENTRALISÉS**

5.1 COMMISSION INTERAMERICAINE POUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES NATURELLES

La Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN) a été créée par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES. 1682 (XXIX-O/99) pour faire face aux problèmes découlant des catastrophes naturelles, et pour remplir les attributions de forum principal de l'Organisation des États Américains (OEA) chargé de l'analyse de ce thème en coordination avec les organisations nationales compétentes.

La résolution AG/RES. 2114 (XXXV-O/05 « Réduction des catastrophes naturelles et gestion des risques » demandait la formation d'un organe consultatif mixte (OCC) de la Commission sur la sécurité continentale (CSH) et de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) dont les missions principales seront :

- De se consacrer à la mise en oeuvre immédiate des recommandations du Conseil permanent établies dans les Recommandations de la Commission sur la sécurité continentale sur la réduction des catastrophes naturelles et la gestion des risques (CP/CSH-718/05) ;
- D'examiner les Statuts du Fonds interaméricain d'assistance pour les situations de crise (FONDEM) et de la CIRDN, et de proposer les modifications nécessaires pour créer une seule Commission interaméricaine permanente chargée d'intervenir en cas de catastrophes naturelles et autres ;
- De convoquer une réunion des organismes chargés de la préparation aux catastrophes, à laquelle participeront des experts gouvernementaux, des institutions sous-régionales du secteurs et des experts internationaux en vue de mettre en commun les expériences et les méthodes d'analyse de la vulnérabilité et des risques, ainsi que les coûts et avantages des investissements dans des activités d'atténuation des risques de catastrophes naturelles; et
- De mettre au point une méthodologie de financement visant spécialement la prévention, la reconstruction et la récupération dans les cas de catastrophes naturelles.

Le SG/OEA, par l'intermédiaire du Département du développement durable du Secrétariat au développement intégré (SEDI/DDS), appuie les priorités des États membres de l'OEA visant à s'adapter aux risques associés aux dangers naturels et à les gérer, au moyen de recommandations techniques et normatives sur la gestion des catastrophes naturelles.

Le SEDI/DDS fait la synthèse des objectifs fondamentaux de la réduction des risques et des principaux objectifs de l'OEA qui découlent de la Charte de l'OEA et de la Charte démocratique interaméricaine : la « bonne » gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des possibilités d'emploi et de la création de revenus et le renforcement de la démocratie, autant d'objectifs intégrés, propres à réduire le risque que posent les catastrophes naturelles.

Le SEDI/DDS met en oeuvre ses activités dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes naturelles à travers trois niveaux d'interventions bien distincts. Le premier niveau est celui de l'exécution de projets visant à mettre au place de « bonnes » pratiques et à résoudre des problèmes urgents dans des secteurs cruciaux. Le deuxième niveau d'intervention est celui de la création de réseaux et des échanges d'information et de savoir-faire, de sorte que les

« bonnes » pratiques puissent être mises en commun et reproduites et que les expériences et les savoir-faire puissent être transmis, ce qui permet d'optimiser les ressources humaines et financières. Ce niveau d'intervention bénéficie de l'appui du Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (RIMD), qui sert également à la promotion des actions de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets, en coordination avec le secteur privé et d'autres groupes de la société civile. Enfin, le SEDI/DDS fournit des mécanismes et des outils pour la formulation des politiques. À cet effet, il apporte un soutien à tous les organes d'intervention et de décision de l'OEA, à savoir l'Assemblée générale de l'OEA, le Conseil permanent et les différentes commissions de l'OEA et du Système interaméricain, en particulier la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN) et la Commission sur la sécurité continentale, et il coordonne leurs activités.

Fonds interaméricain d'assistance pour les situations de crise

Le Fonds interaméricain d'assistance pour les situations de crise (FONDEM) a été créé par l'Assemblée générale de l'OEA, par la résolution AG/RES. 1327 (XXV-O/95) pour fournir des secours disponibles de nature sociale, humanitaire, matérielle, technique et financière à tout Etat membre de l'Organisation qui serait menacé d'une situation de crise, qui en aurait souffert ou qui traverserait une telle situation, occasionnée par des catastrophes naturelles.

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétariat général de l'OEA, en réponse à diverses catastrophes naturelles qui se sont produites dans la région, a effectué les dons suivants, en dollars des États-Unis, au titre du FONDEM :

DONS DU FONDEM EN 2006 ET 2007

Année	Pays	Catastrophe	Montant en US\$	Total
2007	Pérou	Tremblement de terre	25.000	160.000
	Uruguay	Inondations	15.000	
	Bolivie	Inondations	15.000	
	Pérou	Front froid	15.000	
	Belize	Cyclone inondations -	15.000	
	Dominique	Cyclone inondations -	15.000	
	Nicaragua	Cyclone inondations -	15.000	
	République dominicaine	Cyclone inondations -	15.000	
	Haïti	Cyclone inondations -	15.000	
	Mexique	Inondations	15.000	
2006	Équateur	Inondations	10.000	35.000
	Bolivie	Inondations	15.000	
	Suriname	Inondations	10.000	

5.2 CENTRE D'ETUDES DE LA JUSTICE DES AMERIQUES

Le Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) a été créé par l'Assemblée générale en qualité d'entité intergouvernementale dotée d'une autonomie technique et opérationnelle. Sa mission est de faciliter le perfectionnement des ressources humaines, l'échange des informations et d'autres formes de coopération technique et d'appuyer les processus de réforme et de modernisation des systèmes de justice dans la région.

Promotion générale des réformes judiciaires dans la région

En 2007, le CEJA a organisé plusieurs rencontres régionales pour appuyer les processus de réforme du secteur judiciaire, auxquelles ont participé plus de 900 experts et fonctionnaires des systèmes de justice. Les plus importants ont été les suivants :

- Cinquième Séminaire international sur la gestion du secteur judiciaire : des outils modernes pour l'amélioration de la gestion du secteur

Ce Séminaire, dont c'était la cinquième version, s'est tenu à Lima (Pérou). Il avait pour objectif d'analyser les stratégies de mise en œuvre des réformes et d'en assurer le suivi et d'évaluer les impacts potentiels de la planification et des budgets associés à des résultats et à des incitations sur les institutions du secteur judiciaire, à partir de développements théoriques et d'expériences pratiques dans la fonction publique.

Il a également entrepris une analyse des perspectives d'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication (TIC) et de la modification des pratiques que leur incorporation effective aurait sur la gestion de la justice dans les pays latino-américains.

- Séminaire international : Bonnes pratiques dans les nouveaux systèmes de procédure pénale latino-américains

Ce Séminaire s'est déroulé à Santiago du Chili du 22 au 25 mai. Il avait pour objectif d'analyser l'état d'avancement des réformes de la procédure pénale dans la région, en particulier l'incidence des idées novatrices en matière de gestion interne et hors institution sur les pouvoirs judiciaires, les ministères publics, l'aide juridictionnelle en matière pénale et la coordination de ces institutions avec les différentes forces de police.

- Séminaire latino-américain sur les procédures orales

Ce Séminaire, qui s'est tenu à San José (Costa Rica) les 6 et 7 septembre, avait pour objectif principal d'analyser et d'examiner des expériences de mise en œuvre des procédures orales dans plusieurs matières juridiques et pays de la région, à partir des études, de nature empirique, réalisées par le CEJA, afin de mettre en lumière les succès et les échecs des différentes expériences.

Appui aux processus de réforme de la justice pénale

L'une des tâches fondamentales du CEJA consiste à collaborer à la transformation des systèmes de justice inquisitoires en systèmes accusatoires, un processus qui a été engagé par une grande partie des pays de la région, et à mettre à leur disposition des outils. Les activités ci-après sont quelques-unes des activités réalisées à cette fin :

- Suivi des réformes des procédures pénales : études, publication et diffusion. L'objectif de cette activité est d'évaluer les processus d'application des réformes de la procédure pénale dans les pays d'Amérique latine qui ont entrepris ces réformes dans les dernières années (la Colombie, la République dominicaine, le Nicaragua, la Bolivie) ainsi que les expériences de pays qui, ayant engagé plus tôt ces réformes, exécutent actuellement des programmes pilotes qui prétendent mettre en pratique des expériences novatrices (le Guatemala à Quetzaltenango, l'Équateur à Cuenca, l'Argentine à Mar de Plata et le Costa Rica à Guanacaste).
- Quatrième programme interaméricain de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale : Il avait pour objectif d'améliorer les résultats des processus de réforme de la justice pénale dans la région en dispensant une formation à des acteurs et à des chefs de file spécialement sélectionnés qui reproduiront ensuite cette formation dans leurs pays respectifs.

Il convient de souligner que, rien que cette année, 1.400 participants ont ainsi été formés dans les 15 répliques locales dispensées par des membres, des étudiants et d'anciens étudiants du CEJA dans six pays d'Amérique latine, dans le cadre de cours, d'ateliers, de séminaires et de conférences, ce qui montre bien l'existence d'un réseau international solide sous la conduite du CEJA.

- Première rencontre interaméricaine du Réseau du Programme interaméricain de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale. Cette rencontre a porté à la connaissance d'anciens étudiants l'expérience de travail mise au point par l'*Open Society Institute* (Programme *Justice Initiative*) pour la mise en œuvre d'un système d'évaluation et de supervision des mesures conservatoires accordées en faveur d'individus en vue d'une utilisation rationnelle de ces mesures ayant pour but de garantir la comparution du prévenu au procès.
- Programme de formation virtuelle à l'intention des procureurs d'Amérique latine : Destiné aux magistrats du parquet des pays d'Amérique latine, ce Programme leur a dispensé des connaissances et a mis des outils à leur disposition afin qu'ils puissent faire face aux problèmes pratiques qu'ils rencontrent dans la mise en application et le fonctionnement du système de procédure pénale du fait des diverses réformes de la justice qui se sont succédées dans la région au cours de ces vingt dernières années et du caractère complexe des tâches qu'impliquent aujourd'hui les poursuites au pénal. Cette activité est mise en œuvre à travers la méthode d'enseignement en ligne.

- Appui aux processus d'innovation en matière de justice pénale. Ce programme a été mis en œuvre en Argentine, dans les provinces de Buenos Aires et de Córdoba et dans la ville autonome de Buenos Aires, en Bolivie, au Costa Rica, au Guatemala et au Pérou. Il consiste principalement à assurer le suivi des instruments qui ont été mis au point et remis par le CEJA dans le but d'améliorer le fonctionnement des systèmes de justice pénale de la région ayant fait l'objet de réformes. Ces activités sont exécutées en réponse à des demandes directes des États concernés. Elles découlent généralement des répliques locales du Programme de formation des formateurs en vue de la réforme de la procédure pénale et se traduisent par la mise en application de mécanismes concrets propres à améliorer le fonctionnement des systèmes qui ont fait l'objet de réformes.

Ces projets se sont consolidés et sont devenus de véritables programmes de soutien au processus politique et technique des pays qui demandent une assistance et ils ont établi une nouvelle manière d'aborder la réforme de la procédure pénale. Le CEJA a pris soin de réaliser des évaluations de ces activités et de les faire connaître dans ses nouveaux rapports de suivi et d'évaluation.

- Étude : Progrès et défis de l'aide juridictionnelle pour garantir l'accès à la justice dans les réformes de la procédure pénale en Amérique latine, parrainée par le Sous-secrétariat aux questions politiques de l'Organisation des États Américains (OEA). Couvrant toute la région, cette étude avait pour objectif principal d'identifier l'état actuel, les défis et les pratiques réussies de l'aide juridictionnelle après la mise en application du nouveau modèle de procédure pénale accusatoire ou contradictoire dans les pays d'Amérique latine.

Appui aux réformes de la justice civile

Au cours de cette année, le CEJA a intensifié ses travaux dans le domaine de la justice civile, ce qui inclut la justice civile proprement dite, la justice commerciale, de la famille et du travail. À cette fin, il a mené les activités suivantes :

- Des réunions d'experts sur la réforme de la justice civile. Des experts de différents pays ont été convoqués pour analyser l'état actuel de la justice civile dans les Amériques et définir les principaux thèmes qu'il faut développer et promouvoir dans le cadre de réformes de secteurs précis, particulièrement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en tirant profit des expériences internationales en la matière.
- Une étude comparée sur la justice civile et ses réformes dans la région. Cette étude voulait jeter un regard sur la réalité de la justice civile dans toute la région : comment fonctionne-t-elle, de quel type d'affaires s'occupe-t-elle, qui sont ses clients, quels sont ses résultats.

Le CEJA a également entrepris des études sur des thèmes spécifiques qui, à son avis, sont les plus pertinents pour la construction d'un discours qui lui soit propre à propos des défis que rencontrent les politiques publiques visant à réformer la justice civile dans la région. Ces études ont porté sur des thèmes tels que la justice dans les petites causes, l'oralité et

les garanties judiciaires en justice civile ainsi sur des recherches empiriques relatives aux réformes de la justice civile en Uruguay et de la justice de la famille au Chili.

- Une publication : Une nouvelle justice civile pour l'Amérique latine : contributions à sa réforme. Publiée à 2.000 exemplaires, elle résume des réflexions et des études destinées à orienter les processus de réforme de la justice civile dans les pays des Amériques.

Renforcement des systèmes d'information et de gestion dans l'administration de la justice

Dans ce domaine, le CEJA a mené les activités suivantes :

- Troisième Rapport sur la justice dans les Amériques – troisième version 2006-2007. Dans cette troisième édition, le CEJA continue de systématiser et de présenter différentes informations sur le fonctionnement des systèmes de justice des pays des Amériques et notamment les données de base actualisées de chaque pays, les faits importants qui se sont produits ces deux dernières années, la description de toutes les institutions faisant partie du système de justice, leur composition et leurs attributions, des statistiques à jour et désagrégées, les budgets prévus et exécutés, les projets en cours, et d'autres informations. Cette fois-ci, il inclut des informations sur le système notarial et d'enregistrement de chaque pays ainsi que des informations complémentaires sur les différentes forces de police. Cette nouvelle version a été améliorée non seulement en ce qui concerne la couverture des données mais également la qualité de celles-ci car elle permet de normaliser, par période, les informations que les pays mettent volontairement à sa disposition.

À la demande du Secrétaire général de l'OEA, le Rapport, dans sa version sur CD, a été présenté pendant l'Assemblée générale et distribué aux autorités des institutions les plus pertinentes appartenant aux systèmes de justice américains ou qui leur sont liées.

- Le Livre blanc sur l'utilisation de la technologie dans le secteur judiciaire. Il s'agit d'un espace d'intervention qui s'avère novateur par rapport aux domaines qui sont traditionnellement du ressort du CEJA. Ce Livre blanc vise à analyser les différentes utilisations et fonctions que la technologie peut mettre au service de la justice dans la région.
- Projet : Indicateurs judiciaires pour l'Amérique ibérique. Ce projet fait partie du Plan d'action du Sommet judiciaire ibéro-américain, dont la gestion a été confiée au CEJA, et qui consiste en un ensemble d'indicateurs judiciaires de base ayant fait l'objet d'un consensus parmi les pays ibéro-américains

Le Plan sera mis à la disposition de tous les pays membres du Sommet judiciaire ibéro-américain. Le Groupe de travail qui a mis au point le Plan est composé des pays suivants : Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Espagne, Honduras, Guatemala, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Mexique et Pérou.

- Des statistiques judiciaires en matière pénale pour le Guatemala. Le CEJA a mis au point un système d'information sur la justice pénale au Guatemala, qui, prenant comme année de référence 2004, a produit des statistiques qui vont jusqu'en 2008. Le projet comprend la collecte d'informations provenant des diverses sources existantes ainsi que l'échantillonnage des dossiers judiciaires.
- Appui à la gestion du secteur judiciaire au Panama, en conseillant à cet effet la Cour suprême et la Commission d'État de la justice de la République de Panama. Le CEJA a mis au point des recommandations destinées à mettre en application les 27 propositions contenues dans le rapport intitulé Pacte d'État en faveur de la justice que la Commission d'État de la justice du Panama a élaboré en 2005 pour améliorer l'administration de la justice dans le pays.
- Centre d'information virtuel et Bibliothèque virtuelle du CEJA au moyen desquels le CEJA fournit des outils technologiques destinés à faciliter les échanges d'information dans la région, comme son site web, la communauté virtuelle et le bulletin *Nexos*. En 2007, le site web du CEJA a reçu 95.000 visites et sa Bibliothèque virtuelle a fait l'objet de plus de 65.000 recherches concernant divers documents traitant de la justice dans les Amériques.

5.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'Organisation des États Américains (TADM) a été créé le 22 avril 1971 par la résolution AG/RES. 35 (I-O/71) approuvée à la neuvième séance plénière de l'Assemblée générale. Il a pour attribution de régler les conflits qui pourraient se présenter avec les membres du Secrétariat général de l'OEA en raison de décisions administratives, d'allégations de non respect des conditions établies dans leurs nominations, leurs contrats ou au motif d'infractions aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général ou aux autres dispositions applicables, y compris celles ayant trait à la Caisse des retraites et pensions du Secrétariat général. Il est composé de six membres et dispose d'un Secrétariat.

Lors de la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue à Panama du 3 au 5 juin 2007, le Tribunal était représenté par la juge Alma Montenegro de Fletcher, Vice-présidente du Tribunal administratif et par son Secrétaire, M. Reinaldo Rodríguez Gallad, Conseiller juridique principal, qui a exercé les fonctions de Secrétaire des plénières de l'Assemblée générale. Celle-ci, à sa quatrième séance plénière, tenue le 5 juin 2007, a élu Monsieur Homero Máximo Bibiloni (Argentine) juge du Tribunal administratif pour la période 2008-2013 (AG/doc. 4772/07).

De même, cette Assemblée générale a adopté, par la résolution AG/RES. 2353 (XXXVII-O/07), les mesures budgétaires suivantes, qui sont entrées en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2008 :

- D'affecter une enveloppe de US\$196.400,00 pour le fonctionnement du Tribunal administratif et de son Secrétariat pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (Chapitre I.2.3-/31C)
- De maintenir à US\$150,00 par jour les honoraires des membres du Tribunal administratif (Chapitre III.B.14).

Le rapport annuel du Tribunal administratif pour l'année 2006 a été présenté au Conseil permanent de l'OEA par son Président, le juge Albert N.J. Matthew, le 7 mars 2007.

L'audience publique organisée afin de recueillir la preuve orale dans le Recours 285 «Jorge Zambrana c./ Secrétaire général de l'OEA» a été convoquée le 8 mars 2007. Cette audience a été présidée par le juge Albert N.J. Matthew.

La continuation des audiences relatives au Recours 285 «Jorge Zambrana c./ Secrétaire général de l'OEA» a eu lieu le 8 mai 2007. Cette séance a été présidée par le Secrétaire du Tribunal administratif, M. Reinaldo Rodríguez Gallad, suite à une délégation d'autorité de la part du Président du Tribunal, le juge Albert N.J. Matthew (Motif 19/07, du 19 avril 2007).

Par le document Motif 20/07, du 15 mai 2007, le Président du Tribunal administratif, le juge Albert N.J. Matthew, a convoqué la Cinquante-cinquième Session ordinaire du Tribunal.

Cette Session ordinaire s'est tenue les 18 et 19 juin 2007, dans la salle Guerrero du Secrétariat général de l'OEA, à Washington DC. Y ont assisté les membres suivants du Tribunal : les juges Albert N.J. Matthew (Président), Alma Montenegro de Fletcher (Vice-présidente), André M. Surena et Héctor Enrique Arce Zaconeta.

À cette occasion, les questions ci-après ont été examinées par les membres du Tribunal :

- Prestation de serment du juge Héctor Enrique Arce Zaconeta (Bolivie), élu par l'Assemblée générale de l'OEA, à sa Trente-septième Session ordinaire
- Présentation du curriculum vitae du juge nouvellement élu, Homero Máximo Bibiloni (Argentine) qui prendra ses fonctions en tant que juge du Tribunal le 1^{er} janvier 2008
- Observations sur les décisions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA, à sa Trente-septième Session ordinaire
- Recours 285 «Jorge Zambrana c./ Secrétaire général de l'OEA».

Les juges, réunis dans le cadre de la 55^{ème} Session ordinaire du Tribunal administratif, ont rendu le jugement n° 153 qui met fin au Recours 285 «Jorge Zambrana c./ Secrétaire général de l'OEA».

Le 25 septembre, l'Ambassadeur Arístides Royo, Représentant permanent du Panama, a renouvelé l'offre de son Gouvernement d'accueillir la 56^{ème} Session ordinaire du Tribunal administratif, qui se tiendra en 2008.

Le Secrétariat a mené une révision minutieuse des avant-projets de réforme et de modification du Statut et du Règlement du Tribunal administratif en vue de leur présentation à la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra à Panama.

Le projet concernant la modification du système de recherche des jugements du Tribunal sur le site web de cet organe a été mené à bonne fin au début de l'année 2007 et le nouveau moteur de recherche des documents est désormais à la disposition du public, en anglais et en espagnol, à l'adresse suivante : http://www.oas.org/tribadm/SEARCH_BUSQUEDA/query_sp.asp

Le Tribunal administratif de l'OEA a été représenté par son Secrétaire, M. Reinaldo Rodríguez Gallad et par l'Assistante du Tribunal, Mme Mariana Lozza, au Colloque sur les tribunaux administratifs internationaux et l'État de droit, qui s'est déroulé au siège de la Banque mondiale, le 27 mars 2007.

Le 26 juillet, a eu lieu la rencontre entre les secrétaires des tribunaux administratifs internationaux, convoquée par le Tribunal administratif de la Banque interaméricaine de développement (BID). M. Reinaldo Rodríguez Gallad, Secrétaire du Tribunal administratif, y a représenté celui-ci.

5.4 FONDATION PANAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif qui mène ses activités en coordination avec l'OEA, en application d'un accord de coopération conclu avec l'Organisation afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général est le Président de son Conseil d'administration qui est composé de 25 dirigeants du secteur privé, originaires de tout le Continent américain. Le Président de la Fondation est l'Ambassadeur Alexander F. Watson et son Directeur exécutif est M. John Sanbrailo. Tous les membres du Conseil d'administration le sont à titre bénévole, ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à stimuler le développement intégral chez les plus démunis d'Amérique latine et des Caraïbes afin de «créer un Continent où chacun a sa chance». La réalisation de cet objectif se fait à travers des partenariats innovateurs conclus avec des organisations publiques, privées et à but non lucratif, en appui aux priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est le renforcement de la société civile dans la région et la mobilisation de donations d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, d'institutions et d'organismes internationaux, comme l'USAID, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, et d'autres. Elle gère également les contributions d'entités gouvernementales de la région.

En 2007, elle s'est fait remarquer pour les nombreuses activités qu'elle a réalisées sous la direction du Secrétaire général, M. José Miguel Insulza, et du Secrétaire général adjoint, M. Albert Ramdin. Afin de faire face à la pire crise humanitaire du Continent américain, la FUPAD a continué de mettre en œuvre son très vaste portefeuille de projets en Colombie, avec pour principal objectif, d'aider les milliers de personnes déplacées du fait de la violence qui résulte du conflit civil ainsi que les paysans qui ont abandonné les cultures illicites.

Le deuxième programme d'appui aux personnes déplacées, qui a commencé en 2006, bénéficiera à plus de 400.000 personnes dans 94 municipalités du pays. En collaboration avec des organisations locales, le programme propose une assistance en matière de services de base, de création d'emplois et de revenus et de renforcement des institutions. À la fin de l'année 2007, le programme avait financé 92 projets et 334.700 personnes en avaient bénéficié. En outre, la FUPAD a aidé des centaines de groupes vulnérables colombiens dans les régions frontalières avec l'Équateur, le Venezuela et le Panama. Dans le cadre du programme ADAM (Zones de formes optionnelles de développement au niveau municipal), et en collaboration avec le Gouvernement colombien, 52 projets de production ont été exécutés et une assistance technique a été dispensée aux organisations et aux coopératives paysannes pour la culture et la commercialisation de ces nouveaux produits agricoles. Plus de 8.000 familles ont été les bénéficiaires de ces projets. De même le programme Zones-tampons des parcs naturels a travaillé aux côtés de 3.000 familles paysannes et groupes autochtones dans les parcs d'Alto Fragua et de

la Sierra Nevada de Santa Marta afin d'améliorer l'exploitation des ressources naturelles dans ces zones.

En Haïti, la FUPAD a augmenté son financement en faveur des programmes de développement agricole et rural, de création d'emplois, de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de reconstruction des infrastructures, de renforcement des organisations communautaires et de lutte contre la traite des personnes. Elle a également continué à participer au « Groupe des amis d'Haïti », dirigé par le Secrétaire général adjoint. Elle a continué la mise en œuvre du programme de gestion des ordures ménagères et de nettoyage des rues dans le but de créer des emplois dans différents quartiers sensibles de Port-au-Prince, en appui à la stabilisation démocratique qui bénéficie des conseils de l'OEA. La Banque interaméricaine de développement (BID) a fourni un financement pour appuyer ce programme de gestion des ordures et de nettoyage des rues, exécuté par la FUPAD en étroite coordination avec le Gouvernement haïtien. De même, la Banque mondiale a augmenté son appui financier au Gouvernement haïtien et à la FUPAD afin d'étendre le programme de développement communautaire (CDD), qui a été considéré par la Banque mondiale comme l'un des plus réussis de la région.

D'autres initiatives de la FUPAD en Haïti concernent notamment le développement de services chargés de coordonner la coopération entre les organisations non gouvernementales qui travaillent dans la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine, en tant que moyen d'encourager une plus grande coopération et un meilleur dialogue entre les organisations non gouvernementales et les organismes publics et privés des deux pays. Elle a également réalisé une série de démarches pour obtenir des fonds supplémentaires de la part de donateurs internationaux afin d'étendre ce programme.

En Bolivie, la FUPAD a conclu avec succès, en septembre, le programme Initiatives démocratiques, qui était ciblé sur le renforcement de la gestion publique des administrations locales, le développement de la production, l'inclusion sociale et la transparence. Ce programme a bénéficié à 6.000 jeunes, femmes, chômeurs et personnes sous-employées auxquels a été dispensée une formation professionnelle et plus de 160 fonctionnaires gouvernementaux ont également été formés dans le cadre de ce programme. Par ailleurs, elle met en œuvre un programme d'accès à la terre dans le département de Santa Cruz. En plus de fournir une aide juridique à 4 communautés pour l'obtention de leurs titres de propriété, la Fondation leur donne une formation en matière de règlement pacifique des différends et en développement communautaire. En outre, 350 familles ont été les bénéficiaires d'initiatives de production qui améliorent leurs revenus et leur qualité de vie.

Au Pérou, la FUPAD a aidé une communauté vivant sur les bords de l'Amazone à devenir un site d'écotourisme et à pouvoir de cette manière, non seulement préserver sa réserve forestière mais aussi améliorer ses revenus et devenir un modèle de gestion durable des ressources naturelles.

De même, elle a facilité la mise en œuvre d'initiatives financées par le secteur privé en Argentine (installations sportives et récréatives), au Brésil (éducation et alphabétisation), en Uruguay (potagers biologiques dans les écoles) et au Paraguay (fours pour les boulangeries communautaires).

En 2007, la FUPAD, par l'intermédiaire de son Programmes de dons en nature, a envoyé en Haïti, à Saint-Kitts-et-Nevis, en République dominicaine, au Costa Rica, en Colombie, au Pérou et en Uruguay plus de 4,5 millions de dollars de matériel médical et dentaire, d'outils pour des ateliers de formation et des secours en cas de catastrophe. De même, grâce au soutien et à l'étroite collaboration du Bureau hors siège de l'OEA au Pérou, la Fondation a acheminé plus de 150.000 dollars en aliments, couvertures, tentes, trousse de toilette, etc. aux régions touchées par le tremblement de terre du 15 août dans les départements d'Ica et Sud Lima.

La Fondation a mis en œuvre avec succès la deuxième étape du projet Partenariat pour la gestion des catastrophes, financé par l'OFDA/USAID pour un montant de US\$440.000. Elle a servi de mécanisme à l'OEA pour la mobilisation de fonds plus importants du secteur privé pour faire face aux catastrophes naturelles qui se sont produites dans le Continent américain. C'est ainsi que la FUPAD a envoyé, conjointement avec des donateurs appartenant à des sociétés, une aide humanitaire estimée à US\$280.552 en Bolivie, à la Dominique, en Haïti, à la Jamaïque, au Nicaragua, au Pérou et en République dominicaine. Elle a également participé à des réunions et à des séances de travail du Conseil de direction du Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes naturelles de l'OEA. Elle a également conseillé l'Organisation interaméricaine de défense et le Collège interaméricain de défense à propos de plusieurs initiatives concernant la gestion des risques.

En appui à la Charte démocratique interaméricaine, la Fondation a également intensifié ses efforts visant à renforcer les entités de la société civile dans toute la région, en créant des services de liaison avec les donateurs privés et gouvernementaux pour le renforcement des valeurs et des pratiques démocratiques dans les Amériques. Il convient de signaler que la FUPAD a obtenu des dons privés en faveur d'ONG de l'Argentine, du Brésil, du Honduras et du Pérou, notamment.

Elle a poursuivi ses travaux avec des organisations d'immigrants d'El Salvador qui résident aux États-Unis, par l'intermédiaire de « *Manos Unidas por El Salvador* », un programme de responsabilité sociale des entreprises de la Banque agricole qui offre de meilleures possibilités d'éducation aux élèves de l'enseignement public. La Fondation a collaboré avec 19 groupes de Salvadoriens dans les zones métropolitaines de Los Angeles et de Washington DC pour cofinancer le même nombre de projets d'éducation à El Salvador, dont ont bénéficié plus de 13.000 élèves qui disposent désormais de nouvelles salles de classe, de centres informatiques, de laboratoires scientifiques, de bibliothèques et d'autres améliorations.

La Fondation est l'entité privée à but non lucratif la plus ancienne du Système interaméricain, puisqu'elle a été créée par l'OEA en 1962, en tant qu'organisation non gouvernementale chargée de créer des emplois et des débouchés pour les plus démunis d'Amérique latine et des Caraïbes. La FUPAD a mis au point un nouveau Plan stratégique pour la période 2008-2012 qui guidera sa croissance en appui à l'OEA et au Système interaméricain et renforcera le rôle de la société civile et du secteur privé en vue d'accroître le développement intégral de la région. Elle continue à encourager la responsabilité sociale des entreprises en tant que mécanisme propre à élargir le financement des projets de développement intégral et à aider un plus grand nombre de victimes des catastrophes naturelles et des crises humanitaires.

5.5 COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTERIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale, adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent datée du 10 juin 1975, la Commission est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général.

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 26 au 30 mars 2007 afin d'établir le rapport relatif à la vérification externe des comptes et des états financiers de l'Organisation pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2006 et 2005, conformément à l'article 129 des Normes générales.

Le 2 mai 2007, la Commission a présenté ses observations dans le document intitulé « Rapport au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains: Vérification des comptes et des états financiers au 31 décembre 2006 et 2005 (OEA/Ser.S JAE/doc.37/07) ». Ce rapport comprend cinq sections: a) les commentaires et les recommandations de la Commission visant à améliorer les procédures de fonctionnement et de contrôle comptable interne; b) les états financiers du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains; c) les états financiers des organismes et entités ayant des liens avec l'Organisation des États Américains ; e) [sic] les états financiers du Fonds de retraites et pensions (ces derniers ont été vérifiés par le cabinet Ernst and Young, LLP).

Se fondant sur les avis émis par SB and Company, LLC, le cabinet de vérificateurs indépendants des comptes en 2007, la Commission a considéré que les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux écritures comptables des livres, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

La Commission a tenu une réunion avec le Secrétaire général afin de lui communiquer les résultats de la vérification des comptes et de lui faire connaître ses recommandations afin que celui-ci les porte à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil permanent.

Ses recommandations les plus marquantes ont été les suivantes:

Au Conseil permanent:

- D'envisager la possibilité de modifier les normes régissant les quotes-parts afin que les États membres effectuent leurs versements plus tôt dans l'année
- De réviser le montant maximum des quotes-parts ; mettre au point un processus automatique d'augmentation des quotes-parts annuelles
- De continuer à mettre en application un processus de planification : établir des objectifs et des priorités stratégiques, leur affecter des fonds et établir un système de responsabilité pour l'obtention de résultats

Au Secrétariat général

- De prendre une décision quant à la manière de tirer le maximum du potentiel que représente l'immeuble qu'il possède dans la 16th Street et Euclid Street, à Washington DC
- De continuer à préparer des états financiers qui établissent, dans la mesure du possible, le lien entre l'utilisation des ressources et l'obtention des buts et des objectifs stratégiques,

et ce, de la manière qui soit la plus utile possible pour les États membres, l'Administration et les bailleurs de fonds

- D'adopter un mécanisme, qui puisse être mis en application et susceptible d'avoir le soutien nécessaire à sa mise en application, pour la récupération des coûts indirects des dons versés aux fonds spécifiques
- D'envisager d'autres séries de normes comptables générales en tenant compte des normes utilisées par d'autres organisations internationales
- D'utiliser pleinement le logiciel Oracle comme outil de gestion des activités
- D'établir des normes standard pour les accords conclus avec des fonds spécifiques
- De continuer à renforcer le processus de supervision des experts comptables
- De continuer à réviser le budget affecté à la formation
- De réviser les descriptions de postes en tenant compte de la position et du niveau d'études
- De s'assurer que chaque bureau hors siège a une dotation en personnel raisonnable, basée sur le volume de travail
- D'améliorer les contrôles des listes de fournisseurs agréés
- D'élaborer et de mettre en application un plan d'amélioration de l'intégrité des données d'OASES
- De mettre en application et de tester un plan approprié pour les imprévus
- D'examiner en temps opportun les avances de frais de voyage et d'imposer aux personnes sous contrat l'obligation de présenter les pièces justificatives de ces dépenses en remplissant les formulaires appropriés
- D'améliorer la réconciliation des registres des immobilisations et des comptes d'inventaire

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives de l'administration du Secrétariat général pour mettre en application les recommandations formulées dans son Rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points qui présentent un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs des comptes est indépendante et qu'elle émet des avis sans réserves («des opinions non contaminées») – ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes - au sujet des états financiers pour l'année 2006 ci-après :

- Fonds ordinaire de l'OEA, fonds volontaire (FEMCIDI) et fonds spécifiques
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Fonds fiduciaire de prestations médicales
- Sous-secrétariat aux questions politiques
- Fondation pour les Amériques
- Fonds de l'Organisation interaméricaine de défense
- Fonds des retraites et des pensions

5.6 ORGANISATION INTERAMERICAINE DE DEFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) a été créée en 1942 pour étudier et recommander les mesures à adopter pour défendre le Continent américain. Elle est l'organisation militaire multilatérale la plus ancienne au monde. Le 15 mars 2006, la Trente-deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté les nouveaux statuts de la JID. Suivant ces statuts, la JID est une entité de l'OEA qui offre des services consultatifs pour l'exécution des programmes de l'OEA, assure la promotion de la paix et de la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les parties grâce à l'établissement de liens de coopération militaire et renforce les relations entre civils et militaires. En outre, elle supervise le programme universitaire supérieur sur la sécurité et la défense au Collège interaméricain de la défense.

L'Organisation interaméricaine de défense (JID), afin de contribuer à la mise en application de la Charte de l'OEA, offre des services consultatifs à l'OEA, assure la promotion de la paix et de la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les parties grâce à l'établissement de liens de coopération militaire et renforce les relations entre les civils et les militaires, supervise le programme universitaire supérieur sur la sécurité et la défense au Collège interaméricain de défense.

Depuis que la JID est devenue partie intégrante de l'Organisation des États Américains, en mars 2006, elle concentre ses efforts sur la transformation de sa structure interne afin de l'adapter aux dispositions de son nouveau statut et de fonctionner conformément aux principes démocratiques qui régissent l'OEA. Une période de transition d'une durée d'un an a été instaurée afin de procéder à l'élection de son bureau, qui, auparavant, était désigné par roulement, conformément à l'ordre alphabétique des membres de la JID.

Étant donné cette nouvelle approche et le soutien accordé par le Secrétaire général de l'OEA, M. José Miguel Insulza, au cours de l'année 2007, la JID s'est appliquée à exécuter les attributions que lui confère son statut, à élaborer son Règlement et à analyser les résolutions de l'Assemblée générale afin d'identifier les nouvelles tâches, les possibilités de travail et de participation dans le but de s'acquitter des fonctions qui lui ont été confiées dans ces résolutions. Elle a également commencé l'élaboration de son Plan stratégique (en annexe), qui définit les objectifs généraux et spécifiques qui serviront à mettre au point et à exécuter le plan de travail de ses différentes dépendances.

Le Conseil des délégués a approuvé les objectifs fixés par le Comité des buts et des objectifs pour la période 2008-2016. Le Président du Conseil des délégués a participé, en qualité d'invité, à plusieurs réunions concernant la sécurité continentale. De même, il a accueilli des visiteurs importants des secteurs de la défense et de la sécurité du Continent américain et a fait des visites à d'importantes personnalités de ces secteurs.

En 2007, la JID a continué d'assurer la supervision des activités de déminage humanitaire, en exécution des résolutions AG/RES. 2261 et 2269 (XXXVII-O/07), organisant une rencontre doctrinale avec les Chefs des Missions d'aide au déminage de la JID (MARMINCA,

MARMINAS et le Groupe de contrôleurs interaméricain de la Colombie), mettant à jour le Manuel des procédures de déminage humanitaire, offrant une assistance technique au programme AICMA/OEA, entraînant le personnel de la Colombie, de l'Équateur, du Nicaragua et du Pérou, réalisant plusieurs visites de supervision et établissant des contacts avec le Centre international du déminage humanitaire, dont le siège se trouve à Genève.

En ce qui concerne les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (MECS), la JID a préparé un document sur les politiques et les doctrines de la défense (Livre blanc) afin de contribuer à l'élaboration de ces livres. De même, elle a continué de recevoir et d'analyser les informations sur les MECS mises en œuvre par les États membres pendant l'année 2006 afin d'en dresser l'inventaire, conformément au mandat imparti par les résolutions AG/RES. 2246 (XXXVI-O/06) et AG/RES. 2270 (XXXVII-O/07) de l'Assemblée générale.

Le 8 mars, elle a fait un exposé devant le Conseil de sécurité continentale sur le danger que représentent pour l'aviation commerciale les systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS). Ce mois-là, au Nicaragua, elle a commencé la destruction des explosifs de guerre et des munitions. Ce travail, qui a pris fin en août, s'est inscrit dans le cadre du programme AICMA.

S'agissant de son budget, la JID a rencontré de grosses difficultés pour faire face aux multiples nécessités qui découlent des différentes activités qu'elle exécute. De même, le personnel dont elle a besoin pour mettre en œuvre ses multiples fonctions est en nombre insuffisant.

Le Collège interaméricain de défense s'est consolidé en tant qu'institution universitaire de grande valeur pour le développement des relations entre civils et militaires et pour la diffusion des valeurs démocratiques, ce qui a entraîné un afflux croissant d'étudiants aussi bien en ce qui concerne la programmation régulière que dans les maîtrises et les cours à distance.

Le bureau et les fonctionnaires de la JID ont l'intention de continuer à dispenser l'assistance technique, consultative et éducative pertinente à l'Assemblée générale, aux Conseil des délégués et aux pays membres qui en font la demande, sur des questions militaires et de défense. D'autre part, ils mettent en œuvre des initiatives proactives dans les forums, les séminaires, les réunions, les conférences et les conclaves qui portent sur des questions relevant de leurs attributions et de leurs activités.

5.7 COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) est une institution judiciaire autonome de l'OEA. Elle a pour mission d'appliquer et d'interpréter la Convention américaine relative aux droits de l'homme. La Cour exerce une compétence contentieuse et consultative. Elle est composée de sept juges élus à titre personnel par l'Assemblée générale.

Pendant la période couverte par le présent rapport, la Cour était composée, par ordre de préséance, des juges suivants: Sergio García Ramírez (Mexique), Président; Cecilia Medina Quiroga (Chili), Vice-présidente ; Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica), Diego García Sayán (Pérou), Leonardo A. Franco (Argentine), Margarette May Macaulay (Jamaïque) et Rhadys Abreu Blondet (République dominicaine). Le Greffier de la Cour était Pablo Saavedra Alessandri (Chili) et la Greffière adjointe Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

Affaires contentieuses et mesures provisoires soumises à la considération de la Cour

Au cours de l'année 2007, 14 affaires contentieuses ont été soumises à la considération de la Cour, qui a prononcé douze arrêts. Dans cinq d'entre elles, l'arrêt concernait à la fois les exceptions préliminaires, le fonds, les réparations et les dépens, dans cinq autres il concernait le fond et les réparations correspondantes et dans les deux autres, il s'agissait de l'interprétation des arrêts. Ainsi, la Cour a tranché complètement dix affaires contentieuses, dans lesquelles elle a adopté une décision définitive à propos des exceptions préliminaires, du fond et des réparations et par conséquent, aucun aspect du contentieux exposé dans la requête n'est en instance. Actuellement, la Cour est saisie de cent une affaires en instance, dont quatre-vingt-quatre en sont à l'étape de la supervision de la mise en application de l'arrêt, six en sont à l'instruction initiale, sept à l'étape des exceptions préliminaires et éventuellement de l'examen du fond, des réparations et des dépens, et quatre à l'étape de l'examen du fond et éventuellement des réparations et des dépens.

En ce qui concerne les mesures provisoires, neuf demandes ont été soumises à la considération de la Cour. Elle en a rejeté trois, a accordé des mesures provisoires dans deux affaires et n'a pas encore statué à propos de quatre demandes qui sont encore en instance à la date où est rédigé ce rapport. Par ailleurs, quatre mesures provisoires ont été levées complètement et cinq de manière partielle. À ce jour, quarante-trois mesures provisoires accordées par la Cour sont en vigueur.

Sessions

Au cours de sa Soixante-quatorzième Session ordinaire, tenue du 22 janvier au 3 février, la Cour a rendu 6 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires : *Gloria Giralte de García Prieto et consorts c./ El Salvador*; *Peuple autochtone Kankuamo c./ Colombie*; *Centre pénitentiaire de la région Centre-ouest (Prison d'Uribana) c./ Venezuela*; *Raxcacó Reyes et consorts c./ Guatemala*; *Prison Castro Castro c./ Pérou* et *Bueno Alves c./ Argentine*. En outre, elle a tenu 6 audiences publiques à propos des affaires : *Cantoral Huamaní et García Santa Cruz c./ Pérou* (Exception préliminaire, fond ainsi que réparations et dépens éventuels); *García*

Prieto et consort c./ El Salvador (Exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens); *Peuple autochtone Kankuamo c./* Colombie (mesures provisoires); *Escué Zapata c./* Colombie (fond et éventuellement réparations et dépens); « *Massacre de La Rochela* » c./ Colombie (fond et éventuellement réparations et dépens) et *Bueno Alves c./* Argentine (fond et éventuellement réparations et dépens). Enfin, elle a rendu une décision ayant trait à la supervision de la mise en application de l'arrêt dans l'affaire de la *Communauté autochtone Sawhoyamaxa c./* Paraguay.

Au cours de sa Soixante-quinzième Session ordinaire, tenue du 7 au 12 mai 2007, la Cour a rendu deux arrêts : dans l'affaire du *Massacre de La Rochela c./* Colombie (fond, réparations et dépens) et dans l'affaire *Bueno Alves c./* Argentine (fond, réparations et dépens). En outre, elle a prononcé deux décisions concernant des mesures provisoires, dans l'affaire *Adrián Meléndez Quijano et consorts c./* El Salvador et dans l'affaire *19 commerçants c./* Colombie. Elle a également tenu une audience publique à propos de l'affaire *Peuple Saramaka c./* Suriname (exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens).

Au cours de sa Trentième Session extraordinaire, qui s'est tenue du 14 au 17 mai à Guatemala (Guatemala), la Cour a rendu une décision dans l'affaire *Ramírez Hinostroza et consorts c./* Pérou. Elle a tenu deux audiences publiques à propos des affaires *Zambrano Vélez et consorts c./* Équateur (fond, et éventuellement réparations et dépens), *Cornejo et consort c./* Équateur (fond, et éventuellement réparations et dépens), et *Chaparro Alvarez et Lapo Iñiguez c./* Équateur (exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens).

Au cours de sa Soixante-seizième Session ordinaire, tenue du 2 au 14 juillet, la Cour a prononcé 3 arrêts concernant les affaires *Escué Zapata c./* Colombie (fond, réparations et dépens), *Zambrano Vélez et consorts c./* Équateur (fond, réparations et dépens) et *Cantoral Huamaní et García Santa Cruz c./* Pérou (exception préliminaire, fond, réparations et dépens). En outre, elle a prononcé 6 décisions concernant des mesures provisoires à propos des affaires suivantes : *Centre de détention de Monagas («La Pica») c./* Venezuela, *Luisiana Ríos et consorts c./* Venezuela, *Carlos Nieto Palma et consorts c./* Venezuela, *Enfants et adolescents privés de liberté dans le « Complexe du Tatuapé » de la Fondation CASA c./* Brésil, *Gallardo Rodríguez c./* Mexique et *Colotenango c./* Guatemala. La Cour a également tenu une audience publique à propos de l'affaire *Boyce et consorts c./* Barbade (exception préliminaire et éventuellement fond, réparations et dépens). Et elle a prononcé 8 décisions concernant la supervision de la mise en application des arrêts dans les affaires suivantes : *Sœurs Serrano Cruz c./* El Salvador, *Cantos c./* Argentine, *19 commerçants c./* Colombie, *Suárez Rosero c./* Équateur, *Carpio Nicolle et consorts c./* Guatemala, *Bámaca Velásquez c./* Guatemala, *Molina Theissen c./* Guatemala et *García Asto et Ramírez Rojas c./* Pérou.

Au cours de sa Trentième et unième Session extraordinaire, qui s'est tenue du 17 au 20 octobre à Bogotá (Colombie), la Cour a rendu deux décisions dans les affaires *Luisiana Ríos et consorts c./* Venezuela (exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens) et *Gabriela Perozo et consorts c./* Venezuela (exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens). Elle a tenu deux audiences publiques à propos des affaires *Kimel c./* Argentine (fond, et éventuellement réparations et dépens) et *Salvador Chiriboga et consort c./* Équateur (exceptions préliminaires et éventuellement fond, réparations et dépens). Et elle a prononcé une décision

concernant la supervision de la mise en application de l'arrêt dans l'affaire *Gómez Palomino c./ Pérou*.

Au cours de sa Soixante-dix-septième Session ordinaire, tenue du 19 au 30 novembre, la Cour a prononcé 5 arrêts concernant les affaires *Boyce et consorts c./ Barbade* (exception préliminaire, fond, réparations et dépens), *García Prieto c./ El Salvador* (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens), *Chaparro Alvarez et Lapo Iñiguez c./ Équateur* (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens), *Albán Cornejo et consorts c./ Équateur* (fond, réparations et dépens), et *Peuple Saramaka c./ Suriname* (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens). Elle a également rendu 10 décisions concernant des mesures provisoires dans les affaires suivantes : *Chaîne de télévision « Globovisión » c./ Venezuela*, *Raxcacó Reyes et consorts c./ Guatemala*, *Fondation d'anthropologie médico-légale du Guatemala c./ Guatemala*, *Adrián Meléndez Quijano et consorts c./ El Salvador*, *Communauté Mayagna (Sumo) Awas Tingni c./ Nicaragua*, *Membres de l'équipe d'Études communautaire et d'action psychosociale (ECAP) c./ Guatemala*, *Centres pénitentiaires de Mendoza c./ Argentine*, *Gutiérrez Soler c./ Colombie*, *Guerrero Gallucci et Martínez Barrios c./ Venezuela* et *Centre pénitencier de la Région capitale Yare I et Yare II (Prison de Yare) c./ Venezuela*. Elle a également tenu 3 audiences privées à propos de la supervision de la mise en application des arrêts dans les affaires suivantes : *Garrido et Baigorria c./ Argentine*, *Blake c./ Guatemala* et « *Camionnette blanche* » (*Affaire Paniagua Morales et consorts*) c./ Guatemala.

Enfin, la Cour a rendu 13 décisions concernant la supervision de la mise en application des arrêts prononcés dans les affaires suivantes : *Palamara Iribarne c./ Chili* ; *Enfants Yean et Bosico c./ République dominicaine*, *Massacre du Plan Sánchez c./ Guatemala*, *Blake c./ Guatemala*, *Myrna Mack Chang c./ Guatemala*, *De la Cruz Flores c./ Pérou*, *Caesar c./ Trinité-et-Tobago*, *Communauté Moiwana c./ Suriname*, *Maritza Urrutia c./ Guatemala*, *Juan Humberto Sánchez c./ Honduras*, *Trujillo Oroza c./ Bolivie*, « *Camionnette blanche* » (*Affaire Paniagua Morales et consorts*) c./ Guatemala et *Garrido et Baigorria c./ Argentine*. Au cours de cette session, le Président de la Cour, le juge Sergio García Ramírez, qui a exercé cette charge pendant quatre ans (2004-2005 et 2006-2007), comme sa Présidence prenait fin le 31 décembre 2007, a présenté un rapport sur les activités réalisées au cours de ces quatre années. La Cour a élu son nouveau bureau et, à l'unanimité, a choisi la juge Cecilia Medina Quiroga (Chili) comme sa Présidente et le juge Diego García-Sayán (Pérou) comme son Vice-président.

Au cours de sa Trente-deuxième Session extraordinaire, qui s'est tenue le 30 novembre 2007, la Cour a prononcé deux arrêts d'interprétation à propos des affaires contentieuses *Travailleurs licenciés du Congrès c./ Pérou* (demande d'interprétation de l'arrêt portant sur les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les dépens) et *La Cantuta c./ Pérou* (interprétation de l'arrêt portant sur le fond, les réparations et les dépens).

5.8 BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) obéissent aux dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (SG), du Règlement budgétaire et financier – Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne, en appui au Secrétaire général et aux organes de direction, afin de contrôler l'exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général doit également vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont compris et exécutés correctement, efficacement et à moindre frais.

Audits

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, le Bureau de l'Inspecteur général a effectué dix audits d'unités, l'audit de 15 projets et réalisé une inspection afin d'examiner les opérations, de veiller au respect des directives et procédures de l'OEA et de procéder à une révision systématique de la comptabilité interne et des systèmes administratifs. Les audits qu'il a réalisés ont inclus, entre autres, les procédures opérationnelles de cinq bureaux hors siège du SG/OEA. Dans la mise en œuvre de ses activités, le Bureau s'est concentré principalement sur les opérations à haut niveau de risque et sur celles qui offraient les meilleures possibilités d'améliorer les performances, les économies, et l'efficacité du Secrétariat général. Le Bureau de l'Inspecteur général a joui d'une grande liberté et d'une grande indépendance dans le déroulement de ses activités, et il a eu l'accès le plus total à toutes les fonctions, activités et opérations, ainsi qu'aux registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général, tant au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA.

Pendant cette période, au siège, il a réalisé les activités opérationnelles des audits pour évaluer les contrôles internes et administratifs et vérifier l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a examiné l'inventaire, l'évaluation des risques des procédures du SAF, les avances accordées sur les fonds gérés par le DBFS et mené deux analyses sur l'impact du système d'archives basé sur l'Internet, géré par le DSIT. Il a également révisé les activités des bureaux hors siège de l'OEA au Venezuela, au Guatemala, au Guyana, au Nicaragua et au Suriname afin de déterminer si ces activités avaient été menées dans le respect des règles et des procédures de l'OEA. L'OIG a également effectué une inspection du Fonds pour les situations d'urgence et des fonds de petite caisse au siège.

Le Bureau de l'Inspecteur général a évalué quinze projets mis en œuvre aussi bien au siège que dans les États membres afin de s'assurer de leur conformité avec les accords et déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Les projets soumis à audit ont été les suivants: (1) Programme stratégique d'action pour le bassin binational du Rio Bermejo; (2) Exposition itinérante: Amérique, la diversité en discussion; (3) Électrification photovoltaïque pour les communautés de La Isleta, Puerto Irinida et San Simón de Cocuy; (4) Réunion des autorités nationales en

matière de traite des personnes ; (5) Programme centraméricain pour le renforcement du dialogue démocratique (PCA) ; (6) Assistance technique au Tribunal suprême électoral de la République du Guatemala ; (7) Programme sur les valeurs démocratiques et la direction politique ; (8) Appui aux microentreprises rurales gérées par des femmes productrices d'aliments dans la région frontalière du Trifinio entre le Guatemala, le Honduras et El Salvador ; (9) le Bassin de l'Amazone ; (10) Développement organisationnel de la Commission nationale contre les drogues ; (11) Renforcement des institutions du secteur de l'éducation au Guyana en vue d'un développement humain durable ; (12) Stratégie de préparation professionnelle des instructeurs/professeurs pour la mise en application du Plan intensif d'étude de l'espagnol dans l'enseignement primaire ; (13) Participation des femmes et parité dans les finances publiques municipales ; (14) projet des Facilitateurs judiciaires ruraux ; et (15) Activités exécutées par la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) au Nicaragua.

Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué d'évaluer les réponses et d'assurer le suivi des actions correctives pour s'assurer que les recommandations formulées par l'OIG sont mises en application comme il se doit. Il a continué de donner des conseils et de dispenser une assistance par ses analyses, ses évaluations, ses enquêtes et ses recommandations et il a participé en qualité d'observateur aux travaux de divers comités du Secrétariat général afin de faciliter et de promouvoir des communications fluides avec le Secrétariat général. En 2007, plusieurs directeurs de départements l'ont consulté sur des questions opérationnelles qui peuvent constituer des risques éventuels pour l'Organisation, sur la mise en application de ses recommandations et sur d'autres questions opérationnelles liées aux contrôles internes. En outre, l'OIG a révisé les avant-projets de procédures opérationnelles, et les propositions de changements aux procédures opérationnelles. Il a enquêté sur tous les renseignements reçus par la ligne téléphonique anticorruption et pris les mesures qui s'imposaient dans les cas qui représentaient un risque intrinsèque pour les contrôles internes du Secrétariat général.

L'Inspectrice générale soumet également le rapport d'activités et le rapport annuel au Secrétaire général et au Conseil permanent.

5.9 COMMISSION DE SELECTION DES BOURSES D'ETUDES UNIVERSITAIRES ET TECHNIQUES

La Commission de sélection des bourses d'études universitaires et techniques (CSBEAT) est chargée d'attribuer les bourses d'études du Programme des bourses de l'OEA, conformément à l'ordre juridique de l'Organisation.

La Commission de sélection des bourses d'études universitaires et techniques (CSBEAT) est composée de sept membres, ayant des compétences reconnues dans le monde universitaire ou dans les questions continentales, nommés par le Secrétaire général, dans le respect de la représentation régionale.

La CSBEAT a tenu deux réunions en 2007 pour examiner les dossiers des candidats et soumettre ses recommandations au Secrétaire général à propos des candidats aux bourses d'études universitaires du premier cycle et aux bourses d'études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles.

5.10 COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS

La CITEL, établie par l'Assemblée générale en 1994, est une entité dotée d'une autonomie technique qui s'acquitte de ses attributions conformément aux dispositions de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de son statut, et aux mandats de l'Assemblée générale. Sa mission consiste à faciliter et à promouvoir le développement continu des télécommunications dans le Continent américain.

Les innovations technologiques, la numérisation et la convergence des technologies et des services de télécommunication, de radiodiffusion et d'informatique ont modifié profondément la manière dont les êtres humains accèdent aux connaissances et communiquent entre eux. L'importance des télécommunications, y compris des technologies de l'information et de la communication (TIC), pour le développement économique et social de tous les pays et pour donner un accès universel, durable, généralisé et facile à l'information est aujourd'hui reconnue de tous. Toutefois, en dépit de la croissance et de l'expansion considérable des services de télécommunications, y compris des TIC, que connaît la région des Amériques, des écarts persistent et la diminution de la fracture numérique continue à être une priorité.

Dans ce contexte, l'un des défis que continue à affronter la CITEL est celui de pouvoir continuer à faciliter et à promouvoir le développement harmonieux et intégral des télécommunications, y compris des technologies de l'information et de la communication dans les Amériques, en conjuguant les efforts déployés par les États membres et par le secteur privé en vue de l'obtention de ces objectifs et au profit de la société.

Compte tenu de la rapidité avec laquelle se produisent les innovations technologiques, la CITEL affronte le défi permanent de veiller à ce qu'il y ait du personnel compétent en télécommunications dans les États membres. C'est pourquoi, en 2007, elle a proposé 26 cours (17 cours à distance et 9 cours présentiels) sur les politiques, les réglementations, la gestion et la technologie des télécommunications et octroyé 307 bourses à des participants de 27 pays de la région, ce qui représente une augmentation de 26% environ par rapport à 2006. Elle dispose de 19 centres régionaux de formation et coordonne ses activités avec le Centre d'excellence de la région Amériques de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Dans le domaine des technologies des télécommunications et leur fonctionnement, elle a approuvé un document coordonné de normes (CSD) pour la RFC 3761 élaboré par le Groupe de travail sur l'ingénierie dans l'Internet (IEFT) intitulé L'application E.154 – numérotation électronique (ENUM) pour systèmes de découverte par délégation dynamique (DDS) d'identificateurs de ressources uniformes (URI). Le protocole ENUM mis au point par le Groupe de travail unifie la téléphonie traditionnelle et les réseaux IP de la prochaine génération et fournit un cadre critique de correspondance et de traitement des différentes adresses de réseau. D'autres études sont actuellement en cours, notamment des études portant sur des aspects de la technologie de communication par ligne de puissance (PLC) pour l'utilisation des câbles qui transportent l'électricité pour la transmission de l'information ; sur des nouveautés techniques et la question de la réglementation de l'ENUM ; le fonctionnement de nouveaux services dans un environnement de convergence et les expériences relatives à l'introduction de ces nouveaux

services afin de faire connaître les stratégies et les expériences réussies de déploiement effectif de nos services ; et les modalités de fraude dans les services de télécommunications, étude qui comprendra des outils technologiques, réglementaires, juridiques et administratifs afin de réduire au maximum l'impact de ces fraudes.

En ce qui concerne les politiques et les réglementations, plusieurs études sont actuellement en cours, parmi lesquelles nous pouvons mentionner celles portant sur les thèmes suivants : la protection des infrastructures critiques de télécommunications afin de mettre en commun des stratégies, des pratiques exemplaires, des expériences et des politiques ; différents aspects de la convergence afin de fournir des informations qui faciliteront la consultation et encourageront le débat sur cette question ; la recherche de la manière d'améliorer l'accès à l'Internet dans la région et des cas pratiques d'application et d'utilisation de la comptabilité réglementaire qui constitue un outil indispensable pour que l'organe chargé de la réglementation puisse vérifier l'efficacité de la prestation du service, essentiellement dans le but d'évaluer ou de déterminer la structure des tarifs et le niveau de ceux-ci.

En 2007, il convient de signaler que la CITELE a commencé à actualiser les informations qui permettront de formuler des recommandations aux pays de la région en matière de politiques et de réglementations en vue de la concrétisation effective de l'accès universel, de l'accès des personnes handicapées et de l'accès des habitants des zones rurales. Cette activité a pour objectif d'identifier des mesures spécifiques destinées à réduire la fracture numérique et qui, par conséquent, vont faciliter le développement de l'infrastructure de réseau, l'accès aux nouveaux services, le transfert de technologie et de connaissances, spécialement dans les pays en développement, et qui tiendront compte principalement des besoins des groupes vulnérables.

Elle a également organisé un Dialogue régional sur l'utilisation des télécommunications pour prévenir les catastrophes naturelles et en atténuer les effets, dans le but de formuler des recommandations sur les plans d'intervention en cas de situation d'urgence avant, pendant et après une catastrophe naturelle prévisible et pendant et après celles qui ne sont pas prévisibles.

En ce qui concerne les radiocommunications, la CITELE a poursuivi les travaux d'identification de l'état actuel de l'utilisation des fréquences radioélectriques dans le but de l'harmoniser. Dans ce contexte, en 2007, elle a approuvé des résolutions et des recommandations concernant: les mesures spéciales pour l'application des principes du plan de service fixe par satellite dans l'Annexe 30B du Règlement des télécommunications de l'UIT pour assurer un accès équitable à l'orbite géostationnaire à tous les pays membres de la CITELE ; conditions générales à remplir pour opérer des dispositifs de radiocommunication à basse fréquence et conditions pour le déploiement des réseaux locaux radioélectriques (RLAN) de 5 GHz à bord d'aéronefs. Elle a entamé des études sur la localisation des interférences provoquées par les transmissions non autorisées aux réseaux satellitaires, l'actualisation du Guide de mise en œuvre de la télévision numérique terrestre, l'accès sans fil à large bande (BWA) et le développement de la radiodiffusion sonore numérique dans la région.

Étant donné l'évolution permanente des technologies utilisées dans les communications sans fil, la nécessité d'installer des antennes et les éléments qui leur sont associés, spécialement dans les zones à forte densité de population, a augmenté. Cette situation a aggravé la préoccupation

évidente devant les effets éventuels sur la santé des émissions électromagnétiques non ionisantes et c'est pourquoi la CITELE a préparé et distribué un DVD contenant des informations sur cette question, recueillies auprès de plusieurs organismes et administrations de la région et d'autres régions. Le DVD contient la vidéo et le son de deux ateliers réalisés sur cette question au Pérou et à El Salvador.

L'une des principales activités de la CITELE en 2007 a été la présentation à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR – Genève, octobre-novembre 2007) de 468 propositions communes qui ont fait l'objet de concertations. Le traité international intitulé Règlement des radiocommunications qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites a été révisé et actualisé à cette Conférence afin de concrétiser les objectifs de connectivité à l'échelle mondiale du Vingt et unième siècle. Le Règlement des radiocommunications contient des attributions de fréquence à plus de 40 services de radiocommunications qui vont des services de radioamateurs et de radiocommunications professionnelles aux technologies sans fil mobiles et aux communications par satellite. La présentation de ces propositions, qui a été bien accueillie, a permis de renforcer et de protéger la position des Amériques dans le contexte international.

Les préparatifs de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de l'UIT qui se tiendra en 2008 ont commencé. Cette Assemblée mondiale est une manifestation qui se déroule tous les quatre ans et qui examine des questions ayant trait à la normalisation des télécommunications.

Le rôle joué par les organisations régionales de télécommunications, comme la CITELE, dans la préparation de réunions internationales est fondamental pour éviter les doublons, assurer la cohérence dans la région et obtenir de meilleurs résultats. Compte tenu des résultats excellents qui ont été obtenus, la CITELE poursuit ses actions de coordination interrégionale en participant, à titre de réciprocité, aux réunions organisées sur ces thèmes par les organisations régionales d'Europe, d'Asie-Pacifique, et par le *Regional Commonwealth in the Area of Communications* (RCC) de la Fédération russe.

Étant donné les besoins de la région, la CITELE travaille en permanence à la mise à jour des informations. Il convient de souligner en particulier la base de données sur la situation actuelle de la région en matière de réglementation des systèmes satellitaires, les projets de connectivité, la situation des opérateurs de téléphonie mobile dans la région et l'attribution du spectre.

La CITELE a continué les échanges permanents de données d'expérience, de pratiques exemplaires et d'informations afin de contribuer à la réalisation des objectifs en matière d'accès aux télécommunications. Il est bon de souligner en particulier les ateliers ou séminaires sur les thèmes suivants: les impacts des fraudes sur la prestation des services de télécommunications ; la diminution des écarts en matière de normalisation ; l'utilisation des bandes de fréquences de 3,4 – 4,2 GHz pour le service fixe par satellite ; le spectre terrestre pour les télécommunications mobiles internationales (IMT) et les aspects techniques et réglementaires relatifs aux effets des émissions électromagnétiques non ionisantes. Elle a également continué à diffuser le bulletin mensuel électronique « info@CITELE » qui, au 31 décembre 2007, avait publié 329 articles et 307 informations sur les pays. Elle a également renforcé la coordination et la coopération avec

d'autres organisations et 17 accords de coopération portant sur des thèmes d'intérêt commun destinés à améliorer l'efficacité des deux parties sont actuellement en vigueur.

5.11 COMMISSION INTERAMERICAINE DES PORTS

La Commission interaméricaine des ports (CIP) a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation pour le renforcement de la coopération dans le domaine du développement du secteur portuaire, avec la participation et la collaboration actives du secteur privé. Elle a pour objectifs principaux de renforcer le dialogue interaméricain, de former les ressources humaines, d'offrir des services de coopération technique, de faire connaître et de promouvoir les ports du Continent américain.

La Commission interaméricaine des ports (CIP) a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation pour le renforcement de la coopération dans le domaine du développement du secteur portuaire, avec la participation et la collaboration actives du secteur privé.

Pour atteindre ses objectifs, relever les défis du secteur portuaire et mettre en application le Plan d'action 2004-2007 de la CIP, en 2007, le Secrétariat a mené les activités suivantes afin de renforcer le dialogue portuaire interaméricain, la coopération en vue du développement portuaire et la diffusion et la promotion des ports des Amériques et de la CIP.

Renforcement du dialogue portuaire interaméricain

La CIP est l'unique instance qui permet aux hauts fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions portuaires dans les pays des Amériques de dialoguer, ce qui est fondamental pour l'exécution des mandats impartis par l'Assemblée générale, les Sommets des Amériques, la Réunion des ministres de l'Initiative des transports du Continent américain, du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et les forums continentaux du secteur portuaire. À cette fin, dans le cadre de la CIP, le Secrétariat a organisé et facilité le déroulement des réunions suivantes :

- Première Conférence continentale sur la protection de l'environnement portuaire (Panama, avril 2007) avec l'appui de l'Autorité maritime du Panama.
- Cinquième Réunion de la CIP (Salvador, Bahía, Brésil, septembre 2007) avec l'appui du Secrétariat spécial des ports du Brésil. Dans le cadre de cette réunion les quatre comités techniques consultatifs de la CIP : Protection portuaire, Opérations portuaires, Contrôle de la navigation et Protection de l'environnement, ont également tenu leurs réunions.
- Neuvième Réunion du Comité exécutif de la CIP (Lima, Pérou, décembre 2007) avec l'appui de l'Autorité portuaire nationale du Pérou. À cette occasion les sous-comités de : Politique et coordination; Services aux cargaisons ; Services aux navires ; Protection portuaire ; Protection de l'environnement portuaire; Investissements portuaires ; Législation portuaire ; Planification et gestion portuaires; Statistiques, coûts et tarifs; Développement des ports pour les paquebots de croisière; Participation de la femme aux questions portuaires du Continent américain et Ports fluviaux et lacustres, ont également tenu leurs réunions.

Coopération en vue du développement portuaire

Dans ce domaine, la CIP a mis en œuvre trois types d'activités : des actions de formation, une assistance technique directe et des actions de coopération régionale.

Formation

C'est la principale activité de coopération de la CIP. Elle a pour but d'encourager, de promouvoir et de mettre au point des programmes de formation propres à améliorer le niveau de compétence du personnel portuaire pour qu'il soit en mesure de faire face à la modernisation des ports.

Le Secrétariat a planifié, programmé et exécuté directement les activités ci-après et il a effectué les démarches nécessaires pour mobiliser les ressources extérieures nécessaires à la réalisation des activités en question :

- Séminaire sur la planification portuaire en tant que promotrice du développement (Montevideo, Uruguay, mars 2007)
- Séminaire sur les réformes portuaires en Amérique latine (San Salvador, El Salvador, mars 2007)
- Séminaire international sur les coûts et les tarifs portuaires (San Salvador, El Salvador, mars 2007)
- Séminaire sur la stratégie continentale visant à encourager la participation de la femme dans les questions portuaires (Santo Domingo, République dominicaine, juin 2007)
- Séminaire sur le défi qu'affrontent les ports face à la chaîne des transports – Facteurs de compétitivité (Veracruz, Mexique, juillet 2007)
- Séminaire sur les statistiques, les coûts et les tarifs portuaires à l'intention des pays des Caraïbes (Kingstown, Saint-Vincent-et-Grenadines, août 2007)
- Huitième Cours ibéro-américain sur les technologies, les opérations portuaires et la gestion de l'environnement dans les ports (Santander, Espagne, septembre-octobre 2007)
- Douzième Cours ibéro-américain sur la gestion portuaire (Madrid, Espagne, septembre-octobre 2007)
- Séminaire sur les zones d'activités logistiques : le port en tant que plateforme logistique (Lima, Pérou, décembre 2007)
- La CIP a parrainé la maîtrise en gestion portuaire et transport intermodal (Valence, Espagne, octobre 2007 – juin 2008)

En outre, la Commission a parrainé, collaboré et participé à d'autres actions de formation sur des questions portuaires qui ont été organisées par des organismes nationaux, continentaux et internationaux, notamment ceux mentionnés ci-après :

- Association américaine des autorités portuaires (AAPA)
- Association internationales des villes et des ports (AIVP)
- Association internationale des ports (IAPH)
- Association internationale des professionnels des ports et des côtes (AIPPYC)
- Association péruvienne des agents maritimes (APAM)

- Chambre de commerce du Pérou
- *Caribbean Shipping Association* (CSA)
- Conseil centraméricain pour le transport maritime (COCATRAM)

Assistance technique directe

La CIP répond à des demandes précises provenant d'autorités et d'administrations portuaires ou d'autres entités liées aux activités portuaires, qu'elles soient du secteur public ou du secteur privé. Généralement, le Secrétariat sert de catalyseur et assure la coordination des moyens nécessaires avec d'autres organismes de coopération. Il convient de souligner en particulier l'assistance technique dispensée à deux organismes de la République dominicaine : l'Autorité portuaire dominicaine (APORDOM) en matière de participation de l'État et du secteur privé au secteur portuaire et de normes nécessaires, et la Direction générale des douanes pour la préparation, la gestion et l'exécution du projet de l'OEA sur le commerce, les douanes et les ports.

Coopération régionale

Dans ce domaine, la CIP a continué de promouvoir l'Accord de coopération et d'entraide entre les autorités portuaires interaméricaines, qui, à ce jour, a été signé par 19 pays membres (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Panama, Pérou, Suriname, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay) et ratifié par 4 de ces pays (Argentine, Équateur, Mexique et Pérou).

Par ailleurs, des mémorandums d'accord relatifs à des actions de collaboration ont été signés entre le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire de la CIP, et les entités suivantes : l'Autorité portuaire nationale (APN) du Pérou, l'Association internationale des professionnels des ports et des côtes (AIPPYC) et l'Institut ibéro-américain du droit de la mer (IIDM). En outre, des démarches ont été engagées afin d'établir des accords similaires avec le port du Havre (France), la *Caribbean Shipping Association* (CSA) et l'Association de gestion portuaire (PMA) des Caraïbes.

Diffusion et promotion des ports des Amériques et de la CIP

Le Secrétariat a diffusé et facilité des informations sur les principaux ports commerciaux des pays membres et sur les activités de la CIP par l'intermédiaire des moyens suivants :

- *Le Portail de la CIP* (www.oas.org/cip) qui réunit des informations sur les ports des Amériques, leurs autorités et leurs projets de développement ainsi que sur l'ensemble des projets et des activités mises en œuvre par la CIP
- *La revue CIP*, publication distribuée dans le monde entier en deux langues (anglais et espagnol). Ses trois numéros font la promotion et diffusent les activités de la Commission et publient des essais écrits par des autorités portuaires et des experts sur des thèmes spécialisés

- *Le bulletin informatif de la CIP*, un bulletin électronique distribué dans le monde entier, qui contient des informations à court et moyen terme sur les principales activités des ports et de la CIP. Il contient également des informations sur les activités d'autres entités régionales avec lesquelles la CIP a établi des liens de coopération
- *Des consultations* : ce sont des réponses aux demandes d'information envoyées par courrier électronique (cip@oas.org) sur les ports du Continent et les activités de la Commission
- *Des documents, des études et des rapports* ainsi que d'autres matériels techniques spécialisés, élaborés en réponse à des demandes et qui traitent de ports spécifiques du Continent et d'autres thèmes intéressant le secteur portuaire.

VI. OBSERVATEURS PERMANENTS

OBSERVATEURS PERMANENTS

Le statut d'observateur permanent près l'Organisation des États Américains a été institué par l'Assemblée générale de l'OEA à sa première Session ordinaire tenue à San José, au Costa Rica, en 1971 (AG/RES.50 (I-O/71)). Les Observateurs permanents participent aux activités de l'Organisation et apportent des contributions en faveur de ses programmes.

Observateurs permanents

Le Département des relations extérieures (DRE) est chargé de la gestion quotidienne des activités liées aux pays Observateurs permanents. Au moyen de réunions d'information, d'échange de documents et de manifestations spéciales, le DRE encourage ces pays à participer et à collaborer aux activités du Secrétariat général.

Il existe actuellement 60 Observateurs permanents: Allemagne, Angola, Arabie Saoudite, Algérie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Chypre, Corée, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Géorgie, Grèce, Guinée Équatoriale, Hollande, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Luxembourg, Maroc, Niger, Norvège, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Siège, Serbie et Monténégro, Slovénie, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Yémen.

Au cours de 2007, l'Organisation a reçu des contributions importantes en espèces et en nature des pays Observateurs permanents pour un montant total d'environ EU\$21 millions, dont une partie significative a été négociée par le DRE en même temps que les unités techniques de l'Organisation. De la même manière, le DRE a organisé diverses cérémonies au titre de dons reçus avec des représentants des pays Observateurs permanents pour saluer leurs contributions en faveur des différents programmes. Les secteurs qui ont été les principaux bénéficiaires des contributions en espèces en 2007 ont été le Sous-secrétariat aux questions politiques (54%), le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (19%) et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (15%). Le Secrétariat exécutif au développement intégré et d'autres services du Secrétariat général ont aussi reçu des contributions, mais de moindre importance. Il faut souligner que pour l'essentiel, les contributions reçues au Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle ont été destinées aux programmes de déminage dans la région.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Département a coordonné des visites du Secrétaire général dans certains des principaux pays observateurs donateurs, au cours desquelles celui-ci a eu des entretiens avec les plus hautes autorités du gouvernement. Parmi ces visites, il convient de noter celles qui ont eu lieu en Espagne, en Italie et en Allemagne.

Par ailleurs, le DRE a effectué des visites aux ministères des affaires étrangères des pays donateurs pour discuter de coopération et échanger des informations sur des questions d'intérêt commun. Au nombre de ces visites, il faut signaler celles qui ont eu lieu en Hollande, en France, en Suisse, en Suède et au Danemark. Des réunions ont été tenues avec les chefs des sections des

ministères des affaires étrangères chargées de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec les chefs et/ou les responsables de la coopération des agences de coopération internationale de l'Amérique latine. Des rapports détaillés ont été élaborés sur ces voyages, lesquels ont été remis au Secrétaire général.

Le siège de l'OEA a fait l'objet de plusieurs visites de haut niveau, notamment de la part de ministres, de directeurs pour les Amériques des ministères des affaires étrangères et de hauts fonctionnaires des ministères de la coopération et du développement, ainsi que de représentants des gouvernements des pays observateurs.

Les résultats positifs des échanges soutenus se sont traduits par l'augmentation importante du niveau des contributions apportées par la Hollande, le Danemark et la Suisse, soit un accroissement de plus de 80% par rapport à l'année précédente. De même, le niveau total des contributions des Observateurs permanents en 2007 a continué de croître, enregistrant une hausse de 6% par rapport à 2006.

**VII. ACTIVITÉS HORS SIÈGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADJOINT**

ACTIVITES HORS SIEGE DU SECRETAIRE GENERAL

Janvier

Managua (Nicaragua), 10	Passation de pouvoirs au Nicaragua.
Santiago (Chili), 11-13	Invitation à inaugurer le Forum OEA-Proyectamérica.
Quito (Équateur), 15	Passation de pouvoirs en Équateur
Puerto Vallarta (Mexique), 16-20	Séminaire international Amérique latine, organisé par le Groupe Mayan, l'Institut technologique autonome de Mexico et le WWICS.
Davos (Suisse), 24-27	Invité en tant que conférencier et modérateur au Forum économique mondial (<i>The WEF</i>)

Février

Jamaïque, 6-7	Réunion avec la Premier Ministre, Mme Portia Simpson Millar Conférence à l'Université des Antilles (UWI) : « La pertinence de l'OEA dans le Continent américain »
Lima (Pérou), 12-13	Réunion des pays latino-américains membres de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (2 x 9)
Mexico (Mexique), 14	Cérémonie de commémoration du 40 ^{ème} anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
Panama (Panama), 28	Réunion du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées Septième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)

Mars

Georgetown (Guyana), 1-4	Sommet des Chefs d'État et de gouvernement du Groupe de Rio Réunion technique sur la coopération OEA – CARICOM
New York (États-Unis), 5	Réunion avec le Secrétaire général des Nations Unies au siège de l'ONU
Santo Domingo (République dominicaine), 15-17	Sommet régional sur les drogues, la sécurité et la coopération
Guatemala (Guatemala), 18-20	Invité spécial à la Réunion annuelle des actionnaires de la Banque interaméricaine de développement

Avril

Raleigh (Caroline du Nord), 10

Invité en qualité de conférencier principal sur le thème « Les défis des Amériques et le rôle de l'OEA », au Centre pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Université Duke

Asunción (Paraguay), 11-12

Visite officielle. Entretien avec le Ministre des affaires étrangères, le Président de la Cour suprême et le Président Nicanor Duarte

Puerto Vallarta (Mexique), 16-17

Séminaire international Amérique latine, organisé par le Groupe Mayan, l'Institut technologique autonome de Mexico et le WWICS

Miami (Floride, États-Unis), 18-19

Invité spécial à la Deuxième Conférence annuelle de l'Amérique latine, organisée par l'Université de Miami

Santiago (Chili), 23-26

Deuxième Forum économique mondial sur l'Amérique latine

Rome (Italie), 28-29

Séminaire sur le changement climatique et le développement, organisé par le Conseil pontifical de la justice et la paix du Vatican

Mai

Tampa (Floride, États-Unis), 4-5

Remise du Doctorat Honoris Causa de l'Université du Sud de la Floride

Rome (Italie), 12-15

IILA, conférence : « Les défis de la consolidation de la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Entretien avec le Ministre des affaires étrangères, M. Massimo D'Alema

Berlin (Allemagne), 16

Réunion avec le Ministre des affaires étrangères, M. Franz-Walter Steinmeier

Madrid (Espagne), 17-18

« Dialogues sur l'incidence des organismes politiques régionaux sur la gouvernance et la sécurité juridique dans l'Amérique ibérique »

Séminaire Dialogue interaméricain et la SEGIB

Juin

Panama (Panama), 3-5

Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA

Montevideo (Uruguay), 13

Deuxième Rencontre des porte-parole gouvernementaux des États membres de l'OEA

Montréal (Canada), 20-21

Forum économique international des Amériques – Conférence de Montréal (en tant que conférencier)

Juillet

Bridgetown (Barbade), 2

Vingt-huitième Rencontre de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Brasilia (Brésil), 12	Visite– Réunion officielle avec le Ministre des affaires étrangères, M. Celso Amorín, et des conseillers du Ministère et de la Présidence de la République
Buenos Aires (Argentine), 16-18	Invité en tant que conférencier principal au Troisième Congrès annuel des Amériques de Forum Empresa
Guatemala (Guatemala), 24-26	Réunion des ministres de l’agriculture, organisée par l’IICA.
Août	
Quito (Équateur) 31 juillet – 2 août	Visite officielle et séminaire sur l’Assemblée constituante
Rio de Janeiro (Brésil), 3-4	Cours de droit international, Comité Juridique interaméricain
Septembre	
Panama (Panama), 2-3	Commémoration du Trentième anniversaire de la signature des traités Torrijos-Carter
Port-au-Prince (Haïti), 4	Invitation à la Réunion des ministres de la défense
Montréal (Canada), 7-8	Conférencier à la Table ronde sur les questions extérieures en Amérique latine au Centre de développement des domaines d’études de l’Université McGill
Port of Spain (Trinité-et-Tobago), 11-12	Quinzième Réunion des ministres du travail
Lima (Pérou), 19-20	Séminaire régional sur les politiques macroéconomiques et la pauvreté. CEPALC– Fond monétaire international
Monterrey (Mexique), 21-22	Forum universel des cultures - Monterrey 2007
New York (États-Unis), 25-26	Assemblée générale de l’ONU
Octobre	
Managua (Nicaragua), 3	Rencontre des cours internationales et régionales de justice du monde
San Salvador (El Salvador), 4	Réunion avec le Ministre des affaires étrangères, M. Francisco Laínez
San José (Costa Rica), 5-8	Mission d’observation des élections
Rome, (Italie), 15-18	Invité spécial à la Réunion annuelle de l’IILA (Institut italo-latino-américain)
Dominique, 24-26	Visite officielle et de travail au Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Roosevelt Skerrit
St. Vincent, 26-27	Visite officielle et de travail au Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Ralph Gonsalves
Los Angeles (Californie), 31	Réunion avec M. Geoffrey Garrett, du Conseil du Pacifique sur les politiques internationales

Novembre

San Diego (Californie), 1

A fait une conférence à l'Université de la Californie,
à San Diego et entretien avec M. Jeffrey Davidow,

Président de l'Institut des Amériques

San Antonio (Texas, États-Unis), 2

Réception au *World Affairs Council*

Santiago (Chili), 7-11

Invité spécial au Dix-septième Sommet ibéro-
américain des Chefs d'État et de gouvernement

Madrid, 17-21

Réunion du Club de Madrid

Décembre

Buenos Aires, 10-12

Entrée en fonctions de la Présidente de l'Argentine,

Mme Cristina Fernández

Bogota, 14

Visite au Président de la Colombie, M. Álvaro Uribe

Medellín, 15

Invité spécial à la Réunion du Cercle de Montevideo

ACTIVITES HORS SIEGE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Janvier

Port-au-Prince, 1 Évaluation opérationnelle du Bureau hors siège de l'OEA en Haïti

Février

Atlanta (Géorgie, États-Unis), 2 Réunion sur le rôle du secteur privé dans l'amélioration des résultats de l'éducation en Haïti
Soria (Espagne), 11 - 15 Forum mondial Soria 21 sur la population et le développement durable – Réunions à Madrid
Paramaribo (Suriname), 25 fév. – 03 mars Visite officielle au Suriname

Mars

New York, 5 Réunions à l'ONU – avec le Secrétaire général, M. Ban Ki Moon
Santo Domingo (République dominicaine), 16 Sommet régional sur les drogues, la sécurité et la coopération
Port-au-Prince (Haïti), 18 – 19 Mission technique en Haïti
Kingston (Jamaïque), 20 Conférence sur la criminalité organisée – une menace pour les Caraïbes
New York, 26 Lancement du *Democratic Handbook* (Guide de la démocratie)
Guyana, 31 mars – 3 avril Visite au Guyana – Réunion avec le Président et avec la communauté internationale

Avril

Panama, 11 – 12 Visite en préparation de l'AG de Panama
Cartagena (Colombie), 12 – 14 Forum économique des Amériques 2007 « L'esprit de Cartagena »
Budapest (Hongrie), 23 – 24 Conférence de Budapest de l'ONU - ICDDT et UNDEF
Les transitions vers la démocratie : leçons apprises pour une assistance démocratique
San Pedro Sula (Honduras), 27 - 28 Réunion du Conseil d'administration de milieu d'année de la Fondation panaméricaine de développement

Mai

Belize (Belize), 10 - 12 Dixième Réunion du Conseil des relations extérieures et communautaires (COFCOR)- Communauté des Caraïbes (CARICOM) – Sommet du Système d'intégration centraméricain (SICA)

Juin

Panama (Panama), 3 - 5 Assemblée générale de l'OEA

Bridgetown (Barbade), 30

28^{ème} Réunion de la Conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Juillet

Bridgetown (Barbade), 18
Cartagena et Bogota (Colombie), 25

Forum Ideas Canada-Caraïbes
Réunion de l'IIN et visite officielle à
Cartagena/Bogota

Août

Georgetown (Guyana), 5

Kingston (Jamaïque), 15 - 17
Kingston (Jamaïque), 30 – 04 sept.

Séminaire de haut niveau de l'IICA/OEA/BID sur les bioénergies
Mission d'observation avant les élections
Mission d'observation des élections

Septembre

Castries (Sainte-Lucie), 17 - 18

Funérailles nationales de Sir John George Melvin Compton, Premier Ministre de Sainte-Lucie

Octobre

Houston (Texas), 5

Medellin (Colombie), 15 - 17

Buenos Aires, 25 - 28

Réunion des membres du projet *Americas – Building Opportunities and Managing Challenges in the Americas*
Visite en préparation de l'Assemblée générale de Medellin
2 x 9 Mécanisme de coopération en Haïti

Novembre

Cartagena (Colombie), 14 - 16

Bruxelles (Belgique), 22

Réunion des ministres de l'éducation – Leçons apprises et engagements en faveur de l'éducation préscolaire
Quatrième atelier – Prévention des conflits – Création d'un rôle de premier plan pour l'Union européenne
« Coopération avec les organisations régionales »

Décembre

Miami (Floride), 3 - 5

31^{ème} Conférence de Miami sur les Caraïbes

VIII. ANNEXES

ANNEXE A: CONSEILS, COMITES ET COMMISSIONS INTERAMERICAINS

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Président de la XII^e Réunion ordinaire : Ambassadeur Ellsworth I.A. John - Représentant permanent de Saint-Vincent-et-Grenadines

Vice-président de la XII^e Réunion ordinaire: Monsieur Patricio Powell - Représentant suppléant du Chili

COMMISSION EXÉCUTIVE PERMANENTE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CEPCIDI)

Président:

Vice-président:

COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Jean-Paul Hubert - Canada, Président

Jaime Aparicio - Bolivie, Vice-président

Ricardo Seitenfus - Brésil

Eduardo Vio - Chili

Galo Leoro - Équateur

Ana Elizabeth Villalta - El Salvador

Antonio Pérez – États-Unis

Hyacinth Evadne Lindsay - Jamaïque

Jorge Palacios - Mexique

Mauricio Herdocia - Nicaragua

Freddy Castillo - Venezuela

COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

Président: Sergio García Ramírez - Mexique

Vice-président: Cecilia Medina Quiroga - Chili

Manuel E. Ventura Robles - Costa Rica

Diego García Sayán - Pérou

Leonardo A. Franco - Argentine

Margarette May Macaulay - Jamaïque

Rhadys Abreu Blondet - République dominicaine

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

Président : Florentin Meléndez,

Premier Vice-président: Paolo Carozza

Deuxième Vice-président: Víctor Abramovich

Membre: Clare K. Roberts

Membre: Evelio Fernández Arévalos

Membre: Paulo Sérgio Pinheiro

Membre: Freddy Gutiérrez

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Président: Alma Montenegro de Fletcher (Panama)

Vice-président: Lionel Alain Dupuis (Canada)

Albert Matthew (Dominique)

André Surena (États-Unis)

Héctor Enrique Arce Zaconeta (Bolivie)

Homero Máximo Bibiloni (Argentine)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES

Présidente: Jacqui Quinn Leandro - Antigua-et-Barbuda

Vice-présidente: Marta Lucia Vazquez Zawadzky - Colombie

Nilcea Freire - Brésil

Maria Gabriela Núñez Pérez - Guatemala

Marie-Laurence Jocelyn Lassègue- Haïti

Susana Isabel Pinilla Cisneros - Pérou

Carmen Berramendi - Uruguay

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Président du COM/CITEL: Pedro Pablo Quirós Cortés (Costa Rica)

Président suppléant du COM/CITEL: Claudio Bermúdez Aquart (Costa Rica)

Vice-président du COM/CITEL: **EURIDICE PALMA SALES** (Mexique)

Président du CCP.I: Carlos Lisandro Salas (Argentine)

Président suppléant du CCP.I: Sergio Scarabino (Argentine)

Président du CCP.II: **SOCORRO HERNÁNDEZ** (Venezuela)

Président suppléant du CCP.II: Mikhail Marsiglia (Venezuela)

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUS DES DROGUES

Président: Ambassadeur Mauricio Dorfler Ocampo (Bolivie)

Vice-président: Général Paulo Roberto Yog de Miranda Uchôa (Brésil)

ANNEXE B: CONFERENCES ET REUNIONS

(Pendant la période allant du 1^{er} mars 2007 au 29 février 2008)

5 mars	Washington, D.C.	Groupe de travail du Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes (CIM)
14-16 mars	Montevideo, Uruguay	Forum: «La planification portuaire, promotrice du développement» (CIP)
20-23 mars	Buenos Aires, Argentine	Dixième Réunion du Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CITEL)
20-23 mars	San Salvador, El Salvador	Séminaire international sur les coûts et les tarifs portuaires (CIP)
21-23 mars	Washington, D.C.	Atelier sur le système de cadre logique pour la formulation des projets (DPCE)
21-23 mars	Mexico, Mexique	Atelier centraméricain: Lutte contre le trafic illicite et le pillage des biens culturels (DEC)
26-27 mars	Montréal, Québec, Canada	Réunion extraordinaire du Groupe de travail sur l'entraide en matière pénale et d'extradition de l'OEA/REMJA (DAJI)
29 mars	Washington, D.C.	XLV ^e Réunion du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) – (DCA)
10-13 avril	Panama, Panama	Première Conférence continentale sur la protection de l'environnement portuaire (CIP)
12-14 avril	Brasilia, Brésil	Réunion régionale de consultation avec la société civile sur les facteurs sociaux déterminants de la santé (DCA)
16 avril	San Salvador, El Salvador	Atelier sur les aspects techniques et réglementaires concernant les effets des émissions électromagnétiques non ionisantes (CITEL)
16 avril	San Salvador, El Salvador	Séminaire sur le spectre terrestre pour les IMT (CITEL)
16 avril	Washington, D.C.	Réunion de consultation de la Conférence des États parties au MESECVI (CIM)
16-17 avril	Washington, D.C.	Réunion des pays de la Caraïbe qui participent au Programme <i>Puente</i> (DDSE)

17-20 avril	San Salvador, El Salvador	IX ^e Réunion du Comité consultatif permanent II: Radiocommunications et radiodiffusion (CITEL)
19-20 avril	Washington, D.C.	Première Réunion ordinaire du Comité directeur de la Commission interaméricaine des femmes (CIM)
23-24 avril	Panama, Panama	Forum des Amériques sur les lois, les normes et les principes relatifs aux interventions internationales en cas de catastrophe OEA/FIRC (DDS)
23-27 avril	La Paz, Bolivie	Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones (X ^e Réunion de négociation en vue de parvenir à des consensus)
30 avril – 1 ^{er} mai	Washington, D.C.	Réunion du Groupe d'experts sur le contrôle du blanchiment des avoirs (CICAD)
2-4 mai	Washington, D.C.	Quarante et unième Session ordinaire de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)
9-11 mai	San José, Costa Rica	Deuxième Réunion des groupes de travail dans le cadre de la Quatorzième CIMT (DDSE)
11 mai	San José, Costa Rica	Première Réunion Préparatoire de la Quinzième Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) - (DDSE)
21-22 mai	Montrouis, Haïti	Forum sur le commerce et les investissements (SEDI)
3-5 juin	Panama, Panama	Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale (OCR)
19-22 juin	Boca Chica, Santo Domingo, République dominicaine	Séminaire sur la Stratégie continentale destinée à encourager la participation des femmes aux questions portuaires (CIP)
20-22 juin	Washington, D.C.	Réunion des sous-groupes d'analyse du Comité d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) – (DAJI)
25-30 juin	Washington, D.C.	XI ^e Réunion des experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) – (DAJI)
26-28 juin	Kingston, Jamaïque	Atelier de lancement du Programme <i>Puente</i> dans

		les pays de la Caraïbe (DDSE)
9-27 juillet	Washington, D.C.	128 ^{ème} Session ordinaire de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH)
10 juillet	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	Atelier sur la dimension du travail dans les traités de libre-échange et dans les processus d'intégration régionale (DDSE)
11-13 juillet	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	Deuxième Réunion préparatoire de la Quinzième CIMIT et Atelier du RIAL
18-20 juillet	Buenos Aires, Argentine	Troisième Réunion du CEVI- Évaluation multilatérale (CIM)
26-27 juillet	Mexico, Mexique	Première Réunion du Groupe technique sur la criminalité organisée
31 juillet – 3 août	Orlando, Floride	X ^e Réunion du Comité consultatif permanent II: Radiocommunications et radiodiffusion (CITEL)
20 août	Washington, D.C.	Impact de la sécurité intérieure sur la gouvernance démocratique (DPCME)
15-17 août	Belize	XIV ^e Conférence du Réseau social (DDSE)
22-23 août	San José, Costa Rica	XII ^e Réunion du Comité de coordination de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)
27-28 août	Washington, D.C.	Réunion préparatoire de la Cinquième Réunion des ministres de l'éducation (DEC)
27-31 août	Kingstown, Saint-Vincent-et-Grenadines	Séminaire sur les statistiques, les coûts et les tarifs portuaires à l'intention des pays de la Caraïbe (CIP)
4-6 septembre	Washington, D.C.	Réunion technique de négociations entre le Belize, le Guatemala et le Honduras (DPCME)
11-13 septembre	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	XV ^e Conférence interaméricaine des ministres du travail (DEC)
11-14 septembre	Salvador, Bahia, Brésil	V ^e Réunion de la Commission interaméricaine des ports (CIP)
12-14 septembre	Bogotá, Colombie	III ^e Réunion des autorités centrales et autres experts sur l'entraide en matière pénale et d'extradition (DAJI/OCJ)
18 septembre	Washington, D.C.	Petits États insulaires en transition: de la vulnérabilité à la résilience (DDS)

20-21 septembre	Washington, D.C.	V ^e Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) – (SEDI)
-----------------	------------------	--

ANNEXE C: TRAITES ET CONVENTIONS INTERAMERICAINS

Le 18 décembre 2007, El Salvador a déposé l'instrument d'adhésion à la Convention interaméricaine sur l'exécution des décisions pénales à l'étranger.

Le 18 décembre 2007, El Salvador a désigné la Direction générale des centres pénitentiaires du Ministère de la sécurité publique et de la justice comme qu'autorité centrale pour la Convention interaméricaine sur l'exécution des décisions pénales à l'étranger.

Le 3 décembre 2007, El Salvador a désigné le Ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire de la Direction générale des questions juridiques et des droits de l'homme, comme l'autorité centrale aux fins de l'article XVIII de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Le 12 novembre 2007, le Brésil a déposé l'instrument de ratification du Protocole facultatif à la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 12 novembre 2007, le Brésil a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 22 octobre 2007, le Canada a notifié qu'il retirait la déclaration qu'il avait faite au moment de ratifier la Convention interaméricaine sur l'exécution des décisions pénales à l'étranger.

Le 20 août 2007, le Mexique a déposé l'instrument d'adhésion au Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant de l'abolition de la peine de mort.

Le 20 juillet 2007, l'Argentine a désigné la Direction de l'entraide judiciaire de la Direction générale des questions juridiques du Ministère des affaires étrangères, du commerce international et des cultes comme l'autorité centrale, aux termes de l'article XVIII de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Le 20 juillet 2007, l'Argentine a désigné la Direction de l'entraide judiciaire de la Direction générale des questions juridiques du Ministère des affaires étrangères, du commerce international et des cultes comme l'autorité centrale, aux termes de l'article 3 de la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale.

Le 19 juin 2007, le Nicaragua a désigné le Bureau du Procureur général de la République aux fins d'entraide et de coopération internationale aux termes de l'article XVIII de la Convention interaméricaine contre la corruption.

Le 5 juin 2007, le Guyana a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

Le 20 avril 2007, Haïti a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes.

Le 5 février 2007, la République dominicaine a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discriminations contre les personnes handicapées.

Le 30 janvier 2007, l'Uruguay a déposé l'instrument de ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

Le 26 janvier 2007, le Brésil a désigné le Ministère de la justice comme l'autorité centrale pour le Protocole additionnel à la Convention interaméricaine sur les commissions rogatoires.

Le 26 janvier 2007, le Brésil a désigné le Ministère de la justice comme l'autorité centrale pour la Convention interaméricaine sur les preuves et les informations relatives au droit étranger [sic].

Le 26 janvier 2007, le Brésil a désigné le Ministère de la justice comme l'autorité centrale pour la Convention interaméricaine sur le trafic international des mineurs.

Le 26 janvier 2007, le Brésil a désigné le Ministère de la justice comme l'autorité centrale pour la Convention interaméricaine sur les obligations alimentaires.

ANNEXE D: RESSOURCES HUMAINES

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le personnel du Secrétariat général du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Les fonctionnaires sont classés en fonction du type de leur nomination, du fonds qui les finance; de la catégorie de leur poste et de leur nationalité; du nombre d'années de service; du grade des postes qu'ils occupent; de leur sexe; de leur lieu d'affectation; et de leur statut au regard de la fonction publique internationale.

TABLEAU N° 1

**RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR TYPE DE RECRUTEMENT ET PAR FONDS,
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

	Fonctionnaires internationaux	Contrat continu	Long terme	Court terme	Autre type de recrutement	Total
Fonds ordinaire ^{a/}	122 ^{a/}	91 ^{b/}	179 ^{c/}	138	0	530
Autres	2	2	44	95	51	194
TOTAL	124	93	223	233	51*	724

a/ Comprend 2 personnes occupant des postes de confiance qui sont des fonctionnaires internationaux.

b/ Comprend 1 personne occupant un poste de confiance.

c/ Comprend 52 personnes occupant des postes de confiance.

** Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 2

**CHANGEMENTS DANS LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FONDS
DU 31 DÉCEMBRE 2006 AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

	Décembre 2006	Décembre 2007	Variation	
			Absolue	%
Fonds ordinaire	509	529	20	3,9
Autres	162	195	33	20,4
TOTAL	671*	724*	53	7,9

** Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 3

**CHANGEMENTS DANS LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR TYPE DE
RECRUTEMENT
DU 31 DÉCEMBRE 2006 AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

Type de recrutement	Décembre 2006	Décembre 2007	Variation	
			Absolue	%
Fonctionnaires internationaux	139	122	- 17	- 12,2
Fonctionnaires internationaux à un poste de confiance	3	2	- 1	- 33,3
Contrat continu	41	91	50	122
Personnel de confiance n'appartenant pas à la fonction publique internationale	55	55	0	0
Long terme	205	170	- 35	- 17.1
Court terme	185	233	48	26,9
Autre type de recrutement*	43	51	8	18.6
TOTAL	671	724	53	7.9

* *Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 4
RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET NATIONALITÉ
(Comprend toutes les sources de financement)

Pays	31 décembre 2006			31 décembre 2007		
	Cadres	Services généraux	Total	Cadres	Services généraux	Total
Antigua-et-Barbuda	2	2	4	2	2	4
Argentine	37	9	46	44	7	51
Bahamas	0	2	2	0	2	2
Barbade	4	3	7	4	3	7
Belize	0	1	1	0	1	1
Bolivie	14	10	24	15	10	25
Brésil	15	6	21	21	6	27
Canada	17	0	17	13	0	13
Chili	23	12	35	26	14	40
Colombie	38	18	56	51	19	70
Costa Rica	3	4	7	4	3	7
Cuba	-	-	-	-	-	-
Dominique	1	2	3	2	2	4
Équateur	8	11	19	10	9	19
El Salvador	4	14	18	5	15	20
États-Unis	94	49	143	93	51	144
Grenade	3	2	5	3	3	6
Guatemala	8	9	17	6	9	15
Guyana	2	1	3	3	1	4
Haïti	3	3	6	3	3	6
Honduras	2	2	4	2	3	5
Jamaïque	4	3	7	4	2	6
Mexique	16	5	21	21	6	27
Nicaragua	5	7	12	6	6	12
Panama	6	1	7	6	2	8
Paraguay	6	1	7	7	2	9
Pérou	28	28	56	29	31	60
Républiquedominicaine	3	5	8	3	5	8
Saint-Kitts-et-Nevis	3	2	5	3	2	5
Sainte-Lucie	3	2	5	6	3	9
Saint-Vincent-et-Grenadines	4	3	7	4	3	7
Suriname	4	2	6	4	2	6
Trinité-et-Tobago	12	5	17	11	5	16
Uruguay	22	11	33	23	12	35
Venezuela	24	8	32	26	6	32
Pays non membres de l'OEA	10	0	10	13	1	14
TOTAL	428	373	671*	473	251	724

* Comprend les associés, le personnel d'appui temporaire, les cadres locaux et les observateurs spéciaux

TABLEAU N° 5

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
PAR ANNÉES DE SERVICE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

Années de service	Fonctionnaires internationaux	Non fonctionnaires internationaux	Total	Pourcentage des fonctionnaires internationaux
Moins de 3 ans	0	297	297	0
De 3 ans à moins de 5 ans	0	43	43	0
De 5 ans à moins de 10 ans	0	137	137	0
De 10 ans à moins de 15 ans	0	94	94	0
De 15 ans à moins de 25 ans	56	29	85	66
25 ans et plus	66	2	68	97
TOTAL	122	602	724	17

** Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 6
RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PAR
NATIONALITÉ
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Fonctionnaires internationaux – Non fonctionnaires internationaux)
(Comprend toutes les sources de financement)

Pays	Fonctionnaires internationaux	Non fonctionnaires internationaux	Total	Pourcentage fonctionnaires internationaux
Antigua-et-Barbuda	0	4	4	0
Argentine	5	46	51	10
Bahamas	0	2	2	0
Barbade	2	5	7	29
Belize	0	1	1	0
Bolivie	8	17	25	32
Brésil	4	23	27	15
Canada	0	13	13	0
Chili	5	35	40	13
Colombie	5	65	70	7
Costa Rica	0	7	7	0
Dominique	0	4	4	0
Équateur	6	13	19	32
El Salvador	7	13	20	35
États-Unis	32	112	144	22
Grenade	0	6	6	0
Guatemala	5	10	15	33
Guyana	0	4	4	0
Haïti	1	5	6	17
Honduras	1	4	5	20
Jamaïque	2	4	6	33
Mexique	3	24	27	11
Nicaragua	2	10	12	17
Panama	3	5	8	38
Paraguay	1	8	9	11
Pérou	12	48	60	20
République dominicaine	2	6	8	25
Saint-Kitts-et-Nevis	1	4	5	20
Sainte-Lucie	1	8	9	11
Saint-Vincent-et-Grenadines	1	6	7	14
Suriname	1	5	6	17
Trinité-et-Tobago	1	15	16	6
Uruguay	10	25	35	29
Venezuela	1	31	32	3
Pays non membres de l'OEA	0	14	14	0
TOTAL	122	602	724*	17

* *Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 7

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECÉTARIAT GÉNÉRAL PAR GRADE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

Grade du fonctionnaire	Fonction publique internationale	Hors fonction publique internationale	Total	Pourcentage fonction publique internationale
Postes non classés*	0	2	2	0
D-1	0	8	8	0
D-2	0	6	6	0
P-5	23	57	80	29
P-4	11	70	81	14
P-3	16	85	101	16
P-2	14	83	97	14
P-1	1	75	76	1
G-7	2	5	7	29
G-6	28	61	89	31
G-5	14	56	70	20
G-4	7	40	47	15
G-3	5	26	31	16
G-2	1	3	4	25
G-1	0	2	2	0
<i>Autres postes**</i>	0	23	23	0
TOTAL	122	602	724	17
* <i>Secrétaire général et Secrétaire général adjoint</i>				
** <i>Associés, personnel d'appui, cadres locaux et observateurs spéciaux. .</i>				

TABLEAU N° 8

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PAR SEXE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

Sexe	Fonction publique internationale	Hors fonction publique internationale	Total	Pourcentage fonction publique international e
Femmes	70	335	405	17
Hommes	52	267	319	16
TOTAL	122	602	724*	17

* *Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs spéciaux.*

TABLEAU N° 9

**RÉPARTITION DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
PAR LIEU D’AFFECTATION
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007
(Comprend toutes les sources de financement)**

Lieu d’affectation	Fonctionnaires internationaux	Hors fonction publique international e	Total	Pourcentage fonctionnaires internationaux
Siège	30	101	131	23
Hors siège	92	501	593	16
Total	122	602	724*	17

** Comprend les associés, le personnel d’appui, les cadres locaux et les observateurs si*

TABLEAU N° 10

**RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET NATIONALITÉ
(Comprend toutes les sources de financement)**

Pays	Décembre 2006			Décembre 2007		
	Fonct. internat.	Hors fonction publique intern.	Total	Fonct. internat.	Hors fonction publique intern.	Total
Antigua-et-Barbuda	0	4	4	0	4	4
Argentine	6	40	46	5	46	51
Bahamas	0	2	2	0	2	2
Barbade	2	5	7	2	5	7
Belize	0	1	1	0	1	1
Bolivie	8	16	24	8	17	25
Brésil	5	16	21	4	23	27
Canada	0	17	17	0	13	13
Chili	5	30	35	5	35	40
Colombie	6	50	56	5	65	70
Costa Rica	1	6	7	0	7	7
Dominique	0	3	3	0	4	4
Équateur	8	11	19	6	13	19
El Salvador	7	11	18	7	13	20
États-Unis	38	105	143	32	112	144
Grenade	0	5	5	0	6	6
Guatemala	6	11	17	5	10	15
Guyana	0	3	3	0	4	4
Haïti	1	5	6	1	5	6
Honduras	1	3	4	1	4	5
Jamaïque	3	4	7	2	4	6
Mexique	5	16	21	3	24	27
Nicaragua	3	9	12	2	10	12
Panama	3	4	7	3	5	8
Paraguay	1	6	7	1	8	9
Pérou	14	42	56	12	48	60
République dominicaine	2	6	8	2	6	8
Saint-Kitts-et-Nevis	1	4	5	1	4	5
Sainte-Lucie	1	4	5	1	8	9
Saint-Vincent-et-Grenadines	1	6	7	1	6	7
Suriname	1	5	6	1	5	6
Trinité-et-Tobago	1	16	17	1	15	16
Uruguay	11	22	33	10	25	35
Venezuela	1	31	32	1	31	32
Pays non membres de l'OEA	0	10	10	0	14	14
TOTAL	142	529	671*	122	602	724*

Catégorie	Décembre 2006	Décembre 2007	Variation	
			Absolue	%
Cadres	373	473	100	27
Services généraux	232	251	19	8
TOTAL	605	724*	119	20

* Comprend les associés, le personnel d'appui, les cadres locaux et les observateurs si

ANNEXE E: ÉTATS CONSOLIDÉS DES ACTIFS, PASSIFS ET SOLDES DES FONDS

SITUATION FINANCIÈRE DE L'OEA

TABLEAU 1

État consolidé des actifs, passifs et soldes des Fonds

Ai 31 décembre 2007, et comparaison avec les totaux au 31 décembre 2006
(En milliers de dollars EU)

					Combiné	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spéciaux	Fonds de service ^(A)	2007	2006
Actifs						
En caisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA	\$ 20,481	\$ 13,514	\$ 87,403	\$ 8,899	\$ 130,297	\$ 119,248
Valeur actuelle des versements annuels de l'OEA ^(B)	6,642	-	-	-	6,642	6,769
Créances à recouvrer du fonds de remboursement des impôts	3,789	-	-	-	3,789	-
Avances aux employés	492	-	-	23	515	722
Investissement sous forme de valeurs immobilisées	57,234	-	-	-	57,234	57,816
Total Actifs	\$ 88,638	\$ 13,514	\$ 87,403	\$ 8,922	\$ 198,477	\$ 184,555
Passifs et soldes des Fonds						
Engagements non décaissés	\$ 2,568	\$ 1,860	\$ 11,206	\$ 2,687	\$ 18,321	\$ 16,167
Quotes-parts/offres de contributions recouvrées en avance	5,283	32	-	-	5,315	516
Crédits devant être reportés aux années à venir ^(B)	6,642	-	-	-	6,642	6,769
Effets à payer au Fonds ordinaire	-	-	-	3,789	3,789	-
Effets à payer et autres passifs	768	33	6,101 ^(C)	516	7,418	5,712
Cessations de services	381	-	-	1,380 ^(D)	1,761	-
Remboursement des impôts à payer dans les années à venir	-	-	-	-	-	2,810
Billets à ordre au porteur et effets à payer	23,530	-	-	-	23,530	23,890
Total Passifs	39,172	1,925	17,307	8,372	66,776	55,864
Solde des Fonds						
Affectations pour les bourses	4,095 ^(E)	-	-	-	4,095	3,000
Financement au Fonds ordinaire pour 2008 aux termes de AG/RES. 1 (XXXIII-E/07)	5,352	-	-	-	5,352	-
Sous-fonds de fonctionnement - excédent	-	11,353	-	-	11,353	10,923
Sous-fonds de réserve	6,315	236	-	-	6,551	11,085
Solde des Fonds	-	-	70,096	550	70,646	69,757
Total solde des Fonds	15,762	11,589	70,096	550	97,997	94,765
Patrimoine en valeurs immobilisées	33,704	-	-	-	33,704	33,926
Total Passifs et solde des Fonds	\$ 88,638	\$ 13,514	\$ 87,403	\$ 8,922	\$ 198,477	\$ 184,555

(A) comprend le Fonds de remboursement des impôts

(B) valeurs actuelle des versements de l'OEA (paiement à vie aux anciens Secrétaires généraux et Secrétaires généraux adjoints).

(C) comprend EU\$5 000 encore non programmés par le SG/OEA et le donateur (Fonds 705).

(D) cessations de services (Fonds spéciaux).

(E) comprend le solde des crédits et obligations de 2006 (EU\$1 852) et de 2007 (EU\$2 243).

Tableau 2

État consolidé des fluctuations des soldes des Fonds

Pour l'année budgétaire arrêtée au 31 décembre 2007 et comparaison avec les totaux au 31 décembre 2006

En milliers de dollars EU)

						Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spéciaux	Fonds de services (A)	Elimination des Transactions entre Fonds	2007	2006
Augmentations							
Recouvrement quotes-parts/offres contributions \$	78,898	\$ 6,358	\$ -	\$ -	\$ (148)	\$ 85,108 (B)	\$ 80,976
Moins valeurs créditées pour paiement ponctuel	(233)	-	-	-	-	(233)	(226)
Contributions	-	-	62,908	-	-	62,908	66,752
Contributions pour remboursement des impôts	-	-	-	3,127	-	3,127	11,226
Transferts	-	150	862	4,903	(5,823)	92 (B)	219
Intérêts	876	461	3,810	93	-	5,240 (B)	4,036
Contributions à l'appui administratif et technique	896	-	-	3,999	(3,039)	1,856	592
Loyers	504	-	-	1,285	-	1,789	1,705
Souscriptions au Magazine <i>Americas</i>	294	-	-	-	-	294	279
Autres recettes et remboursements	1,134	3	218	3,608	-	4,963	4,335
Total des augmentations	82,369	6,972	67,798	17,015	(9,010)	165,144	169,894
Diminutions							
Dépenses et obligations	79,927	6,416	55,785 (C)	12,539 (C)	(6,002)	148,665 (B)	144,341
Dépenses au titre de remboursement des impôts	-	-	-	6,780	-	6,780	6,891
Transferts et remboursements	61	-	3,414	409	(3,008)	876 (B)	4,919
Remboursements aux donateurs	-	-	5,122	-	-	5,122	-
Affectations supplémentaires	160	-	-	-	-	160	59
Magazine <i>Americas</i>	309	-	-	-	-	309	349
Total des diminutions	80,457	6,416	64,321	19,728	(9,010)	161,912	156,559
Augmentation (dimin.) nette au cours de l'année	1,912	556	3,477	(2,713)	-	3,232	13,335
Solde du Fonds au commencement de l'année	13,850	11,033	66,619	3,263	-	94,765	81,430
Solde du Fonds à la fin de l'année	\$ 15,762	\$ 11,589	\$ 70,096	\$ 550	\$ -	\$ 97,997	\$ 94,765

(A) Comprend le Fonds de remboursement des impôts.

(B) Les montants consolidés ne comprennent pas les transactions internes entre fonds.

(C) L'exécution nette comprend les dépenses plus les obligations de 2007 moins les obligations dont le solde provient des années précédentes.

TABLEAU N° 3
VENTILATION DES DÉPENSES ET DES OBLIGATIONS DU FONDS ORDINAIRE
PAR CHAPITRE
pour l'année arrêtée au 31 décembre 2007
(en milliers de EU\$)

	2007	2006
Secrétaire général	8,004.1	7,520.8
Secrétaire général adjoint	19,285.2	18,255.8
Entités autonomes et décentralisées	11,082.1	11,647.7
Sous-secrétariat aux questions politiques	4,171.4	3,691.3
Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	3,708.6	2,535.9
Département des questions juridiques internationales	2,326.7	2,123.5
Secrétariat exécutif au développement intégré	8,027.5	8,938.0
Secrétariat aux questions admin. et budgétaires	10,376.5	10,237.4
<u>Infrastructure de base et dépenses communes</u>	<u>11,766.5</u>	<u>13,481.2</u>
Total	78,748.6	78,431.6
Bourses*	5,207.6	2,910.4
<u>Total</u>	<u>83,956.2</u>	<u>81,342.0</u>

*Montant autorisé pour une exécution sur plusieurs années.

ANNEXE F: SÉLECTION DES BOURSIERS

Tableau n° 1

Ventilation de la sélection effectuée du 11 au 15 juin 2007 dans le cadre du Programme de bourses d'études universitaires pour l'année universitaire 2007-2008

1) Nombre d'États membres participants:	31
2) Nombre de candidats sélectionnés:	176
3) Ventilation par type de bourse	
Pour des études universitaires supérieures de deuxième et troisième cycles:	156
où l'OEA choisit l'université où l'étudiant fera ses études:	25
où l'étudiant choisit l'université:	30
Pour des études universitaires de premier cycle:	21
où l'OEA choisit l'université où l'étudiant fera ses études:	1
où l'étudiant choisit l'université:	20
4) Répartition par pays où se dérouleront les études	

PAYS	Nombre de boursiers	Pourcentage
ARGENTINE	19	12,2%
BARBADE	10	6,4%
BRÉSIL	3	1,9%
CANADA	5	3,2%
CHILI	29	18,6%
COLOMBIE	3	1,9%
COSTA RICA	5	3,2%
ÉQUATEUR	1	0,6%
JAMAÏQUE	2	1,3%
PANAMA	2	1,3%
PÉROU	1	0,6%
MEXIQUE	14	9,0%
NICARAGUA	0	0,0%
TRINITÉ-ET-TOBAGO	3	1,9%
ÉTATS-UNIS	52	33,3%
URUGUAY	1	0,6%

Tableau n° 2

NIVEAU PRE-UNIVERSITAIRE 2007-2008

Montants décaissés	Engagements 2008	Engagements 2009/2010	Total
230 922,56	255 187,5	290 859,86	776 969,92

Coût total	776 969,92
Nombre d'étudiants	21
Coût moyen	36998.56762

NIVEAU UNIVERSITAIRE - ETUDIANTS PLACES

Montants décaissés	Engagements 2008	Engagements 2009/2010	Total
582 681,15	1 340 010,89	1 330 438,91	3 253 130,95

Coût total	3 253 130,95
Nombre d'étudiants	116
Coût moyen	28044.232

NIVEAU UNIVERSITAIRE - ETUDIANTS AUTO-PLACES

Montants décaissés	Engagements 2008	Engagements 2009/2010	Total
253 970,15	449 328,07	294 212,4	997 510,62

Coût total	997 510,62
Nombre d'étudiants	30
Coût moyen	332 50,354

COÛT MOYEN

Niveau pré-universitaire	36998.56762
Niveau universitaire - étudiants auto-placés	28044.23233
Niveau universitaire -étudiants auto-placés	33 250.354

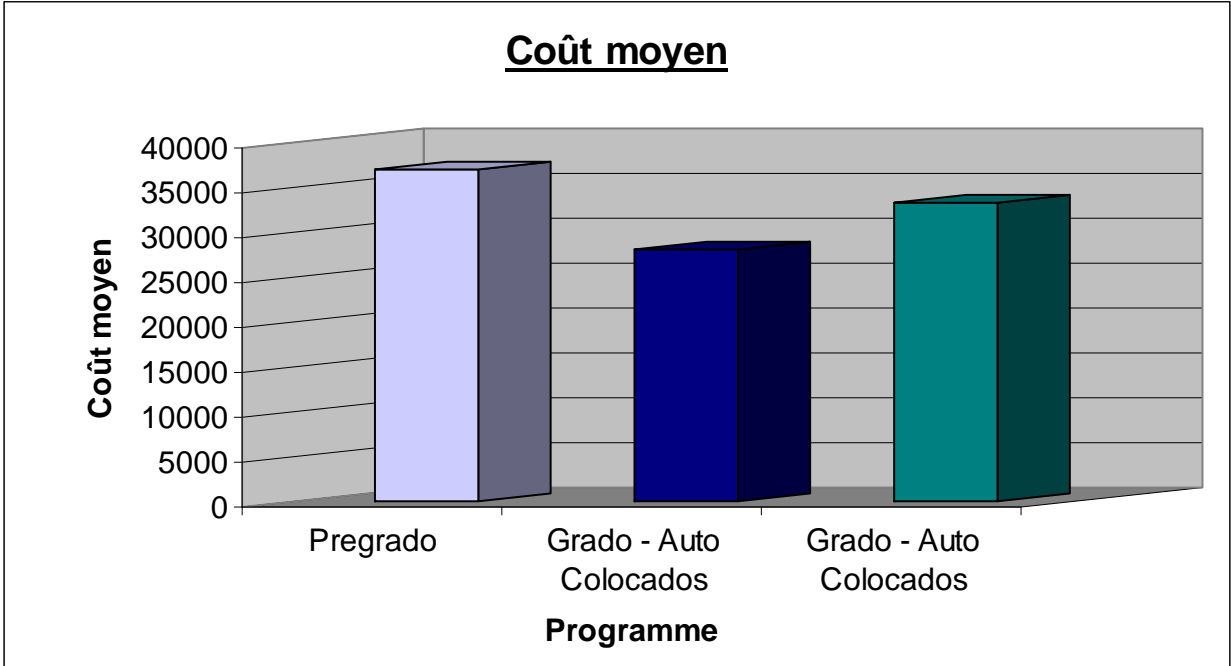


Tableau n° 3

Ventilation de la sélection effectuée du 10 au 14 décembre 2007 dans le cadre du Programme de bourses d'études universitaires pour l'année universitaire 2008-2009

Les résultats de la dernière sélection de boursiers sont les suivants:

1) Nombre d'États membres participants: 34

2) Nombre de candidats sélectionnés: 301

3) Ventilation par type de bourse

- Pour des études universitaires supérieures de deuxième et troisième cycles: 275
 - où l'OEA choisit l'université où l'étudiant fera ses études: 222
 - où l'étudiant choisit l'université: 53

- Pour des études universitaires de premier cycle: 24
 - où l'OEA choisit l'université où l'étudiant fera ses études: 2
 - où l'étudiant choisit l'université: 22

Tableau n° 4

CONSORTIUM DES UNIVERSITÉS DE L'OEA EN DÉCEMBRE 2007

ACCORDS EN VIGUEUR OU EN COURS DE RENOUVELLEMENT

ARGENTINE

1. Gouvernement de la Terre de Feu
2. Université de Buenos Aires
3. Université *Torcuato di Tella*
4. Université australe
5. Université Blaise Pascal

BARBADE

6. Université des Antilles (UWI) – campus de la Barbade

BOLIVIE

7. Université technologique

BRÉSIL

8. Université de l'État de Campinas

CANADA

9. Université des Premières Nations du Canada
10. APICE - Niagara College: 16 février
11. Université Carleton
12. Université Sainte-Marie

CHILI

13. Ministère de la planification et de la coopération du Gouvernement chilien et Agence de coopération internationale du Gouvernement chilien
14. Pontificale université catholique du Chili
15. Université Alberto Hurtado
16. Université australe du Chili
17. Université catholique de Valparaíso
18. Université du Chili
19. Université de Concepción
20. Université de Santiago du Chili
21. Université de Talca
22. *Universidad Mayor*
23. Université technique Federico Santa Maria

COLOMBIE

24. Faculté de gestion des entreprises de l'Université des Andes

25. Université ICESI:

COSTA RICA

26. Costa Rica, University for Peace
27. Institut centraméricain de gestion des entreprises (INCAE)
28. Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
29. Université latine du Costa Rica

ÉQUATEUR

30. Organisation latino-américaine de l'énergie

ÉTATS-UNIS

31. Emporia State University
32. Université Fairleigh Dickinson
33. Université de Georgetown
34. Université Hamline
35. Lafayette College
36. Loyola College
37. Institut de technologie de Rochester
38. Juniata College
39. Metropolitan College de New York
40. Midwestern States University
41. Université du Mississippi
42. *Thunderbird/The American Graduate School of International Management*
43. Université de Miami
44. Université du Texas à Dallas
45. Université de Rochester, Simon Graduate School of Business
46. Université du Sud de la Floride
47. Université Wake Forest
48. École des affaires publiques et internationales Woodrow Wilson, Université de Princeton

JAMAÏQUE

49. *Northern Caribbean University*
50. University College of the Caribbean
51. Université de technologie de la Jamaïque
52. Université des Antilles (UWI) – campus de la Jamaïque

MEXIQUE

53. Institut technologique d'études supérieures de Monterrey
54. Université virtuelle de l'Institut technologique de Monterrey
55. Université autonome du Nouveau León

PÉROU

56. Université San Martín de Porres

57. Université nationale du Centre du Pérou

TRINITÉ-ET-TOBAGO

58. *University of the Southern Caribbean*

59. Université des Antilles (UWI) – campus de Trinité-et-Tobago

URUGUAY

60. Université ORT de l'Uruguay

Tableau n° 5

Placement des étudiants de niveau universitaire - Premier cycle

Placements	Nombre des boursiers actuels
Etudiants diplômés	
<i>Placés par des tiers</i>	55
<i>Autoplacés</i>	30
<i>Placés par le DHD</i>	70
Niveau pré-universitaire	21
TOTAL	176

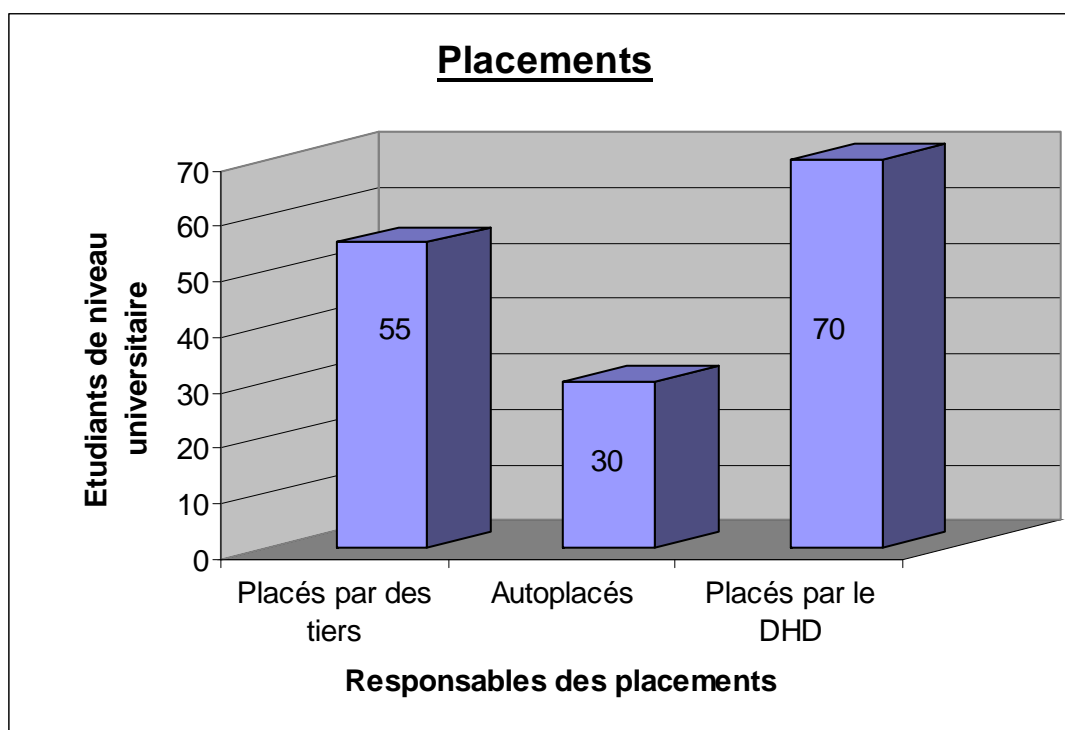


Tableau N° 6
Bourses de recyclage des cadres 2007

Pays	2007
ANTIGUA-ET-BARBUDA	7
ARGENTINE	30
BAHAMAS	2
BARBADE	10
BELIZE	5
BOLIVIE	38
BRÉSIL	19
CANADA	2
CHILI	55
COLOMBIE	33
COSTA RICA	63
DOMINIQUE	4
ÉQUATEUR	56
EL SALVADOR	45
GRENADE	2
GUATEMALA	27
GUYANA	0
HAÏTI	1
HONDURAS	46
JAMAÏQUE	5
MEXIQUE	24
NICARAGUA	10
PANAMA	46
PARAGUAY	29
PÉROU	58
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	10
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	5
SAINTE-LUCIE	2
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	2
SURINAME	5
TRINITÉ-ET- TOBAGO	0
ÉTATS-UNIS	2
URUGUAY	57
VENEZUELA	24
TOTAL	724

Tableau N° 7
Cours donnés en ligne par le Portail éducatif des Amériques
Participants ayant reçu une formation en 2007

Pays	Participants ayant reçu une formation
Antigua-et-Barbuda	0
Argentine	128
Bahamas	0
Barbade	0
Belize	1
Bolivie	49
Brésil	173
Canada	2
Chili	118
Colombie	1078
Costa Rica	65
Cuba	0
Dominique	0
Équateur	67
El Salvador	32
États-Unis	15
Grenade	0
Guatemala	23
Guyana	0
Haïti	2
Honduras	40
Jamaïque	0
Mexique	288
Nicaragua	13
Panama	34
Paraguay	40
Pérou	588
République. dominicaine	36
Sainte-Lucie	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0
St. Kitts-et-Nevis	0
Suriname	0
Trinité-et-Tobago	1
Uruguay	69
Venezuela	171
Autres	13
TOTAL	3046

Tableau N° 8

Portail éducatif des Amériques Statistiques figurant sur son site Internet (Janvier- décembre 2007)

Résumé

- 81,4 millions d'appels de fichiers par an, soit en moyenne 6,78 millions par mois
- 1,9 million de visiteurs par an, soit en moyenne 158.000 par mois.
- 13.718 utilisateurs se sont inscrits, soit en moyenne 1.143 par mois.

1. Résumé du trafic

Mois	Appels de fichiers	Visiteurs	Pages consultées
Janvier -07	3.042.167	177.421	748.592
Février -07	4.332.798	199.339	897.694
Mars-07	4.083.549	225.545	897.542
Avril-07	4.040.896	211.423	927.476
Mai-07	4.809.329	257.298	1.046.140
Juin -07	4.084.942	264.502	1.064.783
Juillet -07	4.793.727	288.524	1.124.138
Août -07	6.039.773	263.709	1.207.271
Septembre-07	5.882.210	201.764	1.159.672
Octobre-07 *	N/A	N/A	N/A
Novembre-07 *	N/A	N/A	N/A
Décembre-07 *	N/A	N/A	N/A
TOTAL	41.109.391	2.089.525	43.198.916
Moyenne (pour 9 mois)	4.567.710	232.169	4.799.880

Source : Système de statistiques de l'OEA/OITS

2. Utilisateurs qui se sont inscrits (1.143 par mois en moyenne)

Mois	Utilisateurs qui se sont inscrits
Janvier -07	1.335
Février -07	1.703
Mars-07	887
Avril-07	774
Mai-07	2.140
Juin-07	895
Juillet-07	1.340
Août-07	1.662
Septembre-07	1.320
Octobre-07	647
Novembre-07	581
Décembre-07	434
TOTAL	13.718

Source : Portail éducatif des Amériques / Système de statistiques

ANNEXE G: OBSERVATEURS PERMANENTS (CONTRIBUTIONS EN ESPÈCES DES PAYS)

Pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total US\$
Suède	3.443.967	5.313.850	1.637.000	2.393.504	3.793.688	4.116.755	4.707.846	6.766.383	4.005.033	36.178.026
Espagne	984.543	1.231.539	1.084.000	783.598	900.495	691.220	540.682	7.264.076	9.122.747	22.602.900
Norvège	1.687.166	294.396	1.662.000	2.443.679	1.866.488	2.550.263	2.112.651	1.765.092	1.659.517	16.041.252
Pays-Bas	104.198	711.205	953.000	1.107.135	711.297	974.283	1.744.109	318.577	1.573.778	8.197.582
Union européenne	200.616	67.193	128.000	202.607	2.534.281	900.863	913.917	1.003.730	1.111.716	7.062.923
Royaume-Uni	122.000	530.498	496.000	425.528	794.700	405.056	492.140	241.900	137.424	3.645.246
Danemark	881.175	666.500	191.000	331.499	142.777	150.483	150.000	50.000	277.051	2.840.485
Italie			100.000		380.330	667.748	317.555	432.707	681.166	2.579.506
Japon	200.234	377.026	530.000	417.485	192.800	126.400		212.250	140.900	2.197.095
France	49.180	284.471	29.000	136.429	489.571	341.014	47.468	275.538	184.086	1.836.757
Finlande			60.000	50.590	98.648	592.849		332.337	320.559	1.454.983
Irlande	198.210						311.971		524.740	1.034.921
Chine							200.000	200.000	173.000	573.000
Corée				50.000	45.000	99.400	50.000	130.000	100.000	474.400
Allemagne	159.645			92.440	34.869	110.034	9.500	31.880	15.300	453.668
Suisse			30.000	9.890	98.800	38.203			27.077	203.970
Turquie		9.000		14.700	12.200	12.200	12.200	16.000	125.000	201.300
Grèce					20.000		30.000	20.000	30.000	100.000
Israël		30.000	20.000			20.000				70.000
Luxembourg						63.880				63.880
Autriche									61.600	61.600
Qatar						30.000	10.000	10.000		50.000
Chypre	25.000		3.000	1.000						29.000
Portugal									18.200	18.200
Philippines						15.000				15.000
Saint-Siège					10.000					10.000
Thaïlande								10.000		10.000
Serbie/ Monténégro						3.000				3.000
Total	8.055.934	9.515.678	6.923.000	8.460.084	12.125.944	11.908.651	11.650.039	19.080.470	20.288.894	108.008.694

**CONTRIBUTIONS EN NATURE DES PAYS OBSERVATEURS PERMANENTS
1999 - 2007**

Pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total US\$
Espagne	503.250	630.000	575.000	592.505	238.482	1.118.841	270.400	485.171	424.924	4.838.573
Corée	82.000	110.757	178.000	93.323	163.346	242.000	110.000	150.000	80.000	1.209.426
Israël	350.000	182.625	390.000		11.465	13.600		100.000	54.000	1.101.690
France	42.320		8.000	193.200	103.360	140.000	96.000	3.000	30.000	615.880
Russie			165.000							165.000
Italie		10.000	54.000			15.000				79.000
Suisse									63.500	63.500
Thaïlande						29.100				29.100
Roumanie	20.000									20.000
Allemagne									6.732	6.732
Chine								5.460		5.460
Total:	997.570	933.382	1.370.000	879.028	516.653	1.558.541	476.400	743.631	659.156	8.134.361

ANNEXE H: PROGRAMME-BUDGET: NIVEAUX D'EXECUTION

